

[envoi de l'auteur]

**MAURICE SOURIAU**

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE CAEN

---

**NÉPOMUCÈNE LEMERCIER**

ET

**SES CORRESPONDANTS**

---

PARIS

**VUIBERT ET NONY ÉDITEURS**

63, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 63

---

1908

(Tous droits réservés.)

PQ

2337

• L34

Z92

1908

SMRS

A Monsieur le R. des Moines  
respectueusement honnors —

M. Luvian

REPRODUCED FROM THE  
ORIGINAL IN THE

RECORDS OF THE

RECORDS OF THE



*Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.*

SABLE  
COLLECTION  
SABLE

NÉPOMUCÈNE LEMERCIER

ET SES CORRESPONDANTS

*N. Lemercier contre le Romantisme*  
*ch. VII - pp 91 à 162*

## DU MÊME AUTEUR

---

### CHEZ VUIBERT ET NONY

*Moralistes et Poètes* (Pascal, Lamartine, Casimir Delavigne, Alfred de Vigny, René Bazin, etc.). — Vol. 18/12<sup>cm</sup> de xi-303 pages. . . . 3 fr. 50

### A LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

*Pascal.*

*La Préface de Cromwell.* (Couronné par l'Académie française.)

*Bernardin de Saint-Pierre d'après ses manuscrits.* (Couronné par l'Académie française.)

### CHEZ HACHETTE

*De la convention dans la tragédie classique et le drame romantique.* (Épuisé.)

*La versification de Molière.* (Épuisé.)

*L'évolution du vers français au XVII<sup>e</sup> siècle.*

### CHEZ MAY ET MOTTEROZ

*Louis XVI et la Révolution.*

### CHEZ BLOUD

*Les idées morales de Victor Hugo.*

### CHEZ JOUAN (A CAEN)

*Voyage d'Encausse fait par MM. Chappelle et Bachaumont.*

*Le mouvement littéraire en Normandie de 1898 à 1902.*

*Le texte authentique des Harmonies de la nature.*

*B. DE SAINT-PIERRE. Empsael et Zoraïde, ou les Blancs esclaves des Noirs à Maroc.*

**MAURICE SOURIAU**

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE CAEN

---

**NÉPOMUCÈNE LEMERCIER**

ET

**SES CORRESPONDANTS**

---

**PARIS**


**VUIBERT ET NONY ÉDITEURS**

63, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 63

---

1908

Tous droits réservés.)



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa



A RENÉ BAZIN, *au romancier*  
*et à l'ami je dédie cet essai d'his-*  
*toire littéraire.*

M. S.



## AVANT-PROPOS

---

Népomucène Lemerrier, grâce à l'étrangeté et à la force de son talent, n'a jamais connu cette occultation complète qui a relégué dans l'ombre les poètes classiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle. L'attention publique a été ramenée sur lui par des travaux successifs, ceux de Labitte dans ses *Études Littéraires*, de Legouvé dans ses *Soixante ans de souvenirs*, de M. Lenient dans *la Comédie en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, de M. Jules Lemaître dans ses *Impressions*, de Brunetière dans *les Époques du théâtre français*, de M. Émile Faguet dans son cours<sup>1</sup>. Enfin on devrait croire que la thèse de doctorat de M. Vauthier, « Essai sur la vie et les œuvres de Népomucène Lemerrier », a été le monument suffisant et définitif que la critique devait construire à la mémoire de ce romantique inconscient. Et pourtant je reprends aujourd'hui la moitié de ce sujet ; car, si l'étude littéraire des beautés et des défauts de l'œuvre de Lemerrier a été fort bien faite par M. Vauthier, l'auteur de cette thèse n'a pas tiré un parti suffisant des manuscrits du poète qui figurent maintenant à la bibliothèque de Bayeux. Leur existence dans ce dépôt m'a été indiquée par un de mes anciens

1. *Revue des Cours et Conférences*, 23 janvier, 28 mai 1908.

étudiants, M. René Sauvage, archiviste-paléographe, que je remercie cordialement. J'ai pu les dépouiller à loisir grâce à la parfaite obligeance du maire, M. Delmas ; j'ai trouvé également la plus grande complaisance chez le conservateur de la bibliothèque, M. Paimblant. J'ai donc pu procéder au travail très minutieux et très lent qu'exige une pareille étude. Ces vingt-cinq dossiers, dont trois seulement, les n<sup>os</sup> CCCLII, CCCLIII et CCCLIV, sont régulièrement classés, sont une véritable mine, mais très embrouillée, sans classement méthodique, sans foliotage : je ne pourrai donc donner ici que le résultat de mes recherches, sans indiquer des références vagues qui n'auraient aucune utilité pratique ; car, à quoi bon indiquer que tel détail se trouve dans le dossier CCXXXIX, si le lecteur critique qui voudrait s'y reporter se trouvait en présence d'un vrai fouillis, et obligé de lire une cinquantaine de pièces pour retrouver la ligne que j'ai citée ? Il est très malaisé de se servir de ces manuscrits à cause de l'absence de classement, à cause aussi de certaines indications qui ont été ajoutées au crayon par une main inconnue : comme les signatures de beaucoup de lettres adressées à Lemer cier sont presque illisibles, quelqu'un s'est ingénié à les traduire, un peu vite quelquefois ; c'est ainsi qu'on attribue à Ducis une lettre datée du 14 avril 1821 : il y avait cinq ans que le grand ami de Lemer cier était mort.

Je signalerai particulièrement une série de recueils factices reliés, avec ce titre : « Essais poétiques de

Népomucène Lemercier ». Aux tomes I, II et IV, figurent des pièces inédites sur des folios de papier blanc intercalés. Ces trois volumes sont catalogués comme les manuscrits, avec les cotes CCCCLIV, CCCCLV et CCCCLVI. C'est Lemercier lui-même qui avait fait préparer ces recueils factices, car au Mss. CCCCLIV il dit : « on retrouvera plus loin, inscrite dans les intervalles de ce volume, la traduction de cette ode ». Au Mss. CCCCLVI, en tête de l'*Épître à Bonaparte*, il écrit : « cette pièce doit être rangée, selon l'ordre de date, avant la précédente, dans l'édition générale ». Il avait donc l'intention de publier cette partie inconnue de son œuvre : la chose est d'autant plus notable, que ces recueils contiennent une invraisemblable collection de gravelures très xviii<sup>e</sup> siècle. Nous verrons, à leur date, que ces pièces ont peut-être comme excuse l'influence du milieu et du moment : mais ce qui semble inexplicable, c'est que Lemercier ait pu songer à les publier dans ses œuvres complètes, ou même qu'il se soit exposé, en les conservant dans ses tiroirs, à les laisser passer plus tard, après sa mort, sous les yeux de sa femme et de sa fille.

J'ai utilisé de mon mieux les notes pour une biographie du poète qui figurent au Mss. CCXL. Une partie est rédigée par sa femme, qui voulait corriger les erreurs de la collection des *Biographies des hommes du jour*. Une autre partie est l'œuvre de M<sup>lle</sup> Lemercier. Aussi passionnées l'une que l'autre pour la mémoire de leur cher disparu, la veuve et

l'orpheline nous ont donné là des renseignements qui peuvent être utiles, à condition qu'on les consulte avec la plus sévère prudence. Je ne donnerai qu'un exemple des altérations qu'y subit la vérité. M<sup>me</sup> Lemer cier raconte l'attentat du 3 nivôse an IX : « Le soir même, à l'Opéra, M. Lemer cier étant allé dans la loge du Consul pour lui témoigner la part sensible qu'il prenait à l'horrible danger qu'il venait de courir, le consul encore ému se précipita vers lui, et le saisissant par les revers de son habit, il lui dit avec colère : — Vos Jacobins me tueront, ... et bouleverseront tout ensuite. — Ce sont les Royalistes, répondit... M. Lemer cier. » Tel est le texte primitif, et authentique : mais il est modifié après coup par la narratrice, très amie de la Monarchie de Juillet : « *Ce sont les royalistes, M. Lemer cier* ». Et voilà l'accusation un peu tendancieuse de Népomucène contre les royalistes, le 24 décembre 1800, prêtée en 1841 à Napoléon.

J'ai corrigé ces deux biographies à l'aide des documents plus sûrs que nous livrent ces archives, notes, contrats, titres ; j'ai mis à profit surtout les innombrables lettres qu'elles renferment.

Les pièces les plus intéressantes de cette correspondance constituent la seconde partie de ce livre. Rien qu'à en parcourir la table, on constatera d'abord une singulière diversité dans la liste des amis de Lemer cier : il y en a de toutes les opinions, et cela tient à une disposition que sa fille remarque en lui, « une sorte de curiosité qui lui faisait rechercher les

hommes de tous les partis pour les comparer ensemble ». Cette variété dans les opinions de tous ces correspondants ne détruit pas l'unité de ce livre, car, si ces lettres nous présentent toutes sortes d'esprits différents, chacune d'elles contribue à nous faire mieux connaître notre auteur, conformément à cette théorie très juste d'Alfred de Vigny : « Une lettre peint la personne à qui l'on écrit aussi bien que celle qui écrit, car, malgré nous, nous modifions le style selon son caractère, et selon ce qu'elle attend de nous ».

On pourrait encore donner comme épigraphe à cette publication le vieux dicton : Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es. Lemer cier a hanté les cœurs les plus nobles, les esprits les plus perçants, et aussi les plus sceptiques des hommes ; quels qu'ils soient, ces correspondants se ressemblent par un côté commun : ils professent la plus vive admiration pour le caractère de Lemer cier, et même pour ses œuvres. Ce consentement général nous étonne un peu, nous qui comparons toujours les écrivains à leurs successeurs, nous qui pouvons opter pour notre admiration entre Lamartine, Victor Hugo, A. de Musset, ou même Alfred de Vigny. Mais songeons que la génération lettrée, de 1795 à 1820, n'a guère que Delille, M.-J. Chénier, Lebrun et Ducis. Comparé à ces poètes-là, Lemer cier prend une singulière grandeur. Il est, et de beaucoup, le plus original, le plus inventif, le plus bizarre si l'on veut ; mais enfin il ne peut laisser personne indifférent. Aussi voyons-nous que, même en dehors de la

France, le monde intellectuel ne dédaigne pas cet étrange poète.

De là, je crois, l'intérêt de la seconde partie de cette étude. Plus mon lecteur aura de culture littéraire, plus il s'intéressera à ce recueil de lettres. Grâce à tous ces textes, il semble que nous entrions dans le salon d'un personnage très en vue. A chaque instant nous entendons annoncer des noms plus ou moins célèbres. Nous prenons plaisir à suivre la conversation qui s'engage, à proportion des lumières que nous avons sur les interlocuteurs et sur les sujets traités ou effleurés.

En pénétrant le plus profondément possible dans l'intimité morale et intellectuelle de Lemercier, je ne crois pas manquer à sa mémoire, ni trahir ses intentions, tout au contraire : le poète réclamait une enquête de ce genre, en 1839, dans un commentaire sur l'ode d'Horace :

*O sæpe mecum tempus in ultimum.....*

« On doit reconnaître, au seul examen de cette belle ode, que pour bien comprendre les grands auteurs devenus classiques, il faut étudier sérieusement leur caractère, les actions et les époques de leur vie, autant que leurs ouvrages, et juger s'il y a conformité dans leur carrière et dans leurs écrits : autrement on méconnaît leur juste valeur... » Il ajoute modestement : « Si je puis mériter qu'on se souvienne de moi, je réclame un pareil soin pour ma mémoire. »

---



PREMIÈRE PARTIE

LA VIE ET LES OEUVRES DE LEMERCIER



## CHAPITRE I

### JUSQU'EN 1789

---

Le 27 mai 1770, le grand-père de notre poète, avocat en parlement, grenetier au grenier à sel de Mussy l'Evêque, et Marie-Anne de Charlevoix, font signer le contrat de mariage de leur fils, Louis Lemercier, secrétaire de S. A. S. M<sup>gr</sup> le duc de Penthièvre, trésorier receveur général de la Vennerie en Lorraine et Barrois, argentier proviseur de la grande vennerie de France, avec D<sup>lle</sup> Marguerite-Ursule Pigory de Lavault ; le contrat est fait sous le régime de la communauté, suivant la coutume de Paris. Chaque époux apporte 20 000 livres, sans compter des fermes et des maisons du côté Lemercier, et 24 000 livres de mobilier provenant des économies de l'époux. Les témoins sont : Leurs Altesses Sérénissimes Louise-Marie-Adelaïde de Bourbon, duchesse de Chartres, Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, Marie-Thérèse-Louise de Savoie Carignan, princesse de Lamballe, et de plus, un ministre, le duc de Praslin, la marquise de Guebriant, M<sup>gr</sup> de Boquéner, évêque d'Apollonie, le marquis de Mascrany.

Le 21 avril 1771 naît à Paris Louis-Jean-Nepomucène, baptisé le lendemain à Saint-Eustache : le parrain est le duc de Penthièvre ; la marraine, la princesse de Lamballe.

Nous n'avons pas grands renseignements sur le père de Népomucène. Il semble avoir assez tenu à ses titres et prérogatives. En 1808, il excipe de son titre d'ancien secrétaire des commandements de feu M. le duc de Penthièvre pour conserver le droit de porter des armes, sinon l'épée, du moins une canne à épée. Il est bon pour son fils qui le respecte, l'aime tendrement, passionnément même : Louis Lemercier « le méritait à tous égards, ayant toutes les qualités de bonté, d'exquise éducation, et d'esprit gracieux<sup>1</sup>. » C'est probablement en l'honneur de son père que Népomucène fit ses débuts de poète, avec la petite pièce dont voici le commencement :

*Pour mon père, le jour de la Saint-Louis.*

(Air : « Réveillez-vous, belle endormie ! »)

Il faut, de crainte de détresse,  
Garder quelques louis à soi :  
Puissé-je toujours pour richesse  
Conserver celui que je voi !

La mère, en revanche, n'avait pas laissé de très bons souvenirs dans la famille : elle avait, dit M<sup>lle</sup> Lemercier, « un esprit brillant, mais elle en gâtait les charmes par une vanité poussée à l'excès, ... dont l'excuse se trouvait dans une charmante figure, des talents, et une fortune

1. Notes biographiques de M<sup>lle</sup> Lemercier.

très considérable ». Elle semble avoir joui longtemps d'un caractère plus que vif : le 27 mai 1810, elle écrit à son fondé de pouvoirs une lettre furibonde : elle s'emporte jusqu'à appeler le vieux médecin de la famille, Andravi, « un vrai matou » !

Malgré tous ses défauts son fils fut parfait pour elle : « sa mère était détestable, et pourtant il l'a respectée, et même souvent l'a consolée, en lui dédiant des ouvrages de lui qu'elle aimait, car cette même femme, qui l'avait rendu malheureux, était fière de son fils. Mon père avait distingué cette nuance et lui avait tenu compte de cet orgueil maternel, puisqu'il savait qu'elle était incapable de tendresse<sup>1</sup>. » En 1803, il lui dédiera un poème en quinze chants : *Les âges français*.

De très bonne heure l'enfant annonce une véritable indépendance de caractère ; il échappe aux influences de milieu : étant l'aîné, il aurait, par sa grand'mère, le droit de s'appeler marquis de Charlevoix<sup>2</sup> ; il refuse le titre, « déjà railleur et insouciant », dit sa fille ; il déclare qu'il se contentera du nom de Lemer cier. Placé au collège de Lisieux, il sait, quoique boiteux et chétif, se défendre « contre ses camarades, et même contre ce qu'on nomme les chiens de cour. Il eut une épouvantable querelle avec un de ses camarades qui lui enfonça un canif dans la main, et auquel, pour lui rendre la monnaie de sa pièce, il entra un grattoir dans le col<sup>3</sup>. »

1. Notes biographiques de M<sup>lle</sup> Lemer cier.

2. LABITTE, *Études Littéraires*, II, 179.

3. Notes biographiques.

Ce petit bonhomme est déjà quelqu'un. A neuf ans il compose une comédie, *L'Indépendant ou l'incompatibilité des ridicules* ; le héros de la pièce lui ressemble naturellement trait pour trait : « rempli de bonnes qualités et de grâce, ... il veut ne dépendre de rien ni de personne, pas même des affections qu'il se choisit lui-même. »

En décembre 1787 il essaye une imitation de *l'Immortalité* de Young, en près de deux cents vers ; évidemment cela ne vaut pas la cinquième Méditation de Lamartine ; qu'on en juge :

Nous devons tous périr, mais l'âme est immortelle ;  
Hélas ! puisse mes vers s'éterniser comme elle !

Le rimeur de seize ans est disciple de Voltaire :

Salut, ô Dieu puissant !... après un tel espoir  
T'aimer est un plaisir et non pas un devoir.

Ce n'est pas seulement la facture de Voltaire qu'on retrouve là, mais encore sa doctrine ; songeant à la vie future, l'apprenti philosophe s'écrie :

Arrête, Dieu puissant ! Épargne un misérable :  
De ma félicité le seul penser m'accable ;  
Mon cœur à son aspect éprouve la terreur,  
Et se trouve contraint de craindre son bonheur.

C'est encore l'influence de Voltaire qui apparaît dans la tragédie de *Méléagre*, le véritable début de Lemer cier ; plus tard, il dira, dans un *Avis à mes concitoyens* : « Je dois mon entrée dans la carrière dramatique à la

feue reine de France, qui hâta par un ordre la représentation de mon premier ouvrage, que je composai à l'âge de quinze ans et demi. » Ce fut le 29 février 1788 qu'eut lieu la première : « *Méléagre*, représenté par ordre de la reine, obtint un grand succès, et ne fut joué qu'une fois; l'auteur, par modestie, l'ayant retiré le soir même... Demandé avec transport, appelé dans la loge de la reine, [il] fut présenté sur le devant de cette loge par M<sup>me</sup> la princesse de l'Amballe, à laquelle le public cria de l'embrasser. La princesse lui accorda cet honneur au bruit des plus vifs applaudissements<sup>1</sup>. »

On trouve au Mss. CCCLI une superbe copie de *Méléagre*, avec la distribution de la pièce : La Rive, Saint-Prix, Dorival, M<sup>lles</sup> Raucourt, Sainval, etc. Je ne ferai pas l'analyse de cette œuvre de début, conçue comme un mélodrame tragique : il y a là notamment un flambeau, un « fatal tison », auquel est attachée la vie du jeune prince Méléagre ; ce « tison » finira par être jeté au feu par le rival du prince, le grand-prêtre Zorhoas, le traître de la pièce.

Les vers-maximes à la Voltaire abondent : Marie-Antoinette dut applaudir dans le rôle de la reine Althée des vers comme ceux-ci :

Nous ne régions sur eux que pour les soulager.  
 J'abhorre ces mortels, ivres de leur puissance,  
 Que l'orgueil endurecit aux maux de l'indigence...  
 Le bonheur de mon peuple est le seul où j'aspire.

1. Notes biographiques de M<sup>me</sup> Lemer cier. — Cf. POREL et MONVAL, *l'Odéon*, p. 55.

Celui qui foule aux pieds des sujets malheureux  
 Est indigne de vivre et de régner sur eux...  
 Je suis mère, Seigneur, avant que d'être reine...

Mais que put dire le pieux duc de Penthièvre en écoutant ce cri de révolte de Méléagre qui s'insurge contre l'arrêt du ciel condamnant Athalante ?

La loi qui parle au cœur est la loi la plus sûre !

Que dut penser M<sup>sr</sup> de Boquéner s'il entendit le grand-prêtre Zorhoas émettre ces aphorismes :

Nous trompons sans effort les crédules mortels...  
 Et les prêtres souvent l'emportent sur les rois !

E. Legouvé a raconté de très jolies anecdotes sur cette tragédie<sup>1</sup>. L'auteur lui-même ne trouvera plus tard dans sa pièce qu'une seule bonne chose : elle lui a servi à prendre rang au théâtre en qualité de doyen des auteurs dramatiques « comme ayant la première place sur les registres des réceptions les plus anciennes ».

C'est à la même époque que doit appartenir un drame resté inédit dont nous découvrons, au Mss. CCXLV, presque tout le troisième acte et les cinq premières scènes de l'acte IV, drame historique sur les suites de la Saint-Barthélemy. Les personnages sont Charles IX, « Medicis », le duc de Guise, Henry de Navarre, le duc d'Alençon, la reine Marguerite, la reine Élise et Amyot.

1. *Soixante ans de souvenirs*, I, 55 et suiv. — La critique étrangère s'est également occupée de *Méléagre* : Cf. EFFINGER, *Modern Language notes*, 1906, XX, 7.



Au début de ce qui reste de l'acte III, Guise excite Catherine de Medicis contre Henry et d'Alençon :

Des sectaires voyez les torches toutes prêtes,  
Madame, et de leur hydre abattez les deux têtes.

MEDICIS

J'en frémis, mais j'en crois ce rigoureux conseil.

Et ils décident de faire torturer la Môle pour obtenir un témoignage contre les deux princes. Mais leur entretien est interrompu par l'entrée du lecteur du roi ; Amyot avoue que ses lectures ne peuvent distraire Charles IX de son accablement :

GUISE

Vous l'occuperez mieux

En lui traçant les faits de ses plus saints aïeux,  
Et son règne funeste au méchant, à l'impie.

AMYOT

Ah ! j'aime trop mes rois pour écrire leur vie, etc.

Ce drame a un mérite, à défaut d'autres : il est presque certainement antérieur au *Charles IX* de Chénier, car il ne renferme pas, tout au moins dans la partie qui nous reste, la moindre allusion à la Révolution. Comme forme, il est en progrès sur *Méléagre* : le style est très travaillé, sans être du reste assez net. On n'entend pas une seule fois là-dedans la sonorité du vers d'André Chénier. Ce que E. Legouvé a appelé « l'alexandrin infectieux de Voltaire » trouble la pureté du vers des derniers classiques en général, et en particulier de Lemercier, ce néo-classique, si bien doué du côté du talent, si médiocre comme virtuosité. C'est peut-être cette influence-là qui, outre d'autres raisons, a empêché notre poète, génie

embryonnaire, d'atteindre son plein développement. Je dis « peut-être », parce que l'influence de Voltaire sur lui n'est pas souveraine, n'étant pas unique; pendant sa période de formation littéraire, qui va jusqu'en 1789, Lemercier a trois autres maîtres, Delille, Ducis et Lebrun.

Sur la même page qu'une autre pièce consacrée au troisième chant du poème *De la conversation*, et datant par conséquent tout au plus tôt de 1812, je trouve cet hommage, écrit à quarante ans peut-être :

Delille, honneur du Pinde, ornement de la France !  
Contemple notre amour dans nos yeux attendris.  
Jouis des doux transports qu'excite ta présence :  
Elle double aujourd'hui la valeur de nos prix.  
D'un triomphe certain que l'Avenir prépare,  
Reçois d'avance ici les garants immortels,  
Comme ils furent offerts à Sophocle, à Pindare,  
Couronnés par les Grecs dans leurs jeux solennels.

Quelle devait donc être la foi de Lemercier en Delille, alors qu'il n'était qu'un débutant ? Tout au plus pouvait-elle être un peu atténuée par son enthousiasme pour Lebrun-Pindare. Un autre Pindariste, un assez médiocre théophilanthrope, Chaussard, dans le testament où il priait Lemercier de publier ses œuvres choisies, « au nom de l'illustre Lebrun, notre commun maître », lui laissait ses deux trésors les plus précieux, un diamant de quinze cents francs, et « le buste de notre ami Pindare-Lebrun ». Lemercier dut être touché du legs, car il était bien persuadé que Lebrun valait en effet Pindare : il lui disait :

Aux solennités du Parnasse,  
Non loin de ces bords épineux,

Où des sources pures d'Horace  
 Jaillissent des flots lumineux,  
 Je vis le Dieu des deux collines  
 Détacher les palmes divines  
 Dont son front avait rayonné.  
 Le luth résonne : il se prépare  
 A ceindre le front de Pindare...  
 Tu chantas ! tu fus couronné.

Il y a là plus qu'une erreur d'admiration : on trouve dans ces vers toute l'illusion de l'amitié ; Lemercier aimait Lebrun, et, chose plus curieuse, « Lebrun aimait M. Lemercier, nous dit-on ; en voici la preuve : M. Lemercier est le seul homme connu contre lequel Lebrun n'ait point fait d'épigramme<sup>1</sup>. »

L'argument est mauvais : Lebrun en a fait au moins une :

Lemercier est-il bien l'auteur d'Agamemnon ?

*La Prude* répond non ; *Ophis*, non ; *Pinto*, non !<sup>2</sup>

L'amitié du vieux Ducis était plus sûre, et plus honorable. C'est un honneur, en effet, pour Lemercier d'avoir reçu la lettre du 14 janvier 1807 où le vieillard de 74 ans ne craint pas d'étaler devant un confrère son amour filial resté jeune. On lira plus loin une partie de cette correspondance.

J'aurais pu n'en donner que l'essentiel, tout ce qui est littéraire, et supprimer le bavardage du vieux poète ; mais, en ne conservant que le côté documentaire, j'en aurais supprimé le charme, car, ce qu'il y a surtout de

1. Notes biographiques de M<sup>me</sup> Lemercier.

2. B. JULLIEN, *Histoire de la poésie française à l'époque impériale* (1884), t. II, p. 286.

joli là-dedans, c'est ce mélange de conversation familière et d'élévation morale, ce dernier élément étant très utile pour Lemercier. Le vieillard lui écrit de Versailles, le 2 septembre 1806, tout paternellement : « Venez : nous avons mille choses à nous dire, et à nous redire, car l'amitié rabâche tout comme un autre. Ma sœur sera enchantée de vous revoir et de manger la soupe avec vous et moi, c'est-à-dire avec le fils et le père. » C'est le grand-père, pourrait-on dire, qui écrit cette lettre touchante du 22 août 1812, lettre qui fait honneur aux deux amis : Ducis, qui vient d'entrer dans sa quatre-vingtième année, est malade, et subit un traitement douloureux : n'importe, il invite son ami, alors un peu gêné, à venir s'installer chez lui à Versailles, avec sa femme et son enfant tout jeune : « par les facilités et ressources qui n'appartiennent qu'aux petites gens, nous nous tirerions d'affaire à merveille ... Ce serait véritablement un baume sur mon pauvre cœur contristé ! »

Après cela il est inutile d'ajouter qu'une pareille intimité morale entre deux hommes d'âges aussi différents, ne peut exister sans une très forte influence du plus âgé sur le plus jeune. L'auteur de *Méléagre* est le disciple du traducteur d'*Hamlet*. Pour remercier Ducis de lui avoir fait cadeau d'un Horace, Lemercier imagine un dialogue entre le poète latin et lui-même :

NÉPOMUCÈNE

... Va prier Mercure

De ravir, en passant, à la main d'Atropos

Ses jours, trame innocente et pure.

Atteint d'un mal subit il a touché les flots

Dont le Styx bat sa rive obscure :  
 « Je mourais, m'a-t-il dit, et sans t'avoir laissé  
 Rien qui rappelât ma mémoire !  
 Reçois ce livre »... Hélas ! il n'avait pas pensé  
 Qu'en nos cœurs survivra sa gloire.  
 Dieux ! qui fûtes témoins comme je l'embrassai,  
 Écartez-le de l'onde noire !

HORACE

Sois sans peur : les méchants sont brûlés de leur fiel ;  
 Ducis est bon et pacifique ;  
 Et l'amitié riante a nourri d'un doux miel  
 Ce fils de la Muse tragique.

NÉPOMUCÈNE

Qu'il porte, après cent ans, de nouveaux fruits au ciel,  
 Ainsi qu'un chêne magnifique <sup>1</sup>.

C'est à l'ombre de Ducis que Lemercier s'est développé, et l'on retrouve un peu de cette ombre sur son talent. Avec les deux autres maîtres, Lebrun et Delille, c'est la poésie un peu vieillotte de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle qui empêche Lemercier d'entrer en pleine lumière, d'être librement, pleinement, un poète d'avenir. Je sais bien que, jalouse de défendre sa mémoire, sa fille a prétendu que malgré sa respectueuse admiration pour ses trois prédécesseurs, Lemercier ne leur devait rien : « c'était toujours par ses propres réflexions que mon père corrigait ses ouvrages, car jamais il ne les a lus à personne pour en recevoir des avis. »

1. Leur amitié constante dura jusqu'à la mort de Ducis, le 31 mars 1816 ; le 1<sup>er</sup> avril, G. Ducis, le neveu du poète, écrit à Lemercier : « mon oncle, ou plutôt mon père, votre ami, vient de nous être enlevé presque subitement... Madame votre épouse donnera, j'en suis sûr, quelques larmes à mon oncle, qui l'aimait tant. »

Mais, même si ce fait était vrai (et il ne l'est pas), il ne prouverait rien contre l'influence de Ducis, Delille et Lebrun ; si l'on doit affirmer de Népomucène ce qu'on hésite à dire d'André Chénier, qu'il est le dernier des classiques et non pas le premier des romantiques, c'est leur faute ; c'est aussi la sienne, car, s'il s'attarde à feuilleter ces livres du passé comme des modèles définitifs, des événements allaient surgir, qui contenaient assez d'émotions inconnues pour renouveler son talent, assez de bouleversements pour secouer une intelligence engourdie par la froideur du classicisme décadent : 89 approchait.

Dans quel état d'esprit Lemer cier allait-il aborder la Révolution ? Dans un mélange de sympathie pour le nouveau monde qui surgissait devant ses yeux surpris, et de reconnaissance pour certaines parties de l'ancien régime qui disparaissait : « Mon père, dit M<sup>me</sup> Lemer cier, respectait et aimait Louis XVI. Il était tout au Roi, à Marie-Antoinette, au Dauphin, mais n'était ni à M. le comte de Provence, ni à M. le comte d'Artois... M<sup>me</sup> de Lamballe, sa noble et infortunée marraine, le chargeait de tâcher de rassurer la reine un jour où des canons et la populace entouraient le château des Thuilleries. »

---

## CHAPITRE II

DE 1789 A OCTOBRE 1795

---

Les Lemercier étaient juste assez nobles pour devenir des suspects. En 1792 nous trouvons la famille installée 41, rue Sainte-Anne ; elle prend ses précautions contre les visites domiciliaires : le 20 août, les commissaires de la section de la Butte des Moulins certifient que Népomucène « a prêté le serment individuel prescrit par la loi du 10 août ». Le même jour il se fait recevoir au nombre des Citoyens de la Section du Palais Royal. Ainsi en règle avec la loi, il peut travailler tranquillement<sup>1</sup>. Il fait représenter, le 20 avril 1792, un drame en cinq actes et en vers, que Querard intitule *Lovelace*, et que M<sup>me</sup> Lemercier appelle *Clarisse Harlowe* ; d'après elle, la pièce

1. Pour être complet, je signale les *Voyages de Scarmantade en cinq pays*, pièce composée en 1790, arrangée par Duval et Dumaniant, et représentée le 20 septembre 1808, sans l'aveu de l'auteur, à l'Odéon : « cet espèce de monstre littéraire, au-dessous de la médiocrité ordinaire, dans lequel on faisait en trois heures le tour de l'Europe, ... fut sifflé à outrance. Le public impatienté, dansa dans le parterre, etc. » POREL et MONVAL, *l'Odéon*, p. 236-237.

aurait obtenu « beaucoup de succès, principalement au quatrième acte, où la rentrée de Clarisse, après sa chute forcée, et les vers qu'elle prononce, furent trouvés sublimes. » D'après des critiques bien informés, ce *Lovelace* aurait été froidement accueilli : malgré le talent de Fleury, le succès serait resté douteux<sup>1</sup>.

Entre temps Lemercier assiste à des drames autrement passionnants au club des Jacobins, dont il ne manque pas une séance. Les habituées des tribunes remarquant sa jeunesse, son silence, la fixité de son regard rivé sur les orateurs, l'appellent *l'Idiot*<sup>2</sup>. Il sait à l'occasion sortir courageusement de son mutisme : quand il apprend que son ancien précepteur, l'abbé Barbeau, doit comparaître devant le tribunal révolutionnaire, il va supplier Fouquier-Tinville, qui promet de sauver l'abbé, et l'envoie à la guillotine : le désespoir, la fureur du jeune homme en apprenant le résultat de ses démarches, nous dit M<sup>me</sup> Lemercier, obligent ses parents, menacés eux-mêmes d'arrestation, à l'éloigner de Paris. Sous le prétexte de sa santé, du reste très délabrée, on l'envoie dans les Pyrénées prendre les eaux de Bagnères-de-Bigorre. Le 21 août, le commissaire de police de la Butte des Moulins certifie qu'on peut lui donner un passeport, qui lui est accordé le 22 août ; son père, avec une touchante « sensibilité », lui délivre le 25 août un autre certificat, priant les maires des villes où il sera obligé de séjourner, « de vouloir bien lui accorder aide et protection. Cette faveur

1. POREL et MONVAL, p. 91.

2. LEGOUVÉ, *Soixante ans de souvenirs*, I, 58-59.



tranquillisera un père et une mère qui sont accablés de l'état du seul enfant qui leur reste : leur reconnaissance sera éternelle. »

Népomucène est le 2 septembre à Châtellerault, le 12 septembre à « Agenhe » ; le 26 septembre il arrive à Bagnères. Voyant la foule s'ameuter autour de plusieurs prêtres qui fuyaient en Espagne, et les menacer de mort, il tient la populace en respect avec ses pistolets, se donne pour un commissaire du gouvernement chargé de conduire ces ecclésiastiques au chef-lieu, les fait monter dans une voiture, et les conduit dans un lieu sûr d'où ils passent en Espagne. Lemer cier risquait une nouvelle fois sa tête, et pour des inconnus : sauver des prêtres, c'était un joli geste pour un voltairien comme lui.

Le 13 octobre le maire de Bagnères lui signe un laissez-passer. Népomucène remonte vers Paris plus rapidement qu'il ne s'en était éloigné : le 21 il est à Tours : à table d'hôte ses voisins boivent à la mort des aristocrates ; il refuse de porter ce toast, et brise son verre en s'écriant : « Je ne bois à la mort de personne ! » Naturellement il est arrêté ; il échappe pourtant une fois de plus à la mort : comment ? Je ne sais. Par un retour de prudence, il se fait délivrer tous les papiers nécessaires. Le 3 mai 1793 le Directoire d'Indre-et-Loire certifie qu'il n'est pas compris sur la liste des émigrés du département ; le 18 mai les officiers municipaux de Tours lui délivrent un certificat de résidence, attestant qu'il a séjourné dans leur ville sans interruption depuis le 21 octobre 1792 ; le 22 mai il se fait remettre un passeport sur lequel je relève son signalement :

âgé de 22 ans taille de cinq pieds un pouce  
cheveux et sourcils *chatains* yeux *bleus* nez *aquilain*  
bouche *moyenne* menton *relevé* front *bas* visage *rond*.

J'aime mieux le portrait que Legouvé nous en trace, quarante ans après : « petit de taille, ... d'une figure charmante avec ses cheveux... soyeusement ondulés sur les tempes. Son front, partagé au milieu par la mèche napoléonienne, était tout couvert d'un léger réseau de petites veines frémissantes comme sur le cou des chevaux de race ; ses yeux, bleus, grands, humides, avaient un éclat d'escarboucle : son nez recourbé en bec d'aigle, retombait sur une bouche remarquablement petite, aux lèvres minces, mobiles, contractiles<sup>1</sup>. »

Lemercier rentre à Paris, et s'occupe tout de suite de faire régulariser sa situation ; d'abord il se fait réformer : le 21 septembre 93, Andravi, ancien professeur de l'école pratique de chirurgie de Paris, lui donne un certificat constatant « que le citoyen N. Lemercier, âgé d'environ vingt-deux ans, est affligé, depuis l'âge de trois ou quatre, d'une paralysie de la moitié droite de son corps, avec perte, pendant les accès, presque totale du mouvement volontaire... A cette maladie il s'est joint, depuis plusieurs années, une très grave encore, un *asthme spasmodique ou nerveux* qui le prend presque tout à coup, et qui se renouvelle fréquemment sans observer de périodes constants..., ce qui le met véritablement dans la classe des invalides. » Si invalide qu'il soit, il est versé dans la garde nationale : le 18 frimaire an II (2 décembre 1793)

1. *Soixante ans de souvenirs*, I, 45.

il reçoit de la Section Armée de Piques un billet de garde.

Il continue à tenir soigneusement au courant toutes ses pièces officielles ; le 2 floréal an II (21 avril 1794) il se fait délivrer par le secrétaire général du département de Paris un certificat constatant qu'il n'est pas sur la liste des émigrés, et, le 3 floréal, une autre pièce attestant qu'il réside depuis une année, sans interruption, rue Jean-Jacques-Rousseau, n° 27. Il est obligé, en effet, de mettre tous ses papiers en ordre avant de repartir en province, la loi du 26 germinal reléguant de Paris les ci-devant nobles. Installé à Etampes, il s'y ennuie vite, bien qu'il ne vive plus seul : le 27 prairial an II (15 juin 1794) il obtient de Fineau, chirurgien-major de l'hospice de l'Humanité, à Etampes, l'attestation qu'il l'a soigné plusieurs fois pendant ses accès d'asthme convulsif, qu'il l'a trouvé suffoquant, « que l'air et l'eau qui circulent dans notre commune ne conviennent pas à son état ». Un peu vexé, probablement, dans son amour-propre local, le Comité de Santé d'Etampes délibère « sur la question de savoir si l'air et l'eau qui circulent en cette commune sont ou non contraires à l'état du citoyen Lemercier et à la citoyenne fême Le Breton » ; le Conseil demande pour s'éclairer des certificats des médecins qui l'ont soigné avant qu'il quitte Paris. Enfin Népomucène obtient la permission d'aller s'établir à Maisons : le 29 prairial an II (17 juin 1794) les officiers municipaux d'Etampes, sur l'attestation d'un aubergiste et d'un tailleur, certifient qu'il a résidé depuis le 5 floréal (24 avril) jusqu'au 29 prairial, sans interruption. Le 5 fructidor an II (22 août 1794) les membres du Conseil général de la commune de Maisons

attestent qu'il a « résidé en cette commune depuis le 30 prairial dernier jusqu'à ce jour ». Le 7 fructidor, les officiers municipaux certifient même que le citoyen Lemercier « depuis qu'il s'est retiré en cette commune en exécution de la loi du 26 germinal concernant les ex-nobles, s'est conduit en citoyen tranquille et soumis aux lois ». Lemercier s'occupe activement de sa rentrée à Paris ; il se met en règle avec toutes les prescriptions de la loi : il se fait délivrer un nouveau signalement qui, naturellement, ne ressemble pas au précédent ; enfin il reçoit sa feuille de route sous forme d'une réquisition rédigée par Merlin de Douai ; le 9 brumaire an III (30 octobre 1794) le Comité de Salut public « arrête sur la proposition du Comité d'Instruction publique consignée dans sa lettre du 6 de ce mois que le citoyen Lemercier, âgé de vingt-trois ans et demi, attaqué de paralysie et d'un asthme convulsif, est requis de se rendre à Paris pour y exercer ses talents dans la poésie dramatique.

Les membres du Comité de Salut public

Merlin (d.-d.), Prieur, Guyton, Eschasserau, Charles Cochon, etc. ». Au verso on lit : « Vu au Comité civil de la section des Picques, le 28 brumaire de l'an 3<sup>e</sup> » (18 novembre 1794).

Lemercier, ainsi réquisitionné, ne paraît pas très pressé d'« exercer ses talents dans la poésie dramatique » ; il a pourtant une pièce toute prête, le *Lévite d'Ephraïm*, ce sujet terrible qui avait déjà tenté Jean-Jacques Rousseau<sup>1</sup>

1. Cf. mon édition critique de *la vie et les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau*, par Bernardin de Saint-Pierre, p. 161-162. — LABITTE, II, 184, 186.

mais il se contente d'en faire des lectures : le 4 nivôse an III (24 décembre 1794) la citoyenne Pourra lui rappelle qu'il a promis de venir lire chez elle son *Lévite*.

Lemercier semble à ce moment ne plus vouloir attirer l'attention sur lui ; il remplit simplement ses devoirs civiques sans bruit : le 12 nivôse an III (1<sup>er</sup> janvier 1795) il reçoit comme étrennes un billet de garde de vingt-quatre heures au poste de réserve de la ville ; il ne nous avait pas habitués jusqu'ici à tant de prudence. Que se passe-t-il donc dans sa vie ? Nous allons l'apprendre, en partie, d'un certificat de résidence délivré le sextidi 26 brumaire an II (16 novembre 1793) par les officiers municipaux de Clichy-la-Garenne à la citoyenne Marguerite-Ursule Pigory, épouse du citoyen Louis Lemercier, certificat attestant qu'elle a demeuré depuis le 8 juin dernier dans cette commune, avec son filleul Jean-Jacques Mariatte. Les parents de Népomucène ont quasi adopté ce filleul (que nous retrouverons sous l'Empire), pour combler le vide creusé dans leur vie par le départ de leur fils : il ne vit plus avec eux, et ce n'est pas seulement à cause de ses déplacements forcés. Notre poète s'est constitué une famille, vaille que vaille, ainsi qu'il appert du document suivant, daté du 23 ventôse an III (13 mars 1795) :

*Naissance de Nepomucène né le jour et heure d'hier, six heures du soir, lieu de Paris, fils naturel de Louis Le Mercier, Citoyen, et de Elisabeth François, ses père et mère, demeurant rue des fossés G<sup>n</sup> Lo<sup>is</sup> n<sup>o</sup> 19. Premier témoin anne-jacquet, f<sup>e</sup> du C<sup>n</sup> Mondé, profession f<sup>e</sup> de confiance. Second témoin Nicolas la guerre profession homme de confiance.*

Nous sommes loin des splendeurs de l'acte de naissance de Louis-Jean-Népomucène, le 21 avril 1771 !

Lemercier met cet enfant en nourrice, 15, rue du faubourg Poissonnière, chez le citoyen Joseph Jobin, un brave homme, si j'en juge par ses lettres naïves : il semble aimer comme son propre fils son petit pensionnaire, être souffreteux et malingre : le 15 frimaire an VII (5 décembre 1798) Jobin annonce à Lemercier que l'enfant est mort de la petite vérole : il avait succombé, d'après l'acte de décès, le 13 frimaire, à 10 heures du soir.

---

## CHAPITRE III

### SOUS LE DIRECTOIRE

---

Le Directoire est pour Lemercier, comme pour Paris, une période de dépression morale : chez le poète elle tourne au dévergondage littéraire. On dirait, à certains moments que Lemercier se pose non seulement en disciple mais encore en rival de Parny : on ne peut citer que les titres de ces pièces invraisemblables, qu'il songeait pourtant à publier dans l'édition de ses œuvres complètes : l'Anneau confié, Jupiter et Sémélé, le Paquet de verges, Principe naturel, Leçon de modération, le Délit flagrant, Appel au rendez-vous, etc. Un de ces morceaux est intitulé « folie lubrique » : le titre promet, et la pièce tient toutes les promesses du titre. Il y a là jusqu'à de véritables priapées, des bout-rimés « dont les mots, dit-il en note, étaient fort scandaleusement donnés dans une orgie de garçons ». Par une sorte de raffinement, les pièces les plus immorales sont précédées par un titre rassurant : ainsi, dans le « dialogue du moraliste et du débauché », le moraliste a une singulière façon de prêcher la morale : il emploie le style ordurier. De même pour la

chanson intitulée « les deux missions divines d'une cantatrice et d'un prélat » ; on la chantait sur l'air « Te bien aimer, o ma chère Zélie ». Peut-être l'a-t-il composée pour son ami Talleyrand.

A côté de ces pièces simplement grossières ou obscènes, Lemercier en a écrit qui supportent la lecture, et qui rappellent les contes les moins pimentés de La Fontaine ; ainsi « le scrupule d'une innocente ». D'autres enfin ne sont que malicieuses, et peuvent se citer : sur son air préféré « Te bien aimer, o ma chère Zélie », Lemercier compose des stances pour célébrer la joie que lui cause le départ de sa maîtresse :

*Mes adieux.*

On n'attend plus l'heure de sa présence ;  
On ne craint plus d'en perdre le moment :  
Repos du cœur, charme de son absence !...

Mais quoi, tu prends pour sincères paroles  
Ces vers moqueurs sur ton éloignement !  
De mon dépit ce sont vengeances folles,  
Je sens déjà que mon cœur les dément.

Où retrouver ton aimable folie ?  
Ah ! j'interroge amis vieux et nouveaux :  
Qui moins que toi peut craindre qu'on l'oublie ?  
Qui plus que nous connaît ce que tu vaux ? etc.

J'ai supprimé la fin où, par un calembour très facile à comprendre, Lemercier donne le nom de la femme qu'il avait aimée, poétesse et mère de poétesse. On peut citer *in extenso* une autre petite pièce, dédiée à une inconnue : ces vers sont faciles, sans prétention, mais non pas sans charme :



Formée en tout pour attacher,  
 Bonne, spirituelle et tendre,  
 Tu dois également prétendre  
 A séduire ainsi qu'à toucher.  
 L'amour ne peut te reprocher  
 Que quelques grains d'étourderie,  
 De caprice, joint à cela  
 Ce penchant de coquetterie  
 Qui fait trop valoir ce qu'on a.  
 Mais peut-être est-on moins chérie  
 Sans tous ces petits défauts là.

Ce sont là ses passe-temps ; c'est ainsi qu'il se distrait de ses œuvres sérieuses ; ses poésies légères, et même plus que légères, ne sont qu'un repos après ses grands travaux dramatiques. Il donne d'abord le *Tartuffe Révolutionnaire* qui, quoique postérieur à l'*Ami des lois* de Laya, et représenté après la Terreur, n'en est pas moins un acte de courage ; il « fait exactement fureur », au dire de M<sup>me</sup> Lemercier <sup>1</sup>.

L'auteur de ce nouveau *Tartuffe* a du reste fait, depuis longtemps, ses preuves d'esprit et de bravoure, aussi bien dans sa vie privée que comme auteur. Un jour, à l'Opéra, quelqu'un prend la place de Lemercier sorti pendant un entr'acte : à son retour une querelle s'engage avec l'intrus : les voisins s'entremettent, et certifient à l'usurpateur que cette place est bien à M. Lemercier : « Qu'est-ce que ça me fait, moi ? Je suis l'officier qui a rapporté les drapeaux d'Arcole. On me doit des égards. — Pourquoi donc ? répondit M. Lemercier. Un âne portait bien Jésus-Christ <sup>2</sup> ».

1. Cf. LABITTE, II, 185-186.

2. Notes biographiques de M<sup>me</sup> Lemercier.

Notre poète passe maintenant pour un des hommes les plus spirituels de Paris ; il a eu de jolies réussites au théâtre, mais il lui manque encore le grand succès qui classe un homme au premier rang ; de la notoriété il s'élève jusqu'à la gloire, le 27 avril 1797, avec sa tragédie d'*Agamemnon*<sup>1</sup>. Ce n'est pas en effet pour le poète un succès du moment, ni, dans le public, un enthousiasme fugitif<sup>2</sup>. Près de vingt ans après, l'auteur du *Voyage en Grèce*, Pouqueville, « s'incline devant son génie, car l'auteur d'*Agamemnon* en a beaucoup », et lui demande un exemplaire de sa tragédie, voulant la tenir de sa main, « la lire sur les lieux mêmes où l'action se passe ». A Paris le succès tourne à l'ovation, littéralement, car on accorde à cette tragédie « les honneurs d'un triomphe national » ; si nous en croyions M<sup>me</sup> Lemerrier, son mari aurait ignoré jusqu'au bout la surprise qu'on lui réservait. Son amie, la comtesse de Bellegarde, se rendant au Champ de Mars pour la cérémonie, aurait rencontré par hasard Lemerrier qui se promenait bonnement, sans se douter de rien, et l'aurait entraîné vers le lieu du triomphe : « M. Lemerrier entendit proclamer son nom et couronner son ouvrage. Une foule immense le répéta avec une profonde exaltation, et les applaudissements du peuple entier de Paris lui révélèrent qu'il était placé parmi ceux que ce peuple si généreux voulait honorer d'un immortel suffrage ».

1. Cf. LABITTE, II, 186-190 ; — *Décade Philosophique*, n° 33, 17 août 1797, p. 339 et suiv.

2. La pièce est reprise au théâtre Feydeau, le 12 juin 1798, avec Talma ; cf. POREL et MONVAL, *l'Odéon*, p. 307.

Si réellement Lemercier connut d'une façon aussi romanesque l'enivrement du triomphe, il allait du même coup compléter son expérience du cœur humain, et savourer l'amertume de la désillusion : on peut en croire l'anecdote beaucoup plus vraisemblable que sa femme raconte immédiatement après : « En sortant du Champ de Mars, M. Lemercier, profondément ému, pensa à aller voir le poète Lebrun... Lebrun-Pindare était regardé par M. Lemercier comme son maître. Le jeune écrivain l'admirait comme un modèle et l'aimait. En entrant chez le vieux poète, il le trouva fort sombre, mais toujours amical. Lebrun complimenta l'auteur d'*Agamemnon*. Une vieille servante qui rangeait en ce moment, fameuse dans cette maison par sa stupidité, s'écria : « Ah ! M. Lemercier, si vous êtes fâché d'avoir été ainsi ébruité par eux tous, faut pas en vouloir à mon maître à cause de çà ! Il a fait bien des pas et des démarches pour l'em pêcher. Encore hier il se disputait avec les citoyens commissaires. » — Lebrun troublé, et saisi par l'imbécile révélation de sa servante, faillit s'évanouir... » Lemercier, qui avait du cœur, ressentit certainement une blessure secrète en mesurant ainsi la jalousie mesquine de son « maître » ; il dut être consolé en lisant la bonne et chaleureuse lettre que son futur beau-frère, Henry Edon, lui écrivait, le 22 floréal an V (11 mai 1797), de Conegliano, près Trévisé : « Marque-moi... si tu as été content de ton *Agamemnon*, s'il a été bien joué, si le public t'a accordé les éloges que tu méritais. Je ne sais point le sort que ta pièce a eu, mais elle n'en sera pas moins bonne certainement pour les gens de goût. Il n'y aurait

personne dans la salle où on la représenterait que je ne manquerais pas d'y aller, tant elle m'a fait de plaisir. Dis-moi aussi si tu as achevé ta comédie. »

Cette nouvelle œuvre était déjà reçue au Théâtre Feydeau<sup>1</sup>. Le 5 floréal an V (24 avril 1797) l'administrateur Cochet lui écrit que « les Comédiens français du Théâtre Feydeau ont reçu à l'unanimité la pièce intitulée *la Prude* en cinq actes et en vers que vous vous êtes donné la peine de leur lire ». Fleury et M<sup>lle</sup> Contat « créent » cette comédie le 4 décembre<sup>2</sup>.

Animé par son succès Lemercier entasse œuvre sur œuvre ; Edon tâche de suivre de loin toute cette production, et se trouve toujours dépassé par la rapidité avec laquelle son ami compose et imprime : il croit Lemercier encore à l'ouvrage quand tout est déjà terminé ; se rappelant que Népomucène lui avait parlé d'un poème plutôt léger, *les quatre Métamorphoses*, il lui écrit de Milan, le 12 messidor an V (30 juin 1797) : « Travailles-tu à une nouvelle tragédie avant de finir ta comédie ? Entreprends-tu ce fameux poème ? Si tu voulais suivre mon conseil, je t'inviterais à finir ta comédie de *la Prude*, non pas pour te livrer ensuite trop à ce genre, mais pour montrer tout à coup au public que tu es capable de réussir des deux côtés ; après, attache-toi à Melpomène. »

Lemercier entre alors dans une période de fécondité qui pourrait mûrir et transformer son talent, car il a le sens et le respect du public : il sait que c'est là son vrai

1. Cf. LABITTE, II, 191-192.

2. POREL et MONVAL, *l'Odéon*, p. 305.

maître, et que les meilleures leçons du public sont encore ses sévérités ; dans la préface de la troisième édition de son *Agamemnon*<sup>1</sup> il s'incline devant les arrêts du spectateur qu'il déclare infallible même quand il lui a été peu indulgent : « Ce qu'il condamne est équitablement condamné. Ma propre expérience m'en a tellement convaincu que je n'osai jamais livrer à l'impression les essais dont sa sévérité m'avait révélé la faiblesse, même en leur accordant quelques applaudissements sur la scène. L'opinion du public est l'esprit de la nation entière. »

Quelle allait-être l'attitude du parterre devant sa nouvelle tragédie, *Ophis*, représentée le 2 nivôse an VII (22 décembre 1798)<sup>2</sup>? Je trouve dans les notes de M<sup>me</sup> Lemercier l'anecdote suivante, qui serait un très curieux document sur l'incroyable nervosité des spectateurs, si elle était très authentique : « Le jour de la première représentation d'*Ophis*, que Talma a joué d'une manière inoubliable, M. Lemercier était dans une loge des baignoires, seul avec M. de Saint-Just d'Aucourt, attendant avec impatience une scène importante du iv<sup>e</sup> acte, sur laquelle il comptait beaucoup. C'est la scène où le frère meurtrier croit voir ressusciter son frère... La scène attendue passe, et un silence profond de la salle et du parterre consterne l'auteur qui comptait sur un grand effet. M. Lemercier s'écrie : — Ah ! la scène est manquée ! — Non, non, s'écrie M. de Saint-Just, non ! — Et au même instant le parterre entier avec un cri d'admiration se lève

1. Chez Barba, an XII, 1804.

2. VAUTHIER, p. 13.

debout et couvre à vingt-six reprises les acteurs encore en scène d'un torrent d'applaudissements... Le parterre, d'abord terrifié, était demeuré muet de surprise. » M<sup>me</sup> Lemer cier, quand il s'agit de son mari, voit toujours les choses en beau ; MM. Porel et Monval signalent plutôt l'insuccès de cette tragédie, « dont la chute met le directeur Sageret aux expédients<sup>1</sup> ». Si le grand succès de foule est discutable, *Ophis* charme du moins les lettrés les plus sévères : M<sup>me</sup> Lemer cier tient de Lebrun lui-même ce jugement, qu'elle accepte naturellement comme un arrêt définitif : le quatrième acte d'*Ophis* est « égal en beauté aux ouvrages de l'antiquité<sup>2</sup> ».

Presque immédiatement après, Lemer cier propose à l'Opéra une tragédie lyrique en trois actes, *Penthée* : le 23 germinal an VII (12 avril 1799) le secrétaire du « Théâtre de la République et des Arts », Thibault, lui écrit au nom des administrateurs que, conformément à la règle nouvelle, sa pièce, avant d'être examinée par eux, doit être soumise au jury ; le 7 fructidor (25 août) Lemer cier lit sa pièce devant le jury du théâtre : le 8, elle est admise.

Lemer cier traverse l'époque la plus brillante de sa carrière dramatique. Tout lui sourit. Il est comme soulevé par le succès. Autour de lui ses amis montent et grandissent. Henry Edon lui envoie d'Italie des lettres fort intéressantes sur Bonaparte et son entourage, sur Marmont, 2<sup>e</sup> aide de camp, qui aime beaucoup le poète. Edon ne marchand pas ses éloges au général en chef,

1. *L'Odéon*, p. 308.

2. Cf. LABITTE, II, 192-193.

éloges qui ne doivent pas déplaire à Lemer cier, alors grand ami de Bonaparte : après les préliminaires de Leoben, Edon écrit, de Clagenfurt-en-Carinthie, le 4 floréal an V (23 avril 1797) : « C'est la paix qui finit la réputation de Buonaparte. Il est actuellement celui sur qui se tournent tous les regards... St on nom esprononcé dans toutes les parties de l'Italie et de l'Allemagne, et tous le vénèrent comme un génie extraordinaire... Toutes les actions dont j'ai été témoin me font regarder ce général comme un des plus grands hommes de ce siècle. » Nouvelle lettre le 12 messidor (30 juin) : « Mad<sup>e</sup> Buonaparte est toujours au chateau de Montebello à trois lieues de Milan. M. de Clark, M. de Gallo et le général en chef y sont toujours ; aussi est-on convenu d'appeler cet endroit *la Cour*. » Un Jacobin plus convaincu que Lemer cier pourrait commencer à s'inquiéter, mais Lemer cier est-il un Jacobin ? Il se contente d'être républicain et d'aimer l'ordre ; aussi dut-il lire sans déplaisir la lettre que Edon lui envoyait de Milan le 7 thermidor (25 juillet) : « N'es-tu pas d'avis que le Général a bien fait de faire l'adresse à son armée par laquelle il assure que les soldats sont prêts à repasser les montagnes pour aller punir les contre-révolutionnaires qui veulent détruire notre nouvelle constitution. L'esprit du soldat et surtout des officiers est furieusement monté contre les royalistes. » Lemer cier pourra donc voir, sans la moindre inquiétude pour la liberté, revenir en France son excellent ami le général Bonaparte.

---

## CHAPITRE IV

### SOUS LE CONSULAT

---

Il y eut entre ces deux hommes, si bien faits pour ne pas se comprendre, une période de calme, de confiance, qui dura peu du reste, et dont on voudrait bien que Lemer cier nous eût laissé l'histoire ; mais il n'a jamais voulu faire ses mémoires, disant que les écrire était pur orgueil, et mauvais calcul en somme, puisque, généralement, dans ces autobiographies on se rapetisse au lieu de se grandir, et que les mémorialistes nous trompent plutôt qu'ils ne nous renseignent ; il prenait comme preuve à l'appui ce qu'ils content de Napoléon : « Plusieurs d'entre eux n'attribuent la vigueur intellectuelle de Bonaparte qu'à des signes physiques et superficiels, nous le figurent avec des yeux noirs, des cheveux noirs, lui qui avait les yeux d'un bleu pâle, la barbe rare et rasée comme celle de César..., et la chevelure lisse avec des cheveux d'un blond châtain ; de plus, selon que les chroniqueurs actuels sont plus ou moins bien élevés, ils lui prêtent dans leurs mémoires un langage philosophiquement emphatique, ou trivialement dialogué en jargon



libéral et militaire, qu'il n'eut jamais, dans son naturel mesuré, sagace, attentif et judicieux. Je l'ai trop familièrement étudié de près pour n'être pas choqué des portraits qu'on en fait, et ne pas démentir les discours qui le travestissent ridiculement<sup>1</sup>. »

On voit que, même après la brouille, Lemer cier a essayé d'être juste envers son ancien ami. Avant la rupture, il était très aimable, sans se montrer courtois. Recevant du premier Consul les éloges les plus flatteurs après la représentation d'*Agamemnon*, Lemer cier lui répondait, en style de l'époque : « Je suis heureux d'avoir réconcilié Agamemnon avec Achille. » Le poète est du dernier bien avec l'entourage de Bonaparte, avec Bourienne notamment.

Une fois même, le 4 nivôse an IX (25 décembre 1800), Lemer cier donne au premier Consul une preuve de réelle amitié, qui touche le général d'autant plus vivement que l'explosion de la machine infernale venait de lui révéler combien il avait peu de véritables amis : « Le lendemain, raconte M<sup>me</sup> Lemer cier, il ouvrit tous les salons des Tuileries, s'attendant avec justice à voir une foule empressée arriver chez lui, pour se féliciter, avec sa famille, d'avoir conservé un homme alors nécessaire à la patrie, et si réellement grand... Il ne vint personne ! personne le lendemain du 3 nivôse ! M. Lemer cier arriva seul, attendri. — Hé bien ! vous voyez, Mercier, dit le Consul, ils me croient déjà mort ! Ah bah ! ils n'ont encore tiré leur poudre qu'aux moineaux. Je les travaillerai ferme. — Il s'étendit ensuite sur la mauvaise foi des journaux,

1. Dans les notes biographiques de M<sup>me</sup> Lemer cier.

sur l'ingratitude des hommes en général. — Je n'ai fait que du bien, répétait-il sans cesse. Qu'est-ce qu'ils veulent ? Des Jacobins, des Chouans, des Prussiens ! Je ferai mettre dans le journal qu'il y avait foule, et ils y viendront ! Vous verrez ça, vous ! Ah ! vous avez pitié de tout ça, vous. Allons donc ! Il faut museler la haine : l'imbécillité fera des transports. — M. Lemer cier, indigné lui-même de cette solitude, et partageant la douleur que M<sup>me</sup> Bonaparte en éprouvait et manifestait par ses larmes, laissa dire le Consul en silence, mais sa figure douce et pleine d'expression parlait apparemment pour lui, car Bonaparte, s'approchant de lui, lui tendit la main, prit celle que lui offrait respectueusement mon mari, la serra et lui dit : — Bonsoir, Mercier, bonsoir ; vous avez un visage d'ami ; votre visite m'a fait du bien. Allons, Joséphine, ne pleure donc pas comme ça. Ils m'ont manqué : est-ce que ça te fâche ? — Puis la prenant par le bras, il rentra chez lui. »

Tous les théâtres, officiels ou non, sont alors tous grands ouverts à l'ami du Consul. Le 1<sup>er</sup> germinal an VIII (22 mars 1800), Népomucène fait représenter son *Pinto ou la journée d'une conspiration*. C'est un vrai succès<sup>1</sup>. Dix mois après la vogue n'en est pas épuisée : le commissaire du Théâtre Français, Mahérault, écrit à l'auteur, le 4 pluviôse an IX (24 janvier 1801) : « je me suis empressé de présenter votre vœu pour la reprise de l'un des ouvrages

1. Cf. LABITTE, II, 196. — On trouvera là-dessus dans la seconde partie deux lettres curieuses de son principal interprète, Bocage : elles montrent également combien Lemer cier savait se faire aimer de tous, même de ses interprètes.

que vous indiquez. Le comité a décidé qu'on s'occuperait de remettre *Pinto* sur le champ. Je ne doute point que sa reparution (*sic*) au théâtre ne soit pour vous un nouveau succès. » Avec *Agamemnon*, *Pinto* est resté la meilleure œuvre de Lemercier, celle qui frappe les esprits et fait véritablement époque au théâtre. Vingt-quatre ans après, le *Globe* disait : « que demain l'Odéon s'ouvre à de vraies imitations de Shakespeare et de Schiller ; qu'il joue des pièces nationales telles que *Pinto*, et c'en sera fait de tous les *Louis XI*, de tous les *Comte Julien* du monde »<sup>1</sup>.

Les contemporains immédiats avaient été également étonnés par cette pièce originale qui, une fois de plus, mettait son auteur en vedette : le 23 nivôse an IX (13 janvier 1801), Lemercier recevait du citoyen Bouet, administrateur et conservateur du Théâtre de la République et des Arts, une lettre peut-être unique dans l'histoire des rapports entre directeurs et auteurs : « Citoyen, j'ai beaucoup entendu parler d'un de vos poèmes intitulé : *Pallante ou les fêtes de Bacchus* ; permettez-moi de vous inviter à le produire au grand jour. Si la musique n'en est point faite, je tâcherai de trouver un grand compositeur digne de chanter vos vers et vos pensées sublimes. Le théâtre des Arts sera fier de compter sur son répertoire un opéra d'un aussi grand poète que vous. »

Il est vrai aussi que, même au théâtre,

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux ;

1. Cité par M. Des Granges, *la Presse littéraire sous la Restauration*, p. 339.

Lemercier en profite indirectement. Mais ladite amitié touche à son terme<sup>1</sup>. Au fur et à mesure que Napoléon perce sous Bonaparte, Lemercier observe une réserve de plus en plus froide. Il laisse les autres se mettre au diapason du nouveau régime. Le jour de la fête religieuse célébrant le Concordat à Notre-Dame, il y a réception brillante aux Tuileries. Lemercier va saluer M<sup>me</sup> Bonaparte, suivant sa coutume, en simple frac noir ; Duroc, installé dans le premier salon pour vérifier si les invités sont à la nouvelle ordonnance, Duroc est choqué de cette négligence, et interpelle brusquement le poète : « Vous êtes bien simple, Monsieur. — Oui, général, car c'est moi qui paye mes habits. » Cela n'empêche pas du reste le premier Consul, qui, lui, est en « habit habillé », de causer avec son ami, et même, dit M<sup>me</sup> Lemercier, de plaisanter « les dames sur leur goût pour les habits de cour et à la française ; ...il dit : ce vêtement-là ne prendra pas : j'ai trop froid aux jambes. — Il se retira pour travailler ; et, lorsqu'après une absence assez longue il reparut, le consul était comme à son ordinaire, en uniforme et en bottes ».

De son côté M<sup>me</sup> Bonaparte, qui est une bonne femme, témoigne toujours la même amitié au fidèle du 4 nivôse an IX ; elle non plus ne l'abandonne pas dans un moment critique de sa vie d'auteur : la tragédie d'*Isule et Orovèse* avait été reçue depuis trois ans au Théâtre Français, mais on ne se pressait guère de la jouer ; le commissaire du Théâtre, Mahéault, écrivait à Lemercier le

1. Cf. LABITTE, II, 200.

4 pluviôse an IX (24 janvier 1801) : « Citoyen, je suis on ne peut plus flatté de la confiance que vous avez bien voulu m'accorder en me chargeant de rappeler au Comité la réception de votre *Isule* : elle a été de nouveau l'objet d'une délibération dont les citoyens Talma et Dazincourt sont chargés par leurs camarades de vous faire connaître le résultat. » Je ne sais ce que Dazincourt et Talma étaient chargés de lui communiquer. Je suppose que c'étaient les inquiétudes du comité, inquiétudes très justifiées par l'éclatant insuccès d'*Isule et Orovèse* le 5 janvier 1803 : après la chute, la femme du premier Consul accepte bravement la dédicace de la pièce, et fait écrire à l'auteur par M<sup>me</sup> de Rémusat l'aimable billet que voici : « J'ai remis à Madame Bonaparte, monsieur, votre lettre et votre ouvrage : elle m'a chargée de vous témoigner combien elle était touchée des marques d'attachement que contenait la première ; les occupations de son ministère (car vraiment sa bonté s'est créée une charge dans l'Etat) lui ont ôté les moyens de lire le second jusqu'à présent ; elle assure qu'elle vous verra bientôt à Saint-Cloud, et me charge de vous dire qu'elle y reçoit les mercredis et vendredis soir. »

Le 12 brumaire an XII (4 novembre 1803) nouvelle tragédie, en trois actes, un *Philippe-Auguste*, inconnu de Quérard lui-même. Comme compensation à cet insuccès, on reprend *Agamemnon*<sup>1</sup>.

Les jours difficiles vont bientôt commencer. Lemer cier

1. Cf. *Journal des Débats*, n° du 25 brumaire an XII (17 novembre 1803). Cf. *Souvenirs* du baron de FRÉNILLY, p. 205-206.

est décidément trop mauvais courtisan. Il ne sait même pas s'écarter à temps de ceux qui n'ont plus la faveur du maître : en mars 1803, il offre *les Ages français*, poème en quinze chants, au général Moreau.

Plus le Consulat se développe, et plus Lemercier s'aperçoit que la liberté diminue. Le 20 floréal an X (10 mai 1802) il avait publié dans la *Décade Littéraire* une sorte d'ode où il prédisait que,

Aux héros fondateurs Napoléon pareil

affermirait la liberté ; en 1805 il ajoute à sa pièce cette note manuscrite :

Le grand Consul devint beau Sire ;  
Depuis qu'au trône il est grimpé,  
Mon vain horoscope trompé  
M'apprit qu'il ne faut rien prédire !

Malgré sa vieille affection pour le général Bonaparte, Lemercier avait bien été obligé d'ouvrir les yeux à l'évidence ; en mars 1804, après la mort du duc d'Enghien, le premier Consul n'avait pas craint de lui faire ce que M<sup>lle</sup> Lemercier appelle justement une indigne proposition : « *Mon père a aimé cet homme : cet homme a aimé mon père ;* mais il ne fallait pas, pour prix d'une affection fondée sur l'espoir que le génie de Bonaparte avait donné à un cœur droit et ferme, lui proposer de justifier par un écrit *bien fait* (ce sont les mots de l'homme) la mort du duc d'Enghein ! (*sic*). Mon père aimait tant le premier Consul qu'il lui excusa cette indigne proposition. »

---

## CHAPITRE V

### SOUS L'EMPIRE

---

La rupture éclate juste le jour où Bonaparte devient empereur. On trouve au Mss. CCXLIII, recopiés de la main de Lemerrier, tous les documents de l'affaire, et d'abord son brevet de la Légion d'honneur, ainsi rédigé :

Paris, ce 27 frimaire, an XII (19 décembre 1803).

Le grand chancelier de la Légion d'honneur au citoyen Lemerrier,  
homme de lettres.

Le grand conseil de la Légion d'honneur vient de vous nommer membre de cette légion : je m'empresse et je me félicite vivement, Citoyen, de vous annoncer ce témoignage de l'estime du grand conseil et de la reconnaissance nationale.

J'ai l'honneur de vous saluer.

R. G. E. Z. LACÉPÈDE.

P. S. — Vous serez prévenu du jour où vous devrez prêter le serment prescrit par la loi.

D'après une note marginale de Lemerrier, « ce serment, dicté sous la République, durant le Consulat, engageait les légionnaires à *dénoncer et attaquer mortellement* tout homme qui tendrait à établir ou à usurper une autorité

héréditaire en France ». Le jour même de la réception du brevet il remercie les membres du grand conseil en ajoutant « qu'il était flatteur d'être incorporé dans une légion où se trouvaient nommés de braves soldats français ».

Le 14 floréal an XII (4 mai 1804), Lemer cier renvoie son brevet à Lacépède, et, pour bien mettre hors de cause le grand chancelier, il termine ainsi sa lettre : « j'ai l'honneur de vous saluer, et me félicite de rendre de nouveaux hommages à un savant illustre. » Par le même courrier il envoie la lettre suivante à celui qui n'est plus que pour peu de jours le premier Consul<sup>1</sup> :

Bonaparte,

Car le nom que vous vous êtes fait est plus mémorable que les titres qu'on vous fait : vous m'avez permis d'approcher assez de votre personne pour qu'une sincère affection pour vous se mêlât souvent à mon admiration pour vos qualités ; je suis donc profondément affligé de ce qu'ayant pu vous placer dans l'histoire au rang des fondateurs, vous préféreriez être imitateur.

Mes sentiments particuliers, plus que votre autorité, me font, à dater de ce jour, une obligation de me taire. Les vertus de la France parleront pour sa liberté de siècle en siècle.

Je fais passer à M. de Lacépède mon brevet de la Légion d'Honneur, ne pouvant m'engager par serment qu'à me soumettre aux loix, quelles qu'elles soient, qu'adoptera mon païs. Mon dévouement pour lui ne cessera qu'avec ma vie.

Ce 14 floréal an XII.

N.-L. LEMERCIER.

Par une malicieuse coïncidence, ajoute Lemer cier, « cette lettre fut remise au Premier Consul dans la matinée

1. Cette lettre a déjà été publiée par C. Labitte et par M. Vauthier avec deux légères inexactitudes, p. 26-27.



du jour que le Sénat conservateur lui présenta le sénatus-consulte qui le créait Empereur : *Inde iræ !* »

Napoléon en effet entra en fureur : la nouvelle impératrice le raconta à M<sup>me</sup> Sophie Gay : « Ducis et Lemer cier, continua Joséphine, viennent de renvoyer à l'empereur la croix de la légion d'honneur : il regarde ce renvoi comme une grande insulte ; mais ce qui explique sa colère, c'est l'adieu de M. Lemer cier qui lui a dit à sa dernière visite : — Ah ! vous vous amusez à refaire le lit des Bourbons ? Eh bien, je vous prédis que vous n'y coucherez pas dix ans. <sup>1</sup> » C'était déjà assez cavalier ; Népomucène est-il allé plus loin ? Faut-il croire à la parfaite authenticité de l'anecdote suivante, que nous raconte M<sup>me</sup> Lemer cier ? Le jour même de la proclamation de l'Empire, Lemer cier serait allé, malgré sa lettre de démission, au spectacle de la cour, « à l'entrée de l'orchestre, en face de la loge impériale. [Il] se tint debout appuyé contre l'appui des loges du rez-de-chaussée... En entrant dans sa loge, l'empereur... laissa par hasard tomber les yeux de son côté. Alors son regard rencontrant celui de l'auteur de la lettre exprima une telle surprise et un tel ressentiment que M. Lemer cier, qui le fixait attentivement, m'a dit que ses yeux irrités lui semblèrent presque à deux reprises sortir étincelants de leur orbite ; mais sa pose en apparence calme ne fut point changée, ... non plus que l'attitude ferme et modeste [de celui] qui était venu pour l'examiner. » J'ai peine à croire à cette petite scène si bien arrangée ; d'abord, du côté Lemer cier, ce n'aurait

1. M<sup>me</sup> Sophie GAY, *Salons célèbres* (M. Lévy, 1864), p. 223-224.

plus été qu'une bravade de goût douteux après un véritable acte de courage et de dignité. Du côté Napoléon, il est assez probable que le nouvel Empereur ne se serait pas laissé ainsi braver. Le renvoi du ruban rouge suffit amplement à expliquer l'inimitié de Napoléon, et ses conséquences très fâcheuses pour le développement du talent dramatique de Lemer cier.

Le poète, qui est dans toute la force de l'âge et de l'esprit, a beau entasser pièce sur pièce, une mauvaise volonté toute-puissante rend ses efforts inutiles. Il ne réussit qu'à faire jouer son *Plaute ou la comédie latine*, dont la lecture, en mai 1807, enthousiasmait Joanny : le 20 janvier 1808 a lieu la première. David conseille à Napoléon d'aller voir la pièce : l'Empereur assiste à la septième représentation. On s'empresse d'annoncer cet honneur à Lemer cier qui répond froidement : « alors c'est la dernière fois qu'on la joue ». Et en effet la pièce est immédiatement suspendue<sup>1</sup>.

Comme M<sup>me</sup> de Staël, comme Chateaubriand, Lemer cier n'est pas l'ami de César, et sait ce que cela veut dire. L'inimitié du maître devient, chez les sous-ordres, une insolence servile. Plus d'une fois Lemer cier doit esquiver le coup de pied de l'âne. Un jour, dit M<sup>me</sup> Lemer cier, il rencontre un ancien terroriste qui, jadis, avait porté des têtes coupées au bout de sa pique, puis était entré dans la police secrète de l'Empire ; et le mouchard, faisant du zèle : « Ah ! vous voilà, Monsieur ! Vous portez la tête bien haut ! — Cela se peut, Monsieur, mais je ne porte

1. LABITTE, II, 208.

que la mienne. » Sous une forme plus discrète et plus fine, c'est dans la haute société du temps, le même reproche adressé à l'incorruptible ami de la liberté ; des caractères comme celui de Lemercier sont gênants pour les gens qui s'accommodent volontiers avec la force victorieuse : leur seule présence est comme un reproche muet ; ils sont au moins ennuyeux pour ceux qui préfèrent à tout la vie facile ; en 1809, l'intransigent poète rime, pour son plaisir personnel, cette « réponse à un reproche amical de la belle dame Tallien, devenue princesse de Chimay :

Thermidorine osa me dire :  
 « Paris blâme plus qu'il n'admire  
 Votre inflexible opinion  
 Qui, frondant le chef de l'Empire,  
 Vous coûte un double million  
 Dont vous dépouille ce haut Sire.  
 Excès de constance est délire. »  
 Ma réponse la fit sourire :  
 . . . . .  
 Pour vous garder, beauté divine,  
 Qui, par amour, ne s'endetra ?  
 Le monde à peine accusera  
 Tel riche Seigneur que ruine  
 Une fille de l'Opéra  
 Qui l'enjôle et le trompera.  
 Ma folie, on l'excusera :  
 La Liberté, c'est ma coquine.

C'est justement la liberté qui lui manque, et l'air libre. Comme le dira plus tard l'auteur de la Préface de Cromwell, « peut-on exiger de l'oiseau qu'il vole sous le récipient pneumatique ? » Les pièces de Lemercier ne peuvent plus avoir de lendemain. Napoléon l'empêche de pro-

fiter de ses succès au théâtre, même et surtout de ses insuccès, la meilleure école du poète, d'après V. Hugo qui s'y connaissait : ce qu'il dira dans la préface du *Roi s'amuse* à propos du tort qu'on lui fait une fois ou deux en passant est bien plus vrai encore de Lemercier qui se voit à chaque instant victime de ce déni de justice : telle pièce, « grâce à une violence ministérielle, n'aura eu qu'une représentation. Assurément le tort fait à l'auteur est grand. Qui lui rendra intacte et au point où elle en était, cette troisième expérience si importante pour lui ? Qui lui dira de quoi eût été suivie cette première représentation ? Qui lui rendra le public du lendemain, ce public ordinairement impartial, ce public sans amis et sans ennemis, ce public qui enseigne le poète...<sup>1</sup> » C'est là, essentiellement, en quoi Lemercier est victime de la haine de Napoléon ; à l'âge où il est encore perfectible, il ne peut corriger son talent original, mais bizarre, par la pratique du théâtre. Plus tard, après 1815, il pourra produire, publier, faire jouer ses pièces, mais toujours avec une sorte d'arriéré. Il est comme un émigré de la littérature, car, de 1797, date de son *Agamemnon*, à 1815, il n'a, lui aussi, rien oublié ni rien appris. Et il s'en rend tristement compte, très vite ; en 1812, il rime cet apologue, qui n'a rien de gai au fond :

Un envieux hibou dit, entre autres nouvelles,  
 Que du Pinde en nos jours les vieux aigles sont las,  
                     Que les aiglons ne volent pas ;  
 Mais il ne nous dit point qu'on coupe au nid leurs ailes,  
 Pour que les seuls oisons soient aigles ici-bas.

1. Théâtre, II, 348.

Plus tard, quand il peut enfin parler tout haut, il dit dans son « avis à mes contemporains » à propos de ses rapports avec Napoléon : « son inquiète et étouffante censure m'entrava de toutes les manières. » L'homme peut enfin respirer librement, mais son talent reste étouffé, ou dévié.

Lui, qui était avant tout écrivain dramatique, il est obligé, faute de mieux, de se rejeter vers la poésie épique pour laquelle il n'est pas doué, ou même vers les poésies « fugitives » qui ne sont que la menue monnaie de son esprit. Jusque dans ce domaine restreint sa verve n'est ni libre ni spontanée : on sent peser sur son inspiration l'arrière-pensée de la tyrannie qui le guette. Cette idée fixe ne le quitte pas, jusque dans ses traductions. Veut-il rendre ce vers de la Satire III de Perse,

*Virtutem videant, intabescantque relictæ,*

l'ombre de Napoléon se projette sur sa page, et il écrit, songeant à la tyrannie, au tyran :

O Dieux vengeurs, suprême espoir  
De la vertu persécutée,  
Qu'ils soient condamnés à la voir  
Et meurent de l'avoir quittée !

Sa maison même n'est plus un asile sûr pour sa pensée. Le 19 octobre 1812, il compose une pièce intime, touchante, « mon retour au logis » ; en regardant dormir sa femme et sa fille, il songe à ceux qui veillent :

Les uns, obscurs brigands, les autres, plus célèbres,  
Rêvant comme eux la guerre et ses exploits funèbres,

Servent des Alarics, vrais Goths ressuscités,  
 Dont la gloire en bûchers transforme les cités,  
 Et les nuits, s'enflammant sous leurs torches hardies,  
 Illuminent leur veille au feu des incendies.

On le voit, Lemer cier ne porte pas les conquérants dans son cœur, mais il sait personnellement de quel poids ils pèsent sur les citoyens, même en temps de paix : entre 1804 et 1814 il ne faisait pas bon être rangé parmi les ennemis du pouvoir. Que faire ? *Attendre*, comme il disait superbement à Napoléon en 1812 : « Eh bien ! Lemer cier, quand nous ferez-vous une belle tragédie ? — J'attends, Sire. <sup>1</sup> » *Attendre* et se ménager, c'était là le conseil qu'il donnait à Talma en 1807 :

Pour nous charmer longtemps, il te faut longtemps vivre.  
 Les trames de nos jours sont nos premiers tissus,  
 Et toute gloire, enfin, se brode là-dessus.

Cette épître fut publiée. J'aime mieux citer une autre pièce restée inédite, une chanson en treize couplets, sur un « air poissard », et en style analogue ; elle fut chantée chez Talma, pour sa fête, le 15 janvier 1809 :

## I

L'aut' jour de fêt' que par miracle  
 S' distribuait l' vin et l' saucisson,  
 N'étant pas trop su' not' boisson,  
 Au gratis du grand spectacle  
 J'allâm' claquer certain luron  
 Qui s' chang' com' in caméléon.

1. LEGOUVÉ, *Soixante ans de souvenirs*, I, 81.

## IV

On zentendrait le vol d'un' mouche  
 Drès qu'i commence à débiter :  
 Tant que l' peuple est à l'écouter  
 Gnia pas un enrhumé qui s' mouche ;  
 Pis après les mots qu'i z'a dits,  
 J' l'y hurlons des bravos gratis.

## VIII

Oh ! quell' peur fait sa mine seule  
 Quand d'Oreste i' prend le mainquien !  
 C' matin là cause un' trans' de chien  
 Sans trop donner d' grands coups de gueule.

## IX

Mais si j' l'ons dans la targédie  
 Vu si terrible en Maurico  
 J' l'ons vu dans l' Plaute et dans l' Pinto  
 Trancher du fin d' la Comédie ;  
 C' qui prouv' ben que sous chaq' manteau  
 I' chang' d'esprit com' de museau.

## XIII

Au dir' des savants qui barbouillent  
 D' leu grand l'kain il a l' darmatic ;  
 Pour not' pays, c'est un guerrik  
 A c' que les Anglais nous berdouillent :  
 Mais moi j' n'aim' pas les sing' d'autrui,  
 Et e' que j' trouv' beau, c'est qu' i' z'est lui.

Comme document sur Talma, la pièce est intéressante ;  
 comme divertissement entre amis elle est très réussie ;  
 mais un poète de talent a d'autres choses à faire, et Lemer-  
 cier devait ronger son frein en songeant au temps perdu ;

était-ce par réelle vocation qu'il composait des romances très nombreuses et du plus pur style troubadour, comme *Algard et Ogérie* ? N'était-ce pas encore faute de mieux qu'il écrivait son poème de *l'Atlantiade*, dont la seule chose intéressante est peut-être que le roi de l'Atlantide s'appelant *Hyperandre* est l'ancêtre du surhomme<sup>1</sup> ? Les amis à qui il faisait hommage de cette œuvre indigeste lui offraient en échange les éloges les plus dithyrambiques ; Grétry ne craignait pas de lui écrire : « je suis bien curieux de voir ce que diront les journalistes, qui lisent si mal, de ce grand ouvrage ; mais cela m'est égal, et je puis vous assurer, en musicien pas plus bête qu'un autre homme, que, seulement votre Agamemnon et votre poème *l'Atlantiade* vous dévouent à l'immortalité ! » L'aimable Grétry, enflammé par l'amitié, dépasse un peu la note juste. Je crois que Ducis était mieux dans le ton : après avoir lu son exemplaire, il l'avait caché au fond de sa bibliothèque, dissimulé par d'autres livres : « Mon ami, disait-il avec une sorte d'attendrissement à Vincent Campenon, je l'ai mis là, derrière tous ces volumes, bien au fond, et *jamais personne ne le verra*, je vous le promets<sup>2</sup>. »

Ducis était un ami sûr ; mais tout le monde n'avait pas sa discrétion pour cette erreur. Peu à peu, devant l'opinion publique, Népomucène passait pour être au moins bizarre ; une légende commençait autour de lui, peu charitable. On le vit bien le jour de sa leçon d'ouverture à l'Athé-

1. LABITTE, II, 218 ; VAUTHIER, p. 142-153 ; JULLIEN, I, 283.

2. *Géraud, un homme de lettres sous l'Empire et la Restauration*, p. p. Maurice Albert, p. 217.



née. Enrageant de se voir couper tous les chemins vers la gloire, vers la notoriété même, de se voir exclu de toute réputation par une sorte de blocus, le malheureux poète tente une dernière sortie vers le public : ne pouvant plus rien donner au théâtre, il veut faire au moins un cours de littérature. Mal disposé par la chute de *Christophe-Colomb*<sup>1</sup> le public, à l'avance, est hostile : pendant que le conférencier traverse la salle, très remplie du reste, pour parvenir jusqu'à la chaire, il a le désagrément d'entendre des réflexions comme celles-ci : « Ah ! vous allez entendre un fier extravagant, qui va mettre à l'envers toutes règles, tous principes... — Vous savez, c'est un fou !... etc. » Peu à peu son incontestable talent en impose à l'auditoire : à la fin, dit M<sup>me</sup> Lemercier, ne pouvant le siffler, on l'applaudit avec une sorte de consternation. Merveilleux lecteur, comme du reste presque tous les auteurs dramatiques, il obtient de véritables triomphes, que de très bons acteurs lui envieraient. Un jour, déclamant le songe d'Athalie et les vers qui suivent :

J'ai vu ce même enfant dont je suis menacée  
 Tel qu'un songe effrayant l'a peint à ma pensée,  
 Je l'ai vu, .....

« il avait, nous dit sa femme, tellement établi l'illusion par sa manière de dire qu'au moment où il prononça ce mot : *je l'ai vu !* en indiquant par hasard du geste et de l'œil un coin obscur de la salle, le public, comme fasciné, se tourna tout entier du côté que son regard avait involontairement désigné. » Mais qu'était-ce que de pareils

1. LABITTE, II, 209 et suiv. — POREL et MONVAL, p. 241.

succès pour l'homme qui rêvait de semblables triomphes pour ses propres vers ? N'est-ce pas une espèce de déchéance pour un auteur que de réussir comme un comédien ? Qu'est-ce que l'auditoire d'un cours public pour l'homme qui a connu les enivremens du théâtre ? Après l'ovation gigantesque du Champ-de-Mars, qu'était-ce que les applaudissemens grêles de l'Athénée ? Et c'était à l'animadversion de l'Empereur qu'il devait cette espèce d'enlèvement<sup>1</sup> !

Napoléon est-il allé plus loin dans sa haine ? Après avoir en quelque sorte emprisonné Lemer cier dans sa vie privée, a-t-il poussé la vengeance jusqu'à ruiner son ancien ami ? Sa famille l'a prétendu ; lui-même l'aurait dit une fois au duc de Rovigo, qui le menaçait à propos de sa pièce de *Camille* défendue par le pouvoir : au ministre de la police qui lui crie « Monsieur, vous devez céder : l'Empereur est votre maître comme le mien », Lemer cier aurait répondu : « Non pas, général, car il vous *paye*, et il me vole<sup>2</sup>. » Dans les notes biographiques réunies par sa fille et par sa veuve on trouve les détails les plus circonstanciés et les plus attendrissans : Napoléon aurait fait mourir de misère et de chagrin le père du poète, après lui avoir arraché un compromis désastreux, après

1. A l'actif de Napoléon, remarquons qu'il a permis au *Moniteur* de publier dans son n° du 28 octobre 1807, p. 1165, un fragment d'un chant sur la Lumière, sur l'œil humain : il y a en tout 114 vers, près d'une colonne et demie. On connaît pourtant le silence systématique du journal officiel sur les écrivains qui ne plaisaient pas en haut lieu.

2. Notes biographiques de M<sup>me</sup> Lemer cier.

avoir profité de la faiblesse d'esprit d'une mère « presque insensée ». La critique a fini par accepter cette histoire, qui est une pure légende<sup>1</sup>, accréditée et présentée par Népomucène d'une façon ultra touchante : un jour, vers 1812, il rencontre l'historien Anquetil ; tous deux causent des malheurs du temps, de la misère du poète ruiné par la vengeance impériale ; Anquetil demande à Lemer cier combien il dépense par jour ? — Quinze sous. — Moi, je vis avec sept sous et demi, répond Anquetil, mais je n'ai jamais été riche : vous êtes plus courageux que moi ! — Et pourquoi Lemer cier, ayant femme et enfant, vit-il héroïquement avec quinze sous par jour ? Parce que, pour régulariser l'alignement de la rue de Rivoli, on a exproprié la famille Lemer cier qui possédait au coin de la rue des Pyramides l'hôtel d'Auvergne, estimé deux millions, et qu'on ne leur aurait donné qu'au bout de neuf ans de procès cinq cent mille francs une fois payés !

Que Lemer cier, sous la Restauration, ait raconté à sa famille, ou à qui voulait l'entendre, ce nouveau crime de l'ogre de Corse, ou encore que sa femme et sa fille n'aient pas très bien compris l'affaire, soit ; à coup sûr, voici, d'après les papiers mêmes de Lemer cier, l'histoire authentique de cette expropriation.

En l'an cinquième de l'Empire Français, en juin 1808, les parents du poète habitent au Mesnil-Montant, commune de Belleville, dans leur maison dite « de la Chine. » Depuis longtemps leur filleul Mariatte les a quittés : il s'est

1. VAUTHIER, p. 28-30 ; GAFFAREL, *la Révolution française*, année 1889, t. XVI, p. 426.

engagé, a fait quelques fredaines, a soutiré pas mal d'argent à son parrain qui, toujours bon et indulgent, écrit lettres sur lettres au colonel du jeune homme. « La vie de ma femme est attachée à la conservation de cet être. » Une autre fois il recommande le tout jeune soldat à Desnoyers, chef de bataillon des Vélites Grenadiers de la Garde Impériale : « il ne nous a pas quittés depuis l'âge de trois ans : il n'en a pas encore dix-sept ! » On avançait vite alors, et le jeune Mariatte allait bientôt devenir M. des Armoises, premier baron de l'Empire, adjudant général, chef de la légion allemande, etc. En 1808, il était simplement capitaine à la Garde, « faisant provisoirement les fonctions de secrétaire du cabinet de S. M. I. et R. » ; c'est à ce titre que, d'une orthographe très fantaisiste, et avec toutes les difficultés que les secrétaires éprouvaient à suivre la pensée du maître, il écrit, sous la dictée de Napoléon, à celui dont Népomucène veut faire la victime de l'Empereur, la solution que le souverain a donnée à l'expropriation de l'Hôtel d'Auvergne, « en réponse à la pétition des époux Lemercier » :

De Paris, ce 13 juin An V<sup>e</sup> de l'Empire.

Sa Majesté... outre ce qu'elle vous a fait annoncer, croit devoir y ajouter la grand'croix de l'ordre de fer, pour récompenser le travail qui a empêché les Anglais d'entrer en France il y a vingt-deux ans, et elle vous prouve par là que, sous tous les temps, le mérite n'est jamais sans récompense ainsi que la vertu. Quant à votre affaire, Sa Majesté Impériale et Royale me charge de vous dire qu'elle vous accorde trois cent mille livres pour payer les dettes que l'on vous a forcé de contracter; cent mille francs pour les vexations que l'on vous a faites, et soixante mille de rente perpétuelle pour vous et vos descendants, outre ce que vos place et cordon vous rapporteront.

A la lettre officielle, Mariatte joint un billet personnel :

Mon cher Parrain, ma chère Marraine,

Je profite d'un instant que Sa Majesté est absente pour ajouter un mot à ce qu'elle m'a fait écrire : ... la grand'croix de l'ordre de fer d'Italie donne trente mille livres de rente de plus...

(P.-S.) — Aucune question aux porteurs. Je n'en peux plus de fatigue, mais la justice que l'on vient de rendre m'a remonté.

Récapitulons : d'une part cent mille francs de capital, ou six mille francs de rente en 5 pour 100 au cours de juin 1808<sup>1</sup>, soixante mille francs de rente sur le Grand Livre, cela fait soixante-six mille francs de rente perpétuelle : avec la dotation de la croix de fer, qui n'est, il est vrai, que du viager, on obtient quatre-vingt-treize mille francs de rente : cette indemnité d'expropriation ne vaut-elle pas les deux millions de l'hôtel d'Auvergne ? C'est bien ce que pense le vieux ménage au comble du bonheur. Louis Lemercier s'empresse de témoigner sa reconnaissance à l'Empereur, le 20 juin ; on trouve au même dossier CCXXXIX, le brouillon de sa lettre de remerciements :

Sire,

Sa Majesté Impériale et Royale ne doit jamais que produire des miracles ; j'en suis aujourd'hui un exemple étonnant. J'ose vous supplier, Sire, d'agréer les hommages respectueux de ma reconnaissance pour l'immensité de vos bontés à mon égard : j'en sens tout le prix, et malheureusement la nullité actuelle de mes connaissances m'ôte les moyens de les mériter autrement que par mes vœux pour la prospérité de votre empire et celle de votre personne sacrée.

On voit ce que vaut la légende accréditée par M. et

1. Le *Moniteur* du 14 juin 1808 donne la bourse de la veille : le 5 % est à 86,10.

M<sup>me</sup> Lemer cier, « ce vieillard aimable et vénérable » disant à son lit de mort à Népomucène : « Mon fils, écris donc à cet homme que je vais mourir comme Nabal, lapidé par ses démolisseurs », etc.<sup>1</sup>.

A distance l'Empereur semble faire très largement les choses, et de par son intervention personnelle ; il dépasse même en réalité ses premières intentions, puisque le 21 juin, M. et M<sup>me</sup> Lemer cier donnent procuration à leur filleul Mariatte, baron des Armoises, « de recevoir pour nous et en notre nom le titre d'une rente perpétuelle de quatre-vingt mille francs de rentes sur le trésor public et cinq cent mille francs comptant en billets de la banque de France qu'il doit nous remettre aujourd'hui au Mesnil-Montant par ordre de sa majesté impériale et royale, le tout pour cession de tout ce que ma femme tenait de ses père et mère et possédait rue Saint-Honoré vis-à-vis les Thuileries. »

Pourtant, après la mort du père, Népomucène, qui préférait probablement à la rente un capital liquide, et M<sup>me</sup> Lemer cier mère, vont protester pendant de longues années contre la façon dont l'indemnité a été réglée. On trouve dans leurs papiers toute une série de pétitions, l'une de M<sup>me</sup> Lemer cier au ministre des Finances, le 8 novembre 1808, les autres de M. Lemer cier, à l'Empereur en mars 1811, au ministre des Finances, duc de Gaète, en mars 1812, au Conseil d'Etat en janvier 1813. Lemer cier semble se résigner, ou obtenir complète satisfaction, le 14 mars 1813, lorsqu'il reçoit du préfet de la

1. Cité par M. VAUTHIER, p. 29.

Seine un mandat de 514 424 fr. 50 sur la caisse des Domaines de l'Etat. Qu'est-ce que prouve cette longue discussion ? Que les parents de Lemer cier s'étaient déclarés satisfaits de l'arrangement ; qu'après la mort de son père, Népomucène, estimant l'opération préjudiciable à ses intérêts, a repris l'affaire, et a essayé d'obtenir des conditions plus avantageuses. C'est la conduite habituelle des expropriés, de tâcher de tirer le meilleur parti possible de leur éviction. Mais je cherche vainement là-dedans la trace d'un mauvais procédé personnel de l'Empereur contre son ancien ami : je ne trouve ni un tyran ni une victime. Et surtout, devant ces chiffres considérables, je me demande vainement comment notre poète en a été réduit à vivre avec quinze sous par jour, femme et enfant compris. J'ai retrouvé dans ses papiers un certain nombre de relevés de compte-courants, que Laffitte envoyait à son client : en 1823, Lemer cier n'aura besoin de retirer que 3 471 fr. 50, année courante : son compte créditeur, arrêté au 31 décembre 1823, s'élève à 159 868 fr. 65 ; au 31 décembre 1825 il monte à 153 877 fr. 05. Le 4 juillet 1831 Laffitte conseille à M<sup>me</sup> Lemer cier de placer chez lui trois cent mille francs. Donc les « victimes » de Napoléon ne semblent pas avoir été tondues de très près. J'ajoute du reste immédiatement que M. Lemer cier faisait de sa fortune un généreux emploi, même pour les soldats de Napoléon : le 24 février 1814 le général-sénateur, Latour-Maubourg, lui écrit de Caen pour le remercier des deux cents francs que Lemer cier lui a envoyés en faveur des blessés français et des prisonniers de guerre qui se trouvent dans cette ville.

Voici encore un fait qui ferait honneur à la générosité du poète, si nous en croyions sa femme : lorsque l'étoile de Napoléon commence à pâlir, N. Lemercier se demande s'il ne va pas essayer de se rapprocher de l'Empereur ; au moment où les affaires d'Espagne tournent mal, il dit : « Si j'étais sûr d'être enfin écouté par lui, je l'avertirais de renoncer à ce funeste dessein, et l'on dirait de moi ce qu'on voudrait ensuite, en m'accusant par ce rapprochement d'être devenu un lâche flatteur. » Par contre, aux époques de prospérité de l'Empire, Lemercier veut se raidir contre la tendresse qu'il trouve encore quelquefois au fond de son cœur pour Bonaparte ; une sorte de stoïcisme anime une page de réflexions où il semble bien comparer son sort à celui de Napoléon : « On peut toucher la sommité de la grandeur humaine en ressemblant à Alexandre ou à Socrate. L'un est au-dessus de tous les corps, l'autre l'égal des plus hauts esprits. Esope, Epicète, sont égaux à Socrate. Diogène en est l'imitateur outré, comme Gengiskan est celui d'Alexandre... Caton s'est tué par orgueil de vertu. Jésus s'est laissé tuer par sublimité de raison... *Moriendum potius quam tyranni vultus adspiciendus*. Telle doit être la maxime intérieure d'un homme qui veut rester toute sa vie *un homme entier*. »

Pourtant ne faisons pas de Lemercier un Caton rigide-ment enfermé dans sa vertu. Lemercier boude l'Empereur, mais non pas la société impériale. Il est en bons rapports avec le chef du « département de l'esprit », Rœderer, avec le conseiller d'État, comte Méjan, avec le sénateur Grand Maître de l'Université Impériale, Fontanes,



avec la sœur même de Napoléon, Caroline, grande-duchesse de Berg... A propos d'un événement heureux dans la vie de Lemercier, mariage ou entrée à l'Académie, je ne sais, elle lui écrit : « La flatteuse invitation que j'ai reçue, mon bon Le Mercier, me prouve que vous n'oubliez pas vos vrais amis, même dans les moments les plus enivrants de la vie, et je mets une telle importance à m'y rendre, que je crois que j'irais plutôt toute seule que d'y manquer... » Elle excuse Murat, obligé d'aller à Fontainebleau, et termine ainsi : « Adieu, notre ami, soyez le plus heureux des hommes, comme vous êtes le plus aimable. Toute à vous. — CAROLINE. »

Une autre fois, à la fin d'un souper que donnait aux plus élégantes femmes de la cour le ministre Renaud d'Angely, Lemercier daigne chanter une chanson, plus que leste d'ailleurs, *Jupiter démasqué* ; ce n'est pas là l'attitude d'un opposant irréductible. Si Népomucène avait été le farouche intransigeant dont parle sa famille, il n'aurait pas écrit, au moment du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, son *Ode à l'hymen*, mise en musique par Cherubini ; on pourrait dire, comme circonstance atténuante, qu'elle est bien médiocre, et que, suivant l'expression de Malherbe, forcé d'en dire sa rattelée, il s'est vengé en étant médiocre, en disant par exemple à propos des feux d'artifice qui symbolisaient l'enthousiasme des Français :

Aux étoiles de l'empyrée

Lançons les jets brillants que Vulcain a produits ;

Que mille astres nouveaux sous la voûte azurée

Enflamment le palais des nuits !

C'est mauvais, certes, mais enfin c'est tout de même de la poésie officielle, chose bizarre chez un prétendu irrécconciliable ; on ne voit pas très bien l'auteur des *Châtiments* célébrant le mariage de Napoléon III.

Pour Lemercier, la forme la plus audacieuse de son opposition consiste, je crois, à être l'ami intime de deux hommes qui détestent Napoléon : le premier c'est Ducis, dont on lira plus loin les lettres, surtout celle du 14 avril 1814, véritable *nunc dimittis servum tuum*, après la première chute de l'Empereur.

Toute autre est l'amitié avec Talleyrand ; non pas que le prince de Bénévent joue au grand seigneur avec le poète, mais parce que la nature complexe de Lemercier s'adapte à ses relations, et varie avec elles : s'il s'attache à Ducis par ce qu'il a de meilleur, c'est par son côté fin de siècle (et fin du XVIII<sup>e</sup> siècle !) qu'il se lie avec Talleyrand. La liaison tourne vite à l'amitié, à l'intimité ; il est très bien avec tout l'entourage du diplomate. La comtesse A. de Bellegarde envoie à Lemercier ce court billet qui donne bien la note : « la duchesse<sup>1</sup> veut vous voir avant son départ ; elle dit que vous l'avez promis. C'est pour demain mardi, à dîner. Bonjour, charmants amis. J'embrasse l'aimable et chère Josephine, et Nini. — Adèle. » Dans la correspondance du poète avec M<sup>me</sup> de Bellegarde, Talleyrand s'appelle familièrement « le patron ». Lorsqu'on organise une fête en l'honneur du patron, c'est à Lemercier qu'on demande les petits à-propos. Quelquefois ces impromptus dépassent la portée

1. La duchesse de Dino.

d'une pièce de circonstance. On prétend même, dans la famille Lemerrier, que la chanson *les Charles*, composée en 1811 pour la fête d'une petite nièce de Talleyrand, n'a pas nui à la Restauration. Ces couplets n'ont pourtant pas l'air bien méchants : c'est, sur des timbres variés, une revue des différents Charles, saints, rois ou grands hommes :

Air : *Or, écoutez, petits et grands.*

Un Périgord sut tout le prix  
De Charles V, roi dans Paris,  
Cousin dont la diplomatie  
Fit échec à forte partie,  
Mouvant tout par un esprit net  
Sans sortir de son cabinet.

. . . . .

Air : *Il était un p'tit homme.*

Ce Juif errant, qui rime  
Par son nom Charlequint  
A Coquin,  
En beaux hasards d'escrime  
A fait François Premier  
Prisonnier,  
Crispin-carabin  
Pasquin-jacobin,  
Ce père Charlequint  
Héros scapin  
Voulut mourir en Saint, etc.

A côté, de l'écriture de M<sup>lle</sup> Lemerrier, on lit ceci :  
« ... la leçon des *Charles*... influa plus qu'on ne croit sur les intrigues qui amenèrent enfin la rentrée des princes. »

On n'avait pourtant pas besoin de pousser Talleyrand à trahir Napoléon.

Sans faire de Lemer cier l'Eminence grise du ministre, on le voit très solidement installé dans l'intimité de Talleyrand. Le prince est aux petits soins pour son poète : il lui envoie même son portrait ; il a la plus grande estime pour lui ; dans une formule (malheureuse du reste, parce qu'elle nous rappelle le mot de Napoléon à Berthier sur Talleyrand lui-même) il déclare à la femme du poète ceci : « M<sup>r</sup> Lemer cier est singulier : il marche en bas de soie blancs dans la boue sans jamais se crotter. » Chose bizarre, Lemer cier professe la même estime pour son « patron ». On pourrait même dire qu'il nous révèle un Talleyrand un peu inattendu dans *Mon retour au logis*, écrit le 19 octobre 1812 ; il termine cette longue rêverie par un éloge de « ce noble esprit » dont « l'illustre amitié » fait sa fierté :

Des simples vœux du cœur, il aime les peintures :  
 Il sait qu'aux pieds du Pinde, au bord des sources pures,  
 Notre coursier ailé se nourrit d'humbles fleurs ;  
 Que leur parfum ressemble aux innocentes mœurs  
 Exhalant dans les vers leur douceur éthérée,  
 Encens qui plaît à l'âme et que respire Astrée.

Au digne fils du Goût, Pégaze, va sans bruit  
 De ma veillée active annoncer l'heureux fruit,  
 Afin qu'en ses loisirs secondant le Poète,  
 Il lui garde une paix, sa plus chère conquête.

Le calme, recueillant tous les germes secrets,  
 Féconde nos cerveaux non moins que nos guérets :  
 Il fera prospérer les semences utiles  
 Que jetteront en moi des entretiens fertiles,

Où j'apprends par quel art la fine urbanité  
Polit les traits piquants dont s'arme la gaité,  
Par quoi de vieux rébus ont des faces nouvelles,  
Quel poids la raison donne aux graves bagatelles,  
Par quels soins, éludant l'intérêt suborneur,  
Négocie en discours le délicat honneur,  
Et comment la fortune, alors qu'elle se joue,  
Voit le sage rêver en dormant sur sa roue.  
Un jour, grâce au repos, ma lyre, mieux d'accord,  
Redira ces secrets, leçons de Périgord,  
Et ma libre louange, à ses honneurs mêlée,  
Suivra dans l'avenir sa Clio dévoilée !

La « Clio » de Talleyrand, cela veut-il dire ses Mémoires ? Attendons, pour en juger, qu'ils soient tout à fait « dévoilés ». — Dans tout le reste du morceau, que d'éloges ! Je sais bien que c'est là style d'épître. Depuis Boileau, et malgré Voltaire, on est toujours grave et un peu vertueux dans une épître. En temps ordinaire, en style de tous les jours, les deux amis échangent des gail-lardises, pour employer un mot poli ; un soir, en 1812, Lemer cier lui récite un dixain sur une femme spirituelle, mais trop maigre, et sur une « Blondinelle » charmante de corps, mais bête ; et le prince de répondre : « la première que vous désignez ressemble à plusieurs que j'ai choisies à la cour, la seconde à celle à qui l'impératrice Joséphine m'a fait marier <sup>1</sup>. » Lemer cier conclut simplement : « le phlegmatique prince de Talleyrand était aussi spirituel que vif dans la conversation intime. »

Au moins, avec Talleyrand, on pouvait dire en toute sé-

1. Pour comprendre cette plaisanterie, lire M<sup>me</sup> DE BOIGNE, I, 432 et suiv.

curité du mal de Napoléon. C'est peut-être pour la même raison que l'amitié de Lemer cier et de Marmont alla grandissant, à mesure que baissait la fidélité de ce dernier pour l'Empereur. On connaît la formule lapidaire que le maréchal avait confiée à M<sup>me</sup> de Boigne : « Quand il disait : *tout pour la France*, je servais avec enthousiasme ; quand il a dit : *la France et Moi*, j'ai servi avec zèle ; quand il a dit : *Moi et la France*, j'ai servi avec obéissance ; mais quand il a dit : *Moi sans la France*, j'ai senti la nécessité de me séparer de lui<sup>1</sup>. » C'était, plus justement peut-être, l'histoire des relations de Lemer cier avec Bonaparte. Il avait, plus que Marmont, le droit de se séparer de Napoléon. Reste à savoir s'il n'a pas abusé de son droit, à la chute de l'Empereur. On voudrait un peu plus de générosité, de grandeur d'âme, chez l'auteur d'*Agamemnon*. Disons-le tout de suite : ce qui relève jusqu'à un certain point Lemer cier à nos yeux, quand il insulte un vaincu, c'est que vaincu aujourd'hui, il peut redevenir vainqueur demain : un des amis de Népomucène, Blount, lui écrivait de Birmingham le 14 juillet 1815 : « Voilà donc que l'homme dont nous avons parlé, mon cher Lemer cier, a fait pour la seconde fois son *exit* de dessus le théâtre du Monde Politique, à moins qu'il ne se soit reculé pour mieux sauter, car, tant qu'on ne sait où il est, il faut s'attendre à tout. » Sous le bénéfice de cette circonstance atténuante, voyons comment Lemer cier prend sa revanche, son ennemi étant à terre.

Sur un carnet de notes où il écrit au crayon des dates,

I. M<sup>me</sup> DE BOIGNE, I, 341.

des vers, des idées pour son cours de littérature, je trouve cette pensée : « Rien n'a fait mieux mesurer la faiblesse des cabinets de l'Europe que la souveraineté de B—. —, rien mieux la force des nations que sa chute. » Je regrette que Lemercier ne s'en soit pas tenu là. L'ancien ami du premier Consul aurait dû renfermer ses sentiments de juste rancune dans sa maison, dans son intimité. Malheureusement, en 1814, au moment où commence la campagne de France, où les patriotes comme Carnot viennent se ranger près de celui qui représente le pays, Lemercier ne songe qu'à sa vendetta : il aiguise ses armes ; le 12 janvier, il commence son « Manifeste d'un poète français » :

. . . . .  
 Ce fourbe ose insulter à notre défaillance !  
 « La France a plus besoin, dit-il, de mon appui  
 Que je n'ai besoin de la France. »  
 Lâche ! des nations le malheur et l'ennui,  
 Sans elle que serait ta fortune aujourd'hui ?  
 Tu dois tout à notre vaillance.  
 Par toi l'État n'est plus, tu n'étais rien sans lui.  
 Commençons par ta mort notre juste défense...

Ce manifeste reste inédit, attendant des temps pires pour l'Empereur et meilleurs pour le poète ; mais, trois mois après, il publie chez Firmin Didot une « Épître à Bonaparte, sur le bruit répandu qu'il projetait d'écrire des commentaires historiques ». L'œuvre est datée du 25 avril, et commence ainsi :

Tu vis, tu peux répondre ; ainsi je puis t'écrire.

Le ton en est plutôt violent :

Ah ! Tartufe oppresseur, etc.

Ce qui me gêne surtout cette pièce, c'est une note où Lemercier revient encore sur la question d'argent. J'aurais mieux aimé qu'il protestât au nom de sa liberté violée. Je voudrais bien surtout qu'il ne fût pas de lui, ce *Manifeste du Peuple Français contre les régicides, leurs adhérents et leurs complices*, imprimé anonyme qui figure dans la collection de ses œuvres « signées ou non signées ». Il y est question de « l'ogre qui pour le malheur du monde échappa aux poignards de *Cerachi*, d'*Arena* et de *Topino Lebrun*,... le fils d'un huissier d'Ajaccio, l'assassin du duc d'Enghien..., et le strangulateur de Pichegru. » *Strangulateur* est presque une signature : on sait l'amour malheureux de Lemercier pour les néologismes.

On voit jusqu'où va sa haine pour l'Empereur. Si elle ne diminue pas son patriotisme, du moins elle atténue son culte du drapeau jusqu'à lui faire rédiger ses « Observations d'un Français sur une partie factieuse de l'armée française », publiées le 1<sup>er</sup> août 1815. Le plus emporté de nos pacifistes ne pourrait guère aller plus loin. Cuirassé par son animosité contre Napoléon, Lemercier ne souffrit pas moralement de la défaite de son pays. Il ne subit même pas les contre-coups matériels de l'invasion : l'auteur des *Observations d'un Français* obtint une sauvegarde du quartier général prussien le 11 août 1815.

---



## CHAPITRE VI

### PENDANT LA RESTAURATION

---

N. Lemercier a presque tout ce qu'il faut pour être fort bien en cour auprès de Louis XVIII. Il est en bons termes avec des hommes qui ont su évoluer à temps, de l'Empire aux Bourbons, le duc de Valmy, Kellermann, le duc de Raguse, la duchesse, qui le comble d'invitations à dîner. Il reprend d'anciennes relations avec les émigrés ; de ce côté-là également pleuvent les amabilités, un peu plus finement tournées : le duc de Fitz-James lui écrit : « Il y a trop longtemps que nous n'avons eu le plaisir de vous voir (car je ne compte pour rien une rencontre fortuite dans la rue). Voulez-vous nous en dédommager en acceptant un dîner d'amis pour jeudi prochain ? M<sup>me</sup> de Fitz-James le désire, et moi je vous en prie. Ne nous faites pas à tous deux le chagrin de nous refuser. » Il y a de l'amabilité de grand seigneur dans ce petit mot, mais rien de *distant*. Lemercier n'est pas de ces hommes qu'on protège, mais de ceux que l'on estime, et dont on recherche la sympathie. Une autre fois le duc annonce au poète qu'il va lui envoyer son « opinion »

sur la Compagnie de Jésus : « Je veux de la justice, même pour les jésuites, et que l'on soit libre d'élever ses enfants comme on l'entend... Si vous me désapprouvez, ce sera au moins, j'en suis sûr, avec la continuation de votre estime et de votre amitié. » On voit quel prix M. de Fitz-James attache au jugement de l'homme de lettres. C'est sur le même ton que le duc de Choiseul écrit au ménage Lemercier, et pareillement la duchesse de Maillé.

Pourtant Népomucène ne semble pas avoir fait la moindre concession à ces hautes amitiés. Il ne veut même pas exploiter son opposition à l'Empire en la transformant en fidélité anticipée aux Bourbons. La seule chose qu'il demande à la Restauration, ou plutôt à son ami Talleyrand, plus puissant que jamais, c'est un service qui n'a rien de personnel : pendant que le prince rédige la Charte, Lemercier va le trouver, et lui dit : « Vous avez longtemps désiré que je vous demandasse quelque chose. Le moment est venu : nous avons souvent pensé ensemble que la cause des proscriptions sanglantes de l'histoire c'est la confiscation. Dans la charte que vous préparez, abolissez-la. » Quelques jours après Talleyrand pouvait lui dire : « Etes-vous content de moi ? — Oui, car l'honneur ne sera qu'à vous, et la joie intérieure est à nous deux<sup>1</sup>. »

Lemercier pourrait exploiter la faveur de Talleyrand : il ne veut rien pour lui-même. Il accepte simplement de

1. C'est M. de Salvandy qui raconte cette anecdote, en recevant V. Hugo à l'Académie. *Moniteur Universel*, 5 juin 1841.

la Restauration une place dans la Commission de la Propriété Littéraire. Le vicomte de la Rochefoucauld, aide de camp du Roi, chargé du Département des Beaux-Arts, lui écrit le 13 octobre 1825 un mot charmant : le vicomte prie le poète de l'aider dans son rôle de conciliateur entre le pouvoir et les gens de lettres. On envoie donc à Lemercier tous les arrêtés concernant la matière, depuis le décret de la Convention du 19 juillet 1793 jusqu'à l'ordonnance de police du 3 mars 1812 sur le règlement de l'imprimerie et de la librairie, enfin les éléments du projet nouveau, les « Questions à résoudre sur la propriété littéraire en général ». Lemercier annote soigneusement son exemplaire. On le voit préoccupé de faire respecter à la fois les droits littéraires du public et les intérêts financiers des descendants de l'écrivain. Ainsi, pour le projet d'article 5, « Le droit des héritiers sera transmissible comme toute autre propriété pendant une durée de... » il met en note : « A perpétuité ». Mais en revanche il s'incline devant l'article 6 : « Si les héritiers pendant la durée de leur droit exclusif, et après l'épuisement de l'édition, étaient trois ans sans réimprimer l'ouvrage, toute autre personne, après les avoir mis en demeure de le faire, pourrait le réimprimer, sauf à leur payer la rétribution fixée par l'article 4. » — « Cet article est bon, dit-il, en cela qu'il garantit le *droit* du public au bénéfice de la publication, droit non moins sacré que *celui de l'auteur*... »

Le 29 décembre 1825 M. de la Rochefoucauld le remercie « pour l'exactitude, l'empressement et les lumières que vous avez bien voulu consacrer à cet important tra-

vail ». Le 2 janvier 1826, la Commission, frappée du bon sens de toutes ses réflexions, ordonne l'impression du rapport de Lemercier. Et c'est justice, car l'esprit le plus large l'anime, dans cette question spéciale comme dans toutes les autres.

Bien que tout ait changé autour de lui, bien des fois, depuis Louis XVI, il reste toujours identique à lui-même, n'ayant eu jamais au fond qu'une seule opinion politique : l'amour de la liberté, envers et contre tous. Même quand il s'agit de la presse, lui qui fut si souvent, nous dit sa femme, injurié, calomnié par les journaux, il se déclare nettement partisan d'une liberté mal comprise jusque-là : « En France, disait-il, jusqu'à présent on dénigre au lieu de critiquer, on outrage au lieu de blâmer, et l'on calomnie au lieu de juger. La guerre civile est dans les esprits. Toutefois, ajoutait-il, ce mal me semble un progrès. J'aime mieux de vaines paroles que la hache anarchique, ou la carabine de la Saint-Barthélemy, qui, peut-être, à un siècle et demi de distance (*sic*) ont eu les mêmes moteurs. »

Sous la Restauration, comme sous l'Empire, il reste libéral, allié des libéraux, ami de Manuel, pour l'enterrement duquel il compose des vers. Il est en relations suivies avec la presse du parti, le Constitutionnel, le Courrier, le Pilote. Le 20 septembre 1817, Firmin-Didot, vice-président de la 18<sup>e</sup> section du Collège électoral de la Seine, lui annonce qu'il a été nommé, à la majorité des suffrages, secrétaire du Bureau. Dans que l'esprit remplit-il ces fonctions ? On peut le deviner par cette boutade rimée, les « Invitations des ministres à la Chambre de 1817 » :

## PREMIER MINISTRE

Messieurs les députés, pour ouvrir nos travaux,  
Je vous invite tous à dîner aux *Affaires*.

## LA MINORITÉ

Pardon ! à votre table il ne nous siérait guères  
De voir vos alliés nous tailler les morceaux.

## DEUXIÈME MINISTRE

Messieurs les députés, dînez à *la Marine*

## LA MINORITÉ

Où l'Anglais interdit la pêche à vos bateaux.

## TROISIÈME MINISTRE

Messieurs les députés, à *la Guerre* l'on dîne

## LA MINORITÉ

Avec les étrangers salissant nos drapeaux.

## QUATRIÈME MINISTRE

Aux *finances*, Messieurs, on fait bonne cuisine.

## LA MINORITÉ

On est las d'y manger rentes et capitaux.

## CINQUIÈME MINISTRE

Chez votre chancelier dînez à *la Justice*.

## LA MINORITÉ

En est-il ? Le jury fait peur aux tribunaux.

## SIXIÈME MINISTRE

Mais de *l'Intérieur* agréez le service.

## LA MINORITÉ

A peine les Beaux-Arts y sont-ils libéraux.

## SEPTIÈME MINISTRE

Que *la Police*, au moins, Messieurs, s'enorgueillisse  
De vous avoir !... j'aurai la presse et les journaux.

## LA MAJORITÉ

Soit ! en majorité dînons à la police,  
Puis nous digérerons nos lois dans ses bureaux.

Qu'est-ce donc qui sépare si nettement Lemer cier de la Restauration ? Ses idées philosophiques et religieuses. Sa philosophie est à peu près celle de Molière. Dans son

« Protée désimbécillisé », il ne se réclame que de la bonne nature. Il s'élève pourtant au-dessus du matérialisme ; il rédige son « Testament » en véritable spiritualiste :

Je livre à vos scalpels mon informe dépouille  
 Qu'un choc, dès le berceau, par malheur entama ;  
 L'ardent amour pourtant de ses flèches l'arma,  
 Et Phœbus à demi souvent la consuma.  
 Disséquez, s'il se peut, l'âme qui l'enflamma.

En matière de doctrine, il appartient au déisme voltairien. Dans ses *fragments de poèmes inédits*, il met en tête sa profession d'incrédulité : « Moi qui ne me fais point un honneur de mépriser *la Philosophie*, je crois que la sagesse fondée sur *les sciences* ne rend pas *Athée* et que *les Religions* que l'homme a faites et prêchées ont voilé dans son âme la haute idée de Dieu. » Puis il représente ainsi la foi :

Non moins calme en ses traits qu'une aveugle statue,  
 La Foi, les yeux levés, sans prunelle et sans vue.

Voilà son système avéré. Mais n'a-t-il pas des idées de derrière la tête ? Ses papiers inédits renferment des indications précieuses là-dessus. Au fond le problème religieux préoccupe Lemer cier plus que ne le feraient croire ses œuvres imprimées. C'est ainsi qu'au Mss. CCXLVII figure une note sur douze saintes des premiers temps du christianisme, avec des détails sur leur martyre. Quoique ses connaissances en histoire des religions soient un peu superficielles, le développement de l'Eglise le préoccupe. La question religieuse l'intéresse assez pour qu'il prenne part à un concours académique

sur un sujet pieux : au Mss. CCXLIV on trouve un Eloge de Gerson ; cet « éloge » n'est pas banal, car il se termine ainsi : « en m'efforçant de remplir la tâche désignée [par] l'académie toujours indulgente pour ceux qui cherchent le vrai, j'éprouve pour clore ce discours un embarras réel... L'éloge que je voulais en faire me paraît une critique ». En effet, il y a là bien des reproches. Lemercier fait ressortir « les erreurs oscillantes du caractère de Charlier » ; il blâme encore Gerson d'avoir trempé dans la condamnation de Jean Huss, et ajoute : « celui qui sanctionna et de ses vœux et de son influence la mort et les tortures d'un de ses semblables n'est point l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ... Mais l'avoir supposé capable d'écrire et de penser un ouvrage si admirable, prouve l'estime que les contemporains de Gerson fesaient de son talent comme écrivain, de la pureté et de la solidité de sa foi ». Le nom, l'image de Jésus-Christ, sans le hanter, se présentent pourtant, et souvent, à son esprit ; dans les *Âges français* qu'il dédie à sa mère malgré leur ton sceptique, à la suite de ce vers :

Enfants du même auteur, hommes, vous êtes frères,

il met en note : « Voilà ce que dit l'Homme-dieu, dont il faut sans cesse représenter aux fanatiques la tolérante morale, et les humiliations, et le patient martyr ; exemples toujours divinisés après la mort des justes par le respect des nations qui le méprisaient pendant la vie. » Ici, visiblement, il cherche à séparer Jésus-Christ de l'Eglise, en voltairien : une autre fois il semble hésiter : la sérénité de son scepticisme est un instant troublée par la

maladie des êtres qui lui sont chers ; il se demande s'il n'y a pas là une expiation, un châtement ! C'est le soir : sa femme et sa fille, toutes deux souffrantes, sont endormies ; il contemple sa femme, qui n'a qu'une ambition, être une bonne mère :

Ainsi brille une plante heureuse de fleurir  
 Pour se parer des fruits qu'elle aime à nous offrir.  
 C'est là le seul orgueil d'une tige modeste  
 Dont la sève a besoin de la faveur céleste.  
 Doit-il de la tempête attirer la fureur ?  
 Et moi, né droit et bon, quelle coupable erreur  
 D'un Dieu sur ma famille armerait le tonnerre ?  
 Tranquille ami des arts, la lyre qui m'est chère  
 Je ne la consacrai qu'à chanter les vertus.  
 Si l'auguste Science en obtint des tributs,  
 Si ma Muse a volé sur les ailes des sphères,  
 Du monde ai-je voulu pénétrant les mystères  
 En Prométhée impie autant qu'audacieux  
 Ravir le feu sacré que nous cachent les dieux ?  
 Fallait-il qu'un Vautour que leur fureur envoie  
 De ma tendre moitié vint déchirer le foie ?

Devant la souffrance de celles qu'il aime, il hésite, inquiet, et se demande, comme le Napoléon de l'Expiation : est-ce là le châtement ? Mais cette anxiété se dissipe en même temps que la maladie des siens. Sa tranquillité est rarement altérée. Il s'est fait une règle de conduite qui suffit à la paix de son cœur : « une de ses maximes favorites, dit sa fille, était qu'il fallait pardonner aux autres leurs fautes, mais n'en point commettre s'il se pouvait, soi-même. — De là une extrême douceur de relations. »



Lemercier n'est donc pas un énergumène. Il a ses convictions, mais il ne prétend pas les imposer. Sans partager le zèle religieux de la Restauration, il ne s'insurge pas violemment contre l'Eglise. Il ne tient qu'à travailler paisiblement. D'abord il reprend son cours de littérature qui lui avait valu tant de succès sous l'Empire. L'Athénée de Paris est devenu « Athénée royal ». Le 24 juillet 1814, le secrétaire, Feugère, le prie de se joindre à la députation qui va aller « présenter ses hommages au Roi, son ancien protecteur ». Ducis, dans la lettre qu'on lira plus loin, à la date du 23 septembre, se félicite à la pensée qu'il pourra bientôt réentendre son ami. L'administration de l'Athénée prie Lemercier de redoubler de zèle, et de faire dorénavant deux leçons par semaine. Les Cent-Jours arrêtent tous ces projets. A la seconde Restauration l'amour de Lemercier pour les conférences s'est refroidi. Après avoir publié son cours, « l'un des plus beaux titres de sa gloire », écrit Métra à M<sup>me</sup> Lemercier, le poète pense qu'il a mieux à faire que des conférences, maintenant que le joug de plomb de l'Empire a cessé de peser sur sa pensée.

Il s'occupe d'abord de terminer sa Panhypocrisiade, une de ses œuvres les plus bizarres, mélange incohérent d'ennui subtil et de fort belles choses. Arnault l'aime beaucoup ; ce qu'il préfère, c'est, au XIII<sup>e</sup> chant, la chanson des brigands : il veut relire tout le poème !<sup>1</sup>. Llorente remercie Lemercier, le 4 mars 1820, de lui avoir envoyé ce livre, « que j'ai dévoré tout de suite,

1. Cf. sa lettre du 15 mai 1821.

avec un plaisir inexplicable ». *Inexplicable* est le mot juste. La seconde partie, parue seulement en 1832, n'est pas beaucoup plus claire ; son vieil ami, le duc de Fitz-James le lui dit très franchement : « en parcourant le livre que vous venez de m'envoyer et le sommaire de vos chants, je me suis demandé ce que vous étiez au fond du cœur. Je vois bien ce que vous désapprouvez des folies de nos temps, mais au diable si j'y vois ce que vous approuveriez. Vous ne voulez, j'en suis sûr, ni de *Fusillaron*, ni de *Dynastiarque*, ni de *Démagogueule*. Je vous estime trop pour croire que vous vouliez de ce qu'on appelle le juste milieu ; que voulez-vous donc ? »

Si le duc de Fitz-James avait été un peu moins homme politique et un peu plus homme de lettres, il aurait été surtout frappé, dans cette Panhypocrisiade, par la défectuosité de la forme, défaut commun à presque toutes les œuvres du poète, et spécialement par un goût fâcheux pour la science à laquelle Lemer cier fait les plus indigestes emprunts ; il échoue devant ce problème dont personne n'a encore trouvé la solution, et qui est peut-être insoluble : comment unir heureusement la science et la poésie ? C'est sous l'Empire que Népomucène commence à cultiver les sciences. Il devient l'élève, puis l'ami, de Thénard : au Mss. CCXLVII on trouve le résumé d'une trentaine d'expériences de chimie : les notes ont été très soigneusement prises. Il se lie également avec Dupuytren, et travaille sous lui la médecine, la chirurgie, l'anatomie, « jusques à la pathologie seulement, n'ayant pu surmonter l'horreur que lui inspiraient les expériences

sur la nature vivante ». Il remercie son maître<sup>1</sup>, il le glorifie, il le compare à « l'homme-Dieu régnant sur la mort » :

De mon nouveau Sauveur devenu le Céphas,  
Je proclame ton nom, et mon chant déifie  
L'homme qui règne sur la vie.

Lemercier se lie avec Lagrange, avec Laplace, avec le baron Fourier, avec Arago. Il restera toute sa vie en coquetterie avec l'Académie des Sciences, envoyant à tous les membres de cette Classe, en janvier 1820, son *Clovis*, en novembre 1823, son *Moyse*.

Le poète est au mieux avec les grands hommes de science, et c'est très bien : mais qu'est-ce que sa poésie a gagné au commerce de la science ? Il a fait l'*Atlantiade*, « poème scientifique », dit sa femme. Scientifique, peut-être, mais poétique, oh ! que non pas ! Que peut-il y avoir de poétique dans une œuvre dont les personnages allégoriques sont :

« *Nomogène*, qui engendre les lois.

*Barythée*, force centripète, fils et époux de Nomogène.

*Proballène*, force centrifuge, frère de Barythée.

*Curgire*, mouvement curviligne, fils de Barythée<sup>2</sup>. »

Tout au plus Lemercier pourra-t-il tirer de ses études scientifiques une courte épigramme qui n'est pas désagréable :

1. *Moniteur* du 28 octobre 1807, p. 1165.

2. Sur ces poèmes, l'*Atlantiade*, *Moyse*, *Homère*, *Alexandre*, qui, dans sa pensée, formaient un tout, une espèce de tétralogie épique, cf. Jullien, *Histoire de la poésie française*, etc., I, 271 et suiv.

Le siècle qu'illustra l'analyse française,  
 Décomposant les rois prouve qu'ils n'étaient rien.  
 En les recomposant, celui-ci, non moins bien  
 Le prouve encor par la synthèse.

Peu de poètes nous donnent autant que Lemer cier l'impression d'un beau talent gâché à plaisir. Pourquoi avoir écrit autant de vers durs, prosaïques, plats, ou ridicules, quand il était capable de dire, dans une traduction de l'Ode à Postumus :

En vain fuit-on de Mars les arènes sanglantes  
 Ou l'horreur du naufrage au sein hurlant des mers.

Pourquoi surtout tant de poèmes illisibles, après avoir forcé le jaloux Lebrun à écrire sur la marge d'*Homère* : « Or pur »<sup>1</sup> ?

La véritable vocation littéraire de Lemer cier n'était pas là ; les poèmes épiques ou philosophiques n'étaient chez lui qu'un dérivatif de la veine dramatique. Nous pouvons donc laisser de côté son *Moyse* et le reste, pour voir quelle place le théâtre prend dans la vie de Lemer cier de 1815 à 1830.

Sa scène préférée c'est l'Odéon. Il l'aime assez pour en écrire l'histoire d'après des documents inédits<sup>2</sup>. Chose curieuse, le monde officiel profite des loisirs de la vie administrative pour lire le livre avec intérêt. Le ministre

1. Notes biographiques de M<sup>me</sup> Lemer cier.

2. Tout n'est pas absolument certain dans cette étude. Le 9 janvier 1819, Lemazurier, secrétaire du Français, lui écrit pour rectifier un fait relatif à Brécourt, et emprunté par Lemer cier à « l'auteur du Manuscrit de 1715 ».

de l'Intérieur, Lainé, écrit à Lemercier, le 19 octobre 1818, pour le remercier de « l'ouvrage que vous venez de publier sur la déclamation, et sur la concurrence des deux Théâtres français... Il appartient à l'auteur du Cours analytique de Littérature de donner aux auteurs les préceptes de la déclamation. Puissent-ils méditer vos conseils et les mettre à profit ; c'est le vœu de toutes les personnes qui s'intéressent à un art qui semble toucher à sa décadence... » Le comte de Pradel, « Directeur général ayant le portefeuille » du Ministère de la Maison du Roi, fait mieux que de le remercier : il le nomme membre de la Commission chargée d'examiner « les acteurs destinés à former le nouveau théâtre de l'Odéon<sup>1</sup> ».

Lemercier n'avait donc pas à redouter l'hostilité de l'État. Il allait pouvoir prendre sa revanche du long silence où l'avait confiné l'Empire. D'où vient donc que ses pièces représentées sous la Restauration n'ont rien ajouté à sa renommée ? La chose est très facile à expliquer : en 1815 il a quarante-quatre ans, et ses tiroirs sont bourrés de pièces inédites ; que devrait-il faire ? refermer soigneusement lesdits tiroirs, considérer les tragédies qu'ils renferment comme de simples essais, redres-

1. Dans ces fonctions bien délicates, Lemercier trouve le moyen de se faire aimer de ses justiciables. Il était bon pour tous, et pas seulement pour les étoiles. A cet égard rien n'est plus documentaire que la reconnaissance d'un pauvre vieil acteur, bien inconnu, Lesguillon ; le 10 juin 1840 il écrit à la veuve du poète pour lui offrir les regrets que lui a causés la mort de « l'homme éminent et bon qui fut si propice à mes débuts, et me donna si généreusement la main pour entrer dans une carrière illuminée par son génie. »

ser son talent gêné, ankylosé par dix années d'oppression, et créer des œuvres nouvelles, adaptées au milieu, écrites avec cette collaboration indispensable du public qui, à chaque première, indique à l'auteur ses fautes, souligne ses qualités. Au lieu de cela Lemercier vide ses tiroirs; il sort ses manuscrits jaunis; il encombre les théâtres; il agace les spectateurs avec des pièces qui, vieilles avant que de paraître, ne peuvent être en progrès les unes sur les autres. De là ces chutes énormes dont le bruit va, jusqu'à Londres, navrer ses amis: c'est de là que Parseval-Grandmaison lui écrit pour le consoler des injustices de la « cabale ». Revenu à Paris, Parseval s'engage dans la petite armée de partisans que Lemercier mobilise pour lutter contre ses détracteurs; en une fois, il reçoit à lui seul neuf billets de parterre, et remercie avec un mot chaleureux: « ... compte sur moi et mes amis. » Nous voilà loin du temps où Lemercier protestait que, jusque dans ses rigueurs, le public est un juge infallible.

Les seules pièces qui se soutiennent sont les reprises de ses anciens triomphes. *Agamemnon*, en 1817, est un succès d'argent: Maignien lui écrit de la Comédie Française, le 27 septembre, qu'on compte faire trois mille. En 1821 nouvelle reprise; dans une lettre de M<sup>lle</sup> Paradol, du 5 février, on voit que les actrices se disputent les rôles: c'est donc que la vogue se maintient. De même pour *Pinto* qui continue à ravir non seulement les spectateurs mais même les lecteurs: le 7 juin 1827, Belmontet lui écrit, du château de Benais: « la comtesse Germain m'a demandé bien souvent de vos nouvelles. Nous avons lu avant-hier au soir votre admirable *Pinto*.

Quelle verve ! quel esprit ! C'est du Salluste en action, c'est du Molière en jouant. »

Mais si nous écartons *Agamemnon* et *Pinto*, que trouvons-nous en fait de pièces nouvelles ? Bien peu de chose : trois comédies seulement réussissent, plus ou moins. Le 5 novembre 1816, *le Frère et la Sœur Jumeaux*, comédie en cinq actes, en vers, « tirée de Shakespeare », est jouée pour la première fois : un peu d'orage à cette première ; grâce aux coupures faites dès la seconde représentation, la pièce a un succès d'estime<sup>1</sup>. Grand succès au contraire, le 16 juin 1817, pour *le Complot Domestique ou le Maniaque supposé*, comédie en trois actes, en vers<sup>2</sup>. Enfin *Agar et Ismaël au désert, ou l'origine du peuple arabe*, scène orientale en vers, écrite en 1801, paraît le 23 janvier 1818 : succès complet, affirme-t-on<sup>3</sup>. Legouvé a l'amitié d'y reconnaître « toute la pompe, toute l'énergie » du style de Lemer cier.

Après cela il n'y a plus que des échecs à constater. *Charlemagne*, reçu le 27 vendémiaire an X (19 octobre 1801), exhumé en 1816, fait, le 27 juin, une chute éclatante<sup>4</sup>. *Le faux bonhomme*, reçu le 15 juillet 1806, tombe le 25 janvier 1817. *Clovis* avait été présenté au Théâtre Français en 1814 ; Lemazurier écrivait à l'auteur, le 12 octobre, qu'on l'attendait au comité pour la lecture ; à la fin de décembre 1819, Michelot, Lafon s'agitent et se

1. POREL et MONVAL, *l'Odéon*, p. 284.

2. POREL et MONVAL, p. 286.

3. POREL et MONVAL, p. 288.

4. LABITTE, II, 201.

disputent pour la distribution des rôles ; le 8 janvier 1820 *Clovis* paraît enfin, et disparaît bientôt, par suite d'intrigues de coulisses si nous en croyons les amis du poète : le 2 février Roger écrit à Lemer cier qui lui a envoyé sa pièce imprimée : « Mon cher confrère, je vous remercie de l'exemplaire de *Clovis*. Vous venez de tirer des comédiens une vengeance digne de vous. L'impression de votre pièce porte la cause devant le public instruit, et vous êtes bien sûr de gagner la vôtre à ce tribunal. » Repris à la Comédie Française le 7 janvier 1830, *Clovis* n'a que quatre représentations<sup>1</sup>.

Pour comble de malechance, voici la censure qui reparait, à propos de *la Démence de Charles VI* : le titre étant évidemment sujet à caution, Lemer cier supprime ce qui peut offusquer le pouvoir, et présente simplement « Charles VI ». Pour plus de prudence, il songe à se faire recommander ; il s'adresse à son ami le duc de Fitz-James qui, un peu perplexe, lui répond : « Mon cher Le Mercier, je voudrais bien donner un bon coup d'épaule à ce pauvre Charles VI ; mais comment se fait-il qu'il ait encore besoin de ma faible assistance, puisque vous lui avez ôté sa *démence*... Cette bonne dame censure... n'aurait-elle conservé sa rigueur que pour vous, et Charles le Bon Roi de France ? — Nous avons un autre Charles et un autre Bon Roi de France qui n'a pas les idées aussi étroites que MM. Lourdoueix et Co...<sup>2</sup>. Que

1. SOUBIES, *tableaux*, etc,

2. M. de Lourdoueix était une des bêtes noires du *Conservateur*, journal de Chateaubriand, dont le duc de Fitz-James était collaborateur. Cf. *le Conservateur*, 1818, tome I, p. 599 et suiv.



ne lui écrivez-vous ? Il vaut mieux, dit-on, avoir à faire à Dieu qu'à ses saints... Si vous adoptez ce moyen, il faudrait tout dire au Roi comme à votre Confesseur, si toutefois vous vous souvenez comment cela se pratique. — Je remettrai votre lettre... » Peine perdue : le 23 septembre 1820 le Directeur Général de la Police écrit à Lemercier, très aimablement : « c'est avec regret, Monsieur, que je me vois dans l'obligation de vous annoncer que le Conseil des Ministres, auxquels j'ai cru devoir en référer,... a décidé que la tragédie de *Charles VI* ne pouvait pas être jouée.<sup>1</sup> » Pour consoler Lemercier le duc de la Châtre asperge d'eau bénite de cour « celui dont le front n'a jamais courbé sous le joug de l'oppresseur. » L'auteur de *Charles VI* pourrait répondre qu'il se sent encore opprimé, et que peu lui importe de changer de joug, *clitellas dum ferat suas*. Mais non ; sans trop de rancune il se résigne ; il fait imprimer sa tragédie et en offre des exemplaires au ministre de la Maison du Roi qui en accuse réception, toujours très aimablement ; à Lâiné, ministre de l'Intérieur, qui remercie également et ajoute même : « Privé du plaisir d'en voir la représentation, je la lirai avec l'intérêt qui s'attache à vos ouvrages dramatiques. Vous exagérez, Monsieur, le secours que j'aurais pu donner au succès de vos vers ; mais quand vous m'avez fait l'honneur de m'en parler tout était déjà décidé. J'en ai eu l'assurance peu d'heures après votre

1. En effet le *Moniteur* du 24 septembre 1820 annonce ceci : « la représentation de la tragédie intitulée *La Démence de Charles VI* qui devait être jouée au second Théâtre Français, a été ajournée par décision du conseil. »

visite... » D'aucuns, autour de Lemer cier, voudraient bien profiter de l'occasion pour faire de cela une affaire politique. Métral, critique à la *Revue Encyclopédique*, lui offre le 2 octobre 1820 de faire un article : « il me serait doux de vous venger, de venger le public de la bassesse des intrigues dirigées contre votre ouvrage. » Son véritable ami, Fitz-James, essaye au contraire de calmer le poète, ou tout au moins de dériver ses soupçons : « en revenant de la campagne où je venais de passer quinze jours, écrit le duc, le 18 octobre, je trouve votre lettre et la tragédie que vous avez bien voulu m'envoyer. N'accusez pas les têtes élevées de la catastrophe arrivée à votre ouvrage. Quelque creuses qu'elles soient souvent, je suis sûr qu'elles n'auraient pu se méprendre à vos intentions. C'est dans les bas-lieux qu'il faut chercher la source de ce qui vous est arrivé, et je suis bien aise de voir que vous êtes sur la voie de vos véritables ennemis. » Et de fait, dans la troisième édition de sa tragédie, Lemer cier accusait nommément le secrétaire du duc de Richelieu, Delaville, d'avoir plagié sa pièce <sup>1</sup>. M<sup>lle</sup> Lemer cier allait plus loin, et reprochait à Delaville d'avoir fait défendre la pièce pour pouvoir faire jouer son propre *Charles VI*, ce que Louis XVIII aurait refusé, en s'écriant : « c'est une iniquité ! » Il est assez difficile de juger le procès <sup>2</sup>, car, de la correspondance échangée entre Lemer cier et Delaville, il ne reste plus au Mss. CCCLXXIII, que les

1. QUÉRARD, *la France littéraire*, V, 139.

2. Jullien ne croit pas au plagiat (*Histoire de la poésie*, etc., II, 293).

lettres du second, rageusement apostillées par M<sup>me</sup> Lemer cier : elles sont du reste polies, correctes ; elles indiqueraient plutôt de la délicatesse et de bons procédés de la part du jeune auteur envers son ancien. Ce qui faillit tout gâter, c'est que Joanny raconta d'abord, et écrivit ensuite, dans une lettre officielle adressée le 23 mars 1826 aux sociétaires du Théâtre Français que, en 1820, pendant qu'il apprenait le rôle que Lemer cier lui avait confié dans *la Démence de Charles VI*, alors destinée à l'Odéon, il avait lu les principales scènes de son rôle à de Laville<sup>1</sup>. L'affaire s'embrouillait ; les deux pièces s'enchevêtraient de plus en plus ; le 28 juillet notre pauvre poète avait le suprême désagrément d'apprendre par un de ses anciens amis, Chartier-Philibert, qu'une troupe de passage était venue jouer à Limoges le *Charles VI* de Delaville comme étant de Lemer cier !

Le succès relatif de *Frédégonde et Brunehaut* allait le consoler un peu de tous ces ennuis<sup>2</sup>. Au moins cette tragédie-là ne sortait pas du fond de ses tiroirs. Il cherchait à la protéger, plus soigneusement encore que les autres, contre les surprises du théâtre. Le 25 mars 1821 il envoyait aux journaux, avec prière d'insérer, une espèce de proclamation au public, pour lui demander sa protection contre la cabale. En même temps il préparait sous-main une contre-cabale. Le 27 mars Liadières lui demande cinq ou six parterres pour ses amis qui « brûlent »

1. Ce nom est orthographié tantôt Delaville, tantôt de Laville. Quérard l'écrit : « de Laville de Mirmont. » Il ne semble pas croire non plus au plagiat (*La France Littéraire*, V, 139).

2. LABITTE, II, 215, 224.

de se joindre à lui pour applaudir Lemer cier : « C'est aujourd'hui que nous allons jouir de votre triomphe. » *Triomphe* est peut-être exagéré : il y a beaucoup de bruit à la première ; Auger écrit à Lemer cier : « Quant à la grande scène des deux reines, elle n'a pu être jugée, n'ayant pas été entendue ; c'est une épreuve qui reste à faire à la seconde représentation. J'ose pourtant vous engager d'avance à l'abrégé un peu, principalement dans le rôle de Frédégonde dont les couplets sont très longs, et pourtant ne m'ont peut-être semblé tels que parce que j'étais impatienté des interruptions du parterre. Ces interruptions étaient injustes. On se plaignait de ne pas entendre une actrice dont on affectait de couvrir la voix. Il y avait évidemment de la malveillance à son sujet. » La bienveillance des amis essaye de mettre un peu de baume sur la blessure que l'amour-propre de Lemer cier a reçue. La fille d'un de ses confrères, Adèle Cailhava, lui écrit gentiment le 28 mars 1821 : « J'ai été à la première représentation de votre belle tragédie. Elle renferme beaucoup de génie, mille traits : votre

*qu'il est lent à mourir*

est à comparer au

*qu'il mourût ! »*

Un éditeur est de cet avis, car le 5 avril Barba achète la pièce trois mille francs, Lemer cier se réservant en plus le droit d'insérer cette tragédie dans ses œuvres complètes. L'idée est bonne : l'œuvre peut ainsi se répandre.

Un des interprètes, qui signe sa lettre « votre tout dévoué Mérovée », lui raconte, le 31 mars 1822, qu'il a lu

la tragédie au prince d'Orange, que « ce personnage aussi distingué par son rang que par son amour des lettres », a été enchanté de la lecture ; que, après l'avoir entendue, il a voulu la lire lui-même à la princesse !

En somme c'était un honorable succès d'estime ; quand, en octobre 1827, Lemercier proposa au comité de la Comédie Française sa pièce qu'il retirait de l'Odéon, la Comédie s'empressa de lui répondre : « L'offre d'un ouvrage digne de votre talent et dont le succès a répondu à son mérite, ne pouvait... qu'être acceptée avec reconnaissance. »

Le public, lui, commence visiblement à se fatiguer ; l'auteur reste infatigable. En mai 1821 il offre à l'Odéon une autre tragédie, *Saint-Louis*. La pièce est reçue, mais le jury de lecture est inquiet : il charge le directeur, très embarrassé d'une semblable commission, de faire remarquer au poète ceci : il est peut-être imprudent de donner le rôle d'Isoïde à M<sup>lle</sup> Humbert que n'aime pas « un public respectable jusque dans ses erreurs ». Le jury croit que le choix de cette actrice « pourrait influencer beaucoup [sur] le succès de votre ouvrage que nous regardons tous comme destiné à faire époque dans l'histoire du second théâtre, et à mettre le sceau à votre gloire littéraire. » La pilule, quoique bien dorée, ne passe pas. On lira dans la seconde partie de ce livre la réponse du poète ; c'est du pur Lemercier : dignité, bravoure et bonté. Tant de vertus sont mal récompensées ; le lendemain de la première, le 5 août 1821, le chevalier de Chazet écrit à l'auteur : « Je vous félicite bien sincèrement, Monsieur, du beau succès que vous avez non pas obtenu mais rem-

*porté hier* ; j'en parle comme d'une victoire, et elle est d'autant plus honorable pour vous que j'ai remarqué trois cabales vigoureuses, l'une contre le théâtre, l'autre contre le sujet, et la troisième contre l'actrice... » Que vouliez-vous que fit une tragédie contre trois cabales ? Elle mourut.

C'est probablement à ce moment qu'il faut placer la composition des *Martyrs de Souli* ou *l'Empire Moderne*, tragédie en cinq actes. Lemer cier ne cherche pas à faire représenter cette pièce, découragé peut-être par tous les échecs précédents. Il en fait des lectures à ses amis, au duc de Fitz-James, à M<sup>me</sup> Tastu qui le félicite dans la lettre du 16 octobre 1822 qu'on lira plus loin. Le secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Cuvier, remercie également le poète d'avoir offert sa tragédie à la Classe.

Nouvelle déception, en 1824, avec *Jane Shore*. Avant la représentation les amis sont inquiets : Albert Stapfer craint « le vulgaire des acteurs, et en particulier M<sup>lle</sup> Duchesnois... Cette femme ferait tomber *Athalie* si on la jouait pour la première fois. » *Jane Shore* ne résista pas à M<sup>lle</sup> Duchesnois<sup>1</sup>. Pourtant Talma dans cette pièce excitait, si nous en croyions l'auteur, « à la fois la surprise, l'épouvante, et le rire le plus sinistre »<sup>2</sup>.

Par une sorte de défi à l'opinion publique Lemer cier veut reprendre alors son *Christophe Colomb* qui, quinze ans auparavant, avait été un insuccès éclatant. Il l'offre à

<sup>1</sup> *Jeanne Shore* est littéralement éteinte dans le *Journal des Débats*, nos des 3 et 4 avril, 3 mai 1824.

<sup>2</sup> LEMERCIER, *Notice sur Talma*, p. 18.

l'Odéon : le directeur, Bernard, l'accepte à contre-cœur, espérant que la censure arrêtera l'ouvrage : la censure permet la représentation ! Désolé, le directeur écrit, le 26 novembre, à Népomucène que la pièce sans doute est de grand mérite, que « le talent y règne », mais qu'il craint des désordres dès qu'on verra la pièce affichée : la représentation ne sera-t-elle pas suspendue par l'autorité ? N'y aura-t-il pas un scandale dangereux pour un administrateur débutant ? « Ce n'est point à l'auteur que j'adresse ces questions, c'est à l'homme à talent, au poète, à l'homme judicieux qui a daigné me témoigner quelque intérêt, que je m'adresse. Mettez-vous un moment à ma place, et veuillez me répondre avec la franchise qui vous caractérise. »

Que fait Lemercier devant un accueil aussi froid ? Je l'ignore. A coup sûr il ne se décourage pas : il essaie de faire représenter sa *Camille*. Cette tragédie était reçue depuis le 8 septembre 1809. En 1818 elle est sur le point d'être représentée : le 27 décembre, les membres du Comité du Français, Dumas, Lafon, Michaut, Baptiste aîné et Devigny lui écrivent ceci : « Vous annoncez que les rôles de cette pièce sont entre les mains des acteurs auxquels vous les avez distribués : M. Talma en a donc un. Ayez la bonté, Monsieur, de voir d'ici à jeudi M. Talma, et de vous assurer *de la manière la plus positive* s'il est en disposition de jouer dans votre ouvrage... Si vous n'obtenez point cette assurance *avec certitude*, nous sommes obligés, Monsieur, de vous prier instamment de nous apporter jeudi 31 une nouvelle distribution de votre ouvrage sans M. Talma. » En 1822 l'infortunée

*Camille* est encore ballottée entre l'Odéon et le Théâtre Français ; les acteurs, Joanny en tête, ne semblent pas pressés de jouer, et l'auteur a le désagrément de recevoir de l'Administrateur le billet suivant : « M. Taylor a vu ce matin avec peine dans un journal que l'on donnait pour certain que l'autorité avait prié M. Lemercier de retirer *Camille* de l'Odéon pour la donner aux Français. Le noble caractère de M. Lemercier donne la certitude à M. Taylor qu'il aura la bonté de dire à ses amis que ce bruit est sans fondement ; sans doute il serait très heureux pour la Comédie Française de posséder un aussi bel ouvrage, mais on ne l'a pas demandé, persuadé que *l'on ne pourrait l'obtenir*. » Quand enfin la pièce arrive cahin-caha à la première, elle se trouve en présence de la « cabale » qui trouble la représentation.

Depuis longtemps Lemercier aurait dû se résigner à reconnaître que la « cabale » et le public ne faisaient plus qu'un, quand il s'agissait d'une de ses œuvres. Au contraire il songe à imposer une autre de ses vieilles pièces en trois actes, *Beaudouin Empereur*, édité en 1808 par Didot Jeune. Juste au moment où sa pièce est en répétition à l'Odéon, une de ses interprètes, M<sup>lle</sup> Valmouza (?) quitte ce théâtre pour le Français, et, le 4 avril 1826, écrit ce mot qui fait honneur au désintéressement chevaleresque de l'auteur : « Il est bien certain que j'éprouve une peine réelle de ne pas créer un rôle dans votre tragédie de Baudouin, que j'ai lue, et qui m'a paru susceptible d'un brillant succès. Vous avez bien jugé, Monsieur, en pensant que je ne quitterais pas le théâtre de l'Odéon sans vous consulter. Je me disposais à vous faire visite



quand j'ai reçu votre très obligeante lettre. Voilà donc encore vos intérêts sacrifiés aux miens ? Cette générosité n'est pas votre coup d'essai !... »

Ce désintéressement fut-il récompensé ? Quel fut le succès de la tragédie ? Considérable, si nous en croyons une note manuscrite de Lemercier à la page 70 de son exemplaire : « Je ne me suis pas trompé dans mes prévisions sur l'effet théâtral de ma tragédie de *Beaudouin*. Enfin représentée sur la scène, elle a reçu du public des applaudissements unanimes dans la salle de l'Odéon. » D'autres disent qu'elle fut sifflée<sup>1</sup>.

Lemercier, qui connaissait bien son Voltaire, n'aurait pas dû oublier le vers fameux :

Il nous lassait sans jamais se lasser.

Pris entre sa fidélité au système classique et une imagination qui le lançait à chaque instant à la poursuite du nouveau, Lemercier était arrivé au bout de son rouleau : il avait tout tenté, même la parodie, même la parodie « lyrique ». Le 21 décembre 1828, le directeur de la Porte-Saint-Martin lui écrivait, à propos de son *Cain*, pièce dirigée contre les romantiques : « Au moment où je prenais la plume pour vous prier de vouloir bien nous lire en famille votre *Parodie lyrique*, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 19 est venue m'ôter l'espérance de posséder cet ouvrage dont l'originalité m'avait frappé. Il faut prendre son parti, car la vie

1. VAUTHIER, p. 43.

2. Cf. LENIENT, *la Comédie en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 52-54.

est un long *désappointement*... J'ai toujours dans l'esprit qu'un jour vous gratifierez notre répertoire languissant d'un grand sujet historique. C'est de vous que l'ancienne école attend le coup de massue. » Quelle est donc cette ancienne école ? On croirait d'abord qu'il s'agit du classicisme affaibli ? Pas du tout. Lemer cier, malgré son amour de la nouveauté, a déclaré àprement la guerre au Romantisme, et lui prodigue les coups de massue, sans grand résultat.

---

## CHAPITRE VII

### LEMERCIER ET LE ROMANTISME

---

Lemercier a eu, dès le début, pour le Romantisme, une haine qui étonne chez un esprit aussi franchement épris de liberté. Sur toutes les questions littéraires autres que celle-là on le voit toujours pencher vers la solution libérale : quand il s'agit du Romantisme il perd véritablement son sang-froid. Lui qui est, en matière de style et de langue un novateur, un néologue, il prétend que les romantiques perdent le français. Il déverse son mépris « sur les révolutionnaires en littérature », qui veulent

Nous imposer vos règles de marmot,  
Votre syntaxe, extraite des ruelles  
Du Moyen âge et de ses damoiselles,  
Vos rudiments de germanique argot,  
Et nous créer un Parnasse Ostrogoth !  
Si votre orgueil s'obstine dans sa thèse,  
Si de votre art tel est le beau progrès,  
Nos francs-neveux, raillant tout à leur aise  
Votre génie, *exclameront* après :

« Ce fut par vous que la langue française,  
Comme la France, eut son *quatre vingt treize* »  
Et leur bon rire égayant leurs arrêts  
Déridera plus d'un futur Saumaise.

Il ne reconnaît plus la littérature purement française dans toutes ces imitations d'Outre-Rhin et d'Outre-Manche ; en 1836 il lance cette « boutade » :

Paris est plein d'Anglais, de Russes, d'Allemands,  
D'auteurs germanisés de nos nouveaux romans,  
Tous baragouinant de sorte  
Que n'entendant plus rien dans leurs bourdonnements,  
Triste en notre Babel, je croirais par moments  
Que le français est langue morte.

Les beaux-arts eux-mêmes lui semblent contaminés par l'influence étrangère ; il rime un mot de l'élève de David, Gros, « sur le moderne romantisme dans les arts » :

Gloire aux gothiques théories  
Des poètes rimant le vieux jargon français !  
Gloire aux peintres de diableries,  
Modelant, pour charmer, les spectres les plus laids :  
Leur sublime Apollon est Méphistophélès,  
Et leurs Grâces sont les furies.

Tout déplaît à Lemercier chez les romantiques, même leurs modes nouvelles : toujours rasé de frais, à l'ancien régime, il décoche un dixain aux « galants barbus de l'Opéra et des cafés de Paris » :

Fat Jeune-France ! En vain tu taches,  
Verre en main et cigare au bec,  
Velu, fumant et buvant sec,  
Singeant les sapeurs à moustaches,  
De tenir belles en échec, etc.

Au fond on voit bien où le bât le blesse. Ce qu'il déteste dans le romantisme première manière, c'est son amour du moyen âge et du catholicisme. Dans un article de *la Pandore*, intitulé « Protée imbécile » il refuse de se perdre dans les « nuages politico-gothiquo-romantiques ». Naturellement il s'en prend au chef de la nouvelle école, à Chateaubriand, qu'il détestait déjà sous l'Empire, et dont il avait attaqué le *Génie du Christianisme* avec passion, quand Napoléon avait voulu l'imposer aux suffrages de l'Académie. En fin décembre 1817 paraît la plaquette contenant son « opinion sur le Génie du Christianisme<sup>1</sup> ». En 1818 une nouvelle brochure intitulée « d'une opinion de M. de Chateaubriand dans le Conservateur » enthousiasme H. de Latouche, et désole le duc de Fitz-James : après l'avoir remercié de lui avoir envoyé un de ses ouvrages, il continue ainsi : « comme je suis saint Jean Bouche d'or, je dois aussi vous remercier de ne m'avoir point envoyé une autre brochure de vous contre mon ami Chateaubriand, que j'ai lue cependant, et dans laquelle je n'ai cru reconnaître ni votre esprit ni votre cœur ; ah ! *Le Mercier* n'était pas fait pour se joindre à la foule qui nous poursuit de ses clameurs, ni aux écrivains qui élèvent jusqu'aux cieux un système

1. Un de leurs amis de Caen, l'abbé de la Rue, érudit-médiéviste, écrit à M<sup>me</sup> Lemer cier, le 7 janvier 1818, qu'il voudrait bien avoir cet examen du *Génie du Christianisme* : « depuis le titre que je ne trouve pas français, jusqu'au commencement du second volume, cet ouvrage m'a déplu, et je n'ai pu aller plus loin. Vous riez sûrement de mon goût provincial ; mais j'aime mieux la simplicité de l'évangile que le génie *fatracier* de Chateaubriand. »

d'équilibre dont le résultat inévitable est de se casser le nez. — Vous attaquez en même temps la Minerve et le Conservateur? Que vous en revient-il? C'est qu'on dit que vous voulez une place. J'ai beau dire que non, moi qui vous connais : tout le monde ne vous connaît pas. Ne m'en veuillez pas... de ma franchise, et conservez-moi un peu d'amitié : j'y attache le plus grand prix ».

C'était à peu près la même théorie du juste milieu, entre les ultras et leurs adversaires d'extrême-gauche, que Lemer cier exposait gaîment dans des couplets sur l'air des *alleluias* :

Raisonner bien et penser mal,  
Être en dehors national,  
Être en dedans impérial,  
C'est libéral, c'est libéral,  
C'est libéral.

Prêcher le seul culte papal,  
Moralement être immoral,  
Et royaliste anti-royal,  
C'est féodal, c'est féodal,  
C'est féodal !

Dans le premier couplet Lemer cier attaque les impérialistes déguisés en libéraux ; dans le second, Chateaubriand et son groupe politique du *Conservateur*. Le poète finit par se réconcilier avec Chateaubriand, quand celui-ci cesse d'être « féodal » ; je ne crois pas qu'il ait jamais pu supporter le chef du Romantisme libéral, Victor Hugo.

C'est sans aucune sympathie que, malgré sa bienveillance coutumière pour le talent naissant, le voltairien

Lemercier voit grandir la renommée du catholique Victor Hugo. Lorsque le jeune poète publie dans *la Muse Française* l'ode intitulée « à mon père<sup>1</sup> »,

Quoi ! toujours une lyre, et jamais une épée ! etc.

Lemercier riposte par l'impromptu suivant :

J'entends dire à la rime au hasard échappée :  
 « Quoi ! toujours une lyre et jamais une épée ! »  
 Et moi, plein d'Apollon, j'aurais brûlé de dire :  
 « Quoi ! toujours une épée, et jamais une lyre !  
 « Quel inhumain préfère une épée à la lyre ?  
 « Hélas ? toujours l'épée a brisé quelque lyre...  
 « Sot vers d'une Minerve aux sifflets échappée,  
 « Qui ne porta jamais la lyre ni l'épée. »

L'agacement de Lemercier augmente au fur et à mesure que le romantisme de Hugo se précise. Quand, le 5 mai 1840, Victor Hugo publie *les Rayons et les Ombres*, Lemercier, qui n'a plus qu'un mois à vivre, et qui flaire peut-être en Victor Hugo son successeur à l'Académie, Lemercier ouvre le livre, et arrive à la fameuse « guitare » :

Gastibelza, l'homme à la carabine, etc.

Dans sa colère, il compose, en style « poissard », cette parodie qui eût probablement fait sourire de pitié Victor Hugo :

1. *Muse Française*, tome I, p. 144 ; *Odes et Ballades*, Ed. ne varietur, p. 137.

« *Imitation plus que libre du fou de Tolède de M. V. Hugo.* »

Quasi-bêta, l'homme à la débîne,  
 Hurlait ainsi :  
 Queu qu'in d'ici a-t-y connu Donna Coquine  
 Queu qs'uns d'ici ?  
 Vociférez, chahutez : la nuit tombe...  
 Vraîment près l'diable elle aurait paru laide  
 Quand vers le soir  
 Elle se prom'nait dans les coins de Tolède  
 En savattes noires ! etc.

En dehors de cette inimitié littéraire, quelles furent leurs relations personnelles ? Je ne saurais le dire avec précision. Les manuscrits de Bayeux ne nous renseignent guère. Pourtant Lemercier dut entendre au moins une fois Victor Hugo déclamer des vers, car c'est vraisemblablement à lui qu'il décoche cette adaptation de Martial :

Hug veut, braillant ses vers, qu'on le croie Apollon :  
 Sitôt qu'il les déclame on croit ouïr Scarron.

Je serais tenté de supposer que Lemercier n'avait de parti pris que contre le talent de V. Hugo, et qu'il n'éprouvait aucune animosité contre sa personne ou son caractère. Ce qui le prouverait, c'est que, en mai 1831, dans une commission que présidait Lemercier, une scène violente a lieu entre V. Hugo et Mazère (?); Hugo déclare qu'il ne reviendra plus. H. de Comberousse, le 30 mai, fait appel au « caractère conciliant » du président, et continue ainsi : « J'ai vu V. Hugo : il est très sensible à la résolution que nous avons prise de le rappeler dans notre sein ; mais il ne peut reparaître qu'autant



que la lettre qu'on lui écrira à ce sujet exprimera le blâme de la conduite de M. Mazère. Cette lettre pourrait être rédigée ainsi : Monsieur, la Commission blâme la conduite d'un de ses membres à votre égard, et vous prie de rentrer dans son sein. — Je crois que M. V. Hugo ne se montre pas trop exigeant. Ecrivez-lui donc ce peu de mots, mon cher président... Employez, s'il le faut, l'autorité de votre beau caractère pour ramener la concorde parmi nous. »

Il était donc alors notoire que Lemer cier n'avait pas, comme tant d'autres classiques, de haine personnelle contre V. Hugo; il n'avait même pas, probablement, de jalousie contre l'auteur de *Hernani*, mais il ne pouvait pas admirer chez Hugo l'épanouissement de ce romantisme qu'il avait en partie deviné, préparé, dont il avait à demi étouffé les germes en lui-même, n'ayant jamais eu en somme que des velléités d'audace au théâtre.

Il est resté jusqu'au bout ce qu'il était dès son *Christophe Colomb*, oscillant entre les règles classiques et la liberté romantique, s'excusant, dans une note publiée la veille de la première, d'avoir intitulé sa pièce « comédie shakespirienne », expliquant qu'il voulait ainsi prévenir le public « que son ouvrage sort de la règle des trois unités... Il a fallu que l'auteur s'affranchît cette fois des règles reçues..., règles dont les chefs-d'œuvre des maîtres de l'art dramatique ont consacré l'excellence, et qu'on accuse faussement de rétrécir la carrière du génie<sup>1</sup>. Cette

1. Souligné par Lemer cier. Cette note paraît la veille de la première de *Christophe Colomb*, par conséquent le 6 mars 1809.

déclaration... prouvera qu'il n'a pas la prétention d'ouvrir des routes neuves, mais qu'il ne veut que tenter toutes celles que l'art peut offrir. » En réalité ses témérités ne vont pas plus loin que le romantisme affadi de son ami Lebrun dans *le Cid d'Andalousie*. On découvre dans ses œuvres, à l'état de germes avortés, les idées qui se développeront dans le romantisme épanoui. On trouve souvent chez Lemercier des demi-rapprochements à faire avec V. Hugo. C'est ainsi que dans sa « traduction des vers dorés de Pythagore », parue chez Barba en 1806, on perçoit comme un avant-goût de *la Légende des Siècles*, et encore dans ses moindres parties, par exemple dans *l'Aide offerte à Majorien* :

### Le Jugement des Siècles.

PYTHAGORE

J'instruisis les mortels.

HOMÈRE

J'éternisai leur gloire.

NUMA

Rome eut par moi des mœurs.

BRUTUS L'ANCIEN

Je brisai ses liens.

ATILA

J'ai fait frémir les rois.

SYLLA

Et moi les citoyens.

OMAR

J'ai brûlé les écrits.

TIBÈRE

J'ai bravé leur mémoire.

COLOMB

J'acquis un nouveau monde.

CÉSAR

Et j'ai mis l'autre aux fers.

THÉMIS

Vous donc, volez aux cieux ; vous, tombez aux enfers !

C'est surtout au théâtre qu'on voit Lemer cier se débattre entre l'ancien et le nouveau régime littéraire, se croyant toujours dans l'orthodoxie dramatique, et donnant pourtant aux autres l'impression qu'il est plutôt de la nouvelle école ; Mignet lui écrit d'Aix, le 18 juillet 1826, pour lui recommander un apprenti dramaturge qui voudrait entrer « dans la belle carrière dont vous avez si heureusement étendu les limites que vos devanciers semblaient avoir posées pour toujours en France... » Des critiques littéraires plus avertis que Mignet s'y laissent prendre : Stendhal, dans son *Racine et Shakespeare*, cherchant à deviner ce que sera le Romantisme français, prédit, en 1823, que « notre tragédie nouvelle ressemblera beaucoup à *Pinto*, le chef-d'œuvre de M. Lemer cier<sup>1</sup>. » A la reprise de 1834 cette pièce excite, naturellement, le tumulte inséparable de toute représentation d'une œuvre de notre poète, mais cette fois il a pour lui les Jeune-France. La *Revue de Paris*, devenue classique, constate que « autour de M. Lemer cier, comme autour de son premier étendard, s'est ralliée la soi-disant école romantique<sup>2</sup>. » Le romantisme ne demanderait pas mieux que de considérer l'auteur de *Pinto* comme un ancêtre, mais même parmi les ancêtres il y a des parents

1. *Racine et Shakespeare*, éd. de 1854, p. 40 et 13.

2. Année 1834, t. XI, p. 389.

pauvres. On connaît, aussi bien en littérature qu'en politique, des gens hésitants qui ne savent pas se décider, qui craignent d'opter. D'après La Fontaine :

Le sage dit suivant les temps,  
Vive le Roi ! Vive la Ligue !,

c'est-à-dire : — vive le puissant du jour ! — Lemer cier, lui, a crié « vive le Roi » sous le nez des ligueurs triomphants, et « vive la Ligue » au moment où la royauté était victorieuse. Il a passé sa vie à agacer le public classique par des accès de romantisme avant la lettre ; il est redevenu classique au moment où, courageusement, l'école nouvelle convertissait le public à la théorie de la liberté littéraire. Après la Préface de Cromwell, Lemer cier a éprouvé le besoin d'écrire, lui aussi, son manifeste vers 1838, sous le titre : « Avis d'un ancien contemplateur des révolutions de la politique et des beaux-arts<sup>1</sup> » :

« La nature nous forme et nous modifie en tout, plus que les bonnes ou mauvaises doctrines, soit traditionnelles, soit nouvelles...

« Le naturel particulier fait les grands poètes, les grands écrivains et orateurs, et les grands artistes, plus que les leçons scholastiques de leurs époques, ainsi qu'il fait les héros guerriers, plus que l'étude des tactiques militaires dont ils surpassent les théories communes.

« L'antiquité, dans les lettres et dans les arts, conserve

1. Cet inédit n'est pas daté, mais il est postérieur au mois d'août 1838, puisqu'il y est question de Rachel dont le triomphe commence le 18 août 1838; cf. J. JANIN, *Rachel*, p. 39.

et conservera sa supériorité parce qu'elle fut inspirée par la nature qui nous laissa ses beaux exemples de choix pour modèles.

« La littérature, la sculpture et la peinture, du seizième jusqu'au dix-huitième siècle, qui émanent de ses principes les plus purs, prévau[dron]t toujours sur les innovations des systèmes gothiques, des caprices irréguliers, et de l'aveugle ignorance, même érudite.

« L'art des comédiens et de la mimique théâtrale résulte lui-même de la nature, qui en infusa l'intelligence... De nos temps, Talma, Desgarcins, Duchesnois, produisirent dans la tragédie les preuves de cette vérité. Préville, Molé, Comtat et M<sup>lle</sup> Mars les multiplièrent en attirant la foule aux chefs-d'œuvre de Molière qu'on croyait surannés... M<sup>lle</sup> Rachel aujourd'hui fournit par ses débuts un même exemple, honorable à son guide, en ramenant la jeunesse vers Corneille, Racine et Voltaire, nos devanciers et nos maîtres.

« Or donc, zélé dévot de nos anciens demi-dieux, plutôt que néophyte des écoles du moyen âge, je crois fermement à la durée, non du médiocre mais du parfait CLASSIQUE, émané de la nature agrandie, et que je ne fais pas consister dans l'étroit asservissement aux règles des trois unités ; mais dans celle de l'action et des sentiments vrais et bien développés. Cette conviction m'empêche de croire à la solidité du hasardeux *romantique*, dont le nom même est vaguement et mal construit, et dont je ne connais encore rien de transcendant et de bon parce qu'il outre et fausse la nature.

« Toutefois mon orthodoxie de préférence n'est pas

exclusivement intolérante : elle ne condamne aucun essai des genres que ma foi dogmatique déclare subalternes et éphémères, tant qu'ils ne respecteront pas la beauté des formes et la réalité des caractères tracés exactement sur les personnages de l'histoire.

« En résumé, je crois à la divine résurrection périodique des Muses consacrées par le génie et la voix des temps, et non à la renaissance de leurs sœurs bâtardes, romanesques et pédantesquement plagiaires. La poétique de leur séminaire tend moins au progrès qu'à la rétrogradation vers le berceau grossier des spectacles d'Hérodiade et des Mystères du crucifiement. »

Comme réponse à la Préface, ce manifeste manque de netteté, de décision, d'autorité. Ce que Lemercier était en théorie, il l'est en pratique. Tous ces flottements ont empêché ce grand, ce très grand talent, de s'éclaircir, de se purifier, de donner un chef-d'œuvre. Son attachement sentimental à des règles surannées que son esprit n'admettait plus complètement explique qu'il soit resté en tout à mi-chemin. Il n'a eu que des demi-audaces : c'est un Hugo qui n'a pas su se dégager à temps du classicisme de ses débuts, ou, pour tout dire, Lemercier est un Hugo raté !

---

## CHAPITRE VIII

### SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET

---

A quoi cela tient-il ? A beaucoup de raisons que nous avons déjà indiquées, à celle-ci encore : ainsi que d'autres viennent trop tard, après le bon moment, lui, il est venu trop tôt, avant l'heure utile. Il a été usé par l'Empire, au lieu d'en profiter comme d'autres, comme V. Hugo qui en a extrait toute la poésie qu'il contenait ; il a été de ceux qui font fasciner de leur corps dans le fossé, et sur lesquels passent ceux qui profiteront de leur sacrifice, ceux qui triompheront. Puis il arrive un moment où chacun reprend sa place ; la sienne est belle : elle a été marquée par Chateaubriand qui, devenu libéral, s'était trouvé un beau jour l'ami politique de Lemercier. Dans ses *Mémoires d'Outre Tombe*, il groupe l'opposition à l'Empire dans une espèce d'apothéose : « Dieu, en sa patiente éternité, amène tôt ou tard la justice : dans les moments du sommeil apparent du ciel, il sera toujours beau que la désapprobation d'un honnête homme veille... La France ne reniera point les nobles âmes qui réclamèrent contre sa servitude, lorsque tout était prosterné, lors-

qu'il y avait tant d'avantages à l'être, tant de grâces à recevoir pour des flatteries, tant de persécutions à recueillir pour des sincérités. Honneur donc aux La Fayette, aux de Staël, aux Benjamin Constant, aux Ducis, aux Lemercier... qui, debout au milieu de la foule rampante des peuples et des rois, ont osé mépriser la victoire et protester contre la tyrannie<sup>1</sup>. »

Après avoir salué la chute de l'Empire, Lemercier éprouva un vrai soulagement en voyant tomber cette monarchie de droit divin dont le retour avait enthousiasmé son ami Ducis. Le 2 mars 1831 il rime ainsi sa philosophie de l'histoire contemporaine :

Que faut-il aux états pour se faire des rois  
 Paternels tuteurs de nos droits ?  
 Des canons, de l'or, et de l'huile.  
 Que faut-il aux cités, sous le ciel d'un beau mois,  
 Pour chasser ces pères sournois ?  
 Quelques pavés, et de la tuile.

Il en dit du reste publiquement son sentiment dans une brochure intitulée : « Népomucène Lemercier à ses concitoyens sur la grande semaine » ; rappelant que le triomphe de Napoléon a été dû, suivant lui, à « l'union du sabre et de la mitre » ; qu'après l'Empereur le mal avait été un peu enrayé par le « sage Louis XVIII », il pense que l'unique ressort possible pour le gouvernement, c'est la force moderne, irrésistible depuis 1789, « le sentiment de la liberté » ; ce sentiment, il en voit l'épanouissement dans la Monarchie de Juillet. Ladite mo-

1. *Mémoires d'Outre-Tombe*, éd. Biré, III, 408.



narchie cherche à s'attacher le poète qui semblait l'avoir appelée de ses vœux depuis si longtemps, depuis près de trente ans, qui avait même couru quelques dangers pour elle aux trois Glorieuses, si nous en croyons « le Triomphe National, ode en hommage aux citoyens de Paris » lue par l'auteur à la séance publique de l'Académie, le 25 août 1830 :

Moi-même, au fort de la tempête,  
Des vengeurs fraternels je suis tous les hasards ;  
Je cours leur dévouer ma tête,  
Et mon nom publié la signale aux poignards.

Mais Charles X est chassé :

C'est un autre roi que réclame  
La France souveraine ; et, libre de son choix,  
J'entends Paris qui le proclame.  
Jemmape et ses vertus l'élèvent au pavois.

Il n'y avait pas beaucoup de monde ce jour-là à l'Académie, mais on applaudit tout de même les vers et le poète<sup>1</sup>. Le gouvernement de Louis-Philippe se montra reconnaissant. Le *Moniteur* du 2 mai 1831 contient une ordonnance du Roi sur la décoration spéciale destinée à commémorer les Glorieuses, la croix de Juillet ; on faisait bien les choses : les honneurs militaires devaient être rendus aux nouveaux décorés aussi bien qu'aux légionnaires. Lemercier figure sur la première liste. Il est assez probable qu'il ne fut point enivré par cette distinction, pas plus qu'il ne l'avait été par la croix.

Il songe à se présenter dans le IX<sup>e</sup> arrondissement, si-

1. *Revue de Paris*, 1830, t. XVII, p. 216-219, 226.

non comme une victime de la Restauration, du moins comme un homme qui n'en a rien accepté. A ceux qui attaquent sa candidature, il riposte : « supposeraient-ils que j'ai voulu servir les Bourbons ? Pourquoi dans ce cas ai-je refusé tout emploi, toutes faveurs sous leur règne, avec autant de persévérance que sous Napoléon ? » Il est un peu plus gêné pour répondre à une autre attaque : les bonapartistes lui reprochent ses « observations d'un français sur une partie factieuse de l'armée française » et publient contre lui un placard intitulé : « extrait d'un pamphlet publié en août 1815 par M. Népomucène Lemercier, après la funeste journée de Waterloo, etc. » Il envoie aux journaux une circulaire où il tâche d'expliquer pourquoi il a écrit ces *Observations*<sup>1</sup>. Peine perdue : la candidature de Lemercier en reçoit le coup fatal. Il s'en consola plus ou moins en composant le 1<sup>er</sup> juillet une chanson à ce sujet, sur l'air « un grenadier c'est une rose ». Le deuxième couplet est consacré au candidat :

. . . . .  
 Il parle pour les anarchistes  
 Et vote pour les monarchistes :  
     C'est un patriote légal (*bis*)  
 Voilà le bon candidat libéral !

1. M<sup>me</sup> Lemercier, dans ses notes biographiques, essaye d'établir que les exagérations de la brochure sont dues à son père, M. Edon, qui, chargé de faire imprimer le manuscrit pendant l'absence de son gendre, se serait permis d'en aggraver les termes. En réalité M. Edon n'avait rien changé au texte. C'est bel et bien le manuscrit qui a été imprimé fidèlement en 1815, puis reproduit par les adversaires politiques de Lemercier en 1831.

On essaye une seconde fois de le faire entrer dans la politique, en 1837 ; le 2 septembre Garnier Pagès lui écrit : « Mon cher Monsieur Lemercier, vous devez déjà savoir que nous nous occupons de la formation d'un comité de l'extrême gauche, modéré comme doit l'être un comité électoral, mais ferme comme vous l'avez toujours été... : Cormenin et moi, le général Thiard, Legendre et même Dupont,... David de l'Institut comme artiste, Broussais et Brouilhaud, professeurs de l'École de Médecine... Je leur ai promis votre adhésion sans hésiter. » S'il accepta de faire partie de ce comité, ce que j'ignore, il refusa à coup sûr la candidature à la députation :

Qu'est-ce qu'un *Député* ?... C'est un *solliciteur*.

Ce fait m'exclut de tout comice.

Électeurs, soit dit sans malice,

Deux fois par vous toisé, miré

Après interrogat serré,

Les brigues m'ont fait préjudice...

Sorti *candidat libéré*

J'aurais peur d'être un *repris d'injustice*.

Même refus en 1839 :

Intrigants de Juillet, présumés politiques,

Escrocs des trois jours héroïques,

Dans ce siècle vous n'êtes rien

Que seigneurs d'industrie et patrons de boutiques...

D'une cour parvenue envieux domestiques,

Singes d'airs aristocratiques.

Et vous menez l'État !...

Il refuse les propositions de Bayeux, de Mézidon, en homme dégoûté par la politique, et désabusé de la mo-

narchie de Juillet ; il répond aux électeurs de Mézidon qu'il est découragé par « l'impossibilité que je pressens de changer ou d'entraver la marche d'un gouvernement qui s'est jeté dans une route funeste et contraire à celle que lui avait tracée la puissance nationale en Juillet 1830... J'attendrai pour servir une constitution vraiment légale qui ne soit plus un mensonge ». Il ne se laissa tenter qu'une fois, dans l'arrondissement de Pont-l'Évêque : à l'inauguration du monument de Vauquelin, il prononce un discours dithyrambique dont voici le début et la fin :

« Honneur aux habitants de l'arrondissement de Pont-l'Évêque...

« Honneur ! honneur aux habitants de l'arrondissement de Pont-l'Évêque ! gloire pour la Normandie tout entière !! Honneur à Vauquelin ! »

Il ne fut pas élu, malgré son enthousiasme subit pour Vauquelin et la basse-Normandie. Des caractères aussi entiers que celui de Lemercier ne sont pas faits pour les souplesses, les abdications de la candidature.

Pourtant il continuait à poursuivre partout sa chimère. La liberté, qu'il désespérait de réaliser en France, il cherchait à la propager à l'étranger. Il était membre du « Comité National Polonais de Paris ». Le 30 juillet 1831, on lisait sur un placard, affiché à Paris en l'honneur de la victoire des Polonais sur l'armée russe, que « M. Mercier, l'un des membres du comité polonais, a fait annoncer sur tous les théâtres que nos braves frères d'armes ont remporté une bataille qui doit terminer cette lutte admirable et sanglante ». Le 22 décembre 1831, le

Comité Polonais remercie le poète de sa « coopération généreuse ». Le 22 novembre 1832, au Comité central français-polonais, présidé par La Fayette, il lit un hymne « sur le deuxième anniversaire de la révolution polonaise » : on peut le chanter sur l'air *Veux-tu devenir ma compagne ?*

4<sup>e</sup> strophe.

L'ordre qui règne à Varsovie  
 C'est la paix des morts chez Pluton :  
 Au Nouveau Monde te convie  
 La grande ombre de Washington.

en chœur { Honneur au reste de tes braves,  
 Peuple noblement révolté  
 Qui t'es dit : « Opprobre aux esclaves ! »  
 Meurs ou conquiers la liberté.

7<sup>e</sup> et dernière strophe.

Parcours, o nation bannie,  
 L'univers qu'émût ta valeur :  
 Deviens l'auguste colonie  
 De l'héroïsme et du malheur.

en chœur { L'avenir est l'espoir des braves,  
 Le crime a sa fatalité.  
 Sur les cendres des cours esclaves  
 Dieu rassiéra la liberté !

Lemercier ne se contente pas d'assister aux fêtes intérieures du Comité, et de composer pour ces réunions des pièces de circonstance : il essaye de forcer la main du gouvernement et de l'amener à se compromettre diplomatiquement en faveur des Polonais : dans une plaque de douze pages, intitulée *Vœu d'un membre du*

*Comité Polonais adressé au gouvernement du Roi des Français*, il dira : « ce vœu déjà fut indiqué dans quelques paroles prononcées à la tribune des députés par un homme écouté des deux mondes ; les généreuses initiatives émanèrent toujours de son âme élevée ; Lafayette souhaite que notre ministère reconnût le gouvernement suprême de la Pologne, et qu'il en reçût une légation diplomatique...

« En effet la cause des Polonais est la nôtre... Vœu juste, honorable, qu'exaucera le roi citoyen qui nous gouverne. Père d'une brillante et gracieuse famille, il tressaille aux angoisses de leurs familles... » Louis-Philippe tressaille, mais ne veut pas se compromettre. Quand il n'y a plus rien à espérer du pouvoir, quand la cause des Polonais est décidément perdue, Lemercier essaye au moins d'ameuter le sentiment public, de réserver les droits de l'avenir. Il publie dans *le Corsaire* une pièce intitulée « Rétablissement de l'ordre en Pologne », avec ce refrain :

L'ordre règne dans Varsovie,

et cette fin :

Le despotisme est vieux : sa noirceur est profonde ;  
 Jeune liberté ! marche, et triomphe de lui :  
 De l'hydre féodale abats la tête immonde.  
 Contre un faux droit divin Dieu même est ton appui.  
 Esclaves à jamais, ou vainqueurs aujourd'hui,  
 Luttons ; et si ta loi sur l'équité se fonde,  
 Maître alors de la paix, quand le crime aura fui,  
 L'ordre règnera dans le monde !

Lemercier pouvait se rendre cette justice qu'il avait

fait tout ce qui dépendait de lui. Pour témoigner son zèle à la cause de la Pologne il avait même composé un mélodrame en trois actes, *les Serfs Polonais*, qui ne figure pas dans Quérard, et que nous trouvons, presque en entier, au Mss. CCXLVII : Ivan, jeune Polonais, fils du paysan Ivanowitz, a sauvé son maître, le comte de Lamoïski, qui se noyait, et qui est mort depuis. La comtesse Anna de Lamoïska, va épouser Ivan, quand, trompée par sa suivante Catherine, ancienne maîtresse d'Ivan, elle prend pour une trahison d'Ivan sa tendresse fraternelle pour Eudoxie de Czarowiska, cousine d'Anna ; Eudoxie, qui aime Ivan, se retire au couvent, tandis qu'Anna, furieuse, fait knouter Ivan : celui-ci se réfugie auprès de Roderik, chef d'une bande de paysans qui, ayant assez du knout, se sont révoltés. Anna, désabusée, vient se jeter aux pieds d'Ivan qui, se considérant comme déshonoré par le knout, refuse de pardonner, et se tue sous les yeux de son ex-fiancée d'un coup de pistolet.

Anna devient folle ; elle rôde toujours près de la chapelle funéraire d'Ivan : le gardien du monument est justement Roderik, ramené au bien par la mort d'Ivan. Pour guérir la folle, on lui envoie sœur Eudoxie : les deux cousines vont donc, à l'acte final, se trouver réunies près du tombeau de celui qu'elles ont aimé<sup>1</sup>.

C'était, on le voit, un mélodrame très noir, dans le genre de *l'Héroïne de Montpellier*. Pour presser les répétitions de cette dernière pièce, Lemercier a l'idée, assez

1. M. VAUTHIER, p. 44, note 1, dit que la pièce a été représentée en 1830 à l'Ambigu Comique.

étrange, de signer avec Frédéric le contrat suivant : « M. Lemer cier, à titre d'hommage au talent et au zèle qu'il attend de M. Frédéric dans l'exécution du rôle qu'il lui confie dans son nouvel ouvrage intitulé *l'Héroïne de Montpellier*, s'oblige à lui faire remettre le quart de ses droits d'auteur pour chacune des représentations de ce drame. Ce droit sera payé directement tous les huit jours par M. Lemer cier à M. Frédéric, et sans intervention des agents des auteurs.

« De son côté M. Frédéric s'oblige envers M. Lemer cier, et ce indépendamment des obligations contractées avec le directeur, à se rendre exactement et activement aux répétitions, de manière que l'ouvrage puisse être joué vers le 15 octobre prochain.

« Bien entendu que le droit concédé à M. Frédéric ne s'étendra pas aux billets, et que M. Lemer cier sera seul nommé sur l'affiche.

« Fait double à Paris, etc. »

Lemer cier et Frédéric n'eurent pas à se partager d'opulents droits d'auteur : le critique dramatique de la *Revue de Paris* fait une analyse peu bienveillante du début de la pièce : « le bruit et les trépignements du parterre nous empêchent d'entendre le reste<sup>1</sup>. »

C'est le même insuccès pour *la Journée des Dupes*, suprême effort, ou plutôt dernière exhumation tentée par Lemer cier. Cette comédie en cinq actes et en vers avait été reçue le 17 prairial an XII (6 juin 1804) et distribuée le 29 thermidor an XIII (17 août 1805). Jamais

1. Année 1835, t. XXIII, p. 214.



on ne l'avait vue aux chandelles. L'auteur en avait fait des lectures, en particulier chez la duchesse d'Abrantès : « Je me rappelle cette lecture de *la Journée des Dupes*, lui écrit la duchesse, où plusieurs heures s'écoulèrent comme des instants en entendant cette œuvre toute étincelante d'esprit et de talent. Je me rappelle tout cela, et je me la rappelle avec joie et bonheur, et cela est la vérité, parce que j'ai passé l'âge où les femmes ne la disent pas. »

Chez un autre ami encore, le duc de Fitz-James, Lemer cier avait lu sa comédie, devant un certain nombre de personnes. Ces succès mondains avaient probablement trompé le pauvre poète ; le public le détrompa : jouée à la Comédie Française, pour la première fois, le 16 mars 1835, la pièce n'a que trois représentations cette année-là, et six en 1837<sup>1</sup>.

Ce fut la dernière tentative de Népomucène. Il continua à s'intéresser aux choses et aux gens du théâtre, recommandant M<sup>lle</sup> Duchesnois à Thiers, alors ministre du Commerce et des Travaux publics, s'occupant des débuts de Rachel, etc. ; mais il sentait depuis quelque temps que sa carrière dramatique était terminée. Ce qui le prouve bien c'est que l'ancien conférencier de l'Athénée avait songé à rentrer dans le professorat. La chaire de littérature du Collège de France étant devenue vacante en 1833, les amis de Lemer cier posent sa candidature : le Collège de France désigne de son côté Ampère. Guizot pouvait hésiter, lui qui, dans ses Mémoires, rend ainsi

1. SOUBIES, *Tableaux*, etc.

justice au mérite de Lemer cier : « l'Académie Française avait présenté pour la chaire de littérature l'un de ses plus honorables membres, M. Lemer cier, poète brillant malgré ses chutes, et critique éminent malgré le dérèglement de la plupart de ses œuvres <sup>1</sup>. » Pour éviter au ministre toute hésitation, *le Corsaire* publie un article enthousiaste en faveur de son collaborateur : « le public, dont l'opinion devance toujours les actes de l'autorité, a désigné Népomucène Lemer cier ; l'Institut, représentant la littérature tout entière, est mû par une considération générale. Son choix, qui est d'un poids immense, s'est fixé à l'unanimité sur M. Lemer cier. C'est épargner à M. le ministre Guizot toute incertitude. Certes le jeune candidat désigné par une partie du Collège de France, quel que soit son mérite, et M. Ampère en a beaucoup, se trouvera assez flatté de la concurrence pour voir sa défaite sans amertume. »

Lemer cier qui, en 1814, s'était déjà effacé en pareil cas en faveur de Ginguené, et qui avait eu le désagrément de voir qu'on nommait « le petit conteur Andrieux », ne s'effaça pas cette fois, et eut le désappointement d'apprendre que Guizot nommait Ampère, fort bon choix du reste.

Forcé de revenir « à ses chères études », et dégoûté du théâtre, Lemer cier songe un instant à cultiver le roman ; naturellement, là comme en tout, il tâche d'innover : il rêve quelque chose comme des mélodrames en feuilleton. Au Mss. CCXLVII nous trouvons le sommaire

1. GUIZOT, *Mémoires*, III, 116.

d'un roman projeté : « la sympathie de la démence ». C'est l'histoire d'un jeune homme qui épouse une folle ; le mariage guérit la folle, mais le mari se sent devenir fou ; pour se guérir il quitte sa femme qui meurt de douleur juste le jour où son mari réintègre le domicile conjugal : de désespoir, il se tue ! — Une autre fois Lemer cier songe à tirer parti de ses études scientifiques, qui ne lui avaient pas été très utiles en poésie, et il compose un « roman physiologique » en deux volumes, *Alminti ou le Mariage sacrilège*. Il l'offre, suivant son habitude, à ses confrères de l'Académie des Sciences. Le 23 décembre 1833, le secrétaire perpétuel, Arago, lui envoie un remerciement protocolaire, avec ce post-scriptum aimable : « permettez-moi d'ajouter à la formule officielle la nouvelle expression de l'attachement le plus vrai et d'un dévouement sans bornes. » Quel fut le succès du livre ? La *Revue de Paris* prédit une vente de dix mille exemplaires, mais proteste avec force contre l'immoralité de l'ouvrage : « quand on pense à l'âge respectable de l'auteur et à sa dignité d'académicien, on a quelque peine à comprendre que M. Lemer cier ait osé apostiller un pareil livre de son nom et de ses titres. » La sévère *Revue* dénonce dans cette œuvre « l'accouplement monstrueux d'une fort bonne morale en paroles et d'une révoltante immoralité dans les images et les détails, etc. <sup>1</sup> ».

Des environs de Bayeux M<sup>lle</sup> Lemer cier, qui vraisemblablement n'avait pas lu cet étrange *Alminti*, écrit à son père, le 9 octobre 1834 : « ton roman est affiché dans

1. Année 1833, tome LVII, p. 201-202.

toute la Normandie, à Bayeux, à Pont-l'Évêque, et il y est fort connu. Il sert de compagnon aux *Paroles d'un Croyant*. Toi, et l'abbé de la Mennais ! Mais cela montre l'esprit du pays, et ce qui leur plaît est toujours rempli de tableaux religieux. »

---

## CHAPITRE IX

### EN NORMANDIE

---

Depuis longtemps Lemercier avait choisi une maison de campagne en Normandie, d'abord à Saint-Loup-de-Fribois, par Croissanville, près du Mesnil-Mauger, puis à Cambray, près de Bayeux. Homme d'affaires très avisé, il avait fait là des placements avantageux : le 2 mars 1813, un notaire normand lui offrait une propriété d'un revenu de 5 392 livres, et d'un prix tentant : c'était un placement « plus qu'au denier quatre », à dire de notaire, autrement dit à 25 %.

Très vite les honneurs et les corvées de province s'étaient abattus sur la tête de Lemercier. Le 6 janvier 1816, l'Académie de Caen l'élisait « associé-correspondant ». Il était nommé le 21 juin « membre du Comité de Charité pour l'instruction primaire du canton de Mézidon », sous la présidence du curé, etc.

Il retrouve dans le Calvados des parents de sa femme, dont le beau-frère est professeur de physique et chimie à la Faculté des Sciences de Caen. Il semble du reste avoir eu des relations plutôt froides avec cette branche de sa

famille ; il se défend de son mieux contre tout accaparement. Mais il a des compensations : discuté à Paris, il est traité en grand homme dans sa province d'adoption. Un poète de Lisieux envoie, le 6 novembre 1824, ses œuvres « à l'auteur d'*Agamemnon*, au Corneille du XIX<sup>e</sup> siècle » ! Ces choses-là flattent toujours, même venant du plus ignoré des confrères.

Aussi la Normandie lui plaisait de plus en plus. Il en aimait l'esprit, les traditions, même le folk-lore ; il avait transcrit, et un peu modifié, j'imagine, une « chanson normande et très gothique », dont voici le début :

Quand j'allais voir ma maîtresse

Ah ! qu'j'étais biau,

Saperdié !

Je me plantais derrière la porte

Drèt comme un mai,

Saperdié

Je me plantais derrière la porte

Drèt comme un mai.

A mon côté, j'avais ma gaine

Et mon coutiau

A mes deux mains, mes deux mitaines,

Ah ! qu' j'étais biau,

Saperdié !

A mes deux mains, mes deux mitaines.

Ah ! qu' j'étais biau !

Lemercier en arrivait donc à aimer ce « gothique » qui lui avait fait autrefois horreur dans le romantisme de Chateaubriand. Était-ce la seule question importante sur laquelle il avait évolué ?

Le problème de l'au-delà semble avoir préoccupé de

plus en plus Lemercier à mesure qu'il s'acheminait vers sa fin. L'ancien voltairien, tout en continuant à lancer des sarcasmes à l'Église, reconnaissait enfin l'importance transcendante du sentiment religieux. Dans son « avis d'un ancien contemplateur des révolutions de la politique et des beaux-arts », qui date de la fin de 1838, on trouve ce double état d'esprit : « un sentiment universel incline les peuples à la piété. On ne fait pas de religion éternelle, unique, en prêchant des dogmes d'abnégation que l'hypocrisie enfreint, et des maximes d'humilité que le sacerdoce transgresse lui-même. » Mais d'autre part on voit que cette vieille attitude d'animosité contre l'Église, dans laquelle il continuait à se raidir en public, n'était plus justement qu'une attitude. Ayant toujours respecté la piété de sa femme et de sa fille, il en avait subi la lente pénétration, surtout loin de Paris, dans le calme de la Normandie ; ce qui le prouve bien c'est que, le 1<sup>er</sup> août 1837, l'évêque de Bayeux, M<sup>gr</sup> Robin, remercie la femme du poète de lui avoir envoyé une certaine somme pour soulager l'infortune d'un prêtre ; l'évêque termine ainsi sa lettre : « je me trouverai heureux, Madame, d'entretenir de précieuses relations avec vous et Monsieur Le Mercier que j'ai tant à cœur de connaître plus particulièrement<sup>1</sup>. »

Je ne sais jusqu'où allèrent ces rapports ; mais bien certainement Lemercier continua, jusqu'à la fin, à se

1. La lettre n'est signée que d'initiales, mais c'est M<sup>gr</sup> Robin qui était alors évêque de Bayeux. Cf. Abbé LAFFETAY, *Histoire du diocèse de Bayeux*, tome II, pièces justificatives.

préoccuper de la question religieuse. Dans son rapport sur les Concours de 1841, Villemain annonce que l'Académie Française a choisi « l'éloge de Pascal, difficile sujet, proposé dès l'année dernière, à la demande de notre illustre et regretté collègue, M. Lemercier<sup>1</sup>. »

I. VILLEMMAIN, *Discours et Mélanges littéraires* (Didier, 1873), p. 324. — En 1830, l'éditeur Armand Aubrée publie les œuvres de Pascal avec une notice par Lemercier. Dans cette notice, on retrouve ce curieux mélange que nous avons signalé : haine pour la puissance temporelle de l'Église, et attraction pour le sentiment religieux. Sans doute il déclare qu'il aime Pascal, parce qu'il ne trouve chez lui « aucune politique sacerdotale » (p. XII). Sans doute, il veut faire rentrer dans le rang l'Église catholique dont l'auteur des *Pensées* prouve la divine prééminence : « Point de culte qui n'ait eu son Dieu inconnu, la morale pour doctrine, la charité pour maxime, des martyrs se faisant égorger pour sa gloire » (p. IX). En revanche, quel respect pour la vie religieuse de Pascal ! « On dirait que se trouvent en lui trois êtres ensemble, un saint, un grand géomètre, un grand écrivain : mais on ne sait sous lequel de ces titres il paraît le plus admirable » (p. II-III). Il ne lui reproche qu'une chose, c'est de vouloir prouver géométriquement Dieu : « La science humaine est folle de manier ce problème insoluble. La piété sage le respecte silencieusement » (p. VII).

---



## CHAPITRE X

### LA MORT DE LEMERCIER

---

Le poète était mort brusquement, au milieu d'un concert de regrets presque unanime, et assez sincère, même chez ceux qui ne partageaient ni ses idées littéraires, ni ses opinions politiques, ni ses convictions religieuses. Les lettres à la veuve — que l'on trouve à la fin de ce volume — le prouvent. M<sup>me</sup> Villemain ne forçait pas trop la note lorsqu'elle écrivait à M<sup>me</sup> Lemercier, le 16 juin 1840 : « J'ai appris avec chagrin, Madame, la perte cruelle que vous venez de faire. Je regrette de ne pouvoir vous l'aller dire, moi-même ; mais je vous prie d'être persuadée, ainsi que M<sup>lle</sup> Lemercier, de la part sincère que je prends à votre deuil. Ce qui peut vous consoler, autant qu'on peut l'être, c'est que toute la France le partage. » A coup sûr, même parmi les romantiques qu'il avait détestés, les meilleurs s'inclinaient devant lui : Alfred de Vigny écrivait dans son *Journal* : « une épitaphe admirable qu'il voulut faire mettre sur sa tombe doit être présente à la pensée de tout auteur : Il fut homme de bien et cultiva les lettres<sup>1</sup>. »

1. *Journal d'un poète* (Charpentier, 1882), p. 185.

En même temps qu'on le couvrait de fleurs, on s'occupait de savoir qui allait le remplacer à l'Académie. M<sup>me</sup> Lemerrier elle-même s'en inquiétait fort. Elle aurait voulu que, dès la première réception académique, on fit l'éloge de son mari. Dupin, procureur général près la Cour de Cassation, et Académicien, est obligé de lui expliquer que la chose n'est pas possible : « ... il n'est pas d'usage dans un discours de réception de faire l'éloge d'autre académicien que celui qui entre et de celui qu'on remplace. C'est l'académicien nommé à la place de M. Lemerrier qui sera chargé de son éloge, ainsi que le Directeur qui répondra au récipiendaire. »

Elle ne devait pas attendre très longtemps : Ancelot, candidat au fauteuil de notre poète, écrit à M<sup>me</sup> Lemerrier, le 29 décembre 1840, qu'il se présente, qu'il serait heureux d'être élu, de prononcer l'éloge de son mari : pour se documenter, il demande à M<sup>me</sup> Lemerrier de lui raconter en détail la vie de l'homme qu'il a dû « se borner à admirer de loin ». Puis, en homme qui sait son La Fontaine, et qui n'a pas oublié l'Ours et les deux Compagnons, il ajoute : « la prière que j'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui, vous semblera sans doute bien hâtive ; elle peut même devenir ridicule si le résultat du scrutin renverse mes espérances. » Et de fait le malheureux Ancelot écrit à M<sup>me</sup> Lemerrier, le 27 février 1841 : « prononcer son éloge eût été pour moi une tâche à la fois douce et facile ; je n'avais à consulter que mon cœur et ma mémoire. Cette tâche, on l'a donnée à un écrivain plus digne que moi, sans doute, mais non pas plus consciencieux ; je l'applaudirai en regrettant. » C'était V. Hugo qui avait été nommé.

Alexandre Dumas l'avait bien prédit, s'il faut en croire ce passage de ses *Mémoires* où il raconte sur Lemercier une méchante anecdote : à une élection précédente, Flourens avait été, à l'Académie, l'heureux concurrent de V. Hugo ; d'après Dumas, Lemercier avait intrigué moins pour Flourens que contre Hugo. Le soir du vote, Népomucène s'en va au foyer du Théâtre Français, et recommence à attaquer V. Hugo : « J'écoutai un instant sa diatribe, ajoute Dumas ; puis, secouant la tête : — Monsieur Lemercier, lui dis-je, vous avez refusé votre voix à Victor Hugo ; mais il y a une chose que vous serez obligé de lui donner un jour ou l'autre, c'est votre place. Prenez garde qu'en échange du mal que vous dites ici de lui, il ne soit obligé de dire du bien de vous à l'Académie. — Et l'événement arriva comme je l'avais prédit <sup>1</sup>. » La prédiction est même si précise qu'on se demande si elle n'a pas été faite après l'événement. Quant à la chose même, elle était bien difficile à prévoir : l'idée de donner Victor Hugo comme successeur à Lemercier était peut-être une ironie académique. A coup sûr le succès de Hugo allait réaliser toutes les craintes de la famille Lemercier ; avant même que sa candidature ne fût posée, M<sup>lle</sup> Lemercier semblait la redouter : dans la biographie qu'elle commence le 19 juin 1840, elle songe que son père sera peut-être encore une fois victime de Napoléon, qui est plus à la mode que jamais en France, et dont on va bientôt ramener les restes : « Celui qui succèdera à mon père pensera à faire l'éloge du héros qui a fait prendre deux fois Paris

1. *Mémoires*, IV, 117.

avec toute sa fausse gloire... Il voudra mieux faire cet éloge que de rendre un juste hommage à mon père. » C'est bien ce qui se produit du reste, et les lettres de Hugo, publiées à la fin de ce volume, montrent bien comment le poète, à ce moment-là bonapartiste, comprend le plan de son discours : un tout petit Lemer cier à côté d'un immense Napoléon<sup>1</sup>. La veuve, qui se méfie, voudrait entendre le discours, et, toujours peu au courant des usages académiques, elle demande, comme une grâce, des places pour la séance de réception de V. Hugo. Le secrétaire perpétuel lui répond, le 15 mai 1840 : « un banc vous sera réservé selon l'usage. » Ce banc fut une véritable sellette pour les pauvres femmes<sup>2</sup> ; la séance dut être un supplice pour les amis de Lemer cier qui étaient venus nombreux, croyant que V. Hugo allait, suivant les traditions, faire l'éloge de son prédécesseur. La femme et la fille de Lemer cier, cette dernière surtout, gardent un mauvais souvenir de la séance. Dans leur entourage on a l'air de détester V. Hugo : M<sup>me</sup> Amable Tastu, qui avait pourtant été fort bien avec l'auteur d'*Hernani*, écrit à M<sup>lle</sup> Lemer cier, le 28 juillet 1841 : « Ne vous inquiétez pas de ce que peut faire le successeur de votre illustre père. Rien ne m'étonne de lui. Il a maintenant la pré-

1. Cela ne veut pas dire, bien entendu, que le discours de Hugo mérite les reproches que lui adresse M. Deberdt dans *Les grands pla giats du siècle* ; Revue des Revues, 1<sup>er</sup> février 1899, p. 277.

2. Ce qui doit surtout peiner profondément la famille, c'est que, visiblement, Victor Hugo n'avait pas lu même les œuvres principales de Lemer cier ; cf. Jullien, *Histoire de la poésie française*, etc., II, 361-362, note.

tention d'être un homme *positif*, et comme il réduit tout en système, il va plus loin qu'un autre et d'une manière plus brutale. M. Lemerrier *systematisait* bien quelquefois, mais pas de cette façon-là. Son moi était beaucoup plus intellectuel. » Quelque temps après, le 15 juillet 1845, M<sup>me</sup> Tastu se donne la joie d'apprendre à M<sup>lle</sup> Lemerrier, alors en Normandie, une mésaventure qui vient d'arriver à Victor Hugo. Le successeur de Lemerrier est bon à pendre parce qu'il relègue dans l'ombre tous les représentants du néo-classicisme expirant. Que de rancune, que d'antipathie contre Hugo dans ces notes de M<sup>lle</sup> Lemerrier sur la vie de celui qu'elle aimait tant : « Mon père n'est point le chef de l'école littéraire nouvelle... Il n'a point voulu ouvrir de route inconnue : il marché selon sa volonté, sans dire à personne, *suivez-moi*, et sans accepter ceux qui se sont figurés qu'il les suivait. Le vrai fondateur du réel romantisme est M. de Chateaubrian ≡ à tous seigneurs tous honneurs ≡. Mon père est seul et restera seul. »

---

## CHAPITRE XI

### LEMERCIER ET LA POSTÉRITÉ

---

Rester seul est dangereux ; l'isolement ne vaut rien en littérature, à moins d'être un génie de premier ordre, et de pouvoir dire comme le Moïse d'A. de Vigny :

Seigneur, vous m'avez fait puissant et solitaire.

Mais, je le répète, à moins d'être « splendide », l'isolement ne vaut rien pour un poète de valeur moyenne : l'isolé disparaît plus facilement ; il a moins de chances d'être recueilli par l'histoire littéraire.

Ce qui a surtout contribué à diminuer rapidement l'éclat dont Lemercier brillait de son vivant, c'est la mauvaise qualité de son style : V. Hugo avait pleinement raison d'indiquer dans son discours à l'Académie, avec tout le tact qu'exigeait la présence de la famille Lemercier, qu'il était obligé de faire une réserve « sur un point délicat et suprême, sur la condition qui selon moi ouvre ou ferme aux écrivains les portes de l'avenir, c'est-à-dire sur le style<sup>1</sup> ». Ce n'est pas que Lemercier ne trouve, et fort

1. *Actes et Paroles*, t. 1, p. 75.

souvent, de très beaux vers, capables de satisfaire V. Hugo ; voici par exemple un ternaire, romantique autant par la forme que par l'idée :

Hier n'est plus ; demain n'est pas : l'heure voyage.

Ce beau vers, qui fait penser, est tiré d'une des traductions inédites des poètes latins. C'est peut-être ces traductions qui permettent d'apprécier le plus exactement le mérite de Lemercier comme versificateur, jugé en lui-même ou par comparaison. C'est ainsi qu'on peut rapprocher sa traduction du *donec gratus eram tibi* de celle de Musset ; on connaît cette dernière ; voici le début de celle de Lemercier :

## L'AMANT

Lorsque je te plaisais, et que ton cou d'albâtre  
Ne s'abandonnait pas aux bras de mon rival,  
De toi, de ta faveur, non moins fier qu'idolâtre,  
Le grand roi des Persans n'était pas mon égal.

## LA MAITRESSE

Quand ton cœur ne brûlait pour aucune autre amante,  
Avant que sur Lydie, Olphé l'eût emporté,  
J'ai cru que des Romains la mère triomphante  
Ilie, eût vu ma gloire avec rivalité.

## L'AMANT

Olphé règne à présent sur mon âme ravie ;  
Sa voix pure au doux luth sait joindre ses accords.  
Je ne crains pas, s'il faut, de dévouer ma vie  
Pour racheter ses jours du fatal Dieu des morts.

## LA MAITRESSE

Même ardeur mutuelle embrase aussi Lydie  
Pour ce cher Calais qu'enflamment ses transports.  
Puissè-je, s'il le faut, perdre une double vie  
Pour racheter ses jours du fatal Dieu des morts, etc.

Malgré le léger ridicule qu'il y a toujours à donner des places aux poètes, on est porté à classer Lemer cier second, et mauvais second. Sa forme est rude, incorrecte jusqu'au barbarisme, ou, ce qui revient au même, jusqu'au néologisme manqué. En 1839 il traduit l'ode d'Horace à Postumus.

Eheu ! fugaces, Postume, Postume, etc.

Deux mots, *illacrimabilem* et *enaviganda*, lui paraissent intraduisibles, par pauvreté de notre vocabulaire ; il n'hésite pas à écrire ceci :

Une triple hécatombe offerte chaque jour  
N'attendrit pas Pluton, Dieu sourd, *inéplorabile*,  
Qui nous force à franchir l'onde *irrenavigable*.

L'erreur est d'autant plus forte qu'elle est raisonnée ; à la suite de sa traduction il ajoute cette note philologique : « Ma sévérité grammaticale désapprouve l'audace du néologisme, toutes les fois que notre langue par sa richesse fournit des équivalents à celle qu'on traduit. Mais ici, en risquant deux innovations nécessaires pour reproduire tout l'idiome du poète imité, j'ai cru pouvoir m'autoriser sans scrupule de son précepte même qui tolère, avec réserve parfois, au besoin, certaines créations bien logiques, par lesquelles se colore et s'embellit la poésie lyrique... Néanmoins il faut que les écrivains soient très économes de ces licences de langage ; car l'abus de ces hardiesses leur fait contracter l'habitude d'un style barbare. » *Barbare* est le vrai mot : *habemus confitentem poetam*. Lemer cier écrit mal, c'est incontestable, et le pire c'est qu'il



écrit mal tout en s'appliquant : au Mss. CCXLIV nous trouvons le manuscrit de sa notice sur Pascal : il est très raturé, très travaillé.

Qu'est-ce donc qui a sauvé jusqu'ici, et qui maintiendra probablement longtemps encore la réputation d'un aussi discutable écrivain ? La force de son esprit, et la beauté de son caractère. Dans ce caractère je n'ai pu découvrir qu'un point faible : sa trop longue rancune contre Napoléon, ne désarmant pas, après la mort de son ancien ami. Il ne se laisse pas attendrir même par la destinée du Roi de Rome. Il s'amuse à mettre en vers les bruits qui courent sur les causes de cette mort prématurée, il compose, avec une espèce d'acharnement, cinq pièces là-dessus ; voici tout ce que je puis citer d'une de ces élucubrations :

Le fils du grand Napoléon  
Aimait Esther à la folie.  
En sortant de ses bras, dit-on,  
Le pauvre enfant perdit la vie, etc.

En somme il ne pardonne pas au duc de Reichstadt d'être le fils de son père. Quand, au moment du retour des cendres, on propose à l'Académie de mettre au concours l'éloge de Napoléon, Lemer cier s'élève contre cette motion avec vigueur, presque avec violence ; il est frappé de paralysie au sortir de la séance, il meurt deux jours après, si bien que, suivant le mot de M. de Salvandy, « sa mort ressembla à une protestation ».

Sauf cette seule exception, l'âme de Lemer cier est généreuse au plus haut point. Le meilleur criterium de la valeur morale d'un homme de lettres, c'est son attitude

envers les débutants : Népomucène est populaire parmi la jeunesse de la Restauration parce qu'il lui réserve bon accueil. Gustave Drouineau lui écrit, le 14 novembre 1824, uniquement encouragé par « la bienveillance avec laquelle vous accueillez les jeunes gens en qui vous découvrez du zèle et quelques dispositions pour les lettres ». Lemercier pousse même la bienveillance jusqu'à l'héroïsme : il accepte d'entendre *deux fois* la lecture d'une « Jeanne d'Arc à Rouen » de d'Avrigny. Il prodigue aux jeunes gens ses conseils, son temps, et même son argent. Il est payé en reconnaissance exaltée. Je ne sais si Alexandre Dumas, qui considère Lemercier comme un « méchant petit homme <sup>1</sup> » a jamais trouvé dans son courrier une lettre de remerciements comme celle que, revenu à Toulouse, Belmontet écrivait à Népomucène, le 4 octobre 1822, pour le remercier de tout ce qu'il avait fait pour lui à Paris, de l'argent qu'il lui avait prêté : « Il était sans doute de mon devoir de vous faire part de mon arrivée au milieu d'une famille où vous êtes chéri comme si vous lui apparteniez, et auprès d'un excellent père qui vous comble de ses bénédictions. Ah ! que l'éloge de la vertu est touchant quand il sort d'une bouche respectable. C'était des conversations interminables sur vos rares qualités, et mon père avait bien deviné mes plaisirs, puisqu'il me parlait toujours du brave homme : c'est le nom qu'il ose vous donner... » C'est très beau, pour un homme de lettres, que de savoir rester un brave homme. Lemercier dut éprouver une bonne petite joie intérieure en lisant la

1. *Mémoires*, IV, 116.

suite de cette lettre : « Dans vos délicieuses conversations j'ai fait une grande expérience des hommes, et ma raison a vieilli de quelques années. Aussi je vous prierai de me permettre toujours d'aller me faire homme à vos nobles conseils, et de puiser dans vos leçons le goût le plus pur et la morale la plus saine. Il est peu d'hommes doués d'un véritable talent, qui sachent comme vous descendre jusqu'à des jeunes gens obscurs et les traiter presque comme leurs enfants. Aussi vous m'avez pour la vie entière. Je vous donnerais jusqu'à mon sang ; et, comme votre âme est belle, vous n'en douterez pas... Si j'osais franchir la distance qui vous sépare de mon peu de mérite, je vous dirais que je vous embrasse de cœur et d'âme. — Adieu, respectable et bon ami. »

Lemercier fait un accueil presque aussi cordial même à des étrangers : Orloff, qui lui a envoyé son premier volume, reçoit en échange une lettre très flatteuse et trois ouvrages de Lemercier ; touché d'une pareille gracieuseté, il répond au poète, le 21 novembre 1820 : « ... Il me reste un seul désir, c'est celui de cultiver votre amitié et de m'en rendre digne. » Et en effet c'est une véritable amitié qui commence entre les deux écrivains.

En matière d'amitié Lemercier a une qualité rare : il est inébranlable quand il s'agit de ses amis ; il veut pour eux, avec une volonté plus ferme que la leur ; à un moment il patronne la candidature de Dunoyer à une chaire au Collège de France : le compétiteur est Cousin. Dunoyer, désolé de l'attitude hostile des amis de son concurrent, écrit à Lemercier qu'il se désiste, et le prie d'en prévenir Thénard. Lemercier envoie au contraire à Thénard la

lettre de Dunoyer en ajoutant au bas : « Mon cher ami, je prie Madame Thénard, qui est venue nous voir, de vous remettre cette lettre pour vous montrer la situation d'anxiété où l'on réduit M. Dunoyer. Je l'ai *empêché de se désister, et lui ai dit de persévérer dans ses démarches*, ne fut-ce que pour faire tomber les faux bruits qu'on répand pour lui nuire aujourd'hui et peut-être à jamais. »

Enfin, dernier trait qui montre combien l'amitié de Lemercier était exquise : riche et généreux, il prête de l'argent à ses amis, et ne se brouille pas avec eux. J'ai retrouvé dans ses papiers un billet de deux cents livres, signé Talma, daté du 5 frimaire an XIII (26 novembre 1804) : pourtant la mort seule les sépara. Bigounaz, sur le point d'être nommé dans les bureaux de la maison du Roi, se trouve gêné : Lemercier lui prête cinquante francs, et d'une façon si aimable que le Bigounaz revient aussitôt à la charge : « Quand il faudrait vous imposer quelques privations, j'ose vous prier de le faire en faveur d'un ancien et fidèle ami. » Les archives de Lemercier sont pleines de preuves de sa générosité. Le 16 pluviôse an VIII (5 février 1800) il donne ses droits d'auteur aux indigents du 1<sup>er</sup> arrondissement. Le 20 mars 1818 il abandonne au Bureau de Charité du X<sup>e</sup> une pension de douze cents francs qu'il touchait sur la caisse du Ministère de la Police à titre d'indemnité littéraire. Sa générosité se double d'une politesse raffinée quand il s'agit d'obliger directement quelqu'un : à Joseph Struard, qui s'est adressé à son bon cœur, il envoie, avec ce mot d'une exquise délicatesse, le double de la somme qui lui était demandée : « C'est un de mes amis qui vous la porte, et à qui j'ai dit

que je vous la devais. Plaignez-moi de ne pas faire davantage pour vous. »

A cette charité ingénieuse, ajoutez une probité scrupuleuse dans sa vie littéraire. Pour ses querelles d'antériorité, de propriété d'un sujet, etc., il me semble avoir eu toujours le bon droit pour lui, sauf dans sa discussion avec Viennet : on lira plus loin la lettre du 25 septembre 1819 ; même dans cette affaire Lemercier est irréprochable, car il fait mieux que d'avoir raison : il reconnaît qu'il a tort, et devient l'ami de son adversaire.

Népomucène n'a-t-il été qu'un excellent homme et un méchant écrivain, *vir bonus dicendi imperitus* ? C'était aussi un puissant esprit, et qui, en dehors de la valeur de ses ouvrages, donnait à ceux qui le voyaient l'idée de sa supériorité personnelle<sup>1</sup>. C'était cette impression-là qu'on ressentait en particulier à l'Académie, où il était sympathique, et influent. Il s'y était fait une place à part, dès le début, car il n'y était pas entré comme tout le monde ; Dupuytren, en le félicitant de son élection, trouvait qu'il avait eu une singulière façon de soutenir sa candidature : « vos amis avaient craint que votre indifférence pour des démarches consacrées par l'usage ne nuisît à votre intérêt. » Une fois académicien, il s'occupe activement de toutes les questions petites et grandes qui sont la vie de l'Académie. Il se passionne pour les élections, même pour les prix : Casimir Broussais lui demande, le 4 août 1833, son patronage pour un livre qu'il a présenté au concours Montyon. Le zèle de Le-

1. Cf. LEGOUVÉ, *Soixante ans de souvenirs*, I, 50-51.

mercier éclate pour ses amis ; il tâche même de leur procurer des prix sans qu'ils s'en doutent ; il n'y réussit pas toujours, témoin une lettre de Dunoyer : le 22 août 1826 cet économiste remercie Népomucène d'avoir défendu son livre, d'avoir ainsi honoré l'auteur, de lui avoir fait la meilleure des réclames : « je me flatte que j'obtiendrai du public le prix que l'Accadémie (*sic*) me refuse. »

Les confrères de Lemerrier l'aiment, l'estiment, en dehors de toute sympathie d'opinion : pendant qu'il est membre de la commission des prix Montyon, le très religieux Guiraud recommande un de ses compatriotes au voltairien Népomucène : « je vous prie de l'accueillir avec cette bienveillance qui sied si bien à votre supériorité. » Il est très rare que l'on reconnaisse la supériorité de quelqu'un, à l'Académie comme ailleurs : c'est une chose insupportable, impardonnable, disait Mirabeau <sup>1</sup>. Lemerrier s'arrangeait pourtant de façon que ses confrères le trouvassent à la fois supérieur et sympathique. Il ne connut qu'un moment d'ennui à l'Académie, le jour où il brigua le poste de secrétaire perpétuel contre Villemain, qui fut nommé à bon droit. On lira plus loin la lettre que M<sup>lle</sup> Lemerrier écrivait à son père, de Bayeux, le 28 septembre 1834, à ce sujet.

Lemerrier ne dut pas en garder rancune à l'Académie, car il lui devait beaucoup ; il appartenait en effet à cette catégorie d'écrivains pour lesquels il n'est pas indifférent d'être ou de ne pas être Académicien : pour certains cela revient à être ou à ne pas être, au point de vue de l'his-

I. CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'Outre Tombe*, I, 289.

toire littéraire. Sans développer cette idée, on peut s'en tenir à la formule philosophique que Casimir Delavigne a trouvée : « l'Académie a un grand avantage. Grâce à elle, quand on n'est plus quelqu'un, on est encore quelque chose » <sup>1</sup>.

Lemercier, par lui-même, était quelqu'un ; il est resté quelque chose pour toutes les raisons que nous avons énumérées, et aussi grâce à l'admirable dévouement que sa femme et sa fille témoignèrent à sa mémoire. On connaît, sur les veuves littéraires, l'article exquis, bien qu'un peu cruel, de M. Jules Lemaitre <sup>2</sup>. Je n'y ai pas trouvé la définition de ce que fut M<sup>me</sup> Lemercier : celle-ci se contenta d'être curatrice à la mémoire de son mari. Défendre son cher disparu contre les attaques qui se font d'autant plus vives que l'attaqué ne peut plus se défendre lui-même, encourager les amis qui restent fidèles, empêcher l'oubli de déposer trop vite sa poussière grise sur les œuvres qu'on représente et qu'on réimprime moins volontiers, écrire ou préparer cette biographie définitive sans laquelle les anciennes réputations glissent peu à peu dans les limbes de la littérature, tel fut son rôle.

Pendant la vie de son mari elle avait tenu discrètement sa place dans l'existence du poète qui l'aimait ; en 1837, il répondait à ceux qui nient la vertu des femmes :

Pourquoi d'une ironie amère  
Par vous l'hymen est-il flétri ?  
C'est que de mon enfant chéri  
Vous ne connaissez pas la mère.

1. LEGOUVÉ, *Soixante ans de souvenirs*, I, 39.

2. *Les contemporains*, sixième série, p. 347.

Elle ne veut pas être connue ; elle se contente d'être aimée, et d'aimer son mari d'une tendresse vive : le 4 juillet 1820 elle finit une lettre ainsi : « je me mets toute entière dans ton souvenir comme tu occupes toutes mes pensées. » Vouloir les mêmes choses, détester les mêmes hommes, c'est la vraie tendresse ; on verra, par sa lettre du 7 novembre 1831, quels sentiments elle professe pour Chateaubriand parce qu'il n'a pas l'heur de plaire, vers cette époque, à son mari.

Dans son entourage intime on connaît la valeur propre de son esprit et de son caractère : une de ses correspondantes, bon juge en matière de fermeté intellectuelle, M<sup>me</sup> Tastu, aime « ces lettres, comme elle en sait faire, et qui laissent trace dans la pensée ». Sitôt maîtresse de sa fortune, par la mort de son mari, elle en donne une large part à sa fille, par un raffinement d'amour conjugal ; « la générosité de votre mère pour vous ne m'étonne pas, écrit M<sup>me</sup> Demarçay, le 30 juillet 1840, à sa « chère Népomucie » ; il y a de la grandeur dans son caractère ; ce n'est point la femme ordinaire, la femmelette, telle qu'on en voit tant. La nature l'avait créée supérieure, et votre père lui a ensuite imprimé son cachet, en vivant si longtemps avec elle. Il ne pouvait lui aller que la fille de *son Mari* fût dans sa dépendance. » On comprend avec quel cœur elle s'attelle à la besogne qu'elle a assumée pour M. de Salvandy : chargé de recevoir le successeur de Lemer cier à l'Académie, Salvandy est heureux d'être documenté et de recevoir les notes biographiques que lui a offertes M<sup>me</sup> Lemer cier ; elle termine son travail par ce regret touchant : « une de mes plus sensibles douleurs, après



celle de mon inconsolable perte, c'est celle de rester avec ma fille le seul témoin fidèle d'une vie dont il m'a raconté la première partie, et dont l'autre s'est passée sous mes yeux. J'ai vécu trente ans sa compagne aimée... Je n'existais que par lui et pour lui. Tous ses sentiments devinrent les miens. Ma vie n'est plus à présent qu'un pâle reflet de ses pensées. »

Malgré son inexpérience de la vie littéraire, elle cherche à maintenir le répertoire de son mari à la scène. Elle demande à la Comédie-Française de reprendre *Agamemnon* avec Rachel dans le rôle de Cassandre. Elle ne réussit pas, cette fois-là, mais du moins elle obtient qu'on reprenne *Frédégonde et Brunehaut* en 1842 ; et, peut-être parce que Rachel joue *Frédégonde*, la tragédie a six représentations cette année-là<sup>1</sup>. Pour l'époque, et pour une tragédie vieille de plus de vingt ans, c'était un succès ; aussi, le 2 juin 1843, Ambroise Firmin-Didot propose à la veuve d'insérer dans sa Collection des Chefs-d'OEuvre de la Littérature Française *Agamemnon et Frédégonde* : « cette collection est destinée par l'extrême modicité de son prix à être très répandue, ce qui sera sans doute agréable à M<sup>me</sup> Lemercier, puisque c'est un moyen de propager quelques-uns des ouvrages de M. Lemercier, qui est une gloire de la France. »

M<sup>me</sup> Lemercier s'efforce également d'entretenir les relations de son mari : elle offre un de ses manuscrits à Salvandy qui a été très aimable pour Népomucène, dans sa réponse au discours de V. Hugo<sup>2</sup> ; elle fait remettre un

1. SOUBIES, *Tableaux par ordre chronologique*.

2. On trouve ce discours au *Moniteur*, n° du 5 juin 1841.

exemplaire des deux discours aux amis de son mari, en particulier à Humboldt. Elle tient à assister à la 3<sup>e</sup> des *Burgraves* ; peut-être ne lui déplaît-il pas trop que la pièce n'ait qu'un demi-succès.

Elle veut, par tous les moyens que lui suggère son cœur, entretenir pieusement le souvenir de son mari dans ce théâtre qu'il avait tant aimé. Elle donne son buste à la Comédie-Française qui l'avait demandé, et qui la remercie. Le 2 décembre 1842, autres remerciements de Vignet : comme président de la Commission des Auteurs Dramatiques, il lui offre sa gratitude pour « l'appui généreux » qu'elle a donné à leur caisse de secours. Enfin on verra, par les deux lettres de Sainte-Beuve, avec quelle passion jalouse M<sup>me</sup> Lemercier protège la mémoire de son mari contre ceux qu'elle croit malintentionnés : elle répond du tac au tac au grand critique surpris, et un peu mécontent, de voir qu'une simple femme lui tienne tête. — On la voit dans une fière attitude, faisant le geste de la statue de Saint-Marceaux, le Génie gardant le secret de la tombe.

Elle est du reste largement aidée dans sa tâche par sa fille, qui pousse le dévouement filial jusqu'à porter le nom de *Népomucie* ! Les lettres de M<sup>me</sup> Lemercier à son père montrent qu'elle avait un esprit charmant. Sauf une seule de ces lettres qui présente un intérêt littéraire, je ne publierai rien de cette correspondance intime, quoiqu'elle soit exquise : l'amour du document doit avoir ses limites. Je ne donnerai donc pas même une bien jolie lettre du 9 octobre 1834 : on y voit la parfaite sympathie entre le père et la fille malgré la différence de leurs

convictions religieuses, l'admiration de M<sup>lle</sup> Lemercier pour « la noblesse et la prudence qui n'abandonnent jamais ton caractère », lui dit-elle. Elle l'admire parce qu'elle le comprend, parce qu'elle est de taille à le comprendre. En digne fille de son père, elle est capable de composer, mais elle ne publie rien. On trouve au Mss. CCXLVII un certain nombre de ses œuvres inédites, écrites d'une plume virile, et notamment quelques scènes d'une pièce, *Ceux qu'on croit heureux*, « tout ce qu'on voudra en un acte » ; une petite nouvelle, à peu près de la même valeur, « histoire de la jeune anglaise de la maison rouge » ; surtout un grand drame sur Marguerite de Bourgogne, femme de Maximilien d'Autriche ; en vérité ce n'est pas mal du tout : c'est le drame historique dans le genre des *Barricades* de Vitet ou du *Maréchal d'Ancre* de Vigny.

M<sup>lle</sup> Lemercier était digne d'être la confidente littéraire de son père. Leurs deux existences étaient intimement unies. La jeune fille ne se maria pas, après avoir refusé des partis, ou les avoir vus repoussés par un père assez méfiant, qui estimait très haut sa fille : une fois même, en père de tragédie, Lemercier exigea que ce fût sa fille elle-même qui rebutât un prétendant qui ne déplaisait pas : « Me sentant soutenue par la tendresse que j'attendais pour prix de ma docilité, je ne souffris presque pas du mal que je me faisais : mon père me plaignit, et même plusieurs années après, je vis une larme couler de ses yeux au souvenir du chagrin qu'alors j'avais éprouvé ! Aussi tout cela était fini à vingt-quatre ans. » Elle ne se plaint pas de devenir une vieille fille, étant d'un dévou-

ment absolu à ses parents, se sacrifiant presque trop : restée seule avec sa mère, elle se tue à la soigner ; M<sup>me</sup> Emilie David d'Angers lui écrit même : « Je voudrais vous voir prendre un parti *héroïque* : mettre M<sup>me</sup> L. dans une maison de santé, précaution que justifierait de plus en plus l'aggravation de son état... Il me semble que vous avez au moins droit à un peu de repos sur cette terre, où il est si rare. Je ne cesserai d'insister auprès de vous. Vous faites si bon marché de votre existence que c'est à vos amis de la prendre sous leur garde. »

Énergique, elle se raidit contre l'affreuse douleur que lui causait la mort de son père, le 4 juin ; quinze jours après elle s'installait devant son bureau :

Ce vendredi 19 juin 1840.

Je dois dès à présent employer les heures que je passais à attendre mon père, puis ensuite à causer avec lui quand il était revenu..., à retracer à ceux qui nous survivront son histoire vraie.

Chose touchante : la veuve et l'orpheline se faisaient, chacune de côté, les biographes de leur cher disparu. Ensemble, elles s'occupaient d'entretenir le culte de la mémoire de Lemercier, surtout le souvenir de son théâtre, renonçant à tout profit, à toute succession dans ses droits d'auteur, ne cherchant que sa gloire, veillant à ce que la reprise d'une de ses œuvres ne fût contrariée par rien : deux mois après la mort du duc d'Orléans, Thénard écrivait à M<sup>lle</sup> Lemercier, le 23 septembre 1842 : « Je sais tout ce que vous avez fait pour faciliter la reprise des ouvrages de notre ami. Sans doute cet acte de générosité n'était pas nécessaire, mais vous avez voulu ainsi exciter

le zèle de la Comédie-Française, et je vous en loue. Je vous approuve également de n'avoir pas voulu que la reprise des ouvrages de notre ami ait lieu au milieu de la douleur publique et d'un deuil national. Vous sentez tout ce qui est grand, et vous êtes inspirée par les nobles souvenirs de votre père. »

Ce qu'il y avait de meilleur en Lemer cier survivait en effet dans sa femme et dans sa fille. On le retrouvera encore dans les lettres qui vont suivre ; écrites par les plus célèbres écrivains de son temps, elles renferment chacune un trait de son esprit ou de son caractère, un document sur l'histoire de cet esprit bizarre mais original, de ce talent malchanceux mais puissant, de cet homme de transition entre le classicisme et le romantisme.

---



SECONDE PARTIE

LES CORRESPONDANTS DE LEMERCIER





## De FLORIAN

1<sup>er</sup> mars 1788.

M<sup>r</sup>. de florian félicite de tout son cœur le jeune auteur de Méléagre ; il a joui de son succès autant que s'il avait l'honneur d'être son intime ami. Il l'exorte à travailler de nouveau, à tenir au public la promesse solennelle qu'il a faite hier d'avoir un grand talent, et une âme vive et sensible<sup>1</sup>. Il souhaite que le jeune arbre qui nous a donné de si beaux fruits, s'élève au-dessus de tous les autres, et couvre la terre de son ombrage.

M<sup>r</sup>. de florian envoie à monsieur le Mercier des observations sur sa pièce faites par le M<sup>is</sup> de Ximénès. Monsieur le Mercier en fera ce qui lui plaira, mais il serait, je crois, à propos qu'il en remerciât M<sup>r</sup>. de Ximénès.

1. Cette lettre de Florian a été publiée, jusqu'à cet endroit, par M. G. VAUTHIER, avec quatre inexactitudes (p. 5-6, note). Le reste de la lettre est inédit.

## 2

## De MADAME RÉCAMIER

[Entre 1792 et 1795<sup>1</sup>.]

On me dit, Monsieur, que vous êtes ici. Je regrette beaucoup de ne pas le savoir par vous. — Voudriez-vous venir demain chez moi, à huit heures du soir, entendre M. Baour-Lormian qui doit nous lire des fragmens de sa traduction du Tasse? — Vous savez que je serai charmée de vous revoir.

J. RÉCAMIER.

## 3

## De TALMA

6 juin 1794.

Sans vouloir nier, mon cher Mercier, que mon affreuse paresse ait contribué beaucoup à retarder ma réponse, il est pourtant vrai que j'aurois voulu avoir celle de la Police avant de vous écrire. Mais j'ai vu que cela étoit impossible, vu la quantité de pièces qui sont à l'examen. Je

1. Elle se marie en 1792 et la traduction de Baour est de 1795.

pense comme vous que rien ne peut empêcher l'ouvrage de passer. Gaillard, que son intérêt éclaire, et qui prévoit assez les obstacles qu'on peut mettre à la représentation d'une pièce, ne doute pas que la Police ne nous rende incessamment la vôtre, et que nous ne la mettions aussitôt en répétition<sup>1</sup>. Il y aura peut-être quelques légers changements à faire, et comme votre absence et votre éloignement pourroient apporter du retard à la représentation, il seroit peut-être nécessaire que vous chargassiez quelqu'un de vos amis à Paris d'en suivre les répétitions, et d'y faire les corrections demandées : Arnaud, peut-être, ou tel autre que vous choisiriez, pourroient vous rendre ce léger service. Quand à la distribution, je ne vous ferai qu'une seule observation. La C<sup>ne</sup>. Petit qui a un talent marqué dans la comédie, n'est nullement habituée au genre tragique ; je crois que Desgarcins seroit beaucoup mieux dans le rôle de Niloë. Au reste mon observation tombe d'elle-même, et je n'y tiens nullement, si vous avez quelque raison particulière de lui donner le rôle. Que ceci reste entre nous. Je crois sentir votre rôle comme vous l'avez fait. Ou je me trompe fort, ou le Lévitte aura un caractère profondément tragique. Mon vrai mérite, si j'en ai dans le rôle, sera de vous avoir parfaitement entendu. Ne doutez pas des soins que je mettrai à établir votre *enfant hébreu*, mais les soins désintéressés sont toujours les plus tendres, et je sens qu'il sera plus satisfaisant pour moi de partager sa gloire que sa fortune. Pourquoi voulez-vous vous priver de la rétribution d'au-

1. *Le Lévitte d'Ephraïm.*

teur? Peut-être est-ce un mauvais exemple à donner. Cette planche faite, un acteur ou une administration intéressés pourroient regarder de mauvais œil l'homme de lettres peu fortuné qui ne seroit pas en état de faire le même sacrifice. Au surplus, si vous tenez à cela, indiquez-moi l'emploi que vous désirez que je fasse des revenus du jeune Lévitte; vos intentions seront fidèlement remplies. J'aurai toujours à vous remercier de m'avoir procuré l'occasion de faire quelque chose qui vous soit agréable. Tout à vous, salut et fraternité.

Franc. TALMA.

Ce 18 prairial, l'an 2<sup>e</sup> de la République une et indivisible.

N'oubliez pas, je vous prie, de m'envoyer votre adresse dans la nouvelle demeure que vous avez choisie.

---

4

De François DE NEUFCHATEAU

4 octobre 1798.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ

Paris, le 13 vendémiaire l'an 7<sup>e</sup> de la République française,  
une et indivisible.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

*au Citoyen Lemerrier*

Citoyen, je désire former un recueil d'hymnes patrio-

tiques et de chants républicains pour servir dans tous les cantons aux cérémonies décadaires et aux fêtes nationales. Mais il y manque l'hymne de la *vieillesse* pour servir à la fête des vieillards. J'attends de votre patriotisme que [vous] voudrez bien vous en charger. Ce sujet me paroît fécond en images poétiques. Il peut fournir aussi des réflexions philosophiques. Je suis persuadé que sous votre pinceau il ne pourra que gagner infiniment. J'espère que vous voudrez bien me donner cette marque d'amitié, et servir en même temps la chose publique. Je me garderai bien de vous prescrire rien à cet égard. Vous avez trop de goût pour ne pas choisir le caractère et le mètre le plus analogue au sujet. Il vous paroitra peut-être ainsi qu'à moi que la forme dramatique seroit la plus favorable, et que, s'il étoit possible d'introduire différents personnages, des corryphées et des chœurs, cette forme plus animée ajouteroit à la solennité, et rendroit l'intérêt plus général. Au surplus, je m'en rapporte à vous ; je suis assuré d'avance que l'exécution répondra à la dignité du sujet et à la réputation de l'auteur d'*Agamemnon*, qui, jeune encore, a mérité d'être distingué des auteurs tragiques.

Je crois devoir vous prévenir qu'on est un peu pressé des paroles pour avoir le temps de les mettre en musique. Je vous prie de m'instruire promptement de vos dispositions à cet égard.

Salut et fraternité !

François DE NEUFCHATEAU.

---

## 5

## Du Général MARMONT

25 décembre 1799 (?)

à Paris ce 4 nivôse 8<sup>e</sup> (?)

Le general Bonaparte me charge, mon cher Lemer-  
cier, de vous prier de venir diner chez lui aujourd'hui 4  
nivôse. Vous y trouverez plusieurs personnes de votre  
connaissance. Comme j'ignore l'adresse des Cit<sup>s</sup>. Chenier  
et Légouvé je vous prie de venir à mon secours, et de la  
donner au porteur de cette lettre.

J'ai fait votre commission auprès du Ministre de la  
guerre. Je vous envoie l'acceptation de la démission du  
Cit. Laval.

bon jour, à ce Soir.

MARMONT.

## 6

## De BOCAGE

Mon cher Monsieur Lemerrier

... J'ai été *forcé* de rompre avec M. harel... en rom-  
pant avec M. harel je lui ai offert de jouer *Pinto* sans au-  
cune retribution jusqu'à la 1<sup>re</sup> rep<sup>on</sup> de son nouvel ou-

vrage, et je ne vous dis pas cela pour que vous m'en sachiez gré, je n'ai fait que mon devoir, après tous vos bons procédés il eut été fort mal à moi de vous abandonner au milieu du succès, et je veux que vous sachiez bien que je suis toujours digne de votre estime.

Respect et affection bien sinceres.

BOCAGE.

---

7

De BOCAGE

Mon cher maître

Vous avez bien raison, je me suis conduit comme un fou. Je me disais cela avant de rompre...

Enfin, c'est fini. Blâmez moi, mais conservez moi cette amitié, cette estime dont vous avez bien voulu m'honorer, dont je suis heureux et fier...

Je garde précieusement votre bonne, votre paternelle remontrance, et, s'il m'arrivait encore malgré mes années qui s'avancent si rapidement d'avoir l'intention de faire quelque nouvelle étourderie, je la lirai bien vite, elle me sauvera. Merci pour mon avenir, s'il m'en reste encore.

en tout temps, en toute occasion, à vous, mon cher maître, à vous de cœur.

BOCAGE.

---

## 8

De Jean Baptiste SAY

23 novembre 1800.

J'ai attendu jusqu'à présent, Citoyen, pour vous remercier de l'ouvrage que vous m'avez fait remettre par Renouard, afin de connaître la valeur du présent avant de vous en témoigner ma reconnaissance. Elle est fort grande, car l'ouvrage est fort beau. Vous nous faites de la poesie, tandis que d'autres ne nous font que des vers. Mais il faut avoir en soi une corde poétique pour qu'elle résonne à vos accens; les organes grossiers y seront insensibles. J'ai sûrement le bonheur de posséder une de ces cordes, car mon âme a, tour à tour, été émue, élevée, étonnée, indignée, attendrie, en vous écoutant. Je dis *vous écoutant*, car j'ai lu à haute voix vos deux poèmes<sup>1</sup>.

Je me proposais de me retracer en vous écrivant les passages qui m'ont le plus frappé, les situations qui présentent un vif intérêt, les images grandes, les fictions neuves et les beaux vers; mais j'ai vu en parcourant le livre que ce serait à n'en pas finir, et que si je vous disais: *J'ai remarqué telle beauté*, vous crussiez que je n'ai pas remarqué telle autre dont je n'aurais pu vous parler.

Je regrette que mes arrangemens avec mes collaborateurs de la Décade philosophique ne placent pas les ou-

1. *Homère, et Alexandre.*



vrages de poesie dans le cercle de ma compétence : je me serais plu à rendre justice au vôtre, et je n'ai pu qu'en citer une note dans un article du dernier numéro. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour que celui qui en rendra compte ne soit pas un de nos collaborateurs qui, ayant d'ailleurs beaucoup de talent, n'a pas celui d'être assez sensible aux formes de la grande poesie. Il y a deux systèmes parmi les bons poètes. Chacun de ces systèmes a son mérite ; pourquoi l'un voudrait-il exclure l'autre ? Boileau n'a-t-il pas écrit les satires et chanté le Lutrin ?

Agréez, Citoyen, mes remerciemens et l'expression, fort peu importante à la vérité, de ma parfaite satisfaction.

J. B. SAY, Tribun.

---

9

De M<sup>me</sup> de RÉMUSAT<sup>1</sup>

1803.

J'ai été bien fâchée, Monsieur, d'être obligée de re-

1. A propos de la chute d'*Isule et Orovèse* : « Le jour qu'on essaya vainement de la représenter, j'en ôtai le manuscrit au souffleur dès le commencement du troisième acte », dit Lemer cier en tête de sa tragédie, publiée chez Barba en 1803, et dédiée en effet à M<sup>me</sup> Bonaparte dans une lettre de quatorze pages.

tourner sur le champ à S<sup>t</sup> Cloud. J'avais un bien grand désir d'aller voir ma cousine, et un véritable besoin de vous parler de l'indignation que nous a causée la scène indécente qui s'est passée hier à la comédie. Assurément jamais la cabale sans opposition n'a été plus maîtresse de la scène, et jamais ouvrage n'a été moins entendu que le vôtre ; vos amis, plus émus que vous peut-être, ont bien partagé la juste impatience que vous avez dû ressentir, et j'aurais bien voulu que M. de Rémusat eût été assez heureux dans ses recherches pour vous trouver, et vous parler du mépris que nous a inspiré à tous une pareille intrigue. Madame Bonaparte avec qui nous avons beaucoup parlé de vous à notre retour, m'a chargée de vous dire combien elle vous approuvait d'avoir enlevé votre ouvrage à un auditoire si peu fait pour l'entendre. Elle espère avoir le plaisir de vous voir bientôt, et elle accepte maintenant avec empressement la dédicace d'*Isule* que vous lui aviez offerte. Hâtez vous donc de le faire imprimer, livrez le à un public sans passions et sans intrigues, et n'exposez plus votre talent aux cabales des envieux. En effet il est juste qu'ils soient jaloux d'une réputation et d'un caractère que vos amis trouvent tant de plaisir à aimer et à estimer ; vous savez, Monsieur, que mon mari et moi, nous voulons être mis au nombre de ces derniers, et l'un et l'autre nous vous prions de croire à la sincérité de notre attachement.

---

## 10

De BERNARDIN DE SAINT-PIERRE

1<sup>er</sup> octobre 1803.

Je n'ai qu'un moment pour répondre à la lettre charmante de Monsieur le Mercier. Il faut que je parte pour l'institut. J'aurai au moins le plaisir de m'entretenir de lui avec Notre ami commun Ducis. Je le prie de me rappeler au souvenir de ses amies qui ont un si aimable interprète de leurs sentiments<sup>1</sup> et de se ressouvenir lui-même de la promesse qu'il m'a faite de venir me voir. Au moins qu'au commencement des mauvais jours je puisse encore compter sur une belle matinée !

Salut et tendre amitié.

DE SAINT-PIERRE.

Paris, ce 8 vendémiaire an 12.

## 11

De SAINT-PIRIX

3 octobre 1803.

Mon ami, il y a aujourd'hui huit jours que j'ai commencé l'étude d'*Agamemnon*, et je sais le rôle.

J'ai voulu plus âgé de dix huit ans vous donner une

1. Probablement Amore, et Adèle, comtesse de Bellegarde.

preuve de jeunesse, mais l'amitié seule, qui ne vieillit jamais sans devenir plus forte, a tout fait ; la mémoire ne s'est trouvée là que comme accessoire.

Il ne me reste donc plus qu'à mûrir ce rôle par la pensée. Ce noble retour d'Agamemnon sur lui-même me paraît beau, antique, susceptible d'un effet doux, imposant et religieux.

J'ai besoin de vous entendre lire ce rôle pour juger si mes idées sont d'accord avec les vôtres et pour m'y conformer. Je vous demande une heure dans la matinée de vendredi. Je serai chez vous à onze heures précises.

vale et ama semper

SAINT PRIX.

12

De l'Abbé SICARD

10 août 1804.

INSTITUTION NATIONALE  
DES SOURDS-MUETS  
DE NAISSANCE

Paris le 22 thermidor an XII.

*Le Directeur de l'Institution Nationale des Sourds-Muets,  
Membre de l'Institut National de France,*

A M. Lemercier, homme de lettres

Je voulois, avant de vous remercier de votre charmant cadeau et de votre aimable lettre, Monsieur, avoir lu tous vos vers ; mais je suis si dérangé par les importuns de

toutes les couleurs, que le témoignage de ma reconnoissance seroit trop tardif. Aucun suffrage, je dois vous l'avouer et il faut bien vous résoudre à l'entendre, ne pouvoit me flatter plus que le vôtre. Les matières que j'ai traitées à ma séance vous sont tellement familières que vous en parlez aussi bien que vous savez faire parler aux héros de la Grèce le langage des dieux. Je ne puis donc paroître indifférent à tout ce que vous avez la bonté de me dire d'aimable à cet égard. Personne assurément n'en pouvoit mieux juger que vous.

J'ai déjà lu deux chants de votre Homère et quelques chants de l'homme renouvelé. J'ai trouvé plus de naturel et plus de charmes dans ceux-ci que dans les autres, mais dans tous ce ton grand et sublime qui est si familier au chantre d'Agamemnon. Quand j'aurai tout lu, j'en dirai davantage ; mais rien n'ajoutera à l'estime que je vous porte et que partagent tous les amis des lettres et des mœurs, ni au tendre et respectueux attachement que je vous ai voué à jamais.

SICARD.

---

13

De DUCIS

1<sup>er</sup> septembre 1805.

A Eragny, près Pontoise, le Dimanche au soir, 14 Fructidor, an 13.

Mon cher ami, je comptais retourner à Paris, mardi

après demain, 16 Fructidor. Mais M<sup>r</sup> et Mad<sup>e</sup> de Saint Pierre me retiennent encore pour huit jours, c'est-à-dire jusqu'à l'autre mardi de la Semaine prochaine, 23 Fructidor présent mois. Mais je veux que vous trouviez à Paris, à votre retour, mon épître, comme je vous l'ai promis. Vous pouvez la lire et m'écrire à Eragny, chez Bernardin de S. Pierre. J'en charge M<sup>r</sup> de Normandie, notre ami commun ; il enverra l'épître et cette lettre, chez vous à votre adresse. Je vous prie encore de lire mon épître, avec sévérité. Et quand elle sera fixée, j'en ferai alors une copie correcte pour Gérard. Je crains qu'on empêche la lecture publique de cet ouvrage. Au reste, ce qui m'importe le plus, c'est qu'il soit bon. Je vous embrasse, mon cher ami, avec toute l'affection de la plus sincère amitié.

DUCIS.

---

14

De DUCIS

1<sup>er</sup> décembre 1805.

Je ne vous vois point arriver, mon cher ami. Nos noces sont passées. Je suis seul auprès de mon feu. Ma femme est à Paris. Je suis pressé de vous voir. Mon épître à Gérard a reçu toutes ses corrections. Je ne peux pas mieux faire. Apportez avec vous votre copie de ma main. J'ajouterai de ma main ce qui vous manque. Je n'ai plus

qu'une vingtaine de vers à faire pour achever mon nouveau cinquième acte d'Hamlet. Je voudrais bien vous le montrer. J'ai de plus fait ces jours-ci une romance très mélancolique en 26 couplets. En voila-t-il ? Je l'ai envoyée à Grétri. Il me marque que sa tête n'est plus tournée à la musique, mais qu'il garde ma romance parce qu'il peut lui venir une idée. Je lui ai répondu que s'il ne s'en chargeait pas, ce que je le priais de me dire tout naturellement, je prierais une dame de ma connaissance, à Paris, qui avait un grand talent pour mettre un air sur les romances, et pour les chanter comme une Fée. Elle a les yeux de la tragédie. Son œil noir et tous les traits de son visage sont d'une expression qui vous porte d'abord un coup au cœur. Sa figure m'est restée dans la tête avec le long souvenir. Cette Dame est madame Emengard qui est fort de la connaissance de Gérard.

J'ai songé pour la musique de ma romance à notre Orphée Garat. Je voudrais bien que l'air en fut admirable et qu'il nous le chantât, le soir, au jour tombant, dans un profond silence, et après un conte de revenants ou de sorciers. Vous m'entendez. O ! comme mes belles et tendres compatriotes me caresseraient avec cris, gestes et transports !

Venez donc, mon cher ami, entendre mon nouvel acte et ma longue romance. Si vous voyez Talma, vous lui direz que c'est fait, et qu'il se prépare. Bonsoir, je vous attends, j'ai besoin de vous voir, de causer avec vous et de vous embrasser.

Votre mélancolique et silencieuse chambre est prête. Elle vous crie : Jeune hermite, o Nepomucène, prends

ton bâton, ta besace et ton vieux livre, et viens dormir dans le lit tranquille de la sainte resignation.

Jean François DUCIS.

A Versailles, le 1<sup>er</sup> Decembre 1805, rue des Bourdonnais, n<sup>o</sup> 19.

## 15

De DUCIS

18 décembre 1805.

A Versailles. le 18 Decembre 1805

Mon cher et aimable ami, je vous envoie ma Romance, comme je l'ai faite d'abord, mais après avoir rendu moins sensible l'hypocrisie de l'assassin, et plus sensible la touchante pitié de ma bergère Ecossoise. Ma Romance ainsi sera tirée d'Ossian. Elle aura la teinture des mœurs de l'Ecosse à demi sauvage, elle sera plus simple, plus originale, et plus courte de six couplets. Je ne serai plus d'ailleurs avec le sujet de Pirame et Thisbé, et sur le terrain brûlant de La Fontaine, où il est dangereux de mettre le pied. C'est dans ce dernier état que je vous prie de la remettre à Garat Orphée, pour qu'il la fasse entendre à nos bergères et mes compatriotes *du Mont Nivolet*<sup>1</sup>. Vous me direz votre avis sur cette Romance. Je désire vivement qu'on la puisse chanter en Savoie, à Paris, ou à Fleuri sous Meudon.

1. Montagne qui domine Chambéry.



Je suis surtout enchanté de ce que vous êtes très content de ma dédicace d'Hamlet, non plus aux mânes de mon père, mais à la mémoire de mon père. Ces expressions seront plus simples, et conviendront mieux à la prose et au style de ma dédicace filiale. Elle est sortie, comme Hamlet, de mon cœur et du plus profond de mon cœur. Je brûle d'envie de savoir que notre mélancolique Talma est admirable dans mon mélancolique Hamlet. Ce sera une fête pour ma famille et mes amis de Versailles que Talma nous en régale ici. J'espère, mon cher ami, que vous serez avec nous. Ma sœur est très sensible à l'honneur de votre souvenir. Gérard m'a fait dire par Peyre, fils de ma femme, qu'il ne s'opposait plus à ce que l'Épître que je lui ai adressée, fût lue publiquement à la séance prochaine de notre Académie. Il était décidé qu'elle ne le serait point. Suard, notre secrétaire perpétuel, en était prévenu d'abord par Gérard, et ensuite par ma réponse à sa lettre sur ce sujet. Vous savez ce que je vous ai dit. Toute mon affaire est faite, puisque Gérard est content, et que je lui ai marqué mon amitié et ma reconnaissance par mon épître. Les choses peuvent rester comme elles sont. Si la lecture avait lieu, alors, ce n'est pas moi qui lirai, ce sera un de mes confrères, Legouvé, qui lit très bien. Mon mal de gorge m'en empêche. Alors aussi l'épître pourrait paraître imprimée, le même jour de la lecture. Et ce serait Didon<sup>1</sup>, l'ami de Gérard, qui l'imprimerait. Enfin, je consens à tout, *excepté à lire moi-même*. Mon médecin ne veut

1. Sic, pour *Didot*.

pas que je quitte Versailles, et que j'échauffe par des voyages et des émotions un sang qui me fait la guerre, et qui a pensé m'être funeste par sa chaleur qu'il ne faut pas changer en furie.

Comme mon Epître a plus de 400 vers, et peut être regardée comme une espèce d'ouvrage (*entre nous, cet article est pour nous seuls*) je ne serais pas fâché qu'elle fût vendue. Cela, joint à l'impression d'Hamlet, dans le même temps, pourrait me rapporter quelque argent, puisqu'il faut prononcer ce nom. Et cet argent m'est grandement nécessaire après tous mes déménagements et enménagements de ville et de campagne, qui pèsent énormément sur un poète toujours si facile à ruiner. Ainsi, mon ami, vous verrez ce qu'on pourrait faire de mieux pour me procurer ce soulagement pécuniaire si desirable pour moi, jusqu'à ce que je sois au courant de mon petit revenu littéraire. Vous m'écrirez, ou vous me parlerez de tout cela.

En attendant *vale et redama,*

*tuus Ducis.*

---

16

De DUCIS

16 Juin 1806.

A Versailles, le 16 Juin 1806.

Vous vous êtes donc évanoui, mon cher ami ! et soir et

matin des vomissements bilieux vous ont convaincu de votre faiblesse ! non, ce n'est pas faiblesse, c'est lassitude. *Louis IX*, tragédie en cinq actes, et puis *le Stoïque imaginaire*, comédie aussi en cinq actes, il n'y a point de complexion qui puisse tenir à cela. Deux grands ouvrages l'un sur l'autre, tout le poids de votre sensibilité et de votre intelligence, voilà un excès que la prudence condamne, et que vous défend l'amitié. Conservez-vous, mon cher ami, je vous en conjure. Qu'il ne soit pas vrai, qu'il ne soit pas dit, que votre santé ne soit pas si jeune que la mienne. Vous êtes sobre et sage. Soyez encore sobre sur le travail de génie, espèce de volupté enivrante et épuisante qui a ses dangers. Il est bon pourtant que vos douleurs de foie aient cessé. Voilà le cas où il faut bénir les fortes révolutions qui tourmentent et qui délivrent.

Il faut, mon cher ami, que je vous écrive ; oui, il le faut, car il y a longtemps que nous n'avons causé ensemble. Mais il faut aussi que vous veniez ici, et promptement, traiter avec votre vieil ami de notre intéressant voyage dans le désert<sup>1</sup>. A ce mot, mon cœur s'émeut. Qu'il tombe, comme une douce rosée, sur le vôtre, qu'il le calme, qu'il le rafraîchisse. Laissez dormir les deux muses de la tragédie et de la comédie. Que ces deux sœurs se reposent doucement de leurs fatigues entre les bras l'une de l'autre, et qu'elles se réveillent pour former la belle couronne que je verrai briller sur la tête de mon jeune ami.

Dans l'arrangement de notre voyage, rien ne sera fait et conclu qu'entre nous deux, dans notre thébaïde de

1. Ils projetaient une visite à Larevellière-Lépeaux, en Sologne.

Versailles, cette cousine germaine de notre thébaïde de la Sologne. Nous irons de l'une à l'autre et peut-être, comme je le désire, avec vous et ma bonne sœur qui sent tout ce que vous êtes, et qui jouirait si vivement et du voyage, et du séjour, et de ses hôtes, et de ses compagnons de route, et de cette solitude profonde dont les cœurs tendres, blessés et fatigués ont si grand besoin. Notre petite caravane jouira de son innocence, de son obscurité, de sa pauvreté même. Tout s'arrange si bien, si vite, avec de bonnes gens qui mêlent (?) leurs soins, leurs affections et leur indigence. Mon cher ami, venez, je vous prie ; il faut que votre visage me rassure sur votre santé. Ce titre, *le Stoïque imaginaire*, annonce une grande conception. Songez que vous devez plus que tout autre ne traiter de pareils sujets qu'avec tout l'appareil et le secours des développements. — Je vais dîner chez ma sœur, et lui parler de vous et de moi, car il faut qu'elle nous confonde ensemble.

Bonjour, mon cher et très cher ami, venez : je vous désire, je vous attends, je vous embrasse.

DUCIS.

---

17

De DUCIS

31 juillet 1806.

à Versailles, le 31 Juillet 1806.

Je commence par l'essentiel, mon cher ami : je vous

fais mon compliment de tout mon cœur sur l'état actuel de Madame votre mère. Elle a regagné la santé et l'espérance. Puisse-t-elle bientôt se réaliser, cette espérance dont son âme avait un si grand besoin ! Voilà la vôtre maintenant soulagée. Je trouve que vous avez mis presque de l'intempérance dans vos travaux d'esprit. Mais comment retenir son appétit à une table agréable et richement servie.

Pendant que la maladie a porté ses menaces et ses alarmes dans votre famille, la mienne a été au moment de perdre la fille de mon frère George, que vous connaissez, juge d'Appel au Tribunal de Paris. Ce coup funeste aurait enlevé une fille pieuse et reconnaissante à son père, une épouse charmante et fidèle à son mari, et la plus tendre mère à deux jolis petits garçons dont le dernier est encore au berceau. Ma pauvre petite Nièce, par les effets d'un fait anciennement répandu, et d'une fièvre maligne, a passé d'un état d'aliénation d'esprit qui avait pourtant des moments lucides, à un état actuel de stupeur dont les médecins sont mécontents. Je ne puis vous dire combien cette âme pure, douce et intérieure, était touchante dans son délire. Quels accents, quelle éloquence ! Quelle admirable et chaste nudité ! O que le crime dans le même état et sans masque doit faire horreur !

Votre amitié m'interroge, mon cher ami : voila ce que je fais. Ma sœur, qui vous remercie de votre bon souvenir, et qui me prie de la rappeler au vôtre, part aujourd'hui avec moi pour Paris, et demain nous partons pour la Sologne pour y passer une vingtaine de jours chez un homme des anciennes mœurs et des anciens temps dans nos jours nouveaux et nos vertus modernes.

Je n'ai point été chez Mad<sup>e</sup> Harvey qui m'a écrit d'Eragny, près de Pontoise. Son hôte m'a invité par une lettre très amicale, après trois mois d'absence et de silence de ma part, à venir le voir dans sa retraite où je trouverais, outre Mad<sup>e</sup> Harvey et ses deux filles, M<sup>r</sup> Robin, homme savant, modeste, et d'un vrai mérite, inspecteur des Moulins à poudre d'Essonne, chevalier de la légion d'honneur, avec lequel M<sup>r</sup> de St Pierre m'avait lié dès le commencement de mon amitié avec lui, et chez lequel j'ai passé, en différentes fois, quelques jours, en sa compagnie et sous ses auspices, auprès de ces moulins terribles, travaillant nuit et jour, au milieu d'une prairie et d'une rivière charmantes qui m'ont rappelé la belle Sicile et les éruptions de l'Etna.

L'invitation de M<sup>r</sup> de Saint Pierre était jointe à celle de sa femme ; et la [lettre] de Mad<sup>e</sup> Harvey m'assurait bien de toute leur amitié ; mais mon amour de la solitude et la crainte de me rejeter dans le monde ont été si vives que j'ai remercié très poliment les propriétaires de la maison d'Eragny, et marqué très énergiquement ma résolution de quitter pour jamais la société, sans jeter un regard en arrière, comme un hermite qui rentre dans sa cellule, et ferme sa porte aux verroux, après avoir effacé sur ses pas jusqu'aux vestiges qui y conduisent. Je pars pour la Sologne sans avoir répondu à Mad<sup>e</sup> Harvey, pour laquelle je conserve estime, amitié et reconnaissance. Mon cœur est fort à l'aise. Je compte en Sologne faire des vers que je vous montrerai. J'emporte avec moi Homère. Mon adresse dans le désert où je cours est chez le Citoyen La Revellière l'Epeaux, à la Roussellière,

en Sologne, commune d'Ardon, par la Ferté Lowendal, département du Loiret. Vous m'y donnerez de vos nouvelles, mon cher ami. Je vous répondrai. Nous parlerons de vos nouvelles productions rue des Bourdonnais, dans votre chambre du couvent. Goûtez la douceur des champs et le cœur de vos bons et aimables hôtes... Bonjour, vous savez que c'est pour jamais entre nous deux.

Jean François DUCIS.

---

18

De DUCIS

9 janvier 1807.

à Versailles, le 9 Janvier 1806<sup>1</sup>.

Mon cher ami, je voudrais savoir comment les choses se passent véritablement au sujet de la reprise de votre Agamemnon. C'est l'impression constante sur le public assemblé qui fait le sort des ouvrages. La plupart des esprits, quoique bons, marchent dans les routes ordinaires du passé ; nos poétiques imprimées et parlées sont bien courtes. Il ne faut que lire Sakespeare pour en être convaincu. C'est dans La Fontaine, dans Molière et dans Corneille qu'on trouve de l'étendue, de la hardiesse, et du génie dans les choses, et le don de les exprimer.

1. Telle est la date écrite par Ducis. Le cachet de la poste donne 10 janvier 1807. Ducis a continué à mettre le millésime de l'année précédente, dont il avait l'habitude.

Mais je voudrais avant tout savoir des nouvelles de votre santé et de celle de M<sup>r</sup> votre père et de Mad<sup>e</sup> votre mère. Votre dernière lettre m'a fait le plus grand plaisir, parce que votre cœur y cause avec le mien.

Ma sœur est venue me voir hier ; elle donne dimanche un dîner du gâteau des rois à sa famille, et en comptant gaîment ses convives, elle dit tout à coup et d'abondance du cœur : ô si M<sup>r</sup> Le Mercier pouvait être à Versailles ! Vous ne doutez pas, mon jeune et très cher ami, du plaisir que vous nous ferez à tous.

On m'a dit que dans le public il était question de la représentation de mon Hamlet ; mon ami, qu'elle n'en ôte pas une seule à votre Agamemnon, je vous en conjure. Mais ce que je désire le plus, c'est qu'il soit réimprimé, ayant en tête ma dédicace à la mémoire de mon vénérable père. Je vous prie de dire à notre cher Talma de me faire parvenir une copie exacte d'Hamlet dans son nouvel état, afin que je le relise et l'examine encore ; mais je ne puis le livrer à l'impression, avant qu'une première ou deux représentations ne m'aient éclairé, par vos yeux, que l'amitié courageuse rendra sévères. Ainsi, je remets le tout, représentation, impression, entre vos mains. Je suis fort porté à choisir, pour mon imprimeur et pour mon libraire, Agasse du Monistreuil (?). C'est un très brave homme qui ne me fera pas tort d'un sol, et avec qui je traiterai noblement.

Ma femme est auprès de moi, me donnant les plus tendres soins. Demain j'attends le quarantième accès de ma fièvre quarte. Je ne dois pas cependant me plaindre d'elle, car elle décline sensiblement. A mon dernier accès



le frisson n'a pas été presque sensible ; les bâillements ont été épars, la fièvre douce, la transpiration de même, et le tout n'a pas duré plus de six heures. D'ailleurs elle avance, elle varie, elle a perdu sa marche égale et ferme. Mon ami, j'y suis fait : la fièvre et la poésie sont des cousines germaines. [Oui, la] fièvre est aussi une Muse. J'ai copié le mat[in une] quantité de vers, sur toutes sortes de sujets qu[e la] nuit m'a inspirés. Ce sont pour ainsi dire des caprices, des volées d'oiseaux. Que nous sommes de pauvres et orgueilleuses machines ! et voilà notre grande misère.

Mille choses de ma part à notre cher, sensible et terrible Talma. En jouant la tragédie filiale que je dédie à mon père, il se souviendra du sien. Si vous voyez Gérard des trois âges, faites-lui mes compliments, et mes respects à sa douce compagne.

Monjour (sic), mon cher et noble ami, malheureux avec courage, heureux avec modestie.

*Certi tenacem propositi virum, etc.*

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Jean-François Ducis.

---

19

D'ANDRIEUX

13 mai 1807.

Monsieur, vous faites assurément honneur, et vous

devez faire plaisir à un journaliste, quand vous lui confiez quelqu'une de vos productions à publier. On ne peut que les accueillir avec empressement et reconnaissance sous le rapport du talent de l'auteur ; mais *le sujet* de l'ouvrage dont vous me parlez est tel et tellement présenté, que meilleure est l'ode, et plus il peut devenir dangereux pour un Journal de l'imprimer<sup>1</sup>. Le principal rédacteur, comme particulièrement responsable, a craint le premier d'exposer son Journal à être supprimé ; il a consulté ses confrères ; et j'ai été en effet consulté comme tel. Ma réponse a été que *je doutais*,

et dans le doute abstiens-toi, dit le sage.

Vous savez que les Journaux sont surveillés de plus près (et je crois que cela doit être) que les ouvrages publiés par leurs propres auteurs. ils sont obligés par cette raison à suivre jusqu'à un certain point la direction que leur donne l'autorité — d'où il suit que ce n'est pas la vérité qu'il faut aller chercher dans les Journaux. Aussi y ai-je toujours fort peu travaillé, et j'en suis à présent dégoûté tout à fait.

Agréez, Monsieur, les assurances d'une sincère et profonde estime et du désir que j'aurai toujours de mériter la vôtre.

Ce 13 Mai 1807.

ANDRIEUX.

1. En 1812, Népomucène fit imprimer chez Didot Jeune cette « Ode sur le doute des vrais philosophes, à qui les faux zélés imputent l'athéisme ». C'est du positivisme avant la lettre. Cf. *Essais poétiques de Népomucène Lemerrier*, tome IV.

20

De DUCIS

11 septembre 1807.

à Versailles, le 11 Septembre 1807.

Oui, mon jeune et fidèle ami, je suis de retour, avec ma sœur, de mon voyage dans les déserts de la Sologne. Nos bons hôtes nous ont reçus avec les cœurs et les mœurs des premiers âges. Tout était vrai, pur et doux. Je n'ai point à subir le remords, mon cher ami : nous avons parlé de vous dans notre hermitage comme d'un hermite qui nous manquait. Ces bons hôtes seront bientôt forcés de quitter leur retraite, parce qu'il faut que le jeune fils, qui a bientôt douze ans, fasse ses études et achève son éducation à Paris ; que sa sœur, Mlle Clémentine, qui a vingt-cinq ans, ne reste point au milieu des bois, des étangs et des bruyères où l'on ne trouve que des fagots, des carpes et des lièvres. Il faudra bien que les pères suivent les enfants. Ajoutez à cela que dans cette solitude profonde, écartée des humains, on a de la peine à trouver des domestiques à qui cette vie silencieuse répugne. Si on tombe malade, que de temps et d'argent à donner à un médecin d'Orléans, toujours pressé de s'en retourner. Et puis la longueur des hivers, une terre toujours couverte d'eau, plus de voisin : il n'y

en a qu'un, qui va demeurer à Paris. Le père de famille, sans ce nom si doux pour lui, sans sa femme qui est un trésor de tendresse, ne quitterait jamais un désert qui l'a reçu et consolé quand les circonstances l'invitaient à la retraite. Elle et lui ont fait connaissance, et ils ont fini par s'épouser<sup>1</sup>. Aussi est-ce un grand sacrifice qu'il fait aux intérêts de sa famille. Sa marche ordinaire, son allure naturelle est d[e ne] venir qu'après les autres<sup>2</sup>, et l'on ne se doutera pas qu'il ait eu à souffrir.

Je suis entièrement, mon cher ami, de l'avis de mes confrères qui vous ont engagé à vous mettre sur les rangs pour l'Académie française. Vous avez cédé à un motif juste. Je n'ai que faire de vous dire à ce sujet tout ce que vous savez. Si vous en doutiez, je vous livrerais aussi à vos remords. Mais nos cœurs ne sont pas faits pour être coupables, et surtout en amitié.

Je n'ai pas fait un vers dans le désert ; j'en ai joui dans ces *inertibus horis* de notre Horace. Au reste, j'ai reporté avec moi dans la rue des Bourdonnais l'esprit avec lequel j'en étais parti. J'ai mis ma solitude dans mon âme pour ne la perdre jamais. Je ne lis que mes vieux poètes, mes anciennes admirations. Je me recule dans les siècles passés, et je repousse les flots du présent, pour qu'il ne m'atteigne pas et ne me fasse point songer à l'avenir.

Ma bonne femme est avec moi. Elle parle peu, son humeur est égale, son jugement est sain, les traits en sont

1. La retraite et lui ?

2. De s'oublier.

quelque fois profonds, sans qu'elle s'en doute. Elle m'aime de tout son cœur, sans trop le remarquer, et m[<sup>e</sup>] le dire. Il y a chez elle un « selon nature » qui me pl[<sup>ait</sup>, qui] me touche, et qui me ferait haïr les transports et l'in[térêt] de bien des femmes. Ma sœur a dîné chez moi dimanche dernier ; nous dînons chez elle dimanche prochain. Voilà l'histoire de notre intérieur, mon cher ami. C'est un ruisseau sans murmure, et qui se cache sous l'herbe.

Ma santé est fort bonne, mon teint est re[ven]u ; mais les fièvres, mes maladies précédentes, ont ravagé en détail cette pauvre machine soumise aux outrages du Temps. *Singula de nobis anni prædantur euntes.* Il y a un certain chapitre des pertes successives, qui va toujours croissant. Ce sont des avertissements que le temps vous donne sur la route. On se demande ce qu'on a fait du petit bagage, et il est déjà parti d'avance, en attendant la grosse et dernière voiture. Quand j'ai quelque disposition à la mélancolie, je me dis : allons ! courage ! je vis seul. Je ne suis rien, rien, rien — et mon front se dérïde, et mon cœur se dilate. J'écoute amoureusement le silence dans ma retraite. J'ai entendu mes bustes d'Homère, de Sakespeare et de Thomas, me dire tout bas, il y a quelques jours, avec un petit murmure : il y a longtemps que nous n'avons vu Mercier. Vous savez ce que cela veut dire. Venez donc les revoir, mon cher ami. Votre cellule vous appelle ; que Julienne mette bientôt des draps à votre lit, que mon tourne-broche nous rôtitte un joli dindonneau. Que nous puissions causer et trinquer ensemble. Bonjour, cher Népomucène.

Le Père Jean François vous embrasse de tout son cœur.

DUCIS.

Ma femme et ma sœur vous font leurs compliments.

Sauriez-vous des détails sur la mort de notre confrère,  
le poète le Brun ?

Venez, venez bien vite.

---

21

De DUCIS

Le 9 novembre 1807.

A Versailles, le 9 Novembre 1807.

Mon cher ami, j'ai répondu à votre touchante lettre le 29 du mois dernier. Il faut que votre mal de poitrine vous force encore de rester à Paris, puisque je n'ai pas eu le plaisir de vous voir arriver dans ma retraite avec notre aimable troubadour Garat dont je voudrais bien entendre la musique sur ma romance du Saule. Ce mal de poitrine me fait toujours peur, et tellement que je désire et crains d'en avoir des nouvelles. Donnez m'en cependant, mon cher ami, et aussitôt, car j'ai l'âme trop inquiète.

J'ai appris avant-hier que notre cher ami Talma était malade, et même dangereusement. Eh ! mon Dieu, faut-il être sans cesse alarmé sur la vie et la mort des personnes qu'on aime ? je vous en prie, écrivez-moi au juste dans quel état vous le trouvez. Notre grand et bon enfant

ne devrait se permettre la fièvre des passions que sur la scène ; mais ces malheureuses passions ne nous demandent pas notre permission pour entrer et dominer dans nos cœurs. Ne sommes-nous pas pétris de faiblesses ? — Dites-lui bien, quand vous le verrez, que je fais des vœux vifs et bien sincères pour sa prompte guérison et le parfait rétablissement de sa santé. Mais ajoutez que mon intérêt, comme auteur, n'y est pour rien, non, pour rien. Qu'il se conserve, qu'il laisse là le théâtre, s'il le faut. Il a assez bu dans cette coupe de la gloire ; qu'il boive tranquille, sous nos saules, dans la douce coupe de l'amitié. O mon ami ! comme nous gaspillons notre existence, nos jours, tous nos vrais trésors, pour des niaiseries brillantes, qu'il faut encore acheter bien cher de la concurrence et de l'envie. Je vous recommande encore, mon cher Népomucène, de ne point trop vous appliquer. Votre tête est active dans tous les sens ; elle remue beaucoup de choses. Modérez et disciplinez toutes ces forces pour les exploiter et les goûter mieux. Quand nous avons une partie faible dans notre corps, c'est là que l'ennemi accourt : *quâ data porta, ruunt*. Mais vous avez de la sagesse, et même quelques connaissances en médecine, et vous n'ignorez pas ce grand axiôme : *contraria contrariis curantur*. C'est aussi celui de la morale, et même aussi du théâtre. Ainsi, mon cher ami, sur le travail, sur les impressions, sur la renommée, *sobrii estote*. Pardonnez-moi ce bavardage à cause des années et de l'habitude.

Ma sœur sort de ma chambre. Je lui ai montré votre dernière lettre. Elle vous remercie beaucoup de l'article

aimable de votre lettre qui la concerne. Elle m'a prié de vous en marquer sa reconnaissance. Elle vous invite, mon cher ami, à lui faire l'honneur et l'amitié de venir faire chez elle le mercredi onze de ce mois la Saint-Martin dans un dîner de famille où vous trouverez la sœur, ses deux frères le magistrat et le poëte, ma femme, trois jolies nièces, mère et filles, et quelques braves gens de nos amis. Le lendemain Jeudi, nous célébrerons la même fête, avec les mêmes personnages et la même joie dans ma bibliothèque qui est tout auprès de *la chambre Népomucène* où vous couchez. Si vous pouviez débaucher et emmener avec vous pour ces deux dîners de famille et de bonnes gens notre Amphion français, autrement dit Garat, rien ne manquerait à notre bonheur. Nous avons de quoi vous coucher tous les deux dans de bons lits et dans des chambres dont les cheminées ne manqueront point de bois. Vous trouverez des cœurs francs et sensibles, et dans nos manières et sur nos visages. Il est vrai que nous ne vous offrirons pas le luxe des tables actuelles. Mais nous vivrons comme des rats des champs avec la gaité et la bonhomie des anciens temps et de l'hiver de la St. Martin. Si Garat ne peut pas vous accompagner, ce qui nous fera peine, venez du moins, mon cher ami, et faites le moi savoir d'avance par un petit mot. Mais ne perdez pas, je vous en prie, une minute pour me donner des nouvelles de votre santé et de celles de notre cher Talma. *Vale et redama.*

Joannes Franciscus Ducis.

---



## 22

De DUCIS

24 juin 1809.

à Versailles, le 24 juin 1809

Mon cher Népomucène, je comptais vous voir à dîner chez moi avec M<sup>r</sup> de Balk et M<sup>r</sup> De Cosloquet. Ce dîner a été dérangé par celui que j'ai fait chez mon Curé à côté de M. le cardinal Maury. Nous devons y avoir M. de Roquelaure mon ancien confrère à l'Académie française, évêque de Senlis et premier Aumônier du Roi. Il ne s'y est point trouvé parce qu'il a été retenu à Paris pour donner la confirmation.

J'ai relu votre lettre du 28 mai dernier, mon cher ami. J'y ai vu le tableau de vos malheurs, de vos douleurs et de votre patience et de votre piété filiale envers votre bon et respectable père. Voilà le drame de la vie humaine; heureux qui passe à travers, avec le courage et le mérite de la vertu.

Mon amour pour la retraite est tout près d'être une passion dans le siècle où nous sommes, et au milieu de nos peines particulières. Les vôtres m'ont fait faire bien des réflexions. Je pense, je souffre, et me tais. Une grande consolation pourtant me reste : mes deux santés ne sont pas mauvaises<sup>1</sup>. Je m'élève avec Bossuet. Mon déména-

1. Celle du corps, et celle de l'âme.

gement est fait. Il n'y a plus pour moi de nouvelles, parce qu'il n'y a plus pour moi d'intérêt sur la terre que pour la vertu et l'amitié. Mais il y a encore à gémir, mais avec le soupir de la soumission que l'espérance soutient et qu'un autre monde console.

Ce que vous m'avez dit du respectable monsieur Collin m'est revenu plusieurs fois dans la pensée. Ces belles âmes, si rares, sont des jalons plantés de loin en loin par la Providence pour nous rappeler les premières traces presque effacées et les éternelles intentions de son admirable Edifice. Non, mon ami : la vertu vivra, et le genre humain en reviendra toujours à elle, tant le bonheur et le bon sens sont inséparables. Toutes ces bâses seraient détruites depuis longtemps, si elles n'étaient pas indestructibles.

Comme vous pourriez bien, mon cher Népomucène, venir me voir d'un instant à l'autre, voici ma marche : Mardi prochain, je compte dîner à Paris chez mon frère George. J'y resterai quelques jours. Nous nous y verrons, et nous causerons très certainement ensemble. C'est pour moi un doux plaisir en espérance. Mes compliments à Des Chènes, notre ami et votre voisin. Allons, mon ami, courage ; entendons toujours notre vieil Horace qui nous dit :

Faites votre devoir, et laissez faire aux Dieux.

Conservez-vous, mon cher ami. *Vale et redama.*

Jean François Ducis.

S T<sup>1</sup>

1. J'ignore ce que veulent dire ces deux lettres inscrites au milieu

## 23

## De la comtesse DE BELLEGARDE

Aux Marches, le 22 7<sup>bre</sup>.

Nous ne passons pas un jour sans penser à vous ! Mais combien votre souvenir s'empare vivement de nos cœurs, quand, en parcourant nos montagnes, quelque beau site inattendu vient frapper notre vue ; on sent mieux son âme ! ces beaux lieux, nobles et indépendants comme vous, semblent appeler votre présence, que notre amitié regrette. Vous vous trouveriez bien ici. Vous aimeriez le silence de nos montagnes.

M<sup>me</sup> Le Brun, qui vous porte cette lettre, est enchantée de son voyage ! Elle a vu la Suisse et *Corine*. Elle a fait un portrait qui nous semble beau comme expression.

Bientôt nous retournerons à Paris en promettant aux Marches de revenir avec vous si nous pouvons. Il y a ici une paix ! une douceur inexprimable ! On n'est ému que

du paraphe, comme le SST qu'on lit, après la signature, dans toutes les lettres, à partir du 6 février 1810 : cela signifierait-il : *Salutem, Sanitatem, Tibi* ? — Au lieu d'être fermée avec un simple pain à cacheter, comme toutes les précédentes, cette lettre est cachetée à la cire rouge : on distingue sur le cachet un arbre, un hibou, et on lit cette devise : *abstine et sustine*. Cf. *Lettres de Jean-François Ducis*, p.p. Paul ALBERT, p. 169.

1. Sur la comtesse de Bellegarde, cf. LAMARTINE, *Mémoires inédits*, p. 311-316.

par des sentiments ou des objets agréables à l'imagination, que la pompe de la Nature entretient seule. Nous avons été à la Grande Chartreuse : le chemin est magnifique ! depuis les Echelles on suit un torrent qui mugit au fond du précipice ; l'œil ensuite peut à peine mesurer la hauteur de l'amphithéâtre de Rochers ou d'arbres vieux comme le monde qui projettent leurs grandes ombres sur l'autre rive du torrent. Il y a dans l'effet magique de ces scènes de la nature une impression indéfinissable ! On se sent charmé, absorbé, et on vous regrette ! Nous avons aussi été, dans des promenades d'un autre genre, bien occupées de vous. Nous avons revu les Charmettes, si bien décrites par Rousseau que vous les connaissez. C'est une solitude délicieuse ! On a replacé une inscription posée, lorsqu'il y vint, par notre infortuné ami M<sup>r</sup> Herault de Sechelles. Je crois les avoir retenus :

Réduit par Jean Jacques habité  
 Tu me rappelles son génie,  
 Sa solitude, sa fierté,  
 Et son malheur, et sa folie.  
 A l'étude, à la vérité  
 Il osa consacrer sa vie,  
 Et fut toujours persécuté  
 Ou par lui-même, ou par l'envie...

... Nous vous envoyons une collection assez curieuse de portraits de Voltaire, faits par M<sup>r</sup> Hubert, son ami intime. Conservez-les bien, pour que nous puissions vous prier de nous les prêter pour les faire graver. C'est une chose de société que nous seules possédons. Nous avons pensé que cela vous divertirait et intéresserait.

Adieu, ami si cher, si présent à nos cœurs ! Amore et moi vous embrassons avec toute la vivacité d'amitié que l'éloignement ne diminue pas, et que le tems augmente, s'il est possible.

ADÈLE.

... Un souvenir de tendre respect à notre ami de Versailles<sup>1</sup>. Nous redisons ses beaux vers sur les montagnes, et leur avons fait ses compliments.

Veillez dire mille amitiés à Talma.

---

24

De la comtesse DE BELLEGARDE

20 novembre 1810.

Une part de mariage ! Nous ne nous attendions pas à un tel imprimé de votre façon, cher ami ! et il paraît que vous avez fait cet œuvre avec autant de facilité que les autres, car vous n'y songiez pas de notre temps, et vous avez parfaitement réussi : on dit Madame Lemer cier charmante ! il nous tarde de la connaître et de l'aimer. Nous n'osons pas vous demander de grands détails sur votre ménage, car je crois qu'on n'écrit aucune lettre pendant *the hony moon* ; après nous réclamerons au moins un portrait de votre femme. Vous devez être bien drôle quand

1. Ducis.

vous dites « ma femme » ! Les célibataires doivent jeter les hauts cris ! et notre belle voisine sera moins exacte à l'Athénée (à moins qu'elle ne se soit mêlée de quelques démarches). Nous sommes enchantées ! car d'après ce qu'on nous mande, vous êtes bien heureux !

Vos fidèles amies ADÈLE AMORE.

Aux Marches, le 20 Novembre 1<sup>re</sup> année du mariage de notre ami.

25

De Madame Sophie GAY<sup>1</sup>

Février 1811.

M<sup>r</sup> de Chateaubriand m'a écrit ce matin pour me prier de lui rendre un service et de le recevoir à midi. Je lui ai fait dire qu'il pouvait compter sur mon zèle à l'obliger, et il est venu aussitôt m'inviter à vous témoigner tout ce que votre noble procédé envers lui lui inspire de reconnaissance<sup>2</sup>. Je l'en ai vu touché jusqu'à l'attendrisse-

1. La lettre n'est pas datée, mais doit être de février 1811, puisqu'il y est question de la discussion du *Génie du Christianisme*, à l'Académie française, pour un des prix décennaux (Cf. *Mémoires d'Outre-Tombe*, Ed. Biré, III, et l'appendice V, p. 565-566). Au fond, la candidature de Chateaubriand à l'Académie est aussi en jeu.

2. Cf. VILLEMMAIN, *M. de Chateaubriand, sa vie, ses écrits, etc.*, p. 176-177. Lemer cier, en philosophe, s'était montré sévère pour Chateaubriand; mais peut-être Suard avait-il surtout insisté auprès

ment. M<sup>r</sup> Suard lui avait raconté tout ce qui s'est dit Jeudi à l'Institut, et il a éprouvé le besoin de vous faire parvenir ses remerciements par l'amie qu'il sait vous aimer le mieux. Je vous raconterai à notre première entrevue tout ce qu'il ajoute de digne de vous à ce premier remerciement. En attendant je suis bien fière de me trouver l'interprète de deux hommes tels que vous.

Mille choses tendres à cette bonne et bien chère convalescente.

Sophie G.

---

26

De Gabriel LEGOUVÉ.

14 juin 1811.

Mon cher collègue,

J'ai vos *métamorphoses*, que je viens de relire avec bien du plaisir ; il n'est pas possible de peindre le libertinage de la fable avec plus de grâce et d'esprit. Tous vos ouvrages d'un autre genre me manquent.

de Chateaubriand sur la conclusion de Lemer cier : celui-ci reconnaissait à l'auteur du *Génie* « une chaleur d'éloquence dans les sentiments nobles et purs, qui révélait ce que son talent aurait de supérieur s'il en réglait mieux l'emploi ». Le débat se termina le 13 février. Une semaine plus tard, le 20 février, l'Académie élisait Chateaubriand : Lemer cier avait voté pour lui. (VILLEMAIN, *ibid*, p. 180 sqq). Cf. Paul GAUTIER, l'Élection de Chateaubriand à l'Académie française, *Revue Hebdomadaire*, 23 mai 1908, p. 517 et suiv.

Est-il trop indiscret, car je ne voudrais pas vous les demander tous, d'oser vous prier de me donner votre belle tragédie d'*Agamemnon*, votre *Pinto* si piquant, votre *Plaute*, comédie très ingénieuse, et votre *Ophis*, belle peinture de l'Égypte. Vous m'obligerez, car à l'exception d'*Agamemnon*, qu'on redonne, et où je crois avoir bien fait jouer le rôle de Clytemnestre à mon Eleve Duchesnois, le theatre ne représente pas les autres ; il aime mieux nous livrer à de mauvaises caricatures comme *Ataxerce*, *Mahomet deux*, que nous faire jouir d'*Ophis* qui présente avec de grands tableaux une poesie pittoresque. Pourquoi ne donne-t-il pas aussi *Roméo et Juliette* de notre grand tragique Ducis ? Cela vaut un peu mieux que *Macbeth* avec sa somnambule.

On ne choisit pas bien dans ses belles tragédies. Je ne vous parle pas de moi, malgré le succès d'*Abel*, d'*Etéocle*, d'*Epicharis* et de la *Mort de Henri IV* ; je suis totalement délaissé par les comédiens, sans être, je crois, oublié du public. Il faut s'en consoler. Ils m'épargnent du moins les injures de M. Geoffroy. Je n'en fais pas moins des vers, car ils ne sont pas en état de me décourager. Je vous lirai bientôt un poëme assez considérable sur la naissance du roi de Rome, et qui ne ressemble pas à tout ce fatras de vers forcés qu'on a faits sur cet événement, et un autre d'un sentiment étranger aux circonstances : je desire vous consulter sur ces deux productions. Je ne suis pas joué aux français parce que je ne suis pas toujours à les importuner ; j'ai beaucoup d'affaires, de travaux étrangers à la scène, tels que mon cours de poesie latine au Collège de France, et le *Mercur*, pour lequel



je ne suis pas payé des mille francs par mois que je devrais recevoir, et je ne suis pas encore très bien portant. Le temps qui me reste, je l'emploie à la culture de cette belle poésie qui me dédommage ; comment perdrois-je des moments précieux à combattre, rue de Richelieu, des manèges de coulisse ? Une de mes jouissances aussi est de relire les ouvrages tels que les vôtres qui m'ont tant frappé à la représentation, et de chercher, s'il m'est possible, à les égaler. Comment faites-vous pour accorder l'étude, les succès et le monde ? Au reste rien ne doit me surprendre dans un poète qui joint, comme vous, l'imagination à l'exécution, le caractère et le secret de plaire dans la société.

Il faut nous voir, mon cher Lemer cier. Je reçois quelquefois le Mardi ; seriez vous assez aimable pour me permettre de vous inviter à dîner, et l'accepter ? Instruit de votre réponse favorable, je choisirai un jour où je vous réunirai à le Maire mon ami dont je viens de traduire en vers avec assez de succès le beau poëme latin sur la grossesse<sup>1</sup> et votre ancien ami Parceval, et je vous l'écrirai.

Recevez l'expression de ma haute estime et de mon entier attachement.

LE GOUVÉ.

---

1. Lemaire, le philologue, venait, à propos de la grossesse de Marie-Louise, de publier un *Carmen in proximum et auspicatissimum augustæ prægnantis partum*.

27

De DUCIS.

1<sup>er</sup> septembre 1811.Versailles, le 1<sup>er</sup> Août<sup>1</sup> 1811

Recevez, mon cher ami, mes compliments et mes félicitations sur l'heureux accouchement de Madame Lemerrier et votre nouvelle et touchante dignité de père. Madame votre mère et Monsieur votre beau-père doivent être enchantés. Tous ces bonheurs sont ajoutés au vôtre. Avec votre cœur et votre tête, où pourriez-vous mieux vous réfugier que dans la nature et dans vos travaux ? Peines pour peines, puisqu'elles sont inévitables, c'est toujours le meilleur parti. Vos veilles en seront plus douces, et vos succès plus chers. Faites agréer, je vous prie, à Madame votre épouse, mes vœux pour que le père, la mère et l'enfant se portent bien. Sa santé va s'affermir par ce gage vivant de son amour pour vous, et de votre amour pour elle.

Je suis ici, vieux et solitaire, auprès de ma bonne femme. Nos lits sont voisins, et nos cannes sont ensemble. Mon cher Népomucène, songez quelquefois à mon hermite et à l'hermite. Un mari est aussi un reclus. Il y a du monastère dans le mariage. Vous ne serez point si dé-

1. Ducis a dû mettre « 1<sup>er</sup> août » par erreur, car le timbre à date de la poste de Paris porte : « 2 septembre 1811 ».

placé dans votre cellule de la rue des Bourdonnais. C'est de là que je communique avec mes amis, et là que je dis encore un petit mot aux muses, et que je voudrais en dire bien davantage quand je souffre, car j'ai quelquefois besoin d'un soupirail au fond de mon âme ; et mon cœur a besoin de mon imagination.

Pourriez-vous, mon cher ami, me donner des nouvelles de notre bon ami Gérard qui a été torturé, et l'est peut-être encor par un cruel rhumastique qui irait si bien aux scélérats ? J'ai un grand désir de le voir et de l'embrasser, ainsi que vous ; mais je ne puis quitter ma femme encore affaiblie et incommodée d'une chute qu'elle a faite à Paris, et qui ne peut pas s'accorder avec les voyages et les transplantations. Soyez heureux, mon cher Népomucène, soyez heureux en ménage, et plus que moi, dans le sein de l'ordre, les jouissances du talent, de l'amour conjugal et paternel, et des consolations domestiques. Vous avez dû tout apprécier de bonne heure. Je pourrais vous appliquer ce vers :

*Canities animi mentum juvenile coronat.*

Bonjour, mon cher ami ; je goûte ici dans le silence notre ancienne, douce, et constante amitié.

Jean-François Ducis.

SST

Mes amitiés à Gérard ; mes respects à sa bonne et tendre petite femme<sup>1</sup>.

1. La lettre était fermée à l'aide d'un cachet de cire rouge où l'on voit un arbre, un saule probablement, avec cette devise : « Chantez le saule et la douce verdure. »

## 28

De Madame DE PARNY

15 septembre 1811.

Ma Cour neuve

Mon mari devait aller vous porter nos félicitations, mais il est un peu malade. Croyez, mon cher Lemer cier, que vous aurez beau laisser éteindre le sentiment que vous paraissiez nous porter, nous n'en conserverons pas moins un intérêt bien vif pour ce qui vous touche. Offrez nos civilités affectueuses à Madame Le Mercier, et donnez un baiser à cette jeune demoiselle, qu'il faudra désavouer tous deux, si elle n'est aimable et belle. Je lui accorde un très court délai pour satisfaire à ces obligations.

Louise DE PARNY.

## 29

De DUCIS

20 mai 1812.

à Versailles, le 20 Mai 1812

Mon cher ami, j'ai répondu à votre lettre du 29 avril. Vous avez vu pourquoi je ne vous ai pas envoyé sur le

champ ma pièce de vers adressée aux vieillards de la nation Helvétique. Le deux de ce mois, je priai la bru de ma femme, qui était venue passer quelques jours chez moi avec ses enfants, de remettre à Sauvo cet ouvrage. Nous étions convenus ensemble à table, chez moi, bien positivement, Agasse et moi, qu'à commencer par cette pièce de vers, toutes mes nouvelles poésies, restées encore dans mon porte feuilles, paraîtraient, à la suite l'une de l'autre, successivement, dans son *Moniteur*, de manière que, si elles réussissaient, elles pourraient inviter quelque libraire à se charger de l'impression de ce nouveau volume : tentative que j'ai crue fort innocente.

Depuis le deux de ce présent mois de mai, j'ai été surpris de n'avoir pas reçu un mot de réponse de Sauvo. Dans cet étonnement, j'ai écrit à Madame Peyre, la bru de ma femme, pour engager par elle Sauvo à ne pas me laisser si longtemps sans réponse. Je n'ai pas plus reçu de réponse de madame Peyre que de Sauvo, de sorte que je ne sais pas du tout où j'en suis. Et cependant il en résulte que je n'ai pas pu procurer ni à vous, mon cher ami, ni à Monsieur Thénard dont les intentions étaient si aimables et si honnêtes pour moi, cette pièce aux bons vieillards Suisses, que j'aurais été charmé de voir devenir publique, ainsi que les autres pièces toutes prêtes que j'aurais fait passer à Sauvo.

Dans le désir où je suis de voir paraître tout ce nouveau volume de poésies diverses, et même mes tragédies dont les éditions sont depuis longtemps épuisées, afin que le public puisse les acheter quand on les donne, dans ce désir qui est un embarras, j'ai les mains liées, je ne

peux rien faire, tant que je n'ai pas un mot de réponse ni de Sauvo, ni de la bru de ma femme. Je suis donc obligé d'attendre encore. Mais comme je voudrais bien, mon cher ami, satisfaire votre désir et celui de M<sup>r</sup>. Thénard, je vous ferai parvenir dans quelques jours, par le domestique de ma femme, *Léonard*, qui fait toutes mes affaires et commissions à Paris, la pièce de vers en question. Elle ne sera que pour vous, pour Madame Le Texier et pour M<sup>r</sup>. Thénard.

Quand j'aurai vu clair dans les intentions d'Agasse et de Sauvo, alors je prendrai un parti selon les circonstances. Les têtes du midi de la France sont poétiques, et inflammables, elles nous conviennent. Tarbes rit à mon imagination.

Je pourrais aussi prier M<sup>r</sup>. Campenon, auteur du charmant poëme de l'Enfant Prodigue, de me dire si son libraire ne pourrait pas aussi se charger de toutes mes œuvres. Il est ami d'Andrieux notre ami, et il pourrait mieux que moi négocier toute cette petite affaire.

Le Bel, imprimeur à Versailles et de l'évêché, m'a été recommandé comme imprimeur habile et comme très honnête homme par M<sup>r</sup>. l'abbé Le Héricé grand vicaire du Diocèse.

Mon bon ami Delatour a fait aussi à Paris quelques tentatives auprès de quelques libraires.

Mais le commerce est si déplorablement détruit, et nos presses et nos imprimeries et librairies sont dans un tel état de dépendance qu'elles semblent ne plus exister.

Ecrivez-moi, mon cher ami, ce que vous désirez que je fasse. Vous savez combien les rapports de notre amitié

sont une chose agréable et consolante pour moi. Il ne me reste plus sur la terre d'autres plaisirs que l'amitié et la poésie. Sans ces deux appuis je languirais sous le poids de mes années, et de mes réflexions, et de mes expériences, quelquefois accablantes et douloureuses. *Heu ! incolatus meus prolongatus est !*

En supposant qu'Agasse et Sauvo veuillent me faire entendre par leur silence qu'il ne leur est pas possible de faire de leur Moniteur un moyen pour moi d'arriver jusqu'au public, Eh bien ! nous mettrons du moins nos idées et nos peines ensemble.

Je dois faire un voyage à Paris au commencement du mois prochain. Il est nécessaire, parce que je dois y fixer le manuscrit d'une seconde Epître que j'adresse à Gérard, où je tâche [d'expr]imer toute ma reconnaissance à M<sup>r</sup>. Tournay qui a fait [mon b]uste en marbre, et à M. Pradier qui a fait ma gravure. [Ces] deux ouvrages doivent paraître au premier Salon, et il faut que mon Epître à Gérard soit publique auparavant, et je désire vivement qu'ils en soient contents et qu'elle réussisse.

Vous sentez bien que cette Epître sera encore lue et relue par notre impitoyable crayon rouge Andrieux ; que je vous la lirai chez vous, devant Mad<sup>e</sup>. Le Mercier, et que nous traiterons toute cette affaire à fond. Je me fais une fête de ce petit voyage parce que je verrai de bons amis, dont les cœurs et les têtes s'accordent si bien avec ma nature.

Bonjour, mon cher Népomucène ; votre dernière lettre m'a fait un vif plaisir. Je sens avec un tendre retour toute la vérité et tout le prix de l'ancien attachement que vous avez pour le vieux poëte allobroge.

Mes très humbles respects, et dévouement, et hommage, à votre pure et tendre Joséphine.

*Vale et redama.*

*Tuissimus Joannes Franciscus Ducis*

SST

30

De DUCIS

25 août 1812.

A Versailles, le 25 août 1812

Il faut, mon cher ami, que je vous parle encor de ma santé, qui est ma première affaire. J'ai cru trop vite que mon vésicatoire me délivrerait à peu près des douleurs de mon rhumatisme ; mais les mouvements de mon corps, et les principaux, sont encore difficiles et douloureux. Le vésicatoire, avant que de me procurer une suppuration, encore très insuffisante, m'a cruellement brûlé le bras droit de ses charbons, et me l'a percé de ses pointes...

Nous voila, mon ami, au grand article, à ma liberté. C'est là où je vis, où je ne crains rien, où je n'espère plus rien des hommes. Sur mes quatre-vingt ans, je vois rouler tous les siècles, tous les peuples, toutes les grandeurs, tout ce qui commence, tout ce qui finit ; une inscription, un mot suffit à tout cela : *Vanitas !*



Je suis très content que vous m'avez fait parler à notre Compagnie, comme je le dois, avec respect et reconnaissance. Mais je suis ravi de n'être engagé sur rien. Oh ! mon ami ! Quel mot, *rien* ! Tout, ce mot *tout* m'afflige, m'accable. Rien ! Quoi ? Je ne suis rien ? Tout n'est rien ! Je n'existe que dans un point, mais quel point ! Comme je suis libre ! comme je suis enchaîné ! Qu'est-ce que mon corps ? Comme je dis : *cupio dissolvi* !

Venons à notre Côte des deux Amants, — la jolie chose ! ce petit ouvrage se place pour moi dans le lointain, par la douleur de mon rhumatisme et de mon vésicatoire. Il se rapprochera peut-être de moi quand je ne souffrirai plus. Mais je ne vois pas trop comment le saisir. Il y a là une prodigieuse difficulté. Ce peut être tant mieux, mais ce sera tant pis.

Vous ne m'avez rien dit dans votre lettre de la santé de Madame Le Mercier. C'est bon signe, mais cela ne suffit pas. Un mot qui dise comme [va] votre cœur. Mes hommages à votre Ange...

Bonjour, mon cher Népomucène.

*Ama et redama.*

Joannes-Franciscus Ducis.

SST.

## 31

De DUCIS

12 octobre 1812.

à Versailles, le 12 Octobre 1812

Mon cher Népomucène, je ne vous ai pas encore remercié de votre dernière lettre. J'ai vu avec un grand plaisir que vous étiez très content de ma Côte des deux Amants en Normandie. Vous n'y trouvez encore qu'une très heureuse esquisse, qui ne demande qu'à devenir un tableau charmant. Cependant, mon cher ami, je crois que c'est quelquefois un agrément très délicat dans les tableaux mêmes, que d'y laisser exprès, quand il le faut, quelque chose de l'esquisse, pour que le lecteur ait le plaisir de faire sur elle le tableau, pourvu que la prose et aucune langueur ne s'y fasse sentir, et que cela seconde la rapidité que le conte demande. Mais ce serait le sujet d'une importante conversation entre deux poètes qui trouveraient aisément des exemples de ces heureux secrets dans l'ingénieux et naïf La Fontaine.

J'avais encore à vous envoyer une note historique sur la Côte des deux Amants en Normandie : je la joins à cette lettre.

Je vous prie de donner à ma prose l'attention que vous avez donnée à mes vers.

Dans l'Épître que je vous ai adressée avec tant de plaisir, après ces deux vers :

Tu vins voir quelquefois, dans les loisirs du Sage,  
Mon petit bois, mes fleurs, l'hermite et l'hermitage,

j'avais ajouté ces quatre vers :

Tu n'y trouvas ni grands, ni faste et dignités,  
Mais le Somme et la Paix assise à mes côtés.  
Rien n'y troubla nos goûts, notre entretien des Muses.  
Du terrible et des riens comme moi tu t'amuses.

Et ensuite on passe à ce vers :

Aux tragiques accents, tu joignis les pipeaux.  
Né pour peindre les cours, etc.

J'aime assez ces quatre nouveaux vers, je vous l'avoue, mon cher Nepomucène ; et si c'est votre avis, vous les ajouterez à votre Epître.

Je m'occupe actuellement avec beaucoup d'attention, à recueillir, prose et vers, tout ce qui doit former la matière de mon second volume de poésies. Mon projet est de le faire imprimer à Versailles et sous mes yeux. Je corrigerais moi même avec soin mes épreuves.

J'ai neuf épîtres à mes amis, mes deux petits poèmes, la Fête de la Vieillesse et la Côte des deux Amants, avec chacun leur envoi. Ajoutez à cela quatre cents vers, en pièces fugitives, parmi lesquelles vous trouverez ma petite ode, le Monde, que vous aimez.

Tout sera prêt pour cette impression quand j'aurai fait mes corrections à ma Côte des deux Amants, envoi et note historique. Je laisse actuellement reposer ma tête, qui a marché assez vite dans ce petit ouvrage, auquel vos suffrages et ceux d'Andrieux m'ont véritablement affectionné.

Mon mal est maintenant connu et déclaré, c'est la goutte, qui a fait souffrir notre épicurien Chaulieu et notre bon La Fontaine qui ne laissait pas que d'y avoir quelques titres. On a fermé mon vésicatoire qui m'a fait souffrir des douleurs cruelles et gratuites. Mais ma goutte, dont j'ai bien les symptômes, tumor, rubor, dolor, gêne encore mes bras, mes mains, mon cou et mes reins. On me crie pour consolation : — Bon ! c'est la goutte : c'est le signe d'une longue vie ! — Je sais que je suis malade, de ma condition d'enfant d'Adam, et je me sou mets avec résignation à celui qui a fait le ciel et la terre, et qui, dans sa grande bonté, m'appellera, un jour, *in terrâ viventium*.

Il y a eu un évènement dans notre petit ménage : Julienne n'est plus avec nous. Elle est actuellement boulangère à St Germain en Laye, avec son mari, qui s'est réuni à elle. C'est un très honnête homme, fort économe, fort laborieux, qui la rendra heureuse, qui en fera une bourgeoise, qui la mettra à son aise dès à présent et pour sa vieillesse. Ils ont un fils de quinze ans, excellent sujet, ayant appris le métier d'ébéniste, et demeurant encore chez son maître. Voilà une famille rendue à l'ordre et à son état naturel. Julienne est remplacée par une de ses intimes amies, Adélaïde, fille de notre portière, et dont nous sommes très satisfaits. On m'a caché le jour de son départ pour Saint Germain. Ma femme et elle ont beaucoup pleuré. Mon ami, je suis entouré de pauvres gens, mais de bonnes et droites natures, et je les aime mieux que toutes les puissances de la terre.

Je ne peux me reconnaître sur les brouillons de mon Epître sur l'Imagination. Il est absolument nécessaire que vous m'en fassiez faire une copie exacte sur la vôtre, car j'en ai besoin pour mon impression. Faites-la faire par une main sûre et fidèle.

Jean-François DUCIS.

SST.

Mes très humbles respects à votre chère Alceste.

---

32

De GINGUENÉ

24 novembre 1812.

Comment ai-je été si longtemps, Monsieur, sans répondre à une lettre tout à fait obligeante que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire vers le commencement d'8<sup>bre</sup>, si je ne me trompe, (car elle est sans date) et qui ne pouvoit que me flatter de toutes les manières, d'après le cas que je fais de votre suffrage et l'estime que j'ai pour vous ? Elle me fut envoyée à la campagne, d'où j'ai été plus d'un mois sans revenir. Je différâi d'abord à vous répondre jusqu'à ce que j'eusse vu l'emploi que je pourrais faire du dixain que vous avez bien voulu m'envoyer sur notre Le Brun. Un travail urgent que j'avais à finir ne me permit point et ne m'a pas encore permis de faire ce dernier article où j'aurois voulu le placer. Puis est venu

mon déplacement ou mon retour avec armes et bagages, malles de livres, porte-feuilles, cartons, toute la bouquinerie à remettre ici en ordre. C'est un déménagement à faire tous les ans et qui finira, je crois, par me dégoûter de la campagne. Enfin, Monsieur, je me sens excusable, sans avoir cependant à réclamer que votre extrême indulgence.

L'approbation que vous donnez à mon travail sur la littérature d'Italie est à la fois très indulgent et très éclairé. Vous avez parfaitement vu et exprimé en peu de mots ce que j'ai voulu faire et ce que je crains toujours de n'avoir pas assez bien fait pour contenter des juges tels que vous. Je poursuis avec opiniâtreté, malgré tout ce qui se jette à la traverse, et si ma frêle santé ne s'y oppose pas, j'espère toujours mettre sous presse cet hiver les 3 volumes que j'ai promis. Il y en a déjà un de prêt. La matière est si riche que c'est de cette richesse même que je suis embarrassé. L'exécution de chaque partie est moins difficile que l'ordonnance et l'agencement du tout. Je suis très flatté que jusqu'ici vous n'en soyez pas mécontent.

Quant à Le Brun, je ne l'ai considéré dans mes trois extraits que comme poète lyrique, et ç'a été si longuement qu'il faut, de toute nécessité, que je mette tout le reste en un seul article. Il est commencé, et je vois avec regret qu'obligé de tourner très court, il me sera très difficile d'amener et de placer votre ingénieux dixain. J'y ferai pourtant mon possible, ayant été interrompu hier par une autre besogne. Je ne le finirai point pour cette semaine, et je ne puis encore répondre de rien.

Ce que je puis certifier sur ma vie, c'est le plaisir que m'a fait votre lettre, c'est le regret que j'aurois de m'être donné l'air d'un tort avec l'un des hommes de lettres que je connoisse, envers qui je suis le plus éloigné d'en avoir. C'est enfin le sentiment d'estime et de considération très distinguée dont fait hautement profession pour vous, Monsieur, votre tout dévoué confrère,

GUINGUENÉ.

A Paris, ce 24 9<sup>bre</sup> 1812.

33

De TALMA à DUCIS<sup>1</sup>

3 juillet 1813.

Dresde, ce 3 Juillet 1813

Mon ami, voila vingt jours que je suis ici, et je n'ai encore joué que deux fois : dans *OEdipe*, et *Sémiramis*. Je joue demain pour la 3<sup>e</sup> dans *Andromaque*. Après la

1. L'original de cette lettre, écrite par Talma à Ducis, se trouve dans les papiers de Lemerrier, ce qui n'a rien de surprenant, étant donnée la grande affection de Lemerrier, de Ducis et de Talma. Je la publie donc puisqu'elle rentre dans mon sujet, et qu'elle est fort intéressante. Une partie de cette lettre a été publiée, par M. Léon Séché, dans les *Annales Romantiques* de mars 1908, p. 104-105, d'après une copie, probablement. — On connaît les relations de famille de Talma avec Ducis : ce dernier avait marié son neveu à une sœur de Talma. Cf. Népomucène Lemerrier, *Notice sur Talma*, p. 22.

représ<sup>on</sup> d'*Œdipe*, que l'Empereur a vue, et dont il a été fort satisfait, il est parti pour Mayence. On l'attend ici aujourd'hui ou demain. La comédie française n'a pas cessé son service pendant son absence, et elle a joué pour S. M. le Roi de Saxe. Nous jouons au même théâtre que les Italiens et les Allemands, et la Semaine est partagée entre eux et nous ; c'est ce qui fait que j'ai joué si peu. Tout le monde s'ennuye ici à mourir. Le séjour de cette ville est fort triste, malgré la quantité de monde qui s'y trouve. La Comédie loge dans trois maisons différentes. Celle où je suis est la plus gaie, parce que Baptiste Cadet et Michot s'y trouvent logés et qu'ils disent et font des bêtises depuis le matin jusqu'au soir. Aussi suis-je un de ceux qui passent leur temps le moins désagréablement. Je fais quelques courses au dehors de la ville : les environs en sont charmants, et je m'amuse à y retrouver par ci par la quelque coin de Brunoï.

A propos de Brunoï, M<sup>ade</sup> Allart a-t-elle été s'y établir ? l'y avez vous accompagnée ? Je ne sais rien de ce qui se passe à Paris, car je n'ai reçu aucune lettre, excepté de M<sup>me</sup> Bazire. Et la santé d'Euphrosine, comment va-t-elle ? J'espère bien que son bon appétit n'a pas discontinué<sup>1</sup>.

Nous ne savons pas quand nous partirons d'ici. On nous dit à ce sujet mille choses contradictoires ; tantôt on nous dit que nous partirons dans huit jours, tantôt que nous resterons encore ici un mois. Nous ne savons aucunes nouvelles, et nous n'apprenons les choses que par les jour-

1. Sur tous ces noms, de lieux ou de personnes, cf. la correspondance de Ducis publiée par Paul Albert.



naux de Paris. Tout cela me dérange fort pour mes affaires, et j'ai un besoin indispensable de gagner de l'argent cette année. Sur toutes les choses vagues qu'on me dit, j'ai à peu près tracé mon plan en deux thèmes. Si nous partons dans peu, alors je retournerai à Bordeaux pour y passer un mois ou six semaines ; je dois cela au directeur que mon départ pour Dresde a presque ruiné. Dans ce cas je repasserai par Paris, parce que c'est encore le chemin le plus court. Si notre séjour ici se prolonge, alors j'irai en droite ligne d'ici à Lyon, n'ayant pas assez de temps pour aller à Bordeaux, et ne voulant pas prolonger mon congé au delà du 15 octobre. J'ai parlé de cela à Bernard avant de partir, et depuis j'ai écrit à Ernest Vanhove, afin qu'il le voie et le prie de m'obtenir que je puisse m'absenter de Paris jusqu'à cette époque. Car sans ce surcroît de congé après le voyage de Dresde, je ne sais pas comment je pourrais m'en tirer. Si tu vois Ernest, recommande lui qu'il voye Bernard, et qu'il tâche de m'en avoir une réponse favorable et décision. Tâche de le voir toi-même, et de le presser sur cet objet.

M<sup>lle</sup> George a été assez bien ici dans Jocaste et Sémiramis ; mais elle a besoin de se tenir ferme pour avoir un succès complet à Paris, parce que le public attendra beaucoup d'elle. Je crois que Duchénois a tort de s'effrayer. J'ai trouvé George fort raisonnable en ce qui est relatif à l'arrangement qui peut avoir lieu entre elles, et je crois que sans se nuire elles peuvent toutes deux tenir leur place. Duchénois a des avantages que ne pourront effacer ceux que George peut avoir, et je trouve que celle-ci ne peut lui faire aucun tort, surtout si les journaux

veulent bien ne pas s'en mêler. Il faut que Duchénois attende avec calme la fin de tout cela. On dit ici qu'elle veut donner sa démission, et elle a tort. Et quoique George soit rentrée dans la place qu'elle occupait avant son départ pour la Russie, je crois cependant qu'il peut y avoir des moyens de conciliation entre elles, et qu'on pourra modérer cette faveur qui lui a été faite. Si tu le crois, tache de la calmer là dessus, et qu'elle attende mon retour. Je tâcherai de me mêler de cette affaire conjointement avec Bernard pour les arranger à l'amiable, et empêcher que le public et les journaux ne se mettent de la partie, ce qui serait pour toutes deux la chose la plus facheuse du monde. Adieu, mon ami, je t'embrasse de cœur. Baise bien fort Euphrosine pour moi, et dis lui que je l'aime bien. A toi.

---

## 34

De HAÛY

16 décembre 1813.

Paris, ce 16 Décembre 1813

Monsieur et Celebre Confrere,

J'ai reconnu l'influence de vos bontés à l'accueil extrêmement flatteur que j'ai reçu ce matin de M. Denon, lorsque je me suis présenté chez lui. Il se fera un plaisir de me procurer des morceaux de granite, tels que je les désire pour mon étude, et pour l'accroissement de la col-

lection minéralogique du Museum. Vous venez de me donner, Monsieur et célèbre confrère, un témoignage de votre empressement à obliger, et à la fois de l'intérêt que vous prenez aux progrès de l'histoire naturelle. Je ne suis pas surpris de cet intérêt, non plus que de l'assiduité avec laquelle vous assistez aux séances de notre classe. J'ai lu le beau poëme où votre génie a su allier si heureusement les Sciences avec les Muses. Agréez l'assurance de ma vive reconnaissance, et de la considération très distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Monsieur et Célèbre Confrère,

Votre très humble et très  
obéissant serviteur

HAÛY.

35

De SUARD

25 février 1814.

*Institut de France*

*Classe de la langue et de la littérature françaises,*

*Paris, le 25 février 1814.*

*Le Secrétaire perpétuel de la Classe.*

J'ai reçu, mon cher et aimable confrère, vos deux lettres de Caen ; je ne vous croyais pas si loin de nous.

Je souhaite que vous trouviez dans ce pays de sagesse plus de repos que dans notre capitale, où nous éprouvons toutes les inquiétudes que peut offrir une ville qui a failli d'être prise de vive force, et qui n'est pas encore tout à fait à l'abri de toute insulte, quoique le danger semble s'éloigner tous les jours davantage : on nous annonce de nouveaux succès de la part de l'Empereur<sup>1</sup>. On parle d'armistice ; on parle d'un rapprochement avec l'Empereur d'Autriche, ce qui semble présager une paix prochaine ; elle sera la bien venue, quoi qu'elle coûte : *Dulce nomen pacis*. Mais ce n'est pas ici une place commode pour parler de politique ; ce n'est pas non plus un moment favorable pour parler de littérature. Les Muses s'effraient de ce spectacle continuel de soldats en moustaches et de conscrits en veste, et de ces tristes processions de prisonniers, de malades et de blessés, qui remplissent chaque jour nos boulevards, et qui y ont remplacé les masques du Carnaval.

J'ai, suivant votre désir, présenté dans la séance d'hier, Mr. Chenedolé comme un des candidats pour la place vacante. Je ne connais pas son poëme du *Génie de l'homme* ; mais j'en ai vu dans les journaux des fragmens, ainsi que des morceaux d'une traduction en vers de l'*Eneide* ; j'y ai trouvé le caractère d'un vrai talent, et, à ce qu'il me semble, une manière plus large et plus originale que je ne l'ai remarqué dans la plupart des poètes modernes qu'on cite et qu'on loue dans les feuilles du jour. Je le trouve donc très digne de figurer parmi les prétendants à l'Académie ; mais quand je l'ai proposé, on a fait une

1. Napoléon venait de battre les alliés à Montereau le 18 février.

objection à laquelle je n'ai pu répondre. L'académie exige résidence, plus rigoureusement encore qu'un évêché. M<sup>r</sup> Chenedolé réside-t-il à Paris, ou se propose-t-il d'y élire son domicile ? Voilà sur quoi il faudrait édifier la classe avant jeudi de la semaine prochaine ; mais peut-être se déterminera-t-elle, en considération des circonstances actuelles, à différer le jour de l'élection.

Agréez, Monsieur et cher Confrère, les assurances de mon très sincère attachement.

SUARD.

---

36

De DUCIS

14 et 16 avril 1814.

à Paris, le 14 avril 1814

Mon cher Népomucène, Le miracle s'est opéré. *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.* Oui, mon cher ami, mon cœur nage dans la joie. Il me semble qu'une meule énorme est tombée de mon cou, et que l'air s'est épuré dans la nature.

Ma femme et moi nous sommes arrivés avant hier de Versailles pour dîner à Paris. Hier, M<sup>r</sup> le Comte d'Artois a traversé cette capitale à travers l'ivresse et les acclamations d'un peuple immense, et les cris de « Vive le Roi », et le chant de « Vive Henri quatre, Vive ce roi vaillant »

etc. M<sup>r</sup>. le Comte d'Artois était en habit national, sur un cheval blanc, avec sa cocarde blanche, adoré et adorant, en pleurs devant des yeux en pleurs. La scène se passait dans le Ciel, à Notre Dame, où se chantait le *Te Deum*. Moi, j'étais dans ma chambre, avec ma goutte, mon nuage épais sur la vue, et tout le poids de mon âge, disant avec des larmes : *Nunc dimittis servum tuum, Domine, etc.*

Notre Roi, Louis 18, est encore à Londres : on l'attend assez prochainement. Je ne sais pas bien ce qui se fait dans ce Sénat qui a tout loué et tout signé. On dit que l'abbé Mauri et Renaud de Saint Jean d'Angeli ont pris la fuite. Je vis retiré dans ma petite chambre au sixième étage, où vous m'avez vu. Je viens d'y lire votre lettre qui m'a été du baume dans le baume de l'allégresse publique.

Le jeune Alexandre Russe est l'idole de Paris, des femmes et des guerriers. Quel prodige nous a amené de si loin une victoire si douce, si généreuse, si humaine, si raisonnable et brillant d'une gloire si pure.

Ce Samedi 16

Je reprends ma lettre, mon cher ami. Tout continue à marcher bien. C'est un système de douceur qui régit tout dans ce moment pour affermir et faire reconnaître l'autorité d'un Roi légitime, qui succède au plus affreux et au plus vil des tyrans. Il boit, mange, dort et digère. C'est un monstre et un gueusard.

On dit que le Roy sera ici dans quelques jours. M<sup>r</sup>. le Comte d'Artois charme tout le monde par une raison

touchante et aimable. Ses dispositions sont toutes sages et populaires, et il répond que celles du Roy son frère sont aussi prononcées. Ce sont des fruits qui ont crû sur le sol sanglant des révolutions et sous le ciel terrible des tempêtes. Ce qui nous annonce qu'une constitution protectrice des rois et des peuples est promise à nos vœux et aux besoins de la France, c'est que toute l'aristocratie du Faux bourg St-Germain et ailleurs est vraiment furieuse contre cette Constitution qui a été acceptée si vainement par son frère. Il leur fallait un Roi qui ne fut Roi que pour leur offrir ... dans sa main un royaume de terre promise qu'ils continuassent à dévorer en foulant à leurs pieds un peuple vaillant, laborieux et industrieux, couvert de leur méprisable mépris. Un Roi, l'ami de son peuple, et plein du gouvernement anglais qu'il a été à portée d'étudier, fait frémir cette caste exécration, qui n'est devenue que plus insolente, qui a toujours dit et dira toujours *non est aliud præter nos*, et qui aimait le Monstre qui lui convenait, et qui le suivrait encore, si le misérable pouvait rompre sa chaîne. Mon ami, voilà le fond de cette grande affaire, toujours la même depuis Marius et Sylla. Ecrivez-moi combien de temps on est en route pour arriver à votre vallée. Je vous ferai voir votre chère Joséphine et sa petite contre mon cœur<sup>1</sup>.

Le gueux ! Il a osé abdiquer !

D.

S S T

1. Une miniature, probablement, que lui avait donnée Lemer cier.

---

## De DESTUTT DE TRACY

25 août 1814.

à Paris ce 25 août 1814

Mon cher confrère, nous vous avons bien regretté lorsque nous avons été présentés au Roi. Mais nous vous regretterions bien davantage si vous n'étiez pas à notre petite cérémonie annuelle pour l'ouverture de nos cours<sup>1</sup>. Vous savez que c'est vers le 15 de 9<sup>bre</sup>, et qu'il est d'usage que le professeur de littérature fasse ce jour là un discours sur tel sujet qu'il lui plaît, qui occupe l'attention environ une demie heure ou trois quarts d'heure, — l'annonce des cours et ce que l'on peut dire sur l'établissement n'étant que l'affaire d'un moment. Nous espérons que vous voudrez bien prendre cette peine et faire ce plaisir aux auditeurs. Comme vous voyez, je m'y prends d'avance pour vous en prier comme si votre facilité de travail ne m'était pas connue. Mais je ne veux troubler vos loisirs et vous importuner que le moins possible. Cependant je tiens beaucoup à ce que je vous demande. — Permettez moi donc d'y compter comme je vous prie d'être assuré de ma haute estime et de mon attachement.

Le C<sup>te</sup> DESTUTT DE TRACY.

1. A l'Athénée Royal.



38

De DUCIS

23 septembre 1814.

à Paris, le 23 Septembre 1814

Je vous aurais répondu plutôt, mon cher ami, si je n'avais pas eu à tenir compagnie à un de mes intimes amis, tout récemment arrivé de Londres. C'est mon ancien ami Richard, né à Strasbourg, à qui j'ai adressé deux pièces de vers renfermées dans le troisième volume de mon édition, qui est celui de mes épîtres et poésies diverses.

Vous ne doutez pas, mon cher Népomucène, du plaisir que j'ai senti en revoyant votre écriture. Vous viendrez donc à Paris cet hiver pour y reprendre votre cours de littérature. Cette nouvelle m'a causé une véritable joie, et je suis sûr que ce nouveau cours aura, comme le premier, un grand succès qui vous rendra au public sous un très heureux aspect et avec de grands avantages. Vous pouvez vous montrer avec honneur partout, vous, mon ami, qui avez parlé et écrit à notre gueux avec tant de raison et de courage.

Les bontés dont le Roi m'honore m'ont pénétré de reconnaissance. La nation lui a fait une liste civile digne d'un Roi de France. J'espère qu'après l'honorifique, l'utile viendra pour subvenir aux besoins d'une longue

vieillesse qui a mis un nuage permanent sur ma vie et a presque détruit dans mon corps le mouvement devenu toujours languissant et souvent douloureux. Je sens que le repos est un besoin essentiel pour tout mon être.

J'ai fait quelques nouveaux ouvrages en vers : une épître de deux cents vers, à peu près, adressée à M<sup>r</sup>. Droz, devenu chevalier de Saint Louis...

Je compte m'occuper encore de plusieurs épîtres et d'autres ouvrages de poésie, pour me former, si j'en ai le temps, un quatrième volume qui complètera mon édition.

Je suis charmé de vous voir entre votre aimable Compagne et votre jolie petite fille, gérant vos superbes paturages. Il est bon d'en jouir, mais il est bon de les quitter quelquefois. Présentez, je vous prie, mes respects et mon attachement à Madame Le Mercier. Je prends dans mes bras et je baise ce joli petit enfant qui va croître à l'ombre de nos lys pacifiques et reflourissants.

Donnez-moi, mon cher ami, des nouvelles de votre santé et de votre vie pastorale. Je penserai souvent à votre cours de littérature, tant cette idée m'est agréable. C'est avec un plaisir véritable, et dont je sais bien les causes, que je vous embrasserai cet hiver.

*Vale et redama*

tuissimus

Joannes-Franciscus Ducis

S S T.

Ma femme vous remercie de votre souvenir, et vous dit mille choses, ainsi qu'à votre belle et tendre Alceste.

39

De DUCIS

22 janvier 1815.

Paris, le 22 Janvier 1815

Mon cher Nepomucène, je cause avec vous à cœur ouvert. Quand vous parlerez à l'Institut, Mercredi prochain, à Andrieux et à Campenon de mon idée de faire entendre à notre classe mon remerciement en vers à l'épître de deux cent quatorze vers que m'a fait l'honneur de m'adresser Monsieur le Marquis de Boufflers, très estimable et très aimable, que nous venons de perdre, quand, dis-je, vous leur parlerez de faire cette lecture, et, s'ils en sont contents, de les faire imprimer par l'imprimeur de notre Institut, à tel ou tel nombre d'exemplaires, pour en envoyer à la veuve, au beau-fils, aux parents, amis, et confrères de M<sup>r</sup>. le Marquis de Boufflers, vous aurez, mon cher Népomucène, l'attention de leur faire sentir que c'est un vif sentiment d'amitié et de regret de sa perte, par une haute et profonde estime de son caractère vraiment noble et respectable, que j'ai toujours honoré, que c'est uniquement, si mes vers sont jugés dignes de son épître, pour répandre quelques fleurs sur sa tombe<sup>1</sup>. Comment

1. La phrase est longue, et ce n'est guère une période. L'écriture de cette lettre est grosse, presque enfantine. Les distractions d'orthographe sont nombreuses. Ducis n'a plus que quinze mois à vivre, et il a quatre-vingt-deux ans.

pourrais-je assez reconnaître l'affection si vive, et [l'] estime si particulière et si honorable que M<sup>r</sup>. de Boufflers témoigne pour moi dans son épître? Je serais bien fâché, dans ce moment, de m'en parer publiquement, comme je m'en glorifie dans le fond de mon cœur. Je travaille actuellement à un quatrième volume de poésie, et je tâcherai, avec les conseils, et sévères et précieux bienfaits de mes amis en rigueurs, et critiques, et coups de crayons rouges inexorables, de le rendre digne... de la Compagnie illustre et si bonne pour moi, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir.

Voilà, mon cher ami, ce qui se passe dans mon cœur pénétré de la perte d'un ami qui m'a donné dans son épître une preuve si éclatante de l'amitié profonde qu'il entretenait pour moi dans son âme. Oui, sa belle, et noble, et vertueuse, et charmante épître, sera imprimée dans mon quatrième volume, entre celles adressées à mes chers amis et confrères Andrieux et Campenon.

Je n'ai rien à dire sur l'impression des vers de mon remerciement : tout sera digne de notre Institut.

Voilà le service, mon cher Népomucène, que je vous prie de me rendre Mercredi prochain.

Mes respects à votre aimable Joséphine. Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher confrère.

Jean-François Ducis.

SST.

---

40

De DUCIS

24 janvier 1815.

A Paris, ce mardi 24 Janvier 1815

Mon cher Nepomucène, j'ai reçu hier vos deux petits mots, dont je vous remercie. Voilà donc tout bien expliqué et entendu entre nous deux pour la lecture et l'usage à faire de mon remerciement à l'Épître de Monsieur de Boufflers, notre cher et très regrettable ami.

Je viens de trouver une correction à faire au second vers de ce remerciement. La voici : après le premier vers qui reste comme il était :

Boufflers, qu'en l'admirant, j'ai lu ta noble épître,  
Qui, sage me nommant, me prête un si haut titre.

Ce second vers vaut mieux que celui que je supprime. Voici ce second vers :

Dont l'élan généreux m'accorde un si haut titre.

*Un si haut titre*, c'est trop vague. *Qui, sage me nommant*, dit clairement en quoi il consiste. Vous m'obligerez infiniment, mon cher ami, de consulter de ma part mon excellent Aristarque, Andrieux, à qui j'ai donné depuis très longtemps, par un grand bonheur, et à mon profit, plein pouvoir sur mes ouvrages. J'ai bien des grâces à lui rendre de la sévérité de son crayon rouge.

Si vous trouviez aussi, mon cher Népomucène, quelque autre faute à reprendre dans mon remerciement à M. de Boufflers sur son Epître, je vous prie instamment d'en faire part à Andrieux et de vous consulter ensemble sur l'article en souffrance.

Voilà, je le crois, comme doivent faire les bons esprits et les bons amis entre eux.

Examinez bien tous les vers que je vous ai laissés en dépôt. Que votre tant douce et charmante Colombelle, à son aise, me procure souvent le plaisir de me dire : — ils sont lus par elle. — Mon dîner avec elle, avec vous et Des chênes, m'a charmé.

Je ne tarderai pas à retourner à Versailles pour quelques jours (?) seulement, et sans que ma femme m'y suive. Une grande affaire m'y appelle, et je reviendrai bientôt à Paris. Nos deux domiciles sont, pour ma femme et pour moi, le plus agréable des arrangements.

Que les suffrages les plus marqués signalent votre cours de littérature, comme les plus riches paturages honorent Croissanville. Bonjour, mon cher Népomucène. Mettez moi aux pieds de votre chère Joséphine. Je vous embrasse tous les deux, et la jolie petite fille qui chante si bien : « Vive Henri quatre. »

*Vale et redama*

Joannes-Franciscus Ducis.

SST.

---

41

De CHÊNEDOLLÉ

9 avril 1816.

Monsieur

J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire, il y a à peu près six semaines, relativement aux places vacantes à l'Académie Française. J'avais conçu alors quelques espérances fondées sur le grand nombre de nominations qu'il y avait à faire ; mais le Roi ayant nommé à neuf places, deux seulement sont restées à la disposition de l'Académie, et je sais qu'il se présente au moins une vingtaine de concurrents pour ces deux places. Il serait donc trop tard et absolument inutile de se mettre sur les rangs pour les deux nominations qui doivent avoir lieu le onze de ce mois. Mais la mort de M. Ducis vient de laisser encore une nouvelle place vacante, et comme l'élection du membre qui doit le remplacer ne se fera que dans six semaines, il me semble que si vous vouliez vous concerter avec vos amis et vous intéresser pour moi, j'aurais peut-être quelques chances de succès. Il faudrait que vous fussiez assez bon pour voir Mrs *Suard*, *Parceval*, *Andrieux*, *Lormian*, etc., qui, en s'entendant, pourraient me procurer un assez grand nombre de voix.

J'en pourrais avoir aussi par Mrs de Chateaubriand et Fontanes, et tout cela réuni pourrait peut-être me conduire à une majorité. Si, d'après ce que vous aurez eu la

bonté de me dire, j'entrevois quelque possibilité de réussir, je me rendrais sur le champ à Paris où je prendrais mon domicile, puisque cette condition est de rigueur. Au reste, Monsieur, je m'en rapporte entièrement à la bienveillance et au zèle que vous avez bien voulu me témoigner, et dont vous m'avez donné, cet hiver, des preuves trop aimables pour être oubliées.

Agréé, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma haute considération et de mon entier dévouement.

Charles DE CHÊNEDOLLÉ.

ce 9 avril 1816

42

De RÆDERER

24 mai 1816.

En faisant ces jours derniers une revue dans mes papiers, j'ai rencontré un billet qui m'a été écrit par le secrétaire du 1<sup>er</sup> Consul et par son ordre, dans le temps que j'avais la direction des théâtres avec celle de l'instruction publique<sup>1</sup>. Comme ce billet exprime pour la personne et pour les ouvrages de Monsieur Lemer cier un intérêt qu'il est honorable d'avoir éprouvé, et doux peut-être d'avoir inspiré, je crois ne pouvoir en rien

1. Le Premier Consul lui annonça le 12 mars 1802 qu'il l'avait mis à la tête du « département de l'esprit ». Sainte-Beuve, *Lundis*, VIII, 375.



faire de mieux que de l'envoyer à celui qui en a été l'objet.

Je prie Monsieur Lemercier de recevoir les nouvelles assurances de mon attachement.

ROEDERER.

24 mai 1816

« Cette lettre du 1<sup>er</sup> consul a été volée avec d'autres papiers importants dans un déménagement. Nous avons toujours été entourés d'espions »<sup>1</sup>.

43

DE DE SÈZE

12 juin 1816.

A Paris, ce 12 juin 1816

*Le Premier Président de la Cour de Cassation,  
Pair de France,*

J'ai passé l'autre jour chez monsieur Le mercier pour avoir l'honneur de le voir et de lui rendre mes hommages de confraternité et de reconnaissance<sup>2</sup>. J'ai eu bien du regret de ne pas l'avoir rencontré, mais heureusement que ce regret a été adouci par le bonheur de voir un moment mad<sup>me</sup> Le mercier dont l'intérêt m'a vivement touché ; cependant je me proposais de demander à mon-

1. Note de la main de M<sup>lle</sup> Lemercier.

2. M. de Sèze remplaçait Ducis à l'Académie.

sieur Lemercier qui a eu des liaisons intimes avec m. Ducis de vouloir bien me donner quelques renseignements sur son caractère et sur sa vie que je n'ai pas été à portée de connaître, et s'il avait la bonté de mettre à cet égard par écrit ce qu'il a vu et su de cet homme célèbre malgré ses vertus plus peut-être qu'à cause d'elles, il me rendrait un véritable service. J'ose compter d'après ce que m'a dit hier...<sup>1</sup>, sur cette complaisance de sa part. Je n'ai pas besoin de lui dire tout le prix que j'y attache, mais j'ai celui de lui exprimer toute l'estime qu'il m'inspire à toute sorte de titres et dont je le prie de vouloir bien agréer ici l'assurance.

DE SÈZE.

---

44

De M<sup>me</sup> A. DE COIGNY<sup>2</sup>

Juin-juillet 1816.

Je suis enchantée de la paix honorable que *Charlemagne* a fait avec le public, et de voir qu'enfin à la seconde représentation on lui a rendu justice. — Racine, Molière, Voltaire, ont été maltraités par ceux qui depuis

1. Un nom illisible, je crois lire : *M. Colin*.

2. Sur le paquet des lettres, assez insignifiantes, de M<sup>me</sup> de Coigny, le crayon de M<sup>me</sup> Lemercier a écrit : « la jeune captive d'André Chénier ». Cf. LABITTE, *Études littéraires*, II, 183-184.

les ont déifiés — on ne peut faire ni du bien ni même du plaisir aux hommes, sans courir le risque d'en être méconnu et maltraité. — Ces dangers là ne découragent ni la bonté ni le talent — A ces deux titres nous espérons que vous continuerez de parcourir la noble carrière dans laquelle vous êtes entré — Que votre courageuse compagnie ne soit point effrayée : les palmes ne viennent point naturellement se placer sur le front : il faut des efforts pour les obtenir, et les arracher même, en se blessant aux épines qui les entourent.

Au plaisir de vous voir bientôt, et de vous répéter combien mon intérieur vous est attaché<sup>1</sup>.

A. DE COIGNY.

1. Sur M. de Coigny, cf. Maurice ALBERT, *Un homme de lettres sous l'Empire et la Restauration*, p. 213, et Étienne LAMY, *Mémoires de Aimée de Coigny* : dans ces Mémoires, M<sup>me</sup> de Coigny raconte que, pour distraire Talleyrand, M<sup>me</sup> de Laval réunit chez elle à dîner, une fois par semaine, « la société de gens de lettres et artistes qui se trouvait chez Mesdames de Bellegarde, ... Lemercier, Gérard, Duval... M. Lemercier animait la conversation par la brillante légèreté de son esprit. Son caractère noble et ferme sied à ses discours comme à ses actions, et rend ses sentiments communicatifs; aussi l'empereur redoutait-il jusqu'à sa gaieté, car elle captive la confiance, quoiqu'elle soit pleine de sel », p. 204.

---

45

De THÉNARD

26 août 1816.

Paris, 26 Août 1816.

Mon cher ami

. . . . .<sup>1.</sup>  
 Votre fameuse séance a eu lieu dimanche, c'est à dire hier. Quelle foule il y avait ! On s'arrachait les billets, on se foulait aux portes, et il fallait arriver une heure d'avance pour être debout. Mr. Suard qui faisait les honneurs n'a voulu laisser pénétrer dans l'enceinte par l'entrée de faveur qu'à 2 h<sup>res</sup> moins un quart, et il n'a fait ouvrir les portes qui conduisent de la bibliothèque à la salle qu'à 3 h<sup>res</sup> moins dix minutes. Des places de distinction étaient réservées pour les académiciens français ; si la même distinction est accordée aux membres de l'académie des sciences le jour de leur séance, nous et (?) leurs confrères des autres académies seront obligés de se tenir debout, car les choses sont tellement disposées que ce jour là, le membre (?) de l'Académie qui *régale le public* tient deux fois plus de place qu'à l'ordinaire<sup>2.</sup>

Enfin la séance s'est ouverte sous la présidence de

1. Je supprime dix lignes insignifiantes où Thénard raconte qu'il a fait soigneusement une commission de Lemer cier.

2. Ceci ne paraît pas avoir grand sens : pourtant l'écriture est assez lisible.

M<sup>r</sup>. fontanes, et en présence d'environ vingt académiciens français, etc. etc. M<sup>r</sup>. fontanes a lu la petite note de M<sup>r</sup>. Suard ou à propos de l'Académie, il parle de la nécessité de se réunir autour de la charte.

La parole a été ensuite donnée à M<sup>r</sup>. Campenon chargé par M. Villemain de lire des fragments de son éloge de Montesquieu. On me disait que M<sup>r</sup>. Campenon lisait bien ; mais figurez-vous un renforcé capucin, et vous aurez une idée de sa monotonie. J'ai d'ailleurs à peine entendu ce qu'il disait, et je n'ai su que par ce qu'en a dit M<sup>r</sup>. Suard dans la notice, que l'éloge était très beau et promettait un grand écrivain à la France. Du reste M<sup>r</sup>. Villemain était là, qui respirait à plein gosier l'encens qu'on lui donnait, pestant probablement de temps à autre de se voir estropié par son lecteur. Si M<sup>r</sup>. Campenon n'a pas fait ressortir l'éloge de Montesquieu, il a du moins fait passer celui de Ducis. La manière de M<sup>r</sup>. Dezèze contrastait avec la sienne. M<sup>r</sup>. Campenon est froid comme le marbre ; M<sup>r</sup>. Desèze est animé comme un avocat qui défend une cause qui lui plaît. Son discours était beaucoup trop long ; il a duré plus d'une heure. Il était plein de répétitions, mais d'ailleurs tout entier à la louange de Ducis qu'il a représenté comme un homme d'une grande valeur et d'un caractère assez beau pour soutenir la comparaison avec les plus beaux caractères de l'antiquité.

M<sup>r</sup>. fontanes a ajouté à l'éloge littéraire de Ducis quelques phrases qui ont fait de l'effet. Ce qu'il a dit ensuite de M<sup>r</sup>. Desèze, du courage qu'il a montré en défendant le Roi, en a produit un très grand. Il devait lire une pièce de vers : la séance s'étant trop prolongée, il a gardé la

pièce pour une meilleure occasion. Voilà en gros ce qui s'est passé.

Ce jour là nous devions avoir le plaisir de recevoir M<sup>r</sup>. et M<sup>me</sup>. Thierry : mais ayant reçu des billets pour assister au dîner du roi, ils ont préféré de ne venir qu'aujourd'hui. Savez-vous ce qui leur est arrivé ? C'est qu'ils ont attendu avec 400 personnes depuis 5 h<sup>res</sup> 1/2 jusqu'à 7 heures, et que vingt de ces 400 personnes ont à peine pu entrer. Ils se sont retirés, pestants, jurant, mais un peu tard, qu'on ne les y prendrait plus.

Nous espérons que M<sup>r</sup> Edon<sup>1</sup> les accompagnera. Dans tous les cas nous boirons à votre santé et à celle de M<sup>e</sup>. Lemer cier.

Victorine se porte assez bien ; elle est bien touchée de l'amitié que lui témoigne M<sup>r</sup>. Lemer cier qu'elle embrasse de tout son cœur. Elle me commande d'en faire autant, et vous savez que je ne refuse rien à ma femme.

Tout à vous Th.

J'ai dit à mon libraire que son logement ne vous convenait pas.

46

De CHÊNEDOLLÉ

5 juillet 1817.

Monsieur

Voilà encore une place vacante dans votre Académie

1. Beau-père de Lemer cier.

par la mort de M<sup>r</sup> de choiseul. Serait-il téméraire de se mettre encore sur les rangs, et cette fois pourrais-je espérer d'être plus heureux que par le passé? Voilà sur quoi Je désirerais que vous voulussiez bien m'éclairer un peu, et, pour cela, Je compte parfaitement sur votre obligeance. Je ne ferai aucune démarche que lorsque vous aurez senti l'opinion de vos confrères et que vous m'aurez écrit un petit mot. S'il n'y a pas de probabilité de réussite, dites-le moi franchement, et je me tiendrai tranquille. = M<sup>r</sup>. Thierrri me fait espérer que vous viendrez bientôt dans notre belle Normandie, et même me flatte de l'idée que nous pourrions bien vous voir à VIRE. Vous ne doutez pas de l'extrême plaisir que j'aurais à vous y recevoir, avec Madame le Mercier. Mad. chenedollé partage entièrement mes souhaits et se joint à Moi pour vous engager à tenter ce petit voyage. = Il paraît qu'enfin l'injustice et la cabale se sont lassées, et que *le complot domestique* a eu beaucoup de succès. Je vous en fais mon compliment sincère.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération et de mon entier dévouement.

Charles DE CHENEDOLLÉ  
place Royale  
Vire

Ce 5 Juillet 1817

---

47

De JAY

29 août 1817.

Paris 29 Août 1817

Je vous suis très reconnaissant de votre honorable suffrage. J'en connais tout le prix, et rien, pas même le choix de l'academie, ne pouvait m'être plus acréable. M. la Touche<sup>1</sup> a pu vous dire la haute estime que je professe pour votre noble caractère et votre beau talent. Je trouverai prochainement l'occasion d'exprimer publiquement mon opinion à cet égard dans le *Mercur*e où je me propose de tracer le tableau de l'Etat actuel de notre littérature.

Je vous prie de me conserver votre bienveillance, et de compter sur toute ma reconnaissance et mon amitié.

A. JAY.

P. S. pourriez vous me communiquer pour huit ou dix jours les comédies de Pinto, de Shakespeare Amoureux, et de Christophe Colomb ?

1. Latouche, l'éditeur d'André Chénier. Trois de ses lettres à Lemer cier figurent dans ce même dossier.

---



48

Du duc DE FITZ JAMES

9 janvier 1818.

J'ai reçu avec beaucoup de reconnaissance les 3 derniers volumes de votre Cours de Littérature, et je les lirai avec le même intérêt que j'ai mis au premier.

C'est un ouvrage classique, et qui vous fera beaucoup d'honneur. C'est un cours de littérature fait en conscience, et qui, soit dit sans compliment, laisse La Harpe bien loin en arrière. — J'avais déjà, depuis deux mois le volume de la Comédie. Tout, dans ce volume, est d'un goût et d'un jugement exquis, excepté votre dernière séance ou je ne puis être de votre avis. Certes je n'approuve pas la rigueur de Bossuet, et je ne le trouve pas Bénéigne, mais si quelque chose pouvait lui donner raison, c'est la manière dont vous même préjugez les intentions secrètes de Molière en composant son immortel ouvrage. Soyons de bonne foi, et convenez que vous jugez Bossuet en Académicien du 19<sup>e</sup> siècle, et non en homme du siècle de Louis XIV, où l'on n'était pas si bête, à tout prendre. Si l'on vous répondait par un dialogue entre Bossuet et vous, aussi bien fait que Celui qui est au commencement de votre volume entre Aristophane et la Harpe, pensez vous que ce pauvre *Bénéigne* n'aurait pas bien des choses à vous répondre ?

Adieu, j'espère que ma critique ne vous déplaira pas

trop ; c'est une marchandise à laquelle vous devez être accoutumé.

Vous êtes bien aimable d'avoir pensé à moi. Recevez en tous mes remerciements. Je regrette le temps où nous nous rencontrions plus souvent. Conservez moi un peu d'amitié. Je vous assure que j'en suis digne par celle que je vous ai voué pour la vie.

D. DE FITZJAMES.

---

49

De DAUNOU

3 février 1818.

J'ai l'honneur de saluer Monsieur Lemer cier et de lui envoyer le cahier de janvier du journal des Savans, où se trouve le premier article de M. Raynouard sur son excellent cours de littérature. Le cahier de février qui contiendra le 2<sup>d</sup> article ne paraîtra qu'à la fin de cette semaine : je le ferai parvenir à M. le Mercier.

Il importerait beaucoup aux Heritiers Chenier d'avoir un exemplaire ou de prendre une copie des pièces ajoutées au volume imprimé à Bruxelles, et sur tout du discours, « si l'erreur est utile aux hommes. »

Je viens de lire l'introduction qui commence le tome IV du cours de littérature de monsieur Le Mercier et il m'est impossible de ne pas lui en faire des remerciemens parti-

culiers, quoique je lui en doive déjà beaucoup pour les 3 volumes précédens. Je le prie de vouloir bien les agréer ainsi que l'assurance de ma profonde estime et de mon dévouement.

Paris, 3 févr. 1818

DAUNOU.

---

50

De TALLEYRAND

18 février 1818.

M. de Talleyrand, en rentrant, hier, dans son cabinet, n'y a plus trouvé Monsieur Le Mercier qu'il venait de quitter et a été ainsi privé de sa visite; il lui propose de l'en dédommager en venant dîner chez lui demain Jeudi 19 de ce mois.

Il a l'honneur de renouveler à Monsieur Le Mercier l'assurance de tous ses anciens sentiments.

Paris, ce 18 février 1818

---

51

De ROEDERER

10 avril 1819.

Le Samedi Saint

Combien de belles choses, Monsieur, vous avez semées

dans ces Enfers, et quelle variété<sup>1</sup>! Comme vous jouez sur les surfaces, et comme vous pénétrez dans les Cavernes! vous entrez tout au fond avec la politique, la peur, la conscience.

On vous reprochera encore des témérités de style. Il seroit selon moi moins injuste de vous reprocher quelques négligences. Les témérités d'un écrivain tel que vous sont toujours raisonnées : ce sont des hardiesses légitimes, qui peuvent bien n'être pas reçues dans *la file* des expressions du jour, comme hier à longchamp on a dit a de fort beaux équipages qui arrivaient de divers côtés, *vous ne couperez pas la file, allez prendre la file*. On laisse passer la file et l'on vient à son tour.

Agréez, Monsieur, mes affectueux hommages et mes remerciements pour ce bel ouvrage que je n'ai pas encore lu en entier, mais dont j'ai relu plusieurs fois nombre de morceaux. Votre chêne mourant est un poète bien éloquent. Le 6<sup>e</sup> chant, le soulèvement du parterre surtout, sont de main de maître, mais cette main là : en écrivant en enfer, a pris un air de griffe, qui lui sied très bien. *Notandi sunt tibi mores*.

Vous seriez bien aimable de me donner un jour dans la semaine prochaine pour dîner chez moi avec quelques amis. vous savez qu'il n'y a qu'un pas de ma maison aux champs élysées : ce sont vos domaines. Indiquez moi un jour à votre choix, que je vous puisse remercier à mon aise.

ROEDERER.

1. Dans *la Panhypocrisiade*.

## 52

De VIENNET

25 septembre 1819.

Monsieur

Vous m'avez fait un crime d'avoir pris un sujet que vous aviez déjà traité ; et je m'en suis excusé sur mon ignorance avant d'avoir approfondi la chose. Instruit que vous aviez plusieurs ouvrages reçus avant les miens à la Comédie française, je trouvais fort possible que l'un de ces ouvrages fût intitulé Clovis ; et le reproche, quoique injuste, pouvait avoir quelque fondement à vos yeux. J'ai sçu depuis que vous aviez publié ce que vous appelez un mauvais procédé de ma part, et que pour m'en ôter le fruit, vous aviez pris la résolution de substituer ce Clovis à votre Camille. Un souvenir confus m'a poussé au secrétariat de la Comédie. J'ai demandé les registres, et j'ai vu en effet que votre tragédie de ce nom était reçue du 5 février 1815, et que la réception définitive de la mienne ne datait que du 17 Juillet 1816. Mais si vous aviez voulu consulter le registre des réceptions à correction, vous auriez vu que ce même Clovis avait été présenté et reçu le 12 Mars 1813, que j'avais par conséquent une antériorité de 23 mois, et vous n'aviez peut-être pas alors le dessein de vous occuper de ce personnage historique. Si j'ai mis un si long intervalle entre les deux réceptions, c'est que j'ai fait la guerre en Allemagne, que

j'ai été pris à Leipsick, et que j'étais captif en Suède lors que vous composiez votre tragédie.

Je pourrais, Monsieur, en vous opposant vos propres idées, et par une juste récrimination, vous accuser d'avoir voulu enlever à un auteur inconnu un sujet qui faisait le fondement de sa réputation ; mais ces principes ne sont pas les miens. J'ai trois ouvrages reçus au théâtre ; on peut s'emparer de mes héros ; le public et la postérité sont là ; tant mieux pour celui qui aura mieux fait ! les tragiques grecs ne s'en faisaient point scrupule ; et nous discutons depuis des siècles sur le mérite des trois Electres. Mais dès qu'un procédé pareil devient un crime à vos yeux, dès qu'il peut le devenir aux yeux de vos amis, il m'importe beaucoup d'en être lavé ; et je m'en fie à cette réputation de loyauté que vous vous êtes justement acquise. Au reste, Monsieur, il est temps que ce débat finisse. L'inquiétude dans laquelle je vis depuis dix jours n'est point mon élément. J'en ai passé quatre ou cinq dans mon lit ; et j'y étais encore mercredi, lorsque vous avez, seul, débattu vos droits devant le Comité. C'est beaucoup pour moi d'attendre encore jusqu'à jeudi prochain, mais il le faut ; je m'y résigne, et je supplie ces messieurs et vous de ne pas différer davantage une décision qui permettra du moins à mon esprit de s'arrêter sur quelque chose.

Agréez, Monsieur, les sentiments d'estime et de considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très obéissant serviteur

VIENNET

Place de la Magdeleine, n° 4.

Paris, 25 Sept. 1819

53

Au baron<sup>1</sup>

23 septembre 1820.

Mons. le B.

Je reçois une lettre de bureau, signée de vous, qui m'annonce que le conseil des ministres n'a pas voulu laisser représenter un ouvrage plein de vrais sentiments monarchiques et patriotiques. Des hommes entièrement attachés au roi, à sa famille, et au país, hommes doués de hautes lumières, m'ont encouragé à donner au public ma tragédie sur Charles six, pour l'attendrir sur d'illustres infortunes : le conseil des ministres en juge autrement et exerce lui même la censure à l'égard d'une personne qui a tout sacrifié aux opinions de la plus stricte loyauté. Je me résigne jusqu'au moment où l'on sera mieux éclairé.

Veillez agréer les assurances du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

M<sup>r</sup>. le B.

Votre très etc.

N. L. LEM.

P. S. Mon manuscrit m'est parvenu avec la lettre que vous me faites l'honneur de m'envoyer. J'y trouve peu

1. C'était le directeur Général de la Police. D'après la Grande Encyclopédie, ces fonctions furent remplies du 29 septembre 1815 au 20 décembre 1821 par Anglès.

de ratures faites par les censeurs : il en est une qui me paraît juste au 5<sup>e</sup> acte ; la voici :

*Mais roi français, je hais un roi de l'Angleterre*

Ce vers doit être changé en ces termes plus convenables :

*Mais né français, je dois combattre l'Angleterre.*

Le reste n'a nul danger et correspond aux sentiments de tous les vrais français.

## De ROYER COLLARD

1<sup>er</sup> juin<sup>1</sup>.

A Monsieur N. L. Le Mercier, de l'Institut.

Ce 1<sup>er</sup> juin.

Monsieur,

Je me suis trouvé malheureux de n'avoir pu obéir sur le champ au vif sentiment de joie et de reconnaissance qu'a fait naître en moi votre lettre et l'envoi qui y était joint. Je vous remercie du fond du cœur de cette distinction ; votre approbation ressemble au témoignage d'une bonne conscience.

1. Sans millésime, mais postérieur à 1810 d'après la suscription de la lettre puisque Lemerrier n'entra à l'Institut qu'en 1810.



Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

ROYER COLLARD.

---

55

De ROYER COLLARD

16 octobre 1820.

Paris, ce 16 8<sup>bre</sup>. 1820

Monsieur

Une indisposition m'a empêché de vous remercier plutôt de l'envoi que vous avez eu la bonté de me faire. Je suis très sensible à cette distinction. J'ai lu et j'ai relu votre tragédie<sup>1</sup> ; il est inconcevable que la représentation en ait paru dangereuse. Je ne suis pas digne de la louer comme ouvrage de l'art ; mais je suis homme, et le pathétique est fait pour moi, comme pour les connoisseurs. J'ai reconnu, dans ses plus nobles traits, l'auteur d'Agamemnon.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'hommage de ma considération la plus distinguée.

ROYER COLLARD.

1. *La démence de Charles VI.*

---

56

De BOISSY D'ANGLAS

19 octobre 1820.

Bougival, 19 8<sup>bre</sup>. 1820

J'ai reçu, Monsieur et illustre confrère, avec beaucoup de reconnaissance, et lu avec beaucoup d'intérêt, votre nouvelle tragédie. J'ai trouvé qu'elle était digne de l'auteur d'Agamemnon, et c'est dire beaucoup. Mais j'ai trouvé aussi qu'elle était digne d'un bon Français, et c'est dire bien davantage. La haine de l'oppression étrangère y domine d'un bout à l'autre avec autant de talents que de noblesse et d'énergie, et vous avez mérité également le suffrage des amis des lettres et celui bien plus honorable encore des amis de leur pays. Vous avez rendu fort théâtral le rôle du malheureux Charles VI, qui aime aussi sa patrie toutes les fois que la raison lui revient, parce que, en effet, c'est le premier sentiment que la raison peut (?) re-inspirer à un roi, le seul peut être qui, joint à la bonté, puisse le rendre intéressant sur la scène. Votre Isabelle, ou Isabeau, comme on l'appelait, est fort odieuse, mais ce n'est pas votre faute, et il faut vous savoir gré de l'avoir peinte comme l'histoire : je pense bien que ce n'est pas à cause d'elle et pour venger son horrible mémoire, qu'on a défendu la représentation de votre tragédie ; il faut donc chercher une autre cause de cet

acte d'autorité, et la censure a eu tort de mettre le public dans cette obligation. Cependant, en ma qualité de membre de l'Académie des Inscriptions et belles lettres, je ne puis pas convenir que cette Isabelle, si criminelle d'ailleurs, ait eu le double projet de faire assassiner le Dauphin sur le pont de Montereau par le duc de Bourgogne, dans leur fatale entrevue, ni le duc de Bourgogne par les amis du Dauphin. Je crois que le duc de Bourgogne avait le dessein de se saisir du Dauphin pour le livrer à Isabelle ou pour le garder lui-même en otage ; je crois que c'était tout, et que le reste fut amené par les circonstances et par une défense légitime et naturelle. Mais si la Reine n'a pas eu le projet que vous lui prêtez, elle en était bien capable, et vous n'avez fait qu'user du droit qu'a tout poète dramatique de s'écarter de la vérité historique, lors qu'elle n'est pas plus démontrée que ne l'est celle que j'invoque, et que ce qu'il y ajoute n'a rien de contraire au caractère donné des personnages qu'il fait agir. Du reste, mon cher et illustre confrère, je ne doute pas que votre ouvrage n'ait un grand succès lorsqu'on le jouera, car il faudra bien qu'on le joue, et alors on vous tiendra compte de la persécution dont il est l'objet.

J'ai été chez vous lors de mon dernier voyage à Paris. J'avais à vous remercier de votre aimable visite, et des témoignages de votre flatteuse bienveillance. Je n'ai pas eu le bonheur de vous rencontrer. Je serai sans doute plus heureux, ou du moins je l'espère lors de mon premier voyage, et alors j'aurai de nouveaux remerciements à vous renouveler. Veuillez en attendant, mon cher et illustre confrère, accepter les nouvelles assurances de ma

considération la plus distinguée de mon dévoûment et de ma reconnaissance.

BOISSY D'ANGLAS.

---

57

### AUX JOURNAUX

25 mars 1821.

De la part de M. Lemerrier, de l'Institut de France.  
Monsieur

Faites moi la grâce d'insérer cette note, sans aucune altération, dans le plus prochain numéro de votre feuille.

Aujourd'hui que la publicité de toutes les choses ne permet plus aux poètes dramatiques les délicates précaution de l'anonyme, et qu'ils sont obligés, ainsi que les Athéniens aux jeux olympiques, d'entrer dans la lice à face découverte et comme en plein jour, on ne me blâmera pas de solliciter la bienveillance des spectateurs auxquels je vais soumettre ma tragédie de *Frédégonde et Brunehaut*.

La juste concurrence, récemment établie, au grand avantage de l'art, entre le premier théâtre français et le second, expose encore celui-ci à des rivalités si ennemies et à des attaques si fréquentes qu'il est utile d'en prévenir l'effet sur tous les nouveaux ouvrages.

Déjà mille sourdes menées ont entravé les miens. On

sait, de plus, combien il est aisé durant une première représentation, de profiter de l'effroi des acteurs, de la moindre hésitation de mémoire, du hasard d'un geste, d'un rien, pour renverser les plus importants calculs à la scène. J'ose donc, après de nombreux et longs travaux quelquefois accueillis favorablement dans le cours de ma carrière, demander pour prix de mes efforts, la protection du PUBLIC ; et je réclame son appui, autant dans l'intérêt de ses plaisirs et de l'ordre, que dans mon propre intérêt à recevoir son jugement impartial. L'arrêt qu'il rendra sans tumulte ne me semblera pas rigoureux, s'il me condamne ; et son suffrage en ma faveur me sera plus honorable si j'ai le bonheur de le mériter.

Je m'adresse avec confiance au PUBLIC, parce qu'il fut toujours mon seul protecteur.

L'auteur de *Frédégonde et Brunehaut*.

Ce 25 mars 1821

---

58

D'ARNAULT

15 mai 1821.

Paris, ce 15 mai 1821

Mon cher et ancien confrère, pardonnez-moi d'avoir tant tardé à vous accuser réception de votre tragédie et à

vous remercier de tout le plaisir que j'ai eu à la lire. Il est égal à celui que j'avais éprouvé à la voir. A chaque instant on reconnaît l'ongle du lion dans cet ouvrage où votre talent se montre dans toute son audace et dans toute son énergie.

Voilà ce que j'aurais dû vous écrire plus tost. Mais de sottés distractions m'en ont empêché. Vous savez peut être qu'elles ne sont pas des plus graves, quoiqu'elles soient des plus ridicules. Ceux qui m'ont fait sortir de l'institut veulent me faire entrer en prison. La volonté de Dieu soit faite.

Si je vais là, ne pouvez-vous, pour charmer mes ennuis, me prêter un exemplaire de *la Panhypocrisiade*? J'ai lu le poëme à Bruxelles. Je connais peu de choses qui soient à la hauteur de son 13<sup>e</sup> chant soit pour la conception soit pour l'exécution. C'est un des morceaux les plus éminemment philosophiques qu'on ait jamais écrit en beaux vers. Je veux parler du chant des brigands. Ce fragment de plus est précédé et suivi d'un grand nombre d'autres qui ne sont pas moins dignes de l'estime de quiconque sait penser et écrire. Je voudrais relire tout cela. J'y retrouverai sans doute pendant ma captivité tout le plaisir que j'y ai trouvé pendant mon exil.

Adieu, mon cher confrère, n'importe à quel titre croyez que je suis à vous pour la vie.

ARNAULT.

---

## 59

De LEMERCIER à M<sup>r</sup> GENTIL, directeur du Second théâtre français <sup>1</sup>

Mai 1821.

M<sup>r</sup>

Il me semble que le droit de M<sup>rs</sup>. les membres du jury de lecture se borne à prononcer leur jugement sur les ouvrages qui leur sont offerts, et ne s'étend pas jusqu'à régler la distribution des rôles dans les pièces qu'ils ont l'indulgence ou l'équité de recevoir. Ce droit appartient exclusivement à l'auteur, et cela doit être ainsi pour l'intérêt de l'art.

Votre politesse et votre bon esprit ont reconnu, en m'écrivant, que les personnes qui s'empressent d'influencer mes choix, vous avaient chargé, en effet, d'une mission bien délicate. Leur indiscretion n'a pas prévu que leur démarche me met dans une situation très différente de celle où j'étais avant la lettre qu'elles vous ont prié de m'adresser. L'honnêteté me fait maintenant une loi de ne point céder à des préventions blâmables en commettant l'injustice d'exclure de ma tragédie sur *Saint Louis* une actrice que l'on s'efforce d'en exclure d'avance. Je ne puis désormais donner mon rôle d'Isoïde qu'à M<sup>lle</sup>. Humbert.

1. Nous avons vu plus haut, p. 85, que Gentil avait prié Lemer cier, au nom des membres du jury de lecture, de ne pas donner à M<sup>lle</sup> Humbert le rôle d'Isoïde dans son *Saint Louis*.

J'aurai votre approbation quand vous saurez que c'est à son zèle que la société que vous dirigez doit les divers ouvrages que j'ai donnés tant à l'Odéon qu'au second théâtre français qui lui succède ; et qu'après tous les services que j'ai reçus de son courageux dévouement, lorsque chacun me décriait et m'abandonnait, je ne payerai pas ses procédés par une insulte qui me ferait accuser de la plus insigne ingratitude.

A mon âge on ne devient plus à son insu l'aveugle instrument des intrigues, et l'on demeure étranger aux tracasseries de coulisses et sourd aux bruits des obscurs cabaleurs du parterre. Ce ne sera jamais à leur guise que je distribuerai mes rôles.

En entrant dans ces misérables détails, vous vous verriez, monsieur, arracher successivement les sujets qui soutiennent votre administration par leur activité et par leurs talents, aussitôt et chaque fois qu'on aurait un intérêt quelconque à les perdre, au nom du *public*, qu'on fatigue comme nous par ces menées.

Quelque soit mon espérance d'un grand succès, j'y renoncerais plutôt que de condescendre à une chose indigne de moi, bien que je sois profondément touché de la nouvelle assurance que vous me réitérez de votre honorable suffrage et de celui des membres du jury très éclairé que vous présidez.

Agréez, Monsieur, les témoignages de la reconnaissance et de la considération distinguée, etc.

LEM.

---



60

## D'ANDRIEUX

1<sup>er</sup> juin 1821.

Mon cher et illustre confrère,

Je suis bien reconnaissant de votre obligeante attention. Vous ne me devez rien pour la manière toute vraie dont j'ai parlé de vous et de vos ouvrages. J'avais eu de même précédemment l'occasion de citer votre excellent *Cours de littérature dramatique*; et lui avais donné les éloges qu'il mérite. J'aime beaucoup à rendre justice; et puis votre noble et bon caractère, et l'amitié que vous voulez bien me témoigner, m'attachent à votre personne, autant que votre génie et vos beaux ouvrages m'inspirent d'admiration pour votre talent.

J'ai vu M. Belmontet qui m'a confié un Poème de *Parga* (?). Ce jeune homme a de l'ardeur, de la bonne volonté; mais je crains qu'il ne soit dans une fausse route, et qu'il ne prenne l'enflure pour la force, et l'exagération pour l'énergie.

Adieu, mon cher confrère. Agréez mon sincère et tendre attachement.

ANDRIEU.

1<sup>er</sup> juin.

61

De CASIMIR DELAVIGNE

4 août 1821.

Monsieur

Vous m'avez toujours témoigné tant d'intérêt que je ne crains pas d'abuser de votre bonté, en vous demandant un billet d'orchestre pour un jeune auteur tragique de mes amis. La meilleure école pour nous est la représentation des ouvrages de nos maîtres, et nous désirons bien vivement tous deux assister au succès de votre tragédie de Louis IX.

Agréez, je vous prie, d'avance, tous mes remerciements et l'assurance de mon respect.

CASIMIR DELAVIGNE.

Ce 4 août 1821

Je n'ose vous prier d'ajouter au billet d'orchestre un parterre pour un écolier.

---

62

De CHAUVEAU-LAGARDE

26 octobre 1821.

*Paris le 26 8bre. 1821.*

*Le Ch<sup>er</sup>. Chauveau Lagarde, Avocat aux  
Conseils du Roi et à la Cour de Cas-  
sation, rue Jacob n<sup>o</sup> 20.*

Monsieur

Je reçois avec reconnaissance votre tragédie de Louis neuf ; et je vais la lire avec tout l'intérêt et tout l'empressement qu'inspirent un si beau sujet traité par l'auteur d'Agamemnon. Il est bien aimable à vous de charmer ainsi les loisirs d'un pauvre jurisconsulte à qui les affaires d'autrui ne laissent pas le temps de s'occuper de lui-même, et qui court en vain après un doux repos qui lui serait si nécessaire.

J'ai l'honneur de vous saluer avec toute la plus haute considération.

CHAUVEAULAGARDE.

---

## De POUQUEVILLE

15 mai 1822.

Paris, 15 mai 1822

Mon cher maître et ami,

J'ai réfléchi à l'aimable proposition que vous m'aviez fait hier, et je pense qu'il faut ajourner vos bontés pour moi. Voici sur quoi je me fonde. Mon Voyage est connu<sup>1</sup>, mais comme je veux être complètement votre *ouvrage à vous*, je crois qu'il recevra un lustre nouveau de votre tragédie des Martyrs, et que accolé à votre gloire, quoi-qu'en ligne collatérale, vous pourrez agir plus efficacement pour votre ami, et moi, de mon côté, me présenter avec beaucoup plus d'avantage. En attendant je me recommande à l'excellence de votre cœur, pour me faire connaître, et pour parler de moi à l'Académie quand l'occasion s'en présentera, car je puis un jour remplacer Volney, le genre de mes études m'ayant fait naviguer dans ses eaux.

J'ai écrit à la vigne<sup>2</sup>; vous allez avoir à vos trouses une nuée de candidats, voire même *le cygne* ou si vous

1. Chateaubriand le cite, avec éloge, en note, dans la préface de la 1<sup>re</sup> édition des *Martyrs*.

2. Casimir Delavigne.

voulez *l'oie* des bonnes lettres qui a rimé St Louis, c'est l'ami des Marcellus, la ville<sup>1</sup>, et autres poètes qui ne recevront jamais le suffrage ambitionné par Horace : *quod si me lyricis vatibus inseres, sublimi feriar sidera vertice*. Cependant l'honnête Marcellus a mis en pieds, césure et rimes, le *Nunc Dimittis* du bienheureux juif Siméon : vous connaissez les titres des autres.

Bonjour : aimez toujours

votre ami POUQUEVILLE.

Mes respects à Madame Lemer cier.

---

64

De POUQUEVILLE

11 Septembre 1822.

Ancenis<sup>2</sup>, 11 7<sup>bre</sup> 1822

Mon cher Maître en Apollon, Votre Muse a-t-elle accompli l'œuvre mémorable des Martyrs de Souli, ce poème destiné à porter notre Melpomène au plus haut période de splendeur, ou, suivant moi, elle puisse mon-

1. Est-ce Delaville ou de Laville, l'auteur d'un *Charles VI*, dont nous avons vu la querelle avec Lemer cier ?

2. Pouqueville a mis par erreur : *Paris*. Le cachet de la poste donne : *Ancenis*.

ter. Je bondis, en pensant au commencement du cinquième acte que vous m'avez lu ; quel tonnerre dans cette scène où Samuel fait ses derniers adieux au Monde. Faibles humains, que nous sommes pourtant grands, quand on parle, comme vous faites parler vos personnages. Oui, les voutes de l'Olympe seront ébranlées de la majesté simple et sublime de vos accents. A côté de quelques morceaux dignes de Bérénice, on trouvera la pompe biblique, la chaleur de l'Alcoran, et le cri déchirant d'un ami de l'humanité, qui plaide sa cause.

Je suis toujours sans nouvelles de mon frère, et si je dois en avoir, ce ne sera qu'à mon arrivée à Paris où je compte rentrer vers le 10 Octobre. J'y amènerai un petit collégien de dix ans, mon neveu, que j'arrache des mains des bestiaires chargés d'abrutir ici les enfants, par des coups, des prisons ; et tandis qu'il est défendu de frapper les soldats, on assomme les pauvres enfants.

Rappelez moi au souvenir de Madame Lemercier, aimez moi, et croyez aux sentiments d'admiration que vous m'inspirez et qui me causent encore tant de plaisir. Excusez mon griffonage, j'écris avec une plume de coq.

Votre ami **POUQUEVILLE.**

---

65

De Madame TASTU

16 octobre 1822.

J'ai appris par mon mari, Monsieur, et comme vous pouvez vous l'imaginer avec bien de la peine l'accident qui vous est arrivé. Tous vos amis ont dû être bien affligés et M<sup>me</sup> Lemercier bien inquiète, heureusement le danger est passé. Vous direz peut-être et avec raison que voilà un heureusement singulièrement placé ? je ne sais en effet pourquoi on est toujours tenté d'adresser à ceux qui ont échappé à quelques périls, de sottes félicitations sur ce que leur malheur n'a pas été plus grand ; à moins que ce ne soit une preuve que nous ne sommes pas dans ce monde pour être heureux. Du moins si un succès était une chose nouvelle pour vous, celui de vos Martyrs vous servirait de compensation car il aurait de quoi satisfaire un auteur qui n'aurait pas acquis le droit d'y compter, mais vous vous souciez bien de cela ! je me réjouis cependant de revenir à Paris pour en causer avec vous, vous dire combien j'admire la peinture de votre féroce Pacha comment j'ai frissonné à son entretien avec ce pauvre persan, et combien je vous ai su gré de n'avoir pas altéré le noble caractère d'Eminé en lui donnant une autre passion que sa générale pitié pour les victimes de son cruel époux. Mais j'oublie que vous devez savoir bien mieux que moi ce que vous avez fait et pourquoi vous

l'avez fait. Je me tairai donc et vous écouterai et nous y gagnerons tous deux. Je veux cependant vous remercier avant de finir de l'intérêt que vous avez bien voulu témoigner à mon mari et à moi et dont vous nous donnez chaque jour des preuves.

Veillez, Monsieur, recevoir en retour l'expression de ma reconnaissance et de l'Estime la plus vraie et la plus sentie.

Amable TASTU.

Clamart-sous-Meudon, 16 8<sup>bre</sup> (1822)<sup>1</sup>

---

66

De Madame LAVOISIER-RUMFORD

28 juin 1823.

Vous me rendriez bien heureuse, Monsieur, si vous vouliez me faire l'honneur de dîner chez moi après demain lundi. — Vous ajouteriez beaucoup de prix à votre bonté s'il vous était possible de me procurer la connaissance de M<sup>r</sup> Casimir la Vigne, et de me l'amener dîner lundi avec nous. L'on m'assure que je puis vous devoir cet avantage. Je dois entendre sous peu de jours son

1. Je conjecture que cette lettre est de 1822 puisqu'il y est question des *Martyrs de Souli* ; cf. la lettre précédente.



*Ecole des Vieillards*. J'aurais le plus grand désir de le voir avant.

Veillez, Monsieur, agréer l'expression sincère de mes sentiments les plus distingués.

LAVOISIER-RUMFORD<sup>1</sup>.

Samedi, 28 Juin 1823

---

67

Du Duc DE FITZ JAMES

21 décembre [1823]<sup>2</sup>.

Vous êtes toujours le plus aimable des hommes et le meilleur des amis ; j'ai su que vous aviez pris la peine de passer chez moi : ne m'en voulez pas si vous n'avez pas trouvé ma porte ouverte. Souffrant sur mon lit de douleur pendant cinquante jours, j'étais trop mauvaise compagnie pour recevoir autres que mes docteurs en faculté médicale et chirurgicale. Ils ne m'ont rien coupé, grâce à Dieu, mais de longtemps je ne pourrai écrire, ce qui pour moi est une rude pénitence.

Je vous remercie de m'avoir envoyé votre poème de *Moïse*. Le titre seul m'a fait venir des cornes à la tête.

1. Sur son salon et son influence, cf. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, II, 417 sqq., et Frenilly, p. 282-284.

2. Le millésime n'est pas marqué dans la lettre dictée à un secrétaire. *Moïse* a paru en 1823. (VAUTHIER, p. 132, note 1 et QUÉRARD.)

Comment ! vous, mon cher Philosophe, c'est vous qui chantez Moïse, non seulement législateur, mais encore envoyé de Dieu ? C'est une complaisance qui pourra vous mener loin, si vous n'y prenez garde. Cela vous donne une arrière physionomie de Capucin qui me fait trembler pour vous : il ne faut desespérer de rien, et je tire votre horoscope : nous finirons un jour par vous saluer *Père Népomucène*. Quoi qu'il en soit, dussiez-vous jeter aux orties l'habit de l'Institut pour vous enfroquer, vous ne douterez jamais, j'espère, de ma sincère et inaltérable amitié...

FITZ JAMES.

Ce 21 Decembre.

---

68

De FOY

15 novembre 1824<sup>1</sup>.

Avant que j'aïlle vous chercher, Monsieur et vous offrir mes remerciements, je veux vous dire le plaisir que j'éprouve à lire votre traduction en beaux vers des chants heroïques de la Grèce. Vous êtes le poète des âmes fortes et des sentiments généreux ; et c'est pour les élans de la

1. Je ne suis pas sûr d'avoir lu exactement cette date, car cette lettre est adressée 5 Quai Voltaire, et Lemercier n'a habité là que d'avril 1822 à avril 1824. D'après l'adresse cette lettre devrait être plutôt de 1822 ou 1823.

liberté et pour les cris de l'indépendance des nations qu'a été inventé le langage des dieux.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués de haute considération et de sincère attachement.

M. FOY.

Paris, le 15 Novembre 1824

---

69

D'Armand BERTIN

15 juillet (1827 ?).

Monsieur

En vérité, je n'y conçois rien. Je savois maître Lourdoueix le plus effronté des laquais du pouvoir ; mais je n'aurais jamais cru qu'il put voir rien de dangereux pour le salut de l'état et même pour le repos du comte de Corbières dans la publication d'un fait qui honore votre talent, s'il avait besoin encore de nouvelle illustration, l'academie française, et les lettres

l'article que vous m'avez fait l'honneur de m'apporter ce matin a été supprimé ce soir par la censure !

je vous l'envoie, et en espérant des temps meilleurs, je vous prie d'agréer l'assurance de mon respect et de mon admiration pour l'auteur d'Agamemnon

Votre très humble et très obeissant serviteur

Armand BERTIN

Pr le Redacteur en chef du journal des Debats

70

## De l'acteur GENIÈS

27 septembre 1827.

Saint Petersburg, 15/27 Septembre 1827

Monsieur

Vous m'avez temoigné tant d'interêt à Paris que j'ose espérer que vous n'apprendrez pas sans quelque plaisir ce qui m'est arrivé à St Petersburg depuis mon depart. Quant à moi je n'oublierai jamais que c'est en partie à vos conseils et à vos excellents ouvrages que j'ai du mes premiers succès au théâtre, et que lorsque l'ineptie du pauvre Frédéric (dont M<sup>r</sup> Sot Systeme avait affublé l'Odéon) me forçait à abandonner pour ainsi dire la carriere theatrale, vous seul, Monsieur, avez daigné approuver le plan que j'avais formé d'aller en Russie.

Tout a réussi au gré de mes désirs. Attaché au théâtre Imperial de St Petersburg pour 6 années j'ai eu le bonheur d'obtenir un brillant succès. Acceuilli par l'*Empereur* lui-même, j'ai deja reçu plusieurs marques eclatantes de la munificence de S. M. entr'autres deux magnifiques bagues en diamant et une fort belle tabatiere d'or.

Mais ce qui m'a le plus flatté, c'est l'entretien que j'ai eu dernièrement avec l'Empereur après avoir joué à la Cour. Je suis resté près d'une heure avec lui en présence de toute la Cour étonnée. Cela est d'autant plus flatteur

que depuis Paul I<sup>er</sup> on avait jamais vu pareille chose un jour d'apparat.

L'Empereur se montre grand amateur des arts et je pense que Messieurs les Auteurs et les acteurs n'apprendront pas sans quelque intérêt la haute protection qu'il accorde à la troupe française...

Enfin voici la troupe au grand complet et parfaitement bien composée.

On dit que Mademoiselle Mars se retire, et Madame Narichkinn a écrit à son mari qu'elle comptait faire un voyage en Russie avant d'abandonner tout à fait la scène. Mademoiselle Mars recevra chez les Russes un accueil non moins flatteur que celui que son immense talent lui procure chaque jour à Paris, et joint à cela ample moisson de roubles...

La fortune a daigné me sourire. D'après l'ordre de l'Empereur mes appointements ont été fixés à 15 000 fr. de France, un bénéfice chaque année, et après dix années de service j'aurai une pension de 5 000 roubles tiers du traitement... A la vérité nous ne sommes pas à Paris, mais Petersbourg est malgré ce qu'en dit l'ingrat M<sup>r</sup> Ancelot un séjour enchanteur et une ville magnifique.

Nous avons joué plusieurs de vos ouvrages. On va monter Pinto et si vous étiez assez bon pour me faire parvenir un exemplaire de vos Martyrs de Souly je ne doute pas d'un grand succès dans ce pays, où tout annonce que la cause des malheureux Chrétiens de la Grèce va triompher et où la Censure est moins bête.

Adieu, Monsieur, veuillez bien me conserver une petite

place dans votre souvenir et croire au respect de votre très humble et très dévoué serviteur

GENIÈS.

Ayez la bonté si le hasard vous mène à l'Odéon de me rappeler au souvenir de mes anciens camarades et dire à M<sup>rs</sup> de Vailly que nous venons de jouer leur imitation de « Cabale und liebe » et que la pièce a réussi malgré la comparaison journalière qu'on peut en faire avec la pièce allemande, puisque le théâtre allemand la joue.

---

71

D'Ernest LEGOUVÉ<sup>1</sup>

4 Juin 1829.

Jeudi matin

Madame

La victoire est à nous ! j'ai le prix ! le débat a été long, et jusqu'à la séance d'hier, Monsieur Lemercier croyait à peine au partage du prix ; mais la chance a tourné, et je vous demande la permission de vous conter tout cela.

Il avait été décidé que les 4 pièces réservées pour con-

1. Monsieur E. Desvallières a bien voulu m'accorder l'autorisation de publier cette lettre. Je tiens à lui exprimer ici ma reconnaissance. — On comprendra mieux, après avoir lu cette lettre, le chapitre iv des *Soixante Ans de souvenirs* de Legouvé, et tout le bien qu'il dit de Lemercier.

courir au prix, MM. Bignon, Saintine, Lemaire, et Le Gouvé, seroient relues toutes quatre, le lendemain, par la même personne ; le mercredi, hier, l'académie s'est réunie une heure plus tôt, et Monsieur Lemer cier a commencé la lecture. Le n<sup>o</sup> 24, mon plus redoutable concurrent, et que beaucoup préféroient à moi, a produit moins d'effet qu'à la première lecture, et il en a été de même des deux autres ; mais Monsieur Lemer cier a si bien lu ma pièce que ce qui avoit paru long a paru large ; ce qui avoit paru obscur a paru nerveux, et ces messieurs, tout étonnés de leur ancienne impression, et prompts à en revenir m'ont donné le prix à l'unanimité. Monsieur Andrieux lui-même m'a donné sa voix. Monsieur Parseval a dit qu'il étoit bien fâché de trouver dans ma pièce quelques mauvaises rimes ; Monsieur Laya a témoigné le désir de me voir pour me faire corriger ma pièce, et le plus gros des hommes sensibles, Monsieur Lally Tollendal, a demandé le partage entre M<sup>r</sup> Bignon et moi. Voilà ce que je sais de cette séance dont le résultat est un peu votre ouvrage, puisque vous avez bien voulu intéresser en ma faveur plusieurs académiciens, et que vous m'avez encouragé par votre amitié et vos bons conseils, et j'espère que je vous aurai longtemps des obligations de cette nature. Si jamais je parviens au but où j'aspire, je saurai séparer dans mes succès la part qu'y aura la bienveillance de quelques personnes de bien ; Rien, je crois, n'est plus propre à former un jeune homme que le commerce d'âmes pleines de sentiments élevés et délicats, et rien ne sauroit l'exciter davantage que le désir de répondre à cette amitié. Les personnes que j'aime agissent

beaucoup sur moi ; je prends quelque chose de leurs qualités et de leurs défauts, et, sans vouloir les copier, je me surprends quelquefois à les imiter ; aussi, Madame, depuis que je vous connois, ai-je senti s'élever en moi des idées qui m'étoient inconnues, ou se développer davantage des sentiments encore faibles ; il me semble que je vaux un peu mieux. Si je dois faire quelque chose qui ne soit pas louable, involontairement je pense que vous pourriez le savoir, et cela m'arrête : je n'aimerois pas à rougir devant vous<sup>1</sup>. Pour Monsieur Lemerrier, c'est un autre genre de modèle ; j'étudie son caractère, pour me fortifier l'âme, comme son talent pour me nourrir l'esprit ; je le suis à la piste dans tous ses sentiments et dans toutes ses paroles, et, plus je le connois, plus je l'aime ; je pense quelquefois qu'il doit me trouver bien nul en conversation, car je ne dis presque rien, tout occupé que je suis d'écouter. Et que tout cela, Madame, ne vous paraisse pas l'effet de ma joie et la suite de mon effervescence de bonheur : si je vous le dis aujourd'hui, c'est qu'il y a longtemps que je le pense, et tous ces sentiments sont dans mon cœur depuis que je vous connois.

Je ne sais pas si vous êtes encore fâchée contre moi, j'espère que non, mais si vous l'étiez, que mon succès qui est le vôtre vous rende clémente ; les anciens prétendoient que les lauriers garantissoient de la foudre : qu'ils me

1. Une autre lettre, du 9 octobre 1831, est amusante, mais ne peut être publiée parce qu'elle met en jeu un tiers : Legouvé raconte à M<sup>me</sup> Lemerrier qu'il est en train de guetter un de ses locataires, débiteur insolvable, sur le point de faire banqueroute. Il interrompt précipitamment sa lettre parce que le débiteur vient de rentrer.



sauvent aujourd'hui de votre mécontentement, et que je puisse être entièrement heureux.

Recevez l'assurance de mes remerciements, et veuillez présenter mes hommages à Mademoiselle votre fille, qui, je l'espère, voudra bien prendre un peu part à mon bonheur.

Votre tout dévoué et reconnaissant

E. LE GOUVÉ.

---

72

De Félicien DAVID

12 septembre 1829.

Monsieur,

M. Guérin m'a fait part de ce que vous avez bien voulu lui dire et lui écrire à mon sujet, et vous ne doutez pas du sentiment que m'a inspiré tant de bienveillance. Il me tarde de vous l'exprimer moi même. Je vous prie donc de m'indiquer le jour et l'heure où nous pourrons, mon ami et moi, nous présenter chez vous. Je serai heureux de former une liaison qui fut commencée il y a dix ans et que mon voyage à Smyrne interrompit trop tôt. J'obtins de vous à cette époque, un bon conseil que j'ai suivi, et un encouragement qui m'a déterminé à conduire à fin ma longue entreprise. C'est vous aujourd'hui qui voulez bien en être le protecteur. Je vous devrai donc

deux fois de la reconnaissance. C'est une obligation qui n'est jamais à charge quand elle est contractée avec un homme de votre caractère.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

F. DAVID  
rue Jacob, n° 14

Ce 12 Septembre 1829

73

De RASPAIL

26 septembre 1829.

Paris, le 26 7<sup>bre</sup> 1829.

*Annales des Sciences d'Observation*<sup>1</sup>.

Monsieur

Permettez nous de vous remercier, non pas de nous avoir rendu un jugement favorable (alors même que votre décision eût contrarié nos intérêts, nous n'en aurions pas moins été persuadés que vous l'auriez prononcée d'après votre conscience); mais de la bonté que vous avez eue de vous charger d'une semblable affaire, et d'aborder de semblables désagréments. Croyez, Monsieur, à toute notre reconnaissance.

Quant à moi, en particulier, je me crois obligé de vous

1. Rédacteurs en chef Saigey et Raspail.

faire mes excuses, à l'occasion d'un mouvement de colère qu'a fait naître en moi une inculpation de notre adversaire. Elevé dans le sein des vertus les plus austères de la pauvreté, une accusation de mensonge me fait tant horreur, que, malgré toute ma philosophie, je ne répondrai pas de pouvoir, en telle circonstance, maîtriser mon indignation.

Agréez, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Vos très humbles serviteurs,

RASPAIL.

---

74

D'ANDRIEUX

1830.

Mon cher et illustre confrère,

Je regrette que vous ne soyez pas des nôtres demain ; notre nouveau Roi n'est pas illettré, et il eut vu avec plaisir l'auteur d'Agamemnon, et de Pinto le Révolutionnaire, etc. etc. Je m'acquitterai de votre commission auprès de nos confrères.

Tachez de vous rétablir bien vite. Votre bonne santé nous est précieuse à tous, et particulièrement à votre vieux confrère, et si vous me permettez de le dire, à votre ami.

ANDRIEU

Mes respects, je vous prie, à Madame Lemer cier.

75

## De DESTUTT DE TRACY

8 septembre 1830.

Paris, ce 8 7<sup>bre</sup> 1830.

Mon cher et très honoré Confrère

J'ai reçu avec reconnaissance et lu avec un plaisir inexprimable votre excellente histoire de nos révolutions<sup>1</sup>. Je m'unis de tout mon cœur à toutes vos vues et à tous vos desirs. Mais hélas ! seront-elles suivies ? Seront-ils accomplis ? En vérité je n'ose m'en flatter. Les hommes vraiment probes sont malheureusement trop rares parmi nous, surtout parmi les ambitieux. C'est de là que viennent tous nos maux. Voyez certain ministre, voyez notre ambassadeur à Londres, dont vous n'avez pas suffisamment expliqué les trahisons en 1814 ; voyez la Chambre des Députés ne songeant qu'à se perpétuer ; voyez celle des Pairs la protectrice de toutes les plus vieilles absurdités. Tout cela est bien triste. Je le suis encore plus, et peut-être trop, parce que je suis vieux, infirme, et très affligé de ne pouvoir être bon à rien. Je souhaite que cette fâcheuse disposition obscurcisse mon jugement et le rende trop morose. Mais ce dont je suis

1. Probablement « *Lemercier à ses concitoyens sur la grande semaine.* »

très certain, c'est que si quelque chose pouvait me ranimer, c'est l'existence d'hommes comme vous.

Agréez, je vous supplie, avec mes félicitations, les assurances de ma très grande considération et du bien sincère attachement qui ne finira qu'avec ma vie.

TRACY.

---

76

De BENJAMIN CONSTANT

9 septembre 1830.

Vous devinez bien, Monsieur, qu'après avoir reçu votre belle ode sur le triomphe que nous avons remporté, il y a longtemps que je vous aurais exprimé ma sympathie, ma reconnaissance et mon admiration, si je ne m'étais trouvé accablé à la fois de trois maladies, d'une faiblesse physique qui me force encore à présent à prendre trois douches par jour, d'une multiplicité d'affaires qui cadre mal avec cet état de santé, et, ce qui est le pire de tous mes maux, d'une nuée de sauterelles, appelées pétitionnaires, arrivés comme des furieux de tous les coins du Royaume, pour moissonner ce que d'autres ont semé. J'ai donc différé de vous répondre, attendant, comme le paysan d'Horace, que le torrent s'écoulât. Mais un flot succède à l'autre, et je commence à croire que lorsqu'il n'y aura plus de places à donner, il y aura encore des solliciteurs à écouter, et des pétitions briguant des apostilles. J'écarte donc la masse formidable

de papiers qui m'entoure, et je viens jouir du moment de liberté que je me donne, pour vous remercier du plaisir que vos vers m'ont fait, et du plaisir non moins vif que j'ai éprouvé de la preuve d'amitié que vous m'avez donnée en me l'envoyant.

D'autres vous loueront, et je me joindrai à eux bien sincèrement, sur votre belle strophe qui fait ressortir la conduite d'Alexandre de celle du Bourbon plus ou pis qu'un barbare, voulant incendier ce que les hordes du Nord avoient épargné. Vos deux berceaux (?) expriment de la manière la plus énergique et la plus heureuse ce que nous aurions à craindre des deux prétendants, qui ressemblent aux deux ailes de pigeon d'un voltigeur de la légitimité Impériale ou Royale. Mais ce dont je vous rends grâce encore plus, c'est de votre réprobation de l'obéissance passive, système absurde autant qu'atroce, et contre lequel je m'élève depuis 16 [ans]. Vos vers feront plus que mon humble prose.

Pendant que je vous manifeste ma gratitude pour votre ode, je reçois un nouveau bienfait, vos considérations sur la grande semaine, j'interromps ma lettre pour les lire.....

Je l'ai lue, et je puis dire une chose que jusqu'à présent je n'aurais pu dire d'aucun ouvrage ; c'est qu'il n'y a pas dans votre brochure une seule ligne que je ne signasse de grand cœur. Toutes vos réflexions sur le principe qui se meut à travers nos révolutions qui ne sont que des phases d'une révolution une et infaillible, sur l'armée, sur la jeunesse, j'abrège parce que l'énumération serait trop longue, toutes ces réflexions, dis-je, sont parfaites de clarté, d'élégance et de justesse.

Je vous ai même pour cette publication une obligation presque personnelle. Depuis nos grands évènements, les idées que vous avez si bien exprimées roulaient dans ma tête, moins nettes et moins précises, et j'étais tourmenté de la nécessité qu'elles fussent soumises aux hommes sages qui composent le public définitif. Cette nécessité me semblait si urgente que, malgré ma santé fort chancelante et pour le rétablissement de laquelle mon médecin m'interdit le travail, j'étais souvent entraîné à me dévouer et à braver le mal que me cause momentanément toute contention d'esprit. Vous m'avez tiré d'affaire, vous avez mieux dit que moi ce que je trouvais indispensable qui fut dit. Je vous en remercie pour la France et pour moi.

Vous savez qu'on me met sur les rangs pour être votre collègue. Je ne porte point obstacle à Cousin puisqu'il y a 2 places. J'espère pouvoir compter sur votre amitié. Être votre collègue me sera très doux.

Agréer l'assurance de ma véritable sympathie et de mon sincère attachement.

BENJAMIN CONSTANT.

Paris, ce 9 Sept. 1830.

---

77

De J.-B. SAY

17 septembre 1830.

Monsieur et très estimable Citoyen,  
J'ai reçu et lu avec un extrême plaisir votre brochure

sur la grande semaine. Que je voudrais voir vos vœux exaucés ! Mais hélas ! ce sont des gens déterminés qui ont fait la grande semaine ; et ce sont des gens timides qui l'exploitent à leur profit. Vous avez couronné à l'Académie mes vues en faveur du bien public, vues, j'ose le dire, toutes honorables, toutes exécutables, et dont plusieurs auraient consolidé ce régime-ci. Croiriez-vous que nos ministres n'ont pas jugé que je pusse être bon à quelque chose ? Apparemment que malgré mes 63 ans, ils me trouvent trop jeunet. Ils craignent la jeunesse, et ses généreux sentiments ; quant à moi, je m'honorerai, ainsi que vous, de les partager jusqu'à mon dernier soupir. Recevez mes félicitations pour le bon ouvrage que vous avez fait, qui est en même temps une bonne action. Votre constamment dévoué.

J. B. SAY

Ce 17 Septembre.

J'ai envoyé à M. Comte son exemplaire.

---

78

De BENJAMIN CONSTANT

20 novembre 1830.

Je vous assure, mon cher ami, que votre amitié me fait plus de plaisir mille fois, que mon échec à l'académie



ne me fait de peine<sup>1</sup>. J'ai acquis quelque réputation, à ce qu'on prétend, sans être académicien; et ce serait bien plutôt pour être votre confrère que pour siéger au rang des quarante, que je voudrais avoir réussi.

Agréez mes tendres remerciemens, et l'assurance de mon attachement inviolable et de ma haute considération.

B. CONSTANT.

Paris, 20 novembre 1830

---

79

De Madame LEMERCIER

7 novembre 1831,

Voltaire a dit : « si j'étais roi, je voudrais être juste ! »

1. B. Constant ne dit pas toute la vérité. Dans son désir d'entrer à l'Académie, il venait de demander au ministre de l'Intérieur, Guizot, d'imiter l'exemple donné en 1816 par M. de Vaublanc, en chassant de l'Académie un certain nombre d'ennemis politiques : cela aurait augmenté le nombre des vacances normales, et assuré son élection : « l'Académie qui n'ignorait pas les projets de mesure violente qu'avait suggérés M. Benjamin Constant, était peu disposée à lui ouvrir volontairement ses portes, et, le 18 novembre 1830, ce fut son concurrent, M. Viennet, qui fut élu. » GUIZOT, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, II, 144-145. — Le 15 novembre 1839, Béranger écrivait à un de ses amis de l'Institut : « il y a huit ans, on a employé Viennet à repousser Constant »; cité par M. Félix Chambon. *Journal des Débats*, 27 juillet 1907.

Il s'est trompé ; un roi ne peut être qu'ingrat ! Mais si j'étais roi, je voudrais être habile, et me passer de messieurs les conservateurs, puisque j'essaye de me passer de la nation sur laquelle je règne ! Les feuilles de la cour *présente* perdent l'esprit avec leur admiration pour les turlupinades politiques de M<sup>r</sup>. de Chateaubillant. Un *athée* chrétien, et soi disant catholique ; un chevalier pair aristocratique *bonnet rouge* ; un légitimiste *bonapartiste* ; un amant de la branche aînée déjà *serviteur du juste milieu* ; un français de *Jerusalem* ; un ministre *hermite* et qui pis est un écrivain aux gages de libraires en faillite pour avoir acheté beaucoup trop cher les œuvres de l'auteur du Conservateur, de la brochure sur *Nicolas* bonaparte, et du discours académique qui signale le berceau portant les destinées de la France (celui du roi de Rome ; ) il est vrai qu'il conservait, en écrivant cette phrase, une petite phiole des eaux du jourdain destinée à arroser le berceau miraculeux de l'enfant-miracle qui devait naître pour le salut de la monarchie ! Comment... cet arlequin apostolique, impérial, demagogue et borbonnien ose-t-il juger ou parler de tes opinions ? Vous vous êtes donc quittés sans trop d'humeur ? J'en suis fâchée...

Nos fermiers deviennent absurdes : ils font de la politique, et s'occupent plus de la brochure de M. de Chateaubillant que de leurs affaires. Oh ! que tout cela est bête. Il n'y a plus de campagne, plus de solitude, plus rien en France !

---

80

De Charles NODIER

10 mars 1833.

BIBLIOTHÈQUE  
DE  
L'ARSENAL.

Paris le 10 Mars 1833.

Monsieur,

Je serois bien ingrat, bien indigne de vos bontés, si je n'avois pas profondément senti tout ce qu'il y a de noble, de généreux, d'honorable pour moi dans la spontanéité de votre suffrage !

Mes amis vous diront, Monsieur, que je suis un homme simple, peu soucieux des distinctions littéraires ou sociales, et que je n'ai été poussé une fois dans une candidature sans espérances que par des circonstances presque étrangères à ma volonté.

Aujourd'hui, je suis très fier ! J'ai obtenu l'aveu d'un homme qui n'a pu être déterminé en ma faveur ni par une combinaison de parti, ni, hélas, par une habitude d'amitié ! Cet homme, c'est Lemercier ! — je vous prie de croire que ma vie littéraire est bien complète.

Agréez, Monsieur, les assurances de cette reconnoissance profonde que je m'efforcerois en vain d'exprimer ! Vous avez fait trop d'honneur à mon foible langage en paroissant supposer qu'il savoit peindre quelque chose : il me

manque au jour de ma vie où j'en avois le plus besoin !

Je suis, Monsieur, avec une estime respectueuse,  
 Votre très humble  
 et très obéissant serviteur.  
 Charles NODIER.

---

81

De J. DROZ

24 septembre 1834.

Mon cher confrère

Votre lettre peint fidèlement votre caractère, car elle est pleine de loyauté et d'amabilité.

Je vous écris pour vous donner, sur un point, quelques éclaircissements. Je savais que notre confrère Raynouard a fait, très noblement, un grand sacrifice de fortune pour tirer d'embarras un de ses parents. Avant d'écrire un mot pour ma candidature, je suis allé le voir, et je l'ai prié vivement de reprendre des fonctions<sup>1</sup> que je regarde comme lui appartenant encore. Il m'a répondu qu'il a 74 ans, qu'il n'y a rien de plus précieux pour lui qu'une entière indépendance, et qu'il est résolu à ne point reprendre de fonctions. Tout ceci ne doit pas vous empêcher de suivre demain votre projet. Insistez, pressez ;

1. Secrétaire perpétuel de l'Académie Française.

peut-être serez-vous assez heureux pour le déterminer. Ce que l'un n'obtient pas, un autre peut l'obtenir : c'est ce qui se voit, par exemple, quand il y a deux concurrents pour une place de secrétaire perpétuel.

Je plaisante, et n'en ai nulle envie. Cette affaire est plus grave pour moi que vous ne le présumez. Je redoute tous les concurrents, et vous plus que tout autre ; ce qui n'empêche point que je puisse, sincèrement et de cœur, vous assurer, mon cher confrère, d'un éternel attachement.

JOS : DROZ.

Paris, 24 7<sup>bre</sup>, 1834

---

82

De M<sup>lle</sup> LEMERCIER

28 septembre (1834).

Ce dimanche matin 28 7<sup>bre</sup>.

Mon bon pere, nous recevons ta lettre de Vendredi. Elle ne nous étonne pas en rendant compte de toutes les intrigues de tes collègues ; je suis surprise de la candidature du pair de France, mais Maman devine tout, car elle me l'avait prédite.

Sois assuré que quel que soit le mauvais resultat de toutes ces brigues, je ne t'en entretiendrai pas une fois la

crise passée : je me figurerai que M<sup>r</sup> Arnauld a toujours vécu. Pourquoi cette illusion ne peut elle avoir lieu pour sa pauvre femme et sa fille dont le sort est à présent bien précaire puis qu'il va dépendre entièrement de M<sup>me</sup> Renaugd de S<sup>t</sup> Jean d'Angely. La conduite de M. de Pougerville est bien affectueuse ; c'est encore une personne dont les David m'avaient dit du mal ; vraiment ils ne sont pas heureux dans le choix de leurs aversions...

Il me semble qu'on pourrait dédommager M<sup>r</sup> Droz avec la place qu'Arnauld avait à l'école polytechnique. Je trouve que M<sup>r</sup> Reynouard s'est terriblement pressé de donner sa voix à un autre qu'à toi ; et M<sup>r</sup> Nodier, où est sa reconnaissance pour sa nomination que tu as assurée ? Comment se conduit M<sup>r</sup> de Jouy, et M<sup>r</sup> Jay ?

Je trouve la manière de M<sup>r</sup> Villemain bien doctrinaire. Cette élection sera la pierre de touche des fausses démonstrations qui ne sont suivies d'aucun effet. Quand ce ne serait que pour cela, tu ferais bien de rester pour les regarder mal faire. Ta prudence évitera ce qui est de trop dans toutes ces démarches. Ta dignité personnelle ne doit jamais souffrir des mauvais procédés qu'on cherche à avoir pour toi. Si les journaux calomnient, il faut rectifier. Qu'il te soit permis au moins de ne pas être jugé continuellement de travers ; si les *Débats* sont injurieux, il faudra le reprocher *vertement* à M<sup>r</sup> Villemain, et lui demander si c'est cela qu'il appelle suivre franchement une concurrence. Remercie M<sup>r</sup> Parceval pour nous : Et le Journal de Paris, s'il se conduit mal, il faudra le reprocher à Droz et à Viennet, car ils sont pour beaucoup dans cette feuille. Tu as bien fait de ne pas te mêler

des affaires de M<sup>r</sup>. et M<sup>mo</sup>. Dupuytren ; tout cela ne vaut rien...

Qu'est-ce que les carlistes de l'académie vont faire dans cette occasion, et Casimir Lavigne ?...

N. LEMERCIER.

P. S. la maison de Broglie va tripoter pour Villemain.

## D'ALEXANDRE DUMAS

Monsieur et illustre confrere<sup>1</sup>

Encouragé par le Conseil que vous m'avez donné, j'ai écrit ce matin même au Secrétaire de l'Académie pour qu'il voulut bien inscrire mon nom sur la liste des candidats : si la démarche est orgueilleuse, une partie de l'orgueil m'étant venu de vous, je vous dénonce à Satan pour que vous portiez la moitié de ma peine.

1. Sur la candidature de Dumas à l'Académie, cf. Alexandre Dumas, *Histoire de mes bêtes*, I, 3, et Parigot, le *Drame d'Alexandre Dumas*, p. 14. — Sur les rapports des deux écrivains, lire dans les *Mémoires de Dumas*, t. IV, p. 114 et suivantes une véritable exécution de Lemer cier : « Dieu merci ! j'ai peu connu ce méchant petit homme, et n'ai jamais rien eu, pour mon compte, à démêler avec lui, n'ayant jamais rien eu à démêler avec l'Académie, etc. » On le voit : si Dumas avait quelquefois de la rancune, il n'avait pas toujours une très bonne mémoire.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect et une sincère admiration

Monsieur

Votre très humble et très obéissant  
Serviteur.

ALEX. DUMAS.

---

84

De HUMBOLDT

27 février 1839.

Le porteur de ces lignes, cher et excellent confrère, mérite le généreux accueil que je sollicite auprès de vous et de l'aimable et spirituelle Madame Lemercier ; Mr. Devrient est un artiste dramatique, auteur dramatique très distingué, plein d'instruction et d'esprit d'observation, qui visite Paris dans le seul but de recueillir des matériaux pour un grand ouvrage sur l'art dramatique en Allemagne et en France, auquel il travaille depuis longtemps. Il appartient ... comme sociétaire au grand Opera : son chant est plein d'âme et d'expression, mais l'immense flexibilité de son talent l'a porté bientôt vers la haute comédie dans laquelle il obtient les succès les plus éclatants. C'est un homme modeste, intérieur, d'un commerce très sur, appartenant à cette famille Devrient de Dresde, célèbre pour le chant et la déclamation. Le père



était le grand acteur que Goëthe a tant admiré. Daignez, cher et genereux ami, mettre mon compatriote en contact avec quelques hommes qui, sous vos auspices, peuvent contribuer à étendre ses vues et à rectifier ses idées. Ma reconnaissance en sera des plus vives. Mille tendres amitiés<sup>1</sup>.

HUMBOLDT

Berlin, 27 Févr. 1839.

Par M. Devrient de la part de M<sup>r</sup> de Humboldt.

85

De HUMBOLDT<sup>2</sup>

(Année ?)

J'ai passé une nuit si heureuse avec la lecture de votre admirable poëme, mon respectable ami et confrère, qu'il m'est doux de vous en offrir l'hommage de ma vive et affectueuse reconnaissance. Je ne vous parlerai pas de ce ton local et individuel propre au grand tableau historique qu'anime une seule figure ; c'est là un talent dont plusieurs fois déjà vous avez donné des preuves éclatantes ; j'admire surtout ces sublimes pensées morales et poli-

1. Lamartine, dans ses *Mémoires Inédits*, p. 166, prétend que Humboldt se montrait aimable pour nos savants, « parce qu'il avait découvert que la gloire était française en Europe ». Lamartine semble traduire là plutôt une contrariété personnelle.

2. M<sup>me</sup> de Heinze, née Baronne de Bülow, a bien voulu m'autoriser à publier ces deux lettres de son oncle A. de Humboldt. Je la prie de vouloir bien trouver ici l'hommage de ma reconnaissance.

tiques auxquelles la poésie doit, dans vos chants, les plus heureuses inspirations. Que ces morceaux « Alors o ma patrie... » « Fille de la Nature immortelle... » sont nobles et grandes. Je crains que l'épisode dialoguée qui termine l'ouvrage rende plus *rare* encore ces oreilles sourdes aux charmes de la Poesie ! Ce dialogue est du plus vif intérêt, et attire l'attention bien plus que je ne le voudrois : il porte un caractère de vérité auquel les voix qui viennent d'au delà des mers d'Afrique ne nous ont pas accoutumés. J'ai été fier de voir mon nom cité parmi ceux des personnes qui ont, dans tous les tems et dans toutes les circonstances de la vie, professé (?) la plus haute admiration pour les nobles dons de l'imagination, de l'esprit, et des sentiments que la nature s'est plu a réunir en vous.

HUMBOLDT.

Mercredi.

---

86

De VATOUT

9 octobre 1839.

9 octobre 1839, du Palais de Fontainebleau.

Le Candidat qui, pour Mécène,  
Ose invoquer Népomucène<sup>1</sup>,  
N'a pas le droit d'être indiscret :  
Un juge doit être un *Muet*,

1. Premier bibliothécaire de Louis-Philippe, et Conseiller d'État,

Et dans l'urne mystérieuse,  
 Son équité silencieuse  
 Doit ensevelir son secret, etc.  
 Mais si la voix de Melpomène  
 Te rappelle sur cette scène  
 Où la gloire a marqué ton nom,  
 Illustre auteur d'*Agamemnon*,  
 Du rôle de *Muet* abdique le silence ;  
 Parle, rends-nous cette noble éloquence  
 Qui, troublant à la fois et nos sens et nos cœurs,  
 D'Atrée a rajeuni la coupe héréditaire,  
 Revelé les forfaits d'une Reine adultère,  
 D'une Reine sans pain fait gémir les douleurs,  
 Et dévoilé l'audace et l'arrogance  
 De ce *Pinto*, qui couronna Bragance.  
 Parle, et la France aura pour tes accents nouveaux  
 Des couronnes et des bravos !

Enfin, si tu le veux, sois *sourd* à ma prière,  
 Je respecterai ton arrêt,  
 Mais, je le dis, avec la France entière,  
 Non, tu n'as pas le droit d'être muet.

Vatout candidat à l'Académie avait demandé sa voix à Lemer cier qui lui avait répondu :

Père spirituel de *la fille d'un roi*\*,  
 Par ton enquête épistolaire  
 Tu me jettes en grand émoi.  
 J'y voudrais répondre, et te plaire.  
 Ton nom se recommande à moi  
 Sur le registre littéraire :  
 Mais dans l'ordre légal un vote est un mystère,  
 Et notre académique loi  
 Nous force en muets à nous taire.

\* « Titre d'une piquante brochure qu'il publia sur la charte de Louis XVIII ainsi dénommée. » Note de Lemer cier.

De M<sup>me</sup> Sophie GAY

11 juin 1840.

Versailles 11 Juin 1840

Permettez, Mademoiselle, à une ancienne amie de votre excellent père de mêler ses regrets aux vôtres. Hélas ! Qui l'aurait prédit, cette affreuse fin, en le voyant encore si animé, si enjoué, si jeune de cœur et d'esprit. Le monde entier a admiré cet esprit supérieur, mais nous qui l'avons connu dans tout ce qu'il avait de profond, de noble et de bon, et même d'enfantin, nous savons seuls toute l'étendue d'une telle perte !

Ce n'est pas dans le vain espoir d'en adoucir l'amertume que je vous en parle, Mademoiselle, mais je connaissais son amour paternel pour sa chère Virginie<sup>1</sup> : vous avez été son dernier sentiment, sa dernière pensée, et c'est encore un hommage que lui rend mon amitié, en vous priant, ainsi que Madame votre mère, d'accueillir l'expression de ma douleur et du vif intérêt que m'inspire vos larmes...

Sophie GAY.

3. M<sup>me</sup> Sophie Gay ne paraît pas avoir connu très intimement M<sup>lle</sup> Népomucène Lemer cier.

---

88

De BERRYER

16 juin 1840<sup>1</sup>.

Madame

Si je n'avais craint d'être trop importun en ces premiers moments si tristes pour vous, j'aurais déjà eu l'honneur de vous voir. Demain ou après demain sans faute je me présenterai chez vous à l'heure que vous m'indiquerez. Pardonnez-moi de ne pas m'y rendre aujourd'hui même, les travaux de la chambre m'en empêchent. J'ai été trop touché de la bienveillance que Monsieur Lemer cier m'a montrée pour n'en pas garder un fidèle souvenir, et je serai heureux, Madame, de vous donner preuve de ma reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être, Madame, votre très humble  
et tout obeissant serviteur.

BERRYER.

16 Juin.

1. M. Georges Berryer a bien voulu m'autoriser à publier cette lettre de son oncle. Je le prie d'agréer tous mes remerciements.

---

89

De DUPATY

19 juin 1840.

Madame

Je n'ai point encore osé me présenter chez vous. J'ai craint d'interrompre votre douleur ; j'irai y joindre la mienne ; aucun attachement n'était plus sincère que celui que j'avais pour le noble, loyal et respectable maître que nous avons perdu. Il joignait à l'élevation du génie et du caractère, qui font qu'on admire, la douceur, la grâce et la bonté qui font qu'on aime. Nos douleurs sont profondes, et le moyen de les adoucir c'est d'aller les confondre avec les vôtres.

Veillez partager avec Mademoiselle votre fille l'expression de mes regrets bien vifs et de mon profond respect.

DUPATY.

Ce 19 Juin 1840.

90

De DAVID D'ANGERS <sup>1</sup>

Après juin 1840.

Mademoiselle

J'ai l'honneur de vous offrir le modèle qui a servi à

1. Cette lettre n'est pas datée, mais elle est adressée rue de Gre-

l'exécution en marbre du médaillon de votre illustre Père<sup>1</sup> ; en regardant cet essai des traits de l'homme à la mémoire duquel vous avez voué un culte si honorable et si touchant, votre pensée se portera peut-être aussi quelques instants sur le sculpteur qui sympathise avec tous les admirateurs du grand littérateur que vous regrettez si vivement.

Quand vous désirerez que nous allions au cimetière du Père Lachaise, veuillez m'en prévenir ; croyez, Mademoiselle, que je serai toujours heureux d'être à vos ordres.

Je vous prie de présenter mes respectueux hommages à Madame votre mère, et de recevoir favorablement l'assurance du profond respect de votre très humble serviteur.

DAVID.

Mardi soir.

nelle, ce qui la met entre la date de la mort de Lemer cier et 1842 ou 43.

1. Le cadeau avait une réelle valeur, car comme il le dit dans une autre lettre à M<sup>me</sup> Lemer cier, à propos du buste d'Eparcieux : « rien ne peut être plus précieux que le modèle original ; car dans ce travail tout est de la main du statuaire, et le praticien n'est venu affaiblir en rien la conception de l'artiste. » Le poète et le statuaire étaient depuis longtemps en relations ; cf. Jouin, *David d'Angers*, p. 63-64.

---

91

De M. DE SALVANDY

1<sup>er</sup> janvier 1841.1<sup>er</sup> Janvier 1841

Madame

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire a semblé me répondre. J'allais prendre la plume pour vous demander de me faire la grâce de m'assigner un entretien où je pusse vous demander tous les renseignements qui me seront bientôt nécessaires pour parler de notre illustre et excellent Lemercier à l'Académie et au public tout entier. C'est jeudi prochain que nous procéderons enfin au choix de son successeur. Le nouvel élu voudra probablement être reçu avant l'été. Je désire pouvoir me préparer à l'avance sur ce qui me touche le plus, l'hommage à rendre à la mémoire de notre éternellement regrettable confrère. Tous les jours et toutes les heures me conviendront. Soyez donc assez bonne, Madame, pour me faire savoir le moment où vous me permettrez de me présenter. Je serai ensuite bien empressé à me réunir à ceux de vos amis que vous voulez faire juges du travail de M. Scheffer. Je lui envie d'avance la ressemblance de son portrait. Je sens que je n'y puis pas prétendre. Mais ce ne sera pas faute d'efforts bien sincères. Je vous remercie, Madame, de la justice que Mademoiselle votre fille et vous, voulez bien me rendre en ne doutant pas du



sentiment que j'apporterai dans ce travail et de celui qui m'amènera auprès de vous. Agréez, Madame, l'hommage de ma reconnaissance et celui de mes humbles respects.

SALVANDY.

92

De VICTOR HUGO

4 mars 1841.

Vous seriez bien bonne, Mademoiselle, de m'envoyer la liste complète de tous les ouvrages de M. Lemer cier en tous genres, avec les dates, etc. Je desirerais bien aussi savoir au juste dans quelle année il fit connaissance avec Bonaparte, et comment, les petits détails, les dates précises, etc.

Mille pardons et mille remerciements d'avance.

Je mets à vos pieds et aux pieds de Madame votre Mère mes hommages les plus respectueux.

VICTOR HUGO <sup>1</sup>.

4 Mars.

1. Chose assez curieuse, Lemer cier et son futur successeur à l'Académie avaient déjà été rapprochés, malgré toute leur antipathie, par la fureur du classique Geraud qui, à propos des *Odes et Ballades*, écrivait dans les *Annales de la Littérature et des Arts* : « On ne trouverait peut-être aujourd'hui qu'un autre homme en France qui écrive de ce style à la fois ignoble, obscur et décoloré : c'est M. Lemer cier, mais M. Lemer cier a fait *Agamemnon*, et nous voudrions pouvoir en dire

## De VICTOR HUGO

22 (mai ?) 1841<sup>1</sup>.

Permettez-moi, Mademoiselle, à l'heure solennelle de la mort de votre père, de ne placer personne entre lui et l'ombre de l'empereur. Ne sacrifions à aucune complaisance la grandeur de ce moment là : la seule personne que je puisse nommer après, c'est votre digne et noble mère, et je le fais. Tout autre, même un ami, si honorable et si excellent qu'il soit, serait bien peu de chose là, *et rapetisserait ce que vous vouliez grandir.*<sup>2</sup>

Je répondrai à votre autre observation que pendant la révolution tous les riches étaient *ruinés*. Cependant comme l'objection que vous indiquez est très juste et très vraie, j'y aurai égard, et je dirai un peu plus loin, à l'endroit où j'énumère les sacrifices que fit M. Lemercier, qu'*il immola à cette lutte son repos, sa fortune QU'IL AVAIT RE-*

autant de son jeune émule » cité par M. Desgranges, *La presse littéraire sous la Restauration*, p. 285. — M. Gustave Simon, exécuteur testamentaire de Victor Hugo, a bien voulu m'autoriser à publier les lettres adressées par V. Hugo à M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Lemercier. Je le prie ici d'agréer toute ma gratitude.

1. La réception d'Hugo a lieu le 2 juin 1841. Cette lettre est donc de mars, d'avril, ou plutôt de mai. On ne peut lire le nom du mois sur le cachet de la poste qui seul date cette lettre.

2. J'ignore quel est cet ami.

TROUVÉE APRÈS LA RÉVOLUTION ET QUE L'EMPIRE LUI REPRI, etc. — Ceci, vous le voyez, satisfait à tout.

Permettez moi maintenant de mettre à vos [pieds] et aux pieds de Madame votre mère mes hommages les plus empressés.

VICTOR HUGO.

Vous pouvez faire observer à l'honorable ami qui se croirait *oublié* qu'un éloge académique n'est pas et ne peut être une biographie.

La *Vie de M. Lemerrier* devra nécessairement mentionner son nom. — Moi, je ne suis qu'un panégyriste obligé de laisser dans l'ombre mille détails.

---

94

De THÉNARD

5 juin 1841.

5 Juin 1841

Ma chère madame

J'ai assisté à la lecture du discours de M<sup>r</sup> Hugo et à la réponse de M<sup>r</sup> Salvandy. Seulement à la fin, j'ai changé de place pour sortir plus commodément.

Le public a applaudi à tous les morceaux où Lemerrier était loué. Sa mémoire, son beau talent et son noble caractère ont vivement frappé tous les esprits. Voilà ce

qui ressort pour moi de cette séance dans laquelle M. de Salvandy a été souvent très remarquable.<sup>1</sup>

Ma santé exige des ménagements. Mais j'étais bien portant et tout plein du sujet en entendant parler de notre ami.

Agréez, ainsi que Mademoiselle Lemercier, mes affectueux hommages.

THÉNARD.

95

De DUPIN

22 juillet 1842.

Je vous remercie, Madame, de ce que vous voulez bien me dire d'obligeant sur ma réélection, mais aujourd'hui toutes les joies personnelles disparaissent devant le deuil profond du roi et de la France. La perte que nous avons faite Dimanche<sup>2</sup> l'avenir ne nous l'apprendra que trop....

DUPIN.

Paris ce 22 Juillet 1842

1. On n'aimait pas beaucoup V. Hugo dans l'entourage des Lemercier. Son discours fut jugé sévèrement par Magnin, dans ses *Causeries*, t. I, p. 366 et suiv. — Cf. encore *Lettres à Lamartine*, p. 185.

2. Mort du duc d'Orléans.

96

De VICTOR HUGO<sup>1</sup>

14 septembre 1843.

Madame

Vous êtes bonne ; on sent que vous avez un grand cœur ; vous sympathisez avec ma douleur, je vous remercie. Hélas ! j'ai bien profondément sympathisé avec la vôtre. Je suis digne, Madame, de l'intérêt que vous me témoignez, par la tendre et respectueuse affection que vous m'inspirez. Il y a dans votre lettre une ligne bien touchante. Je vous en remercie du fond de l'âme.

Je mets tous mes hommages à vos pieds, Madame.

VICTOR HUGO.

Jeudi 14.

97

De FLOURENS

19 octobre 1845.

Madame

Votre excellente lettre m'a vivement touché. Vous me rappelez l'amitié et les conversations de Mr Lemer-

1. Sa fille était morte à Villequier le 4 septembre 1843.

cier. Cette amitié; ces conversations, tout cela m'est bien cher, et m'est présent comme au jour où nous l'avions encore. Je suis plein de souvenirs sur lui, et peut être les écrirai-je un jour, si je ne suis devancé, dans ce travail, par quelqu'un de plus habile, car il n'appartient pas à tout le monde de parler dignement d'un homme qui a porté si haut la dignité des lettres, et qui, soit dans le caractère, soit dans l'esprit, joignait tant de force à tant de délicatesse.

Veillez présenter, Madame, à M<sup>lle</sup> Lemer cier, et recevoir pour vous, l'hommage de mon respect.

FLOURENS<sup>1</sup>.

Le 19 Octobre 1845.

---

98

De DUPATY

25 décembre 1845.

Si j'avais su que vous étiez à Paris, Mademoiselle et chère amie, j'aurais été déjà vous chercher, car les cœurs qui se souviennent sont rares, et doux à retrouver. Puis-

1. En m'accordant l'autorisation de publier cette lettre, M. Flourens ajoutait : « mon père... m'a souvent parlé des relations qu'il avait eues avec Népomucène Lemer cier, et de l'estime qu'il professait pour son talent et son caractère. » Je prie M. Flourens d'agréer l'expression de ma reconnaissance.

je oublier le noble cœur de votre père et ne pas aimer à le rencontrer dans son temple, dans votre noble cœur ? Je suis occupé ces jours ci de soins bien douloureux, pour une fin d'année de deuil et de regrets. Au premier jour j'irai offrir à vous et à votre excellente mère l'expression de mes tendres et respectueux sentiments.

DUPATY.

Ce 25 X<sup>e</sup> 45.

---

99

De VICTOR HUGO

21 mars 1846.<sup>1</sup>

Madame

Votre noble adhésion me va au cœur. Vous êtes de ces femmes rares qui ajoutent encore à un beau nom dignement porté. Être compris par vous, c'est un bonheur pour moi.

Je mets à vos pieds mes humbles respects

VICTOR HUGO.

21 Mars

1, Le cachet de la poste ne laisse pas lire le dernier chiffre du millésime, mais il est facile d'y suppléer. Le 19 mars 1846, V. Hugo avait prononcé à la Chambre des Pairs un discours en faveur de la Pologne : on sait le zèle de N. Lemer cier pour les Polonais.

---

100

De SAINTE-BEUVE

18 mai 1846.

Ce 18 Mai

Madame

J'ai l'honneur de recevoir la lettre que vous m'adressez, et j'éprouve quelque embarras à y répondre. Je voudrais ne le faire en effet qu'en ne blessant en rien un sentiment que je reconnais aussi respectable et aussi digne d'être honoré que l'est celui qui vous anime. — Mais, Madame, permettez moi de vous dire qu'il y a quelque méprise dans la manière dont vous me faites l'honneur de vous adresser à moi. J'ai trouvé dans les papiers d'un ami qui m'était cher à tous les titres le programme ou *plan* d'un ouvrage sur la littérature dite de l'Empire ; j'ai publié ce plan ; il se trouve que M. Lemercier y occupe une place, car il en a occupé une grande dans la littérature de son temps. J'ai reproduit les deux ou trois lignes très abrégées qui le concernent, et qui n'indiquent que d'une façon très générale le dessein de mon ami<sup>1</sup>. Il

1. C'est son article sur Charles Labitte, publié dans la *Revue des deux Mondes* du 1<sup>er</sup> mai 1846, et reproduit dans les *Portraits Littéraires*, tome III, p. 362 et suiv. A la page 374, Sainte-Beuve donne en effet le titre que C. Labitte projetait pour le 1<sup>er</sup> chapitre de ses *Poètes de la Révolution et de l'Empire*, titre qui inquiète M<sup>me</sup> Lemercier, légitime propriétaire des œuvres inédites de son mari : « Lemer-



paraît que dans ce dessein devaient entrer quelques pièces inédites, lettres ou autres, dont M. Labitte savait ou croyait savoir l'existence et les sources. Il a emporté avec lui le secret de ce travail, et les matériaux se bornent à des notes de lui. Ces lettres inédites dont il parle ne sont autres, sans doute que de ces billets tels que chacun en écrit chaque jour, mais qui ont du prix venant d'un homme célèbre, et qui peuvent ajouter à l'intérêt d'une biographie. J'ai l'honneur au reste de vous le répéter, Madame, mon ami a emporté avec lui le secret du travail dont je n'ai retrouvé que le plan; et il m'a paru digne d'être publié, chacun restant libre d'en accepter ou d'en contredire les simples aperçus. — Je n'ai donc rien, Madame, à communiquer de plus que ce simple plan qui est publié; je n'ai d'ailleurs conservé aucun des papiers de M. Labitte, et après mon travail fait, je les ai remis à qui me les avait confiés<sup>1</sup>.

Le sentiment de famille, Madame, a des droits sacrés; il donne même celui d'adresser à un écrivain qui n'accepte de toutes les qualifications que le titre d'honorable, une sommation du genre de celle qui m'arrive aujourd'hui. Pourtant la critique aussi a ses droits et je ne crois pas les avoir excédés. J'ai quelque peine à comprendre com-

cier, ou le précurseur des innovations. — Il est le prédécesseur de Victor Hugo, son successeur à l'Académie (Pièces de théâtre inédites de sa jeunesse et du temps de la Révolution; lettres autographes.) » — Monsieur Jules Troubat m'a accordé l'autorisation de publier ces deux lettres: je tiens à lui exprimer publiquement toute ma gratitude.

1. Sainte-Beuve avait écrit d'abord: à qui de droit.

ment mon titre de membre de l'académie vient se mêler à tout ceci. Comme critique et comme écrivain, je ne relève que de ma conscience et du public, notre grand juge à nous tous écrivains. — Dans toute autre circonstance l'invitation que vous voulez bien m'adresser, Madame, n'aurait pu m'être qu'infiniment flatteuse ; mais n'ayant d'autres renseignements à vous donner, ni d'autre communication à vous faire, il ne me serait que pénible de ne pouvoir mettre mon indépendance comme critique en accord parfait avec ce que réclame et ce que prétend un sentiment aussi sacré et aussi impérieux que l'est celui qui a dicté votre lettre.

Veillez recevoir, Madame, avec mes sincères excuses et mes regrets du déplaisir que je vous ai causé, l'expression de mes respectueux hommages,

S<sup>te</sup> BEUVE.

---

101

De SAINTE-BEUVE

19 mai 1846.

Madame,

J'ai l'extrême regret de me croire encore obligé de répondre sur un ou deux points à la lettre que vous me faites l'honneur de m'adresser, mais j'ai ma susceptibilité, Madame, comme vous avez la vôtre.

*Je n'ai point parlé dans l'article inculpé d'œuvres iné-*

dites et d'autographes ; je n'ai fait que *reproduire* une simple page, de M. Labitte, et je n'ai en rien témoigné avoir *moi même* vu ou connu les pièces ; j'ai publié un programme, voilà tout. —

Quant à M. Labitte, je n'ai pas dit, Madame, qu'il ait emporté *le secret de ses droits* ; j'ai dit qu'il avait emporté *le secret de son travail* et des sources où il comptait puiser. Je ne saurais souffrir qu'il soit exprimé un doute sur un point qui toucherait à sa probité, sans y opposer une juste réponse. Il est probable qu'il connaissait quelques personnes avec qui M. Lemer cier avait été en correspondance, et qu'on lui avait offert communication de lettres autographes. — Quant à ces pièces inédites de théâtre, qui dateraient du temps de la jeunesse de M. Lemer cier, la phrase de M. Labitte (si tant est qu'une tête de chapitre soit une phrase) n'indique pas du tout qu'il les eût en sa possession ; mais il en avait probablement connaissance soit par des conversations avec des personnes du temps, soit qu'il les eût vues dans le cabinet de quelque amateur ; il ne comptait certainement pas les *publier*, mais simplement les *analyser*, ou en donner idée, comme cela se peut faire dans un travail critique. J'en suis d'ailleurs réduit comme vous même, Madame, aux conjectures ; je me borne à exclure la moins vraisemblable et celle qui imputerait un tort à mon ami.

Le titre de l'ouvrage projeté portait en effet pour titre : les poètes *de la Révolution et de l'Empire*, et c'est moi qui ai commis la faute en abrégeant le titre dans ma lettre : Mr. Lemer cier au reste etait un poete de la restauration aussi, et je me rappelle avoir été l'applaudir

plus d'une fois dans ma jeunesse ; de même que je me souviens, Madame, d'avoir fort profité à la lecture de son *Cours de Littérature* ; car sans avoir choisi la critique pour carrière, il n'a pas dédaigné de s'y exercer.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes humbles respects.

STE BEUVE.

102

De VILLEMAIN

19 novembre 1851.

Madame

Je pourrai disposer de bien peu de billets pour une séance si recherchée<sup>1</sup>. Mais puisque vous le désirez, je dois en trouver pour vous : et je vous remercie d'avoir bien voulu penser à moi pour cela. Je remplace bien peu dans votre souvenir l'excellent ami que nous avons perdu ; mais je partage tous les sentiments qu'il vous portait, comme je m'associe à tous les regrets qu'il vous laisse. M<sup>r</sup> Dupaty était du petit nombre de ceux qui me donnaient des marques d'intérêt dans ma retraite..... sa perte m'est bien sensible. J'aimerais, Madame, à vous parler de lui.....

1. Dupaty fut remplacé à l'Académie par Alfred de Musset, qui prit séance le 27 mai 1852.

Veillez, Madame, agréer pour vous et près de vous mes sentiments respectueux.

ce 19 Novembre 1851

VILLEMAIN.

---

103

De VIENNET

21 août (1859)

Mademoiselle

Votre lettre a fait bien du chemin pour venir me trouver dans mon asile champêtre, et je me félicite de la bonne pensée que vous avez eue de me donner de vos nouvelles. Je suis charmé de l'approbation que vous donnez à ma nouvelle Epître et aux principes qu'elle voudrait propager. Mais le monde littéraire est bien gâté, et je crains bien, comme on l'a dit, d'être le dernier des romains. La réaction qui s'est faite en ma faveur n'ira point jusqu'à rétablir les doctrines que je professe... Cette éclipse du sens commun sera longue, et malheureusement celle du sens moral durera peut-être davantage. Vous craignez que l'Académie n'y contribue dans l'élection qu'elle est appelée à faire. hélas ! Elle ne sait plus où prendre des successeurs... Nous verrons vers la fin de l'année ce qu'il en arrivera. Si nous échouons cette fois par notre division, si la saine majorité de l'Académie est perdue, adieu notre avenir. Ce sera bien encore une col-

lection de faiseurs de vers et de prose ; mais ce n'est plus là qu'on trouvera les traditions du bon goût et du bon sens ; et où les trouvera-t-on ? dans les livres de nos ancêtres, que feuilletent aujourd'hui bien peu d'amateurs. Un de mes compatriotes est allé dernièrement demander un Racine dans un des magasins les plus achalandés de Paris. Le libraire en a été émerveillé. Il y avait quinze mois qu'une pareille demande ne lui avait été adressée. Pauvre siècle ! Vous avez raison de le plaindre. Je suis charmé de ne lui appartenir que par mon état civil, et plus encore d'avoir procuré quelques moments agréables à votre solitude. Vous avez charmé la mienne en me donnant cette marque de votre bon souvenir et de celui de Mad<sup>e</sup> votre mère. Présentez-lui, je vous prie, l'hommage de mon respect, et agréez toutes deux l'expression de mes sentiments les plus affectueux

VIENNET.

---

104

De VILLEMMAIN

21 juin (1860)

Madame,

...La lettre si touchante que vous avez bien voulu m'écrire..... est toute remplie de l'émotion et des nobles souvenirs de votre vie et par cela seul elle loue bien mieux M<sup>r</sup>. Lemer cier que personne ne peut espérer d'y réussir.

Toutefois, Madame, j'avais le sentiment de lui avoir rendu un hommage vrai, et j'étais encouragé à cela par l'approbation de beaucoup de personnes françaises et étrangères que ce passage avait particulièrement frappées<sup>1</sup>. Je n'aurois osé cependant, Madame, vous offrir ce même témoignage d'une admiration pour M<sup>r</sup>. Lemer cier que votre tendresse et celle de Mademoiselle votre fille auraient pu trouver trop faible.

Mais je suis heureux et reconnaissant de ce que vous avez bien voulu rendre justice à ma sincère et loyale pensée, comme à mes profonds regrets.....

Ce Jeudi 21 Juin<sup>2</sup>.

VILLEMMAIN.

1. Je n'ai pas retrouvé ce passage dans les œuvres de Villemain. Peut-être pourtant est-ce le morceau où Villemain oppose Lemer cier et l'auteur du *Génie du Christianisme* dans la *Tribune moderne*, 1<sup>re</sup> partie : *M. de Chateaubriand*, etc., p. 176-177. — Au fond son admiration pour Lemer cier était médiocre, puisqu'il n'a même pas prononcé le nom de l'auteur d'*Agamemnon* dans une étude sur la littérature française pendant la Restauration. (*Choix d'études sur la littérature contemporaine*, Didier, 1858, pp. 293-339.)

2. Le contexte de la lettre indique que le millésime qui manque devait être très rapproché de 1858. M. de Saint-Germain, doyen honoraire de la Faculté des Sciences de Caen a bien voulu calculer quel pouvait être ce millésime où, aux environs de 1858, le 21 juin tom bait un jeudi. Il a trouvé 1855, 1860, 1866 : 1860 est donc la date la plus probable. Je prie M. de Saint-Germain de trouver ici mes meilleurs remerciements.





## INDEX DES NOMS PROPRES

---

- Abrantès (duchesse d'), 113.  
 Adam, 196.  
 Agasse du Monistreuil, 168, 190, 191.  
 Alaric, 46.  
 Albert (Maurice), 48, 219.  
 Albert (Paul), 179, 200.  
 Alexandre, 56, 262.  
 Alexandre (empereur de Russie), 206.  
 Allart (M<sup>me</sup>), 200.  
 Ampère, 113, 114.  
 Ancelot, 122, 253.  
 Andravi, 5, 18.  
 Andrieux, 114, 169, 170, 190, 191, 195, 211, 212, 213, 214, 215, 241, 255, 259.  
 Anglès, 231.  
 Anquetil, 51.  
 Arago, 75, 115.  
 Arena, 64.  
 Aristophane, 225.  
 Arnaud, 147.  
 Arnault, 73, 237, 238, 270.  
 Artois (comte d'), 14, 205, 206.  
 Attila, 98.  
 Auger, 84.  
 Aubrée (Armand), 120.  
 Avrigny (d'), 130.  
 Balk (de), 177.  
 Baour-Lormian, 146, 215.  
 Baptiste (ainé), 87.  
 Baptiste (cadet), 200.  
 Barba, 29, 84, 98, 153.  
 Barbeau, 16.  
 Bazin (René), v.  
 Bazire (M<sup>me</sup>), 200.  
 Bellegarde (comtesse de), 26, 58, 155, 178, 181, 182, 219.  
 Belmontet, 78, 130, 241.  
 Béranger, 265.  
 Bernard, 87, 201, 202.  
 Berryer, 277.  
 Berryer (Georges), 277.  
 Berthier, 60.  
 Bertin (Armand), 251.  
 Bignon, 255.  
 Bigounaz, 132.  
 Biré (Edmond), 104, 182.  
 Blount, 62.  
 Bocage, 34, 150, 151.  
 Boigne (M<sup>me</sup> de), 61, 62.  
 Boileau, 61, 153.  
 Boissy d'Anglas, 234, 236.  
 Bonaparte (et Napoléon), ix, x, 30, 31, 32, 33, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 50, 52, 55, 56, 57, 58, 60, 62, 63, 64, 72, 93, 104, 106, 123, 124, 129, 150, 200, 204, 206, 207, 216, 217, 266, 281, 282.

- Bonaparte (M<sup>me</sup>), 31, 34, 36, 37,  
 41, 61, 153, 154.  
 Bonaparte (Caroline, grande-du-  
 chesse de Berg), 57.  
 Boquémer (M<sup>gr</sup> de), 3, 8.  
 Bossuet, 177, 225.  
 Bouet, 35.  
 Boufflers, 211, 212, 213, 214.  
 Bourienne, 33.  
 Brécourt, 76.  
 Broglie (de), 271.  
 Brouilhaud, 107.  
 Broussais, 107, 133.  
 Brunetière, vii.  
 Brutus, 98.  
 Bülow (baronne de), 273.  
  
 Cailhava (M<sup>lle</sup> Adèle de), 84.  
 Campenon, 48, 190, 211, 212, 221.  
 Carnot, 63.  
 Caton, 56.  
 Céphas, 75.  
 Cerachi, 64.  
 César, 32, 99.  
 Chambon (Félix), 265.  
 Chambord (comte de), 266.  
 Charles V, 59.  
 Charles VI, 80, 234.  
 Charles X, 80, 81, 105.  
 Charles-Quint, 59.  
 Charlevoix (marquis de), 5.  
 Charlevoix (Marie-Anne de), 3.  
 Chartier-Philibert, 83.  
 Chartres (Louise-Marie-Adélaïde,  
 duchesse de), 3.  
 Chateaubriand, 42, 80, 93, 94,  
 103, 118, 125, 134, 136, 182,  
 183, 215, 244, 266, 295.  
 Châtre (duc de la), 81.  
 Chaulieu, 196.  
 Chaussard, 10.  
 Chauveau-Lagarde, 243.  
 Chazet (chevalier de), 85.  
 Chênedollé, 204, 205, 215, 216,  
 222, 223.  
 Chénier (André), 9, 14, 224.  
 Chénier (Marie-Joseph), xi, 9,  
 150, 226.  
 Cherubini, 57.  
 Choiseul (duc de), 66, 223.  
 Clark (de), 31.  
 Cochet, 28.  
 Cochon, 20.  
 Coigny (M<sup>me</sup> A. de), 218, 219.  
 Colin (?), 218.  
 Collin, 178.  
 Colomb (Christophe), 98.  
 Comberousse (H. de), 96.  
 Comte, 264.  
 Constant (Benjamin), 261, 263,  
 264, 265.  
 Contat (M<sup>lle</sup>), 28, 101.  
 Corbières (comte de), 251.  
 Cormenin, 107.  
 Corneille, 101, 167.  
 Cosloquet (de), 177.  
 Cousin, 131, 263.  
 Cuvier, 86.  
  
 Daunou, 226, 227.  
 David (le peintre), 42, 92.  
 David d'Angers, 107, 270, 278,  
 279.  
 David d'Angers (M<sup>me</sup> Émilie),  
 140, 270.  
 David (Félicien), 257, 258.  
 Dazincourt, 37.  
 Deberdt, 124.  
 Delatour, 190.  
 Delavigne (Casimir), 135, 242,  
 244, 248, 271.  
 Delaville, 82, 83, 245 (?).  
 Delille, xi, 10, 13, 14.  
 Delmas, viii.  
 Demarçay (M<sup>me</sup>), 136.  
 Denon, 202.  
 Deschenes, 178, 214.  
 Desgarcins, 101, 147.  
 Desnoyers, 52.  
 Destutt de Tracy, 208, 260, 261.

- Desvallières, 254.  
 Devigny, 87.  
 Devrient, 272, 273.  
 Dino (duchesse de), 58.  
 Diogène, 56.  
 Dorival, 7.  
 Drouineau (Gustave), 130.  
 Droz, 210, 268, 269, 270.  
 Duchesnois (M<sup>lle</sup>), 86, 101, 113, 184, 201, 202.  
 Ducis, VIII, XI, 10, 11, 12, 13, 14, 48, 58, 73, 104, 155, 157, 160, 162, 164, 167, 169, 171, 174, 176, 177, 178, 179, 181, 184, 186, 187, 188, 192, 193, 194, 197, 199, 200, 205, 207, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 217, 218, 221.  
 Ducis (George), 165, 178.  
 Ducis (neveu), 13, 41.  
 Dumaniant, 15.  
 Dumas (l'acteur), 87.  
 Dumas (Alexandre), 123, 130, 271, 272.  
 Dunoyer, 131, 132, 134.  
 Dupaty, 278, 286, 287, 292.  
 Dupin, 122, 284.  
 Dupont, 107.  
 Dupuytren, 74, 133, 271.  
 Dupuytren (M<sup>me</sup>), 271.  
 Duroc, 36.  
 Duval, 15, 219.  
 Edon (père), 106, 186, 222.  
 Edon (Henry), 27, 28, 30, 31.  
 Effinger, 8.  
 Emengard (M<sup>me</sup>), 159.  
 Enghien (duc d'), 38.  
 Epictète, 56.  
 Eschasseriau, 20.  
 Esope, 56.  
 Esparcieux, 279.  
 Faguet (Emile), VII.  
 Feugère, 73.  
 Fineau, 19.  
 Firmin-Didot, 63, 68, 137.  
 Fitz-James (duc de), 65, 66, 74, 80, 82, 86, 93, 113, 225, 226, 249.  
 Fleury, 16, 28.  
 Florian, 145.  
 Flourens, 123, 285, 286.  
 Fontanes, 56, 215, 221.  
 Fouquier-Tinville, 16.  
 Fourier, 75.  
 Foy, 250, 251.  
 François I<sup>er</sup>, 59.  
 François-Elisabeth, 21.  
 Frédéric, 112, 252.  
 Frénilly (baron de), 37, 249.  
 Gaëte (duc de), 54.  
 Gaffarel, 51.  
 Gaillard, 147.  
 Gallo (de), 31.  
 Garat, 159, 160, 174, 176.  
 Garnier-Pagès, 107.  
 Garrik, 47.  
 Gauthier (Paul), 183.  
 Gay (M<sup>me</sup> Sophie), 41, 182, 183, 276.  
 Gengiskan, 56.  
 Genès, 252, 254.  
 Gentil, 239.  
 Geoffroy, 184.  
 George (M<sup>lle</sup>), 201, 202.  
 Gérard, 158, 159, 161, 169, 187, 191, 219.  
 Géraud, 48, 281.  
 Gerson (Charlier), 71.  
 Ginguéné, 114, 197, 199.  
 Gœthe, 273.  
 Granges (des), 35, 282.  
 Grétry, 48, 159.  
 Gros, 92.  
 Guebriant (marquise de), 3.  
 Guérin, 257.  
 Guiraud, 134.  
 Guizot, 113, 114, 249, 265.

- Guyton, 20.  
 Harel, 150.  
 Harvey (M<sup>me</sup>), 166.  
 Haüy, 202, 203.  
 Heinze (M<sup>me</sup> de), 273.  
 Hérault de Séchelles, 180.  
 Homère, 98, 173.  
 Horace, xii, 128, 172, 245, 261.  
 Hubert, 180.  
 Hugo (Victor), xi, 44, 66, 94,  
     95, 96, 97, 98, 102, 103, 122,  
     123, 124, 125, 126, 137, 281,  
     282, 283, 284, 285, 287, 289.  
 Humbert (M<sup>lle</sup>), 85, 239.  
 Humboldt (A. de), 138, 272, 273,  
     274.  
 Huss (Jean), 71.  
  
 Isabeau (la reine), 234, 235.  
  
 Jacquet (Anne), 21.  
 Janin (Jules), 100.  
 Jay, 224, 270.  
 Jésus-Christ, 56, 71.  
 Joanny, 83, 88.  
 Jobin (J.), 22.  
 Jouin, 279.  
 Joux, 270.  
 Jullien, 11, 48, 75, 82, 124.  
  
 Kellermann, 65.  
  
 Labitte, vii, 5, 20, 25, 26, 28,  
     30, 34, 36, 40, 48, 49, 79, 83,  
     218, 288, 289, 291.  
 Lacépède (de), 39, 40.  
 La Fayette, 104, 109, 110.  
 Laffetay (abbé), 119.  
 Laffitte, 55.  
 La Fontaine, 24, 100, 122, 160,  
     167, 194, 196.  
 Lafon, 79, 87.  
 Lagrange, 75.  
 Laguerre (Nicolas), 21.  
 La Harpe, 225.  
  
 Lainé, 77, 81.  
 Lally-Tollendal, 255.  
 Lamartine, xi, 6, 179, 273, 284.  
 Lamballe (princesse de), 3, 4, 7,  
     14.  
 La Mennais (abbé de), 116.  
 Lamy (Etienne), 219.  
 Laplace, 75.  
 Larevellière-Lepeaux, 163, 166,  
     171.  
 La Rive, 7.  
 Latouche (H. de), 93, 224.  
 Latour-Maubourg, 55.  
 Laval, 150.  
 Laval (M<sup>me</sup> de), 219.  
 Lavoisier-Rumford (M<sup>me</sup>), 248,  
     249.  
 Laya, 25, 255.  
 Le Bel, 190.  
 Lebreton, 19.  
 Lebrun (Pindare), xi, 10, 11, 13,  
     14, 27, 30, 76, 174, 197, 198.  
 Lebrun (Pierre), 98.  
 Lebrun (M<sup>me</sup> Vigée), 179.  
 Legendre, 107.  
 Legouvé (Ernest), vii, 8, 9, 16,  
     18, 46, 133, 135, 254, 255,  
     257.  
 Legouvé (Gabriel), 79, 150, 161,  
     183, 185.  
 Le Héricé (abbé), 190.  
 Lekain, 47.  
 Lemaire, 185, 255.  
 Lemaitre (Jules), 135.  
 Lemazurier, 76, 79.  
 Lemercier (Louis), 3, 4, 21, 53,  
     168.  
 Lemercier (M<sup>me</sup> Louis), 54, 71,  
     165, 168, 186.  
 Lemercier (Népomucène), à tou-  
     tes les pages.  
 Lemercier (M<sup>me</sup> N.), ix, x, 7,  
     11, 15, 16, 25, 26, 29, 30, 33,  
     36, 41, 42, 49, 50, 55, 58, 73,  
     75, 76, 77, 83, 93, 106, 119,

- 121, 122, 124, 135, 136, 137, 138, 140, 141, 181, 183, 186, 188, 191, 192, 193, 197, 207, 210, 212, 214, 217, 218, 219, 222, 223, 245, 246, 247, 254, 255, 256, 259, 265, 272, 276, jusqu'à la fin.
- Lemercier (M<sup>lle</sup> N.), ix, x, xi, 4, 5, 14, 38, 58, 59, 72, 82, 115, 121, 123, 124, 125, 134, 135, 136, 138, 139, 140, 141, 186, 188, 207, 210, 214, 217, 257, 269, 271, 276, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 286, 293, 295.
- Lenient, vii, 89.
- Léonard, 190.
- Lesguillon, 77.
- Le Texier (M<sup>me</sup>), 190.
- Liadières, 83.
- Llorente, 73.
- Louis XIV, 225.
- Louis XVI, 14, 68, 221.
- Louis XVIII, 65, 73, 82, 104, 206, 207, 208, 209, 215, 275.
- Louis-Philippe, 105, 110, 259, 274, 284.
- Lourdoueix, 80, 251.
- Magnin, 284.
- Mahérault, 34, 36.
- Maignien, 78.
- Maillé (duchesse de), 66.
- Malherbe, 57.
- Manuel, 68.
- Marcellus, 245.
- Marguerite (de Bourgogne), 139.
- Mariatte, 21, 51, 52, 53, 54.
- Marie-Antoinette, 7, 14.
- Marie Louise, 57, 185.
- Marius, 207.
- Marmont, 30, 62, 65, 150.
- Mars (M<sup>lle</sup>), 101, 253.
- Martial, 96.
- Mascrary (marquis de), 3.
- Maury (cardinal), 177, 206.
- Maximilien (d'Autriche), 139.
- Mazère, 96, 97.
- Méjan, 56.
- Merlin (de Douai), 20.
- Métra, 73.
- Métral, 82.
- Michaut (ou Michot), 87, 200.
- Michelot, 79.
- Mignet, 99.
- Mirabeau, 134.
- Moïse, 250.
- Molé, 101.
- Molière, 69, 79, 101, 167, 218, 225.
- Mondé, 21.
- Montesquieu, 221.
- Montyon, 133, 134.
- Moreau, 38.
- Murat, 57.
- Musset (A. de), xi, 127, 292.
- Nabal, 54.
- Napoléon III, 58.
- Narichkinn (M<sup>me</sup> Narichkine), 253.
- Neufchateau (François de), 148, 149.
- Nodier (Charles), 267, 268, 270.
- Normandie (de), 158.
- Numa, 98.
- Omar, 98.
- Orange (prince d'), 85.
- Orléans (duc d'), 140, 284.
- Orloff, 131.
- Paimblant, viii.
- Paradol (M<sup>lle</sup>), 78.
- Parceval, 215.
- Parigot, 271.
- Parny, 23.
- Parny (M<sup>me</sup> de), 188.
- Parseval-Grandmaison, 78, 185, 255, 270.

- Pascal, 120, 129.  
 Paul 1<sup>er</sup>, 253.  
 Penthèvre (duc de), 3, 4, 8.  
 Petit (M<sup>lle</sup>), 147.  
 Peyre, 161.  
 Peyre (M<sup>me</sup>), 189.  
 Perse, 45.  
 Pigory de Lavault (Marguerite),  
   3, 21.  
 Pongerville (de), 270.  
 Porel et Monval, 7, 15, 16, 26,  
   28, 30, 49, 79.  
 Pouqueville, 20, 244, 245, 246.  
 Pourra, 21.  
 Pradel, 77.  
 Pradier, 191.  
 Praslin (duc de), 3.  
 Prévile, 101.  
 Prieur, 20.  
 Provence (comte de), 14.  
 Pythagore, 98.  
  
 Quérard, 15, 37, 82, 83, 111,  
   249.  
  
 Rachel, 100, 101, 113, 137.  
 Racine, 101, 218, 294.  
 Raspail, 258, 259.  
 Raucourt, 7.  
 Raynouard, 226, 268, 270.  
 Récamier (M<sup>me</sup>), 146.  
 Reichstadt (duc de), 129, 184, 266.  
 Rémusat (de), 154.  
 Rémusat (M<sup>me</sup> de), 37, 153.  
 Renaud d'Angély, 57, 206.  
 Renaud d'Angély (M<sup>me</sup>), 270.  
 Renouard, 152.  
 Richard, 209.  
 Richelieu (duc de), 82.  
 Robin (M<sup>sr</sup>), 119.  
 Robin (d'Essonnes), 166.  
 Rochefoucauld (vicomte de la), 67.  
 Røederer, 56, 216, 217, 227, 228.  
 Roger, 80.  
 Roquelaure (M<sup>sr</sup> de), 177.  
  
 Rousseau (Jean-Jacques), 20, 180.  
 Rovigo (duc de), 50.  
 Royer-Collard, 232, 233.  
 Rue (abbé de la), 93.  
  
 Sageret, 30.  
 Saigey, 259.  
 Saint-Germain (de), 295.  
 Saint-Just d'Aucourt, 29.  
 Saint-Marceaux, 138.  
 Saint-Pierre (Bernardin de), 20,  
   155, 158, 166.  
 Saint-Prix, 7, 155, 156.  
 Sainte-Beuve, 138, 216, 288,  
   289, 290.  
 Saintine, 255.  
 Sainval, 7.  
 Salluste, 79.  
 Salvandy, 66, 129, 136, 137, 280,  
   281, 283, 284.  
 Saumaise, 92.  
 Sauvage (René), VIII.  
 Sauvo, 189, 190, 191.  
 Say (J.-B.), 152, 153, 263, 264.  
 Scarron, 96.  
 Scheffer, 280.  
 Schiller, 35.  
 Séché (Léon), 199.  
 Sèze (de), 217, 218, 221.  
 Shakespeare, 35, 79, 167, 173.  
 Sicard (abbé), 156, 157.  
 Siméon, 245.  
 Simon (Gustave), 282.  
 Socrate, 56.  
 Soubies, 80, 113, 137.  
 Staël (M<sup>me</sup> de), 42, 104, 179.  
 Stapfer (Albert), 86.  
 Stendhal, 99.  
 Struard, 132.  
 Suard, 161, 182, 183, 204, 205,  
   215, 220, 221.  
 Sylla, 98, 207.  
  
 Talleyrand, 24, 58, 59, 60, 61,  
   66, 219, 227.

- Tallien (M<sup>me</sup>), 43.  
 Talma, 29, 37, 46, 47, 86, 87,  
 101, 132, 146, 148, 159, 161,  
 168, 169, 174, 176, 181, 199.  
 Tasse, 146.  
 Tasti (M<sup>me</sup> Amable), 86, 124,  
 125, 136, 247, 248.  
 Taylor (baron), 88.  
 Thénard, 74, 131, 140, 189, 190,  
 220, 222, 283.  
 Thénard (M<sup>me</sup>), 132, 222.  
 Thiard, 107.  
 Thibault, 30.  
 Thierry, 222, 223.  
 Thiers, 113.  
 Thomas, 173.  
 Tibère, 98.  
 Topino-Lebrun, 64.  
 Tournay, 191.  
 Troubat (Jules), 289.  
 Vailly (de), 254.  
 Valmouza (M<sup>lle</sup>), 88.  
 Valmy (duc de), 65.  
 Vanhove (Ernest), 201.  
 Vatout, 274, 275.  
 Vaublanc (de), 265.  
 Vauquelin, 108.  
 Vauthier, vii, 29, 40, 48, 51, 54,  
 89, 111, 145, 249.  
 Viennet, 133, 138, 229, 230, 265,  
 270, 293, 294.  
 Vigny (Alfred de), xi, 121, 126,  
 139.  
 Villemain, 120, 134, 182, 183,  
 270, 271, 292, 293, 294, 295.  
 Villemain (M<sup>me</sup>), 121.  
 Vitet, 139.  
 Volney, 244.  
 Voltaire, 6, 7, 9, 10, 61, 89, 101,  
 180, 218, 265.  
 Washington, 109.  
 Ximénès (marquis de), 145.  
 Young, 6.
-





# TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
AVANT-PROPOS . . . . .	VII

## PREMIÈRE PARTIE

### LA VIE ET LES ŒUVRES DE LEMERCIER

CHAPITRE I. — Jusqu'en 1789. . . . .	3
CHAPITRE II. — De 1789 à octobre 1795. . . . .	15
CHAPITRE III. — Sous le Directoire. . . . .	23
CHAPITRE IV. — Le Consulat. . . . .	32
CHAPITRE V. — Sous l'Empire. . . . .	39
CHAPITRE VI. — Pendant la Restauration. . . . .	65
CHAPITRE VII. — Lemer cier et le romantisme. . . . .	91
CHAPITRE VIII. — Sous la monarchie de juillet. . . . .	103
CHAPITRE IX. — En Normandie. . . . .	117
CHAPITRE X. — La mort de Lemer cier. . . . .	121
CHAPITRE XI. — Lemer cier et la postérité. . . . .	126

## SECONDE PARTIE

### LES CORRESPONDANTS DE LEMERCIER

*Lettres :*

1	(1788) De Florian. . . . .	145
2	De Mme Récamier. . . . .	146
3	(1794) De Talma. . . . .	146
4	(1798) De François de Neufchateau. . . . .	148
5	(1799) Du général Marmont. . . . .	150
6	De Bocage. . . . .	150
7	De Bocage. . . . .	151

SOURIAU. — Nép. Lem. 20

*Lettres :*

		<i>Pages.</i>
8	(1800) De Jean-Baptiste Say . . . . .	152
9	(1803) De M <sup>me</sup> de Rémusat. . . . .	153
10	De Bernardin de Saint-Pierre. . . . .	155
11	De Saint-Prix. . . . .	155
12	(1804) De l'abbé Sicard. . . . .	156
13	(1805) De Ducis. . . . .	157
14	De Ducis. . . . .	158
15	De Ducis. . . . .	160
16	(1806) De Ducis. . . . .	162
17	De Ducis. . . . .	164
18	(1807) De Ducis. . . . .	167
19	D'Andrieux . . . . .	169
20	De Ducis. . . . .	171
21	De Ducis. . . . .	174
22	(1809) De Ducis. . . . .	177
23	De la comtesse de Bellegarde. . . . .	179
24	(1810) De la comtesse de Bellegarde. . . . .	181
25	(1811) De M <sup>me</sup> Sophie Gay. . . . .	182
26	De Gabriel Legouvé. . . . .	183
27	De Ducis. . . . .	186
28	De M <sup>me</sup> de Parny.. . . .	188
29	(1812) De Ducis. . . . .	188
30	De Ducis. . . . .	192
31	De Ducis. . . . .	194
32	De Ginguené. . . . .	197
33	(1813) De Talma à Ducis . . . . .	199
34	De Haüy . . . . .	202
35	(1814) De Suard. . . . .	203
36	De Ducis. . . . .	205
37	De Destutt de Tracy. . . . .	208
38	De Ducis. . . . .	209
39	(1815) De Ducis. . . . .	211
40	De Ducis. . . . .	213
41	(1816) De Chênédollé. . . . .	215
42	De Rœderer. . . . .	216
43	De de Sèze . . . . .	217
44	De M <sup>me</sup> A. de Coigny. . . . .	218
45	De Thénard . . . . .	220
46	(1817) De Chênédollé . . . . .	222

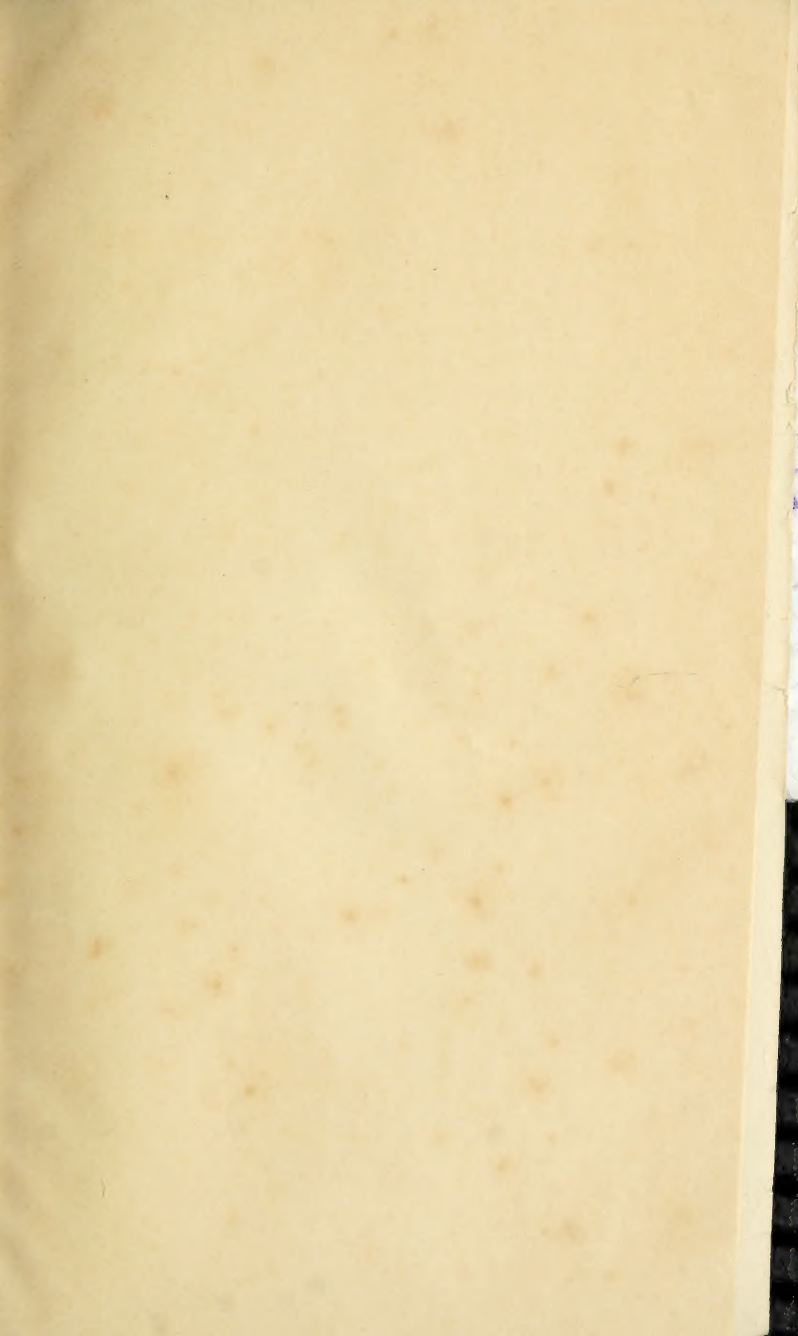
<i>Lettres:</i>		Pages.
47	De Jay. . . . .	224
48	(1818) Du duc de Fitz-James. . . . .	225
49	De Daunou. . . . .	226
50	De Talleyrand. . . . .	227
51	(1819) De Rœderer. . . . .	227
52	De Viennet . . . . .	229
53	(1820) De N. Lemercier. . . . .	231
54	De Royer Collard. . . . .	232
55	De Royer Collard. . . . .	233
56	De Boissy d'Anglas. . . . .	234
57	(1821) De N. Lemercier aux journaux . . . . .	236
58	D'Arnault. . . . .	237
59	De Lemercier au directeur de l'Odéon. . . . .	239
60	D'Andrieux. . . . .	241
61	De Casimir Delavigne. . . . .	242
62	De Chauveau-Lagarde. . . . .	243
63	(1822) De Pouqueville. . . . .	244
64	De Pouqueville . . . . .	245
65	De M <sup>me</sup> Amable Tastu. . . . .	247
66	De M <sup>me</sup> Lavoisier Rumford. . . . .	248
67	(1823) Du duc de Fitz-James . . . . .	249
68	(1824) Du général Foy. . . . .	250
69	(1827) D'Armand Bertin. . . . .	251
70	De l'acteur Geniès . . . . .	252
71	(1829) D'Ernest Legouvé . . . . .	254
72	De Félicien David . . . . .	257
73	De Raspail. . . . .	258
74	(1830) D'Andrieux . . . . .	259
75	De Destutt de Tracy. . . . .	260
76	De Benjamin Constant. . . . .	261
77	De J.-B. Say. . . . .	263
78	De Benjamin Constant. . . . .	264
79	(1831) De M <sup>me</sup> Lemercier. . . . .	265
80	(1833) De Charles Nodier. . . . .	267
81	(1834) De Droz. . . . .	268
82	De M <sup>lle</sup> Lemercier. . . . .	269
83	D'Alexandre Dumas. . . . .	271
84	(1839) De Humboldt. . . . .	272
85	De Humboldt. . . . .	273

*Lettres :*

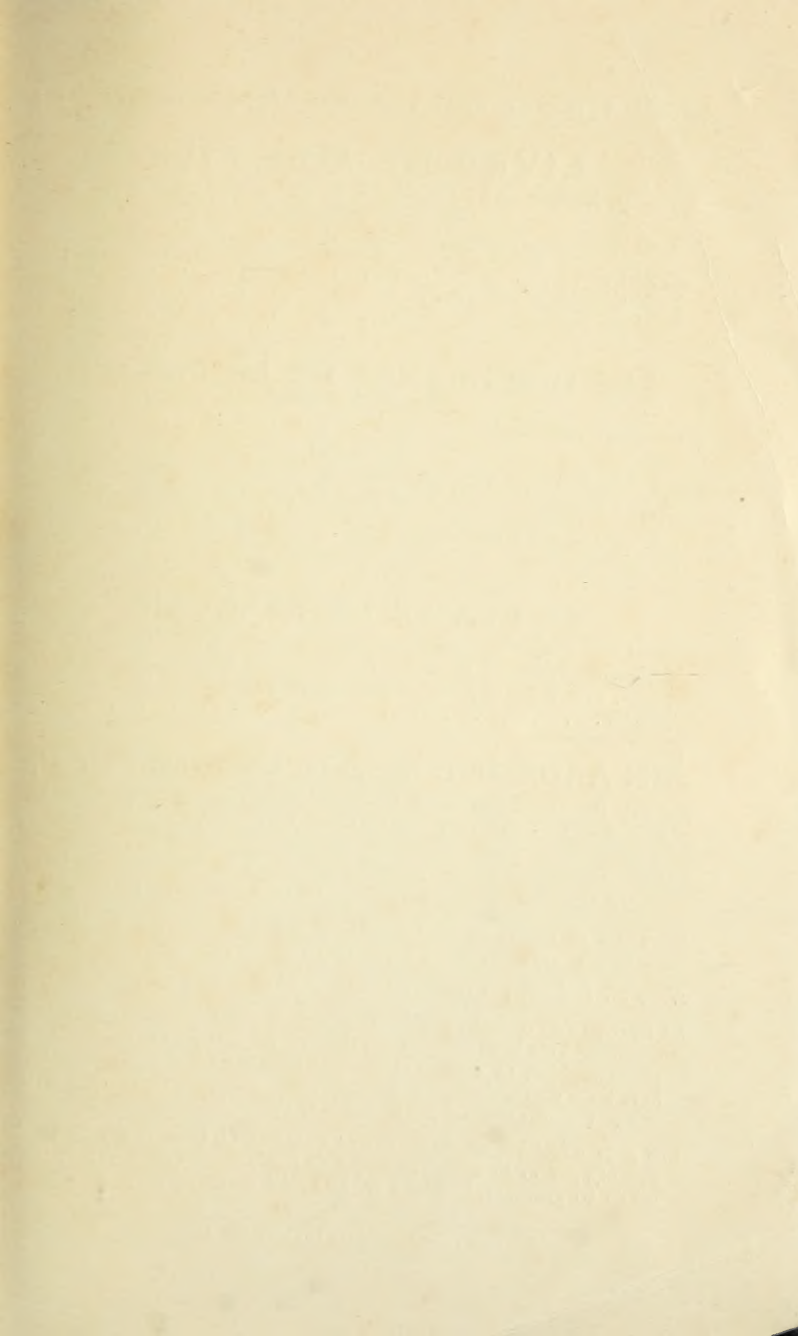
		Pages.
86	De Vatout. . . . .	274

## LETTRES A LA VEUVE ET A L'ORPHELINE

87	(1840) De Mme Sophie Gay. . . . .	276
88	De Berryer. . . . .	277
89	De Dupaty. . . . .	278
90	De David d'Angers. . . . .	278
91	(1841) De Salvandy. . . . .	280
92	De Victor Hugo. . . . .	281
93	De Victor Hugo. . . . .	282
94	De Thénard. . . . .	283
95	(1842) De Dupin. . . . .	284
96	(1843) De Victor Hugo. . . . .	285
97	(1845) De Flourens. . . . .	285
98	De Dupaty. . . . .	286
99	(1846) De Victor Hugo. . . . .	287
100	De Sainte-Beuve. . . . .	288
101	De Sainte-Beuve. . . . .	290
102	(1851) De Villemain. . . . .	292
103	(1859) De Viennet. . . . .	293
104	(1860) De Villemain. . . . .	294







## LIVRE DE MES FILS

(L'Homme — La Famille — Le Citoyen — La Patrie)

Par **Paul DOUMER**

Volume 20/13<sup>cm</sup>, de 344 pages, magnifiquement imprimé en caractère Garamond.

Broché . . . . .	3 fr.
Relié à l'anglaise, titre or. . . . .	4 fr.
Relié dos maroquin, tête dorée. . . . .	6 fr.

---

## LES DISCIPLINES DE LA FRANCE

Par **Paul ADAM**

Un volume 18/12<sup>cm</sup>, broché. . . . . 3 fr. 50

### SOMMAIRE :

L'œuvre de Richelieu. — Le centenaire de Tilsitt (1807-1908). — Le voisin. — La recherche de l'or. — L'Europe et la France. — L'honneur et l'intérêt. — La mévente des cerueils. — L'épouvantail. — La suprématie du Travail. — L'ambition des fonctionnaires. — La psychologie de la publicité. — La peine de mort. — Le public et l'inventeur.

---

## LA CLASSE DE FRANÇAIS

Journal d'un Professeur dans une division de Seconde, par J. BEZARD, professeur de Première au Lycée Hoche. — Un volume 18/12<sup>cm</sup> de 320 pages, avec 5 belles planches photographiques hors texte et un autographe . . . . . 3 fr. 50

---

## EN ARDENNE (Sonnets, Chansons, Poèmes)

par Th. RENAULD, professeur au lycée Chanzy. — Un volume 22/14<sup>cm</sup>, broché . . . . . 3 fr. 50

---

Colonies allemandes, par H. HAUSER, professeur à l'Université de Dijon. — Un vol. 22/14<sup>cm</sup> avec cartes. . . . . 2 fr. 50

Les Ports de Commerce de l'Allemagne contemporaine, par H. HAUSER. — Broch. 22/14<sup>cm</sup>. . . . . 0 fr. 75

Notes sur le Laos, par L. DE REINACH. — Vol. 25/16<sup>cm</sup>. . . . . 4 fr.

Le Partage de l'Océanie, par H. RUSSIER, docteur ès lettres, licencié en droit. — Très beau volume 25/16<sup>cm</sup> de XI-370 pages, illustré de 95 photographies, 12 cartons et schémas dans le texte et une grande carte hors texte de l'Océanie. — Broché. . . . . 7 fr. 50  
(Ouvrage couronné par la Société de Géographie commerciale.)

Une page d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle : PASTEUR (L'Œuvre, L'Homme, Le Savant), par V. FRAITOT, principal de collège. — Vol. 23/15<sup>cm</sup>, illustré de 40 gravures, broché 1 fr. 50 ; relié toile. . . . . 2 fr. 50

---